

# Recueil de l'Académie des jeux floraux

Académie des jeux floraux (Toulouse). Auteur du texte. Recueil de l'Académie des jeux floraux. 1863.

**1/** Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

**2/** Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

**3/** Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

**4/** Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

**5/** Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

**6/** L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

**7/** Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [utilisation.commerciale@bnf.fr](mailto:utilisation.commerciale@bnf.fr).

**RECUEIL**  
**DE**  
**L'ACADÉMIE**  
**DES JEUX FLORAUX.**

**RECUEIL**  
DE  
**L'ACADÉMIE**  
**DES JEUX FLORAUX.**

—  
**1863.**



**TOULOUSE ,**  
**IMPRIMERIE DE CHARLES DOULADOURE ,**  
**RUE SAINT-ROME , 59.**

—  
**1863.**

---

# LISTE ACADÉMIQUE.

---

Année 1863.

---

## MAINTENEURS DES JEUX FLORAUX.

1813. M. le Baron DE LAMOTHE-LANGON (Léon), Membre de plusieurs Ordres, ancien Membre du Conseil d'État Impérial, ancien Sous-préfet de Toulouse; *Doyen de l'Académie.*
1819. M. DE VOISINS-LAVERNIÈRE (Marie-Joseph-François-Victor-Marius), ancien Membre de la Chambre des Députés.
1829. M. DUCOS (Florentin), Chevalier de la Légion d'honneur, Docteur en Droit, Avocat, ancien Conseiller de préfecture; *Maître ès Jeux Floraux.*
1832. M. GUILHAUD DE LAVERGNE (L.<sup>s</sup>-Gab<sup>l</sup>-Léonce), Membre de l'Institut (Académie des Sciences morales et politiques), Officier de la Légion d'honneur, ancien Député; *Maître ès Jeux Floraux.*
1832. M. SAUVAGE (François), Doyen de la Faculté des Lettres, Chevalier de la Légion d'honneur.
1833. M. DE PUIBUSQUE (Adolphe-Louis), ancien Sous-préfet, Membre de l'Académie royale d'Histoire et de Littérature de Madrid, de l'Académie de Cordoue, de plusieurs Sociétés savantes de France, d'Amérique, etc., Commandeur de l'Ordre de Charles III.
1833. M. GATIEN-ARNOULT (Adolphe-Félix), Professeur de philosophie à la Faculté des Lettres.
1834. M. DUGABÉ (Charles-Casimir), Avocat, ancien Député.



1838. M. le Comte DE CASTELBAJAC (Joseph-Gratian-Catherine-Louis-Raymond-Adolphe), Président à la Cour Impériale de Toulouse, Chevalier de la Légion d'honneur.
1839. M. le Marquis DE ST.-FELIX-MAUREMONT (Armand-Joseph-Marie), ancien Député, ancien Préfet, Chevalier de la Légion d'honneur.
1841. M. DE BARBOT (Théophile), ancien Magistrat.
1842. M. D'ALDÉGUIER (Auguste), Conseiller-Doyen à la Cour Impériale de Toulouse, Président de la Société archéologique du Midi de la France.
1843. M. le Vicomte DE RAYNAUD (Anne-Philibert-Auguste), Chevalier de la Légion d'honneur.
1843. M. le Marquis DE TAURIAC (Eugène-Anne-Adolphe), Député au Corps législatif, Chevalier de la Légion d'honneur.
1844. M. l'Abbé SALVAN (Adrien), Chanoine honoraire de l'Église métropolitaine de Toulouse.
1846. M. LÉGAGNEUR (Hubert-Michel-Fortuné), Conseiller à la Cour de Cassation, Officier de la Légion d'honneur.
1846. M. RÔDIÈRE (Aimé), Professeur à l'École de Droit, Chevalier de la Légion d'honneur.
1847. M. le Marquis DE VILLENEUVE-ARIFAT (Tristan).
1847. M. PAGÈS (Jean-Pierre), ancien Membre des Assemblées législatives.
1848. M. DE LA JUGIE (François-Firmin).
1848. M. CAZE (Adolphe-Léger-Éléonore-Louis), Président à la Cour Impériale de Toulouse, ancien Député, Chevalier de la Légion d'honneur.
1849. M. le Comte DE RESSÉGUIER (Charles-Benjamin-Fernand), *Secrétaire perpétuel*.
1853. M. DE BELCASTEL (Gabriel).
1857. M. DELAVIGNE (Ferdinand), Professeur de Littérature française à la Faculté des Lettres, Chevalier de la Légion d'honneur.



## MAITRES ÈS JEUX FLORAUX.

1820. M. HUGO (Victor-Marie), Membre de l'Académie française.

1833. M. DURANGEL (Nicolas-François), Officier de la Légion d'honneur; à Versailles.

1839. M. REBOUL (Jean), de Nîmes.

1842. M. DUREAU (Louis), Directeur du personnel au Ministère de l'Intérieur.

1843. M. JAFFUS (Firmin), à Carcassonne (Aude).

1846. M. LAPÈNE père (Jean-Baptiste-Marie-Augustin), Avocat, à Saint-Gaudens (Haute-Garonne).

1847. M. L'ÉBRALY (Charles-Eugène), Juge au Tribunal d'Ussel (Corrèze).

1851. M. RICHARD-BAUDIN (François), de Baumes-les-Dames (Doubs).

1851. M. VIANCIN (Charles-François), de Besançon.

1853. M. BLANCHEMAIN (Prosper), à Paris.

1853. M. JASMIN, d'Agen.

1856. M<sup>me</sup> la Marquise DE VILLENEUVE-ARIFAT, née DE VILLENEUVE, de Toulouse.

1858. M<sup>me</sup> DE ST.-GEORGES, à Paris.

1858. M<sup>me</sup> Félicie D'AYZAC, Dignitaire honoraire de la Maison Impériale de Saint-Denis.

1860. Mgr DUBREUIL, Evêque de Vannes (Morbihan).

1860. M. Évariste BOULAY-PATY, de Rennes.

1861. M. VIOLEAU (Hippolyte), de Morlaix (Finistère).

L'Académie dispose, tous les ans, de six fleurs comme Prix de l'année, savoir : l'Amaranthe, la Violette, le Souci, la Primevère, le Lis, l'Églantine (1).

(1) L'Amaranthe vaut 400 fr.; la Violette 250 fr.; le Souci 200 fr.; la Primevère 100 fr.; le Lis 80 fr.; l'Églantine 450 fr.

## PROGRAMME POUR LE CONCOURS DE 1864.

Le 3 mai 1863, l'Académie a célébré, avec la solennité traditionnelle, la *Fête des Fleurs*. C'est le nom que l'on donne à la Distribution des prix. Cette fête poétique et religieuse commence par l'Éloge de CLÉMENTE ISAURE, prononcé par un Membre du Corps des Jeux Floraux. Des Commissaires de l'Académie vont ensuite recevoir avec pompe les Fleurs d'or et d'argent, qui sont exposées, dès le matin, sur le maître-autel de l'Église de la Daurade, où fut enseveli CLÉMENTE ISAURE. Le Secrétaire perpétuel fait son rapport sur le Concours, pendant l'absence des Commissaires. A leur retour, on proclame les vainqueurs ; et, s'ils sont présents, l'Académie les invite à lire eux-mêmes leurs ouvrages, puis on leur distribue les Fleurs qu'ils ont obtenues.

### Ouvrages couronnés dans le Concours de 1863.

- A la Bretagne*, Ode, par M. G. D'ADDEVILLE, de Nantes, a obtenu une Violette réservée.
- L'Inondation des Ardoisieres*, Poème, par M. Justin DAILLIÈRE, de Paris, a obtenu un Souci réservé.
- Le Jugement de Dieu*, Poème, par M. DELPHIS DE LA COUR, de Loches, a obtenu un Œillet.
- A une Inconnue*, Epître, par M<sup>lle</sup> Natalie BIANCHET, de Saint-Genoux-le-Royal (Saône-et-Loire), a obtenu un Œillet.
- A Magdeleine*, Elégie, par M. Henri VILLARD, Avocat à Langres, a remporté le prix du genre.
- Un *Sonnet en l'honneur de la Vierge*, par M. DELPHIS DE LA COUR, de Loches, a obtenu un Lis réservé.
- Le Lion et le Corbeau*, Fable, par M. Timoléon JAUBERT, de Carcassonne, a obtenu une Primevère réservée.
- L'Infini*, Méditation, par M<sup>lle</sup> Adolphine BONNET, de Muret, a obtenu un Œillet.
- L'Éloge du Comte Joseph de Villèle*, Discours en prose, ayant pour épigraphe : *Nous ne pouvons rien, faibles Orateurs.* .., par M. Robert-Tancrède DE HAUTEVILLE, de Paris, a obtenu un Souci réservé.

L'Académie dispose, tous les ans, de six Fleurs comme Prix de l'année, savoir : l'Amarante, la Violette, le Souci, la Primevère, le Lis, l'Églantine (1).

(1) L'Amarante vaut 400 fr. ; la Violette 250 fr. ; le Souci 200 fr. ; la Primevère 100 fr. ; le Lis 60 fr. ; l'Églantine 450 fr.

Les Odes seules concourent pour l'Amarante d'or.

La Violette d'argent est destinée à un Poème, à une Epître, ou à un Discours en vers, qui n'excèdent pas cent cinquante à deux cents vers.

Le Souci d'argent est le Prix de l'Églogue ou de l'Idylle, de l'Élegie, et de la Ballade.

La Primevère d'argent est le Prix affecté à la Fable ou Apologue.

Les sujets des ouvrages appartenant aux genres indiqués dans la nomenclature précédente sont laissés au choix des auteurs. L'Académie accepte d'ailleurs toutes pièces de vers que ne qualifierait pas cette énumération, en se réservant le droit de les faire concourir avec l'un des genres particulièrement désignés.

Le Lis d'argent est réservé à un Sonnet ou à un Hymne en l'honneur de la Vierge. Toutefois, le Sonnet sur un autre sujet rentrerait dans les conditions de l'article ci dessus.

L'Eglantine d'or est le Prix du Discours en prose, dont le Programme indique toujours le sujet. L'Académie désire que l'étendue de cet ouvrage ne dépasse pas soixante pages d'impression, avec les caractères de son Recueil.

L'Académie a déjà proposé, pour le Discours en prose de 1864, le sujet suivant : *Étude sur la critique littéraire en France au dix-neuvième siècle.*

Elle propose pour le concours de 1865, l'Éloge de Raynouard.

Outre les Fleurs qui viennent d'être désignées, l'Académie peut en accorder une septième, l'Œillet, comme Prix d'encouragement applicable à tous les genres (1).

Le Concours sera ouvert, en 1864 (2), pour les ouvrages de poésie, du 1<sup>er</sup> au 25 février; et pour les ouvrages en prose, jusqu'au 28 du même mois; — termes de rigueur.

Les auteurs feront déposer, par une personne domiciliée à Toulouse, TROIS COPIES (3) de chaque ouvrage, au Secrétariat de l'Académie des Jeux Floraux, au Capitole, à

(1) L'Œillet vaut 60 francs.

(2) Le délai pour la remise des ouvrages, et quelques autres conditions du programme, peuvent changer suivant les circonstances et d'après délibération spéciale de l'Académie. Il est donc nécessaire de consulter le Programme du Concours même qu'on veut se présenter. Ce Programme est transmis sur-le-champ, gratis et franco, à toute personne qui le demande au Secrétaire perpétuel, par lettre affranchie.

(3) Il est à désirer, dans l'intérêt des auteurs, que ces copies soient bien lisibles. Des caractères trop petits ou mal formés, une encre

*Toulouse.* Ces TROIS COPIES sont nécessaires pour le premier examen, qui se fait à la fois et séparément dans trois bureaux. On ne doit pas y joindre de billet, cacheté ou non, contenant le nom de l'auteur; ce nom sera demandé à la personne qui aura remis les copies, qu'ind l'ouvrage aura mérité d'être couronné ou imprimé au Recueil, ou quand le résultat d'un premier examen présentera des chances possibles de mention au Rapport. Chaque exemplaire doit porter, avec le titre de l'ouvrage, une épigraphe, que le Secrétaire perpétuel inscrira sur son registre, ainsi que le nom et la demeure du correspondant de l'auteur. Les ouvrages transmis directement à l'Académie, soit par la poste, soit par toute autre voie que celle qui vient d'être indiquée, ne seront pas admis.

Un auteur peut, dans le même Concours, présenter plusieurs ouvrages, soit du même genre : soit de genres différents, et obtenir plusieurs prix.

Les fonctionnaires publics, les membres du Clergé, de l'Université et du Barreau, les notaires, les négociants et les libraires résidant à Toulouse ont l'obligeance de remettre au secrétariat de l'Académie les ouvrages qui leur sont adressés par leurs collègues ou correspondants des autres villes, pourvu que les lettres et les paquets leur parviennent sans frais. Les membres de l'Académie ne peuvent être désignés comme correspondants des auteurs.

1<sup>o</sup> Les pièces de vers affectant la forme dramatique ne sont pas admises au Concours.

2<sup>o</sup> Tout ouvrage qui attaquerait la Religion ou le Gouvernement, qui blesserait les mœurs ou les bienséances, est rejeté du Concours. L'Académie exclut aussi la satire, les ouvrages qui ne sont que des traductions ou des imitations, ceux qui seraient écrits en style marotique ou qui affecteraient les formes du genre burlesque; ceux qu'on aurait déjà présentés aux Jeux Floraux ou à d'autres Académies, ceux qui auraient

été présentés à d'autres Académies, ceux qui auraient

trop blanche, un papier trop transparent, sont des causes d'exclusion. Chaque feuille ou cahier séparé ne doit contenir qu'une seule copie d'un seul ouvrage, et doit être à peu près du même format que le présent Programme plié ou déployé. Il est utile que chaque pièce de vers porte, avec le titre qui la distingue, la désignation de l'un des genres admis au concours (Ode, Poème, Épître, Discours en vers, Élégie, Idylle, Églogue, Ballade, Fable, Hymne ou Sonnet en l'honneur de la Vierge).

3<sup>o</sup> Les ouvrages seront reçus tous les jours, les Dimanches exceptés, de neuf heures à midi, du 1<sup>er</sup> au 25 février pour les ouvrages de poésie, et jusqu'au 28 pour les ouvrages en prose.

été précédemment publiés, et ceux dont les auteurs se feraient connaître avant le jugement définitif, ou pour lesquels ils solliciteraient ou feraient solliciter. Enfin, le Prix ne serait pas délivré à l'auteur qui l'aurait obtenu, s'il le réclamait sous un nom supposé, ou s'il publiait son ouvrage avant la séance solennelle.

Les auteurs des pièces couronnées ou imprimées dans le Recueil, ne peuvent faire à leurs ouvrages des corrections ou des changements, autres que ceux qui leur seront indiqués au nom de l'Académie.

Après l'adjudication des Prix, l'avis en sera donné assez tôt aux lauréats pour qu'ils puissent venir recevoir le Prix qui leur est destiné, et lire eux-mêmes leur ouvrage. Ceux qui ne viendront pas, devront envoyer à une personne domiciliée à Toulouse, une procuration, dans laquelle ils se déclareront auteurs des ouvrages couronnés dont le Prix sera réclamé en leur nom.

Les auteurs couronnés pourront en demander une attestation au Secrétaire perpétuel, qui la leur donnera attachée à l'original de chaque ouvrage, sous le contre-scel des Jeux Floraux.

On ne pourra plus concourir dans un même genre de composition après y avoir obtenu trois fois, soit comme Prix de l'année, soit comme Prix réservé (1), la Fleur assignée à ce genre.

Celui qui aura obtenu comme Prix d'année ou comme Prix réservés du genre, trois Fleurs, dont une au moins soit l'Amarante, pourra demander à l'Académie des lettres de *Maître ès Jeux Floraux*, qui lui donneront le droit d'assister et d'opiner, avec les Mainteneurs, aux Assemblées publiques et particulières concernant le jugement des ouvrages, l'adjudication et la distribution des prix.

Les mêmes droits sont acquis aux orateurs qui auraient obtenu trois Églantines.

---

(1) On donne le nom de *Prix réservé* à une Fleur qui, n'ayant point été adjudgée dans un des Concours précédents parce qu'aucun ouvrage n'avait mérité le Prix du genre, a été mise en réserve pour les Concours suivants, ou elle vient accroître le nombre des six Fleurs que distribue annuellement l'Académie. Un ouvrage qui n'a pas été jugé digne de remporter le Prix de l'année peut donc obtenir quelquefois, suivant son degré de mérite, la Fleur *réservee* de son genre, ou même la Fleur d'un genre différent, pourvu que celle-ci soit d'une valeur moindre.

---

été précédemment publiés, et ceux dont les auteurs se seraient connus avant le jugement définitif, ou pour lesquels ils sollicitaient ou seraient sollicités. Enfin, le Prix ne sera pas décerné à l'auteur qui l'aurait obtenu, s'il le réclamait sans un nom supposé, ou s'il publiait son ouvrage avant la séance solennelle.

Les auteurs des pièces couronnées ou imprimées dans le Recueil, ne peuvent faire à leurs ouvrages des corrections ou des changements, autres que ceux qui leur seront indiqués au nom de l'Académie.

## RECUEIL DE 1863.

Après l'ouverture du concours, les auteurs qui n'ont pas obtenu le Prix, et qui n'ont pas été déclarés vaincus, peuvent encore solliciter le Prix. Ceux qui ne veulent pas, doivent envoyer à une personne désignée à l'Académie, une procuration, dans laquelle ils se déclarent auteurs des ouvrages couronnés dont le Prix sera réclamé en leur nom.

### Première Partie.

Les auteurs couronnés pourront en demander une attestation au secrétaire perpétuel, qui leur donnera attachée à l'original de chaque ouvrage, sous le contre-scel des deux Secrétaires.

On ne pourra plus concourir dans un même genre de composition, et on ne pourra plus concourir dans un même genre de composition, que dans un seul genre.

## OUVRAGES COURONNÉS,

Celui qui aura obtenu comme Prix d'année ou comme Prix réservés du genre, lettres, ou lettres, dont une au moins soit l'Amant, pourra demander à l'Académie des lettres de Maître de la part de l'Académie, avec les Manuscrits, aux Asses-

### DISTINGUÉS DANS LE CONCOURS.

Les mêmes droits sont acquis aux auteurs qui auraient obtenu trois Églantines.

(1) On donne le nom de Prix réservés à une fleur qui, n'ayant point été adjugée dans un des Concours précédents parce qu'aucun ouvrage n'avait mérité le Prix du genre, a été mise en réserve pour les Concours suivants, ou elle vient accroître le nombre des six fleurs que distribue annuellement l'Académie. L'ouvrage qui n'a pas été jugé digne de remporter le Prix de l'année peut donc obtenir quelquefois, suivant son degré de mérite, la fleur réservée de son genre, ou même la fleur d'un genre différent, pourvu que celle-ci soit d'une valeur moindre.

## A LA BRETAGNE,

ODE

*Est a obtenu une Violette réservée;*

Par M. G. DAUBEVILLE, de Nantes

*Politis more quoniam (adversus)  
(Devotus de la Bretagne.)*

A toi mes chants d'amour, Bretagne, ô noble terre !  
 Aux lis de nos vallons doux est le vent du soir ;  
 Doux est au jeune enfant le baiser d'une mère ;  
 Doux est à l'âme en peine un saint rayon d'espoir ;  
 Doux est au cœur du brave un signe de vaillance ;  
 Dernier témoin du sang versé pour le pays ;  
 Mais plus doux est encore, ô sœur de notre France (1),  
 L'amour que t'ont voué tes fils.

Ton histoire est précieuse à ton manteau d'hermine (2).  
 La devise des Bretons se lit sur ton blason  
 Le noble en son manoir, le pauvre en sa chaumière  
 Disaient : « Mieux vaut mourir que faire trahison ; »

(1) Réunie à la France par le mariage de la duchesse Anne, la Bretagne a gardé ses franchises jusqu'à la fin du siècle dernier. Sa situation politique ressemble toujours à celle que présente aujourd'hui la Hongrie.

(2) Les armoiries de la Bretagne sont d'hermines plaines : d'après la légende armoricaine, la moindre souillure faisait mourir l'hermine.

---

## A LA BRETAGNE ,

### ODE

Qui a obtenu une Violette réservée ;

Par M. G. D'AUDEVILLE , de Nantes.

*Potius mori quam foedari.*

( Devise de la Bretagne. )

A toi mes chants d'amour , Bretagne , ô noble terre !...  
Aux lis de nos vallons doux est le vent du soir ;  
Doux est au jeune enfant le baiser d'une mère ;  
Doux est à l'âme en peine un saint rayon d'espoir ;  
Doux est au cœur du brave un signe de vaillance ,  
Dernier témoin du sang versé pour le pays ;  
Mais plus doux est encore, ô sœur de notre France (1),  
L'amour que t'ont voué tes fils.

Ton histoire est pareille à ton manteau d'hermine (2).  
La devise des preux se lit sur ton blason.  
Le noble en son manoir, le pauvre en sa chaumine  
Disaient : « Mieux vaut mourir que faire trahison ; »

---

(1) Réunie à la France par le mariage de la duchesse Anne , la Bretagne a gardé ses franchises jusqu'à la fin du siècle dernier. Sa situation politique ressembla longtemps à celle que présente aujourd'hui la Hongrie.

(2) Les armoiries de la Bretagne sont d'hermines pleines : d'après la légende armoricaine, la moindre souillure faisait mourir l'hermine.

Et leurs fils ont aimé ta sublime devise !  
On ne les vit jamais ni céder , ni trahir ;  
Et leurs cœurs trembleront quand on verra la brise  
Faire trembler nos vieux Men'Hir.

Ta rive à l'Océan jette un défi terrible !  
Que j'aime vos combats ! les flots poussent les flots ,  
Frémissements bataillons qu'un esprit invisible ,  
Ame de l'Ouragan , mène aux puissants assauts.  
O sublimes fureurs ! tempêtes éternelles !  
Sur tes sombres rochers , montagnes de granit ,  
Le temps semble s'user , le vent brise ses ailes ,  
Et la tempête en vain rugit.

Tes marins ont comblé la France de leurs gloires.  
Des Guichen , des Cassard , des Duguay , des Couedic ,  
On se lasse à compter les noms et les victoires.  
De Brest à Saint-Malo , du Goulet à Pornic ,  
Que ta plage en a vus de ces hardis corsaires ,  
Fiers aiglons , rois des flots , intrépides nochers ,  
Prendre les léopards dans leurs terribles serres  
Et les briser sur nos rochers !

Il est , ô mon pays ! de nobles épopées  
Ecrites par la guerre en tes larges sillons.  
Nouveaux Merlin , chantons les vaillantes épées  
Qui de nos ennemis fauchaient les bataillons ;

Disons les grands combats des invincibles bandes,  
Essaims de nobles preux, à l'esprit indompté.  
Combien dorment là-bas, sous l'herbe de nos landes,  
Tombés pour notre liberté !

France, et toi, vieil Armor ! de victoire en victoire  
Vous avez de vos fils tracé le lendemain ;  
Vous avez, nobles sœurs, au soleil de la gloire  
Battu d'un même cœur, vécu du même pain.  
Ah ! quand aux tristes jours de nos guerres civiles  
L'Angleterre sur nous lâchait ses léopards ;  
Quand ses drapeaux vainqueurs, sur les tours de nos villes  
Flottaient au vent de toutes parts ;

Quand d'horreurs en horreurs, et d'abîme en abîme,  
La France allait tomber aux pieds de l'étranger,  
Qui donc, ô Liberté, poussâ ton cri sublime ?  
Des vengeances du ciel qui fut le messenger ?  
Demandez à l'écho de la terre celtique,  
Et l'écho répondra : Bretagne et du Guesclin !...  
Honneur aux Beaumanoir ! Les fils de l'Armorique  
Se souviennent de Josselin (1).

Dans la bataille ardente, au sein de la mêlée,  
Pour étancher leur soif, nos preux buvaient leur sang (2) ;  
Et l'on voyait toujours l'hermine immaculée,  
Symbole de l'honneur, voler au premier rang ;

---

(1) Le combat des trente a eu lieu dans les plaines de Josselin.

(2) Beaumanoir, bois ton sang.

Et les fils des Alain (1), comme autrefois leurs pères ,  
Comme au bord du sillon s'endort un moissonneur ,  
Après avoir gardé les bornes de nos terres ,  
Mouraient sans reproche et sans peur .

Qui donc à Formigny, terrassant l'Angleterre ,  
Lui mit le glaive au cœur et le pied sur le front ?  
Demandez à l'écho de notre vieille terre ,  
Et l'écho répondra : Bretagne et Richemont !.....  
Depuis , ces fiers Anglais dont la grandeur étonne ,  
Dont la gloire partout protégea les combats ,  
Ont pourtant trébuché sur la terre bretonne ;  
Ils ont fui devant nos soldats (2).

Mais il est plus d'un jour sombre dans notre histoire !  
Aux murs de nos palais chaque pierre a du sang.  
Ah ! le crime a rougi les vagues de la Loire... (3),  
Que l'oubli sur ces jours jette son linceul blanc.  
Effaçons , effaçons les sinistres empreintes.....  
Les martyrs sont au ciel ! Plus de sang , plus de deuil ;  
N'allons pas , dans les flots, triste écho de leurs plaintes,  
Chercher les ombres sans cercueil.....

Que ton nom soit béni , sainte et fière contrée  
Où les plus humbles cœurs ont de nobles soupirs !  
Gloire à tes souvenirs ! terre deux fois sacrée  
Par la cendre des preux , par le sang des martyrs ;

---

(1) Nom de plusieurs guerriers Bretons illustres

(2) Brest , Saint-Cast , Lorient , Saint-Malo.

(3) Les noyades ordonnées par Carrier.

Terre où naissait la fleur de la chevalerie,  
Où les cœurs ont encor la foi des anciens jours !  
A toi l'hymne du Barde, ô ma noble patrie,  
C'est toi qu'il veut aimer toujours !

Qui donc à Formigny, terrassant l'Anglais,  
Lui mit le glaive au cœur et le pied sur le front ?  
Demandez à l'écho de notre vieille terre,  
Et l'écho répondra : Bretagne et Richemont !  
Depuis, des héros Anglais font le mandeur étonné,  
Dont la gloire partait par les combats,  
Qui pourtant trébuché sur la terre bretonne ;  
Ils ont lui devant nos soldats (2).

Mais il est plus d'un jour sombre dans notre histoire !  
Aux murs de nos palais chaque pierre a du sang.  
Et le crime a rougi les vagues de la Loire... (3)  
Que l'oubli sur ces jours jette son linéal blanc.  
Éléons ! éléons les sinistres empreintes...  
Les martyrs sont au ciel ! Plus de sang, plus de deuil ;  
N'allons pas, dans les flots, triste écho de leurs plaintes,  
Chercher les ombres sans cercueil...

Que ton nom soit béni, sainte et lière contrée  
Où les plus humbles cœurs ont de nobles soupirs !  
Gloire à tes souvenirs ! terre deez fois sacrée  
Par la cendre des braves, par le sang des martyrs !

(1) Nom de plusieurs guerriers Bretons illustres.  
(2) Brest, Saint-Cast, Lorient, Saint-Malo.  
(3) Les noyades ordonnées par Carrier.

~~~~~  
**A M. Paul BAUDRY, Peintre d'histoire.**

---

**HISTOIRE ET PEINTURE,**

**ODE**

**Qui a concouru pour le Prix;**

Par M. J. E. ADAM, Professeur au Lycée impérial  
de Napoléon-Vendée.

L'historien nous raconte le passé, le peintre nous le fait voir.

I.

Je me suis dit parfois en feuilletant l'histoire,  
En relisant ces jours de sang et de victoire  
Qui marquent de leur sceau les pages du passé,  
Comme un prophète assis sur le bord des abîmes,  
En contemplant de loin ces figures sublimes  
Qui des siècles géants ont pu gravir les cimes  
Sans meurtrir sur la route un pied faible et lassé;

Je me suis dit parfois : — « Que n'ai-je vu le monde  
Dans ces temps d'héroïsme ou de bassesse immonde  
Qui passaient tour à tour sur le front des humains,  
Quand les hommes, bravant le dieu qui les écrase,  
Les Titans sous l'Etna, Prométhée au Caucase,  
Ou planaient au sommet ou rampaient à la base,  
Dédaigneux de s'asseoir au milieu des chemins! »

— Oui , j'aurais désiré , debout auprès de l'arche ,  
Demeurer sous la tente avec le patriarche ,  
Errer dans les déserts et parler avec Dieu ,  
Manger le pain sacré du corbeau solitaire ,  
Ou , de l'Euphrate impur abandonnant la terre ,  
De mes pieds voyageurs secouer la poussière  
En jetant à l'exil mon éternel adieu !

J'aurais voulu , perdu sur les sables Numides ,  
Mesurer du regard les jeunes Pyramides ,  
Ces tombeaux au désert élevés par l'orgueil :  
Ou , soldat de la Grèce , aux Xerxès imbéciles  
Disputer , glaive en main , la liberté des villes ,  
Lorsque Léonidas au fond des Thermopyles  
Aux yeux de l'avenir bâtissait son cercueil !

Comme ils ont dû briller , ces vieux jours où du Tibre  
Les flots baignaient les murs d'un peuple jeune et libre ,  
Où le sang de Lucrece étouffait le tyran ,  
Où les Cincinnatus changeaient leur soc en lance ,  
Où le fer des Brennus pesait dans la balance ,  
Où l'on voyait le monde écouter en silence  
Les adieux que Caton lui faisait en mourant !

Cicéron ; fier consul ; d'un mot brisant le glaive  
Qu'un vil bras conjuré contre Rome soulève ;  
Marius ; seul ; rêvant auprès d'un peuple mort ;  
César aux flancs du monde aiguissant son épée ,  
Sa couronne à la main , au pied du grand Pompée ,  
Voyant mourir son rêve et sa gloire , trompée  
Par les baisers du sort.                   "

J'aurais voulu marcher dans Rome ou dans Athènes ;  
J'aurais grandi ma taille à la taille hautaine  
De ces dieux dont l'histoire a bâti les autels ;  
Voyageur comme Homère , errant de plage en plages,  
Aux jours où les cités naissaient sur les rivages ,  
Quand les marchands de Tyr se fondaient des Carthages ,  
Aujourd'hui du passé souvenirs immortels ;

Au temps des empereurs , quand la cité romaine ,  
Contemplant à ses pieds toute grandeur humaine ,  
Subissait ici-bas ses glorieux destins ;  
Quand la voix des Césars , formidable et profonde ,  
Conviait au sénat les conquérants du monde  
Pour peser l'avenir de la terre et de l'onde ,  
Ou... régler leurs festins !

Quand les fils de Brutus dans leurs vieux laticlaves ,  
D'un tyran couronné briguant le nom d'esclaves ,  
A se courber bien bas mettaient tout leur orgueil ;  
Quand Tacite indigné , flétrissant leur mémoire ,  
Faisait pour ces fronts vils un gibet de l'histoire ,  
Quand Rome , lasse enfin , s'endormait dans sa gloire  
Ainsi qu'en un cercueil ;

Ou plutôt dans ces temps dont la brillante aurore  
Dans le cœur des vieillards resplendissante encore  
En temples radieux doit changer leurs tombeaux ,  
Quand le fier conquérant que la gloire environne  
Ne trouvait qu'un seul front taillé pour la couronne,  
Et pour monter plus haut entassait sur son trône  
Vingt trônes en lambeaux !

Je voudrais être enfant de ces siècles sublimes  
Dont les noms triomphants flottent sur les abîmes  
Où nous disparaissions quand nous avons vécu !  
Oh ! je voudrais, tribun à la rude parole,  
Orateur au Forum, soldat au Capitole,  
Dans ces drames géants avoir joué mon rôle,  
Et tomber dans l'histoire ou vainqueur ou vaincu !

Des jours qui ne sont plus connaître les pensées,  
Mesurer le présent à nos gloires passées,  
Oui, l'homme avec raison est fier de le pouvoir ;  
Oui, j'aime à rencontrer dans le livre sévère  
Socrate agonisant, Caton, figure austère,  
Tous ces rois dont les pieds faisaient trembler la terre,...

Mais je voudrais les voir !

Oh ! qui, des âges morts parcourant les annales,  
Nous traduira jamais ces pages colossales  
Où chaque siècle éteint a signé son grand nom ?  
Oh ! quel bras, relevant la nation qui tombe,  
Arrachera son ombre au sommeil de la tombe  
Et viendra lui crier : — « Tu voudrais dormir ? non !

Non ! il faut que tes regards s'ouvrent  
Aux soleils de tes lendemains,  
Que les voiles noirs qui te couvrent  
Se fendent aux yeux des humains !  
A tes enfants servant d'exemple,  
Passé, que chacun te contemple

Debout , couronné dans ton temple  
Ou cloué sur nos piloris ;  
Je veux que le monde applaudisse  
A ton triomphe , à ton supplice :  
Puisque tu parus dans la lice  
Ton front doit en porter le prix !

Non ! les temps sont venus de quitter la nuit sombre :  
Ce qui brilla jadis doit-il rester à l'ombre ?  
— Ta honte et ta splendeur , ô passé , sont à nous !  
Je veux baigner ton front d'un plus puissant baptême,  
Et , chargé de nos cris de gloire et d'anathème,  
Te monter jusqu'au faite ou t'abattre à genoux !

Reviens , ô vestale charmante,  
Avec ton crime et ta beauté,  
Pour descendre au tombeau , vivante,  
Rejoindre ta virginité ! (1)  
Madeleine , pleurez encore ;  
Le Dieu que votre cœur adore  
Aime la douleur qui l'implore :  
Priez et pleurez nuit et jour ! (2)  
— Salut à toi , blonde déesse,  
A ta lèvre pleine d'ivresse,  
A tes seins gonflés de jeunesse  
Salut à toi , mère d'amour ! (3)

---

(1) Supplice d'une Vestale.

(2) La Madeleine.

(3) La Toilette de Vénus.

Accourez , ô vous tous , dans le siècle où nous sommes ,  
Qui marchez en géants parmi les autres hommes ,  
Et façonnez le monde au gré de vos efforts ! (1)  
Et toi ! toi dont le bras , voulant sauver la France ,  
Du glaive de Judith s'arma pour la vengeance , (2)  
Renaiss ! — Tous les tyrans , vierge , ne sont pas morts ! —

Oh ! quelle main doit reconstruire  
Ce que les temps ont effacé ,  
Et sous nos yeux fera reluire  
Toutes les splendeurs du passé ?  
Qui s'assoira pour vous recoudre ,  
Lambeaux déchirés par la foudre ,  
Vieux monuments réduits en poudre ,  
Peuples couchés sous l'œil de Dieu ?  
A quel signe le reconnaître  
Celui qui doit vous dire en maître :  
— Siècles lointains , il faut renaître ,  
Au cercueil il faut dire adieu ! —

Oh ! c'est toi qui viendras , peintre au crayon sublime ,  
Dont le génie ardent des hauteurs de Solyme  
Comme un aigle s'abat aux bosquets de Vénus !  
Toi qui , posant ton aire au front du Capitole ,  
Viens trôner à Paris , l'immense métropole ,  
Et découvres dans l'art des sommets inconnus !

---

(1) Portraits de Guizot , etc. , etc.

(2) Charlotte Corday..... Tableaux très-estimés de M. P. Baudry.

Oui , ta gloire dès son aurore  
A débordé le sol français ,  
Paul ! et ton nom si jeune encore  
Est déjà vieux par le succès !  
D'un pas franchissant la barrière ,  
Sans te retourner en arrière ,  
Tu t'élances dans la carrière ,  
Grand aujourd'hui , plus grand demain !  
En passant près de toi , Prophète  
Qui tiens les temps sur ta palette ,  
Chaque siècle incline la tête ,  
Heureux si tu lui tends la main !

Tu sais marquer les fronts des feux de l'auréole ;  
Tu parles , et soudain à ta seule parole  
Les héros et les dieux vont poser devant toi !  
Sur un morceau de lin tu renfermes les mondes ;  
Sous tes doigts créateurs on voit bondir les ondes ;  
Le génie est un dieu , la terre entend sa loi !

Qu'elle est belle la destinée  
De ces hommes choisis d'en haut ,  
Qui vont sur la terre étonnée  
Changeant les tombes en berceau  
Fiers ; du sommet des pics sauvages ,  
Ils embrassent tous les rivages ;  
Ils ont vu , perçant les vieux âges !  
Les nations naître et finir ;

Les yeux au ciel, bravant l'envie  
Dont leur gloire est partout suivie,  
Ils jettent la mort dans la vie  
Et le passé dans l'avenir !

### III.

Ni trêve, ni repos dans ta course féconde !  
Le génie ici-bas n'est point de notre monde ;  
Son front est dans le ciel quand son pied touche au sol !  
— Abandonnant l'azur où son regard se joue,  
Si l'aigle en s'abaissant aperçoit notre boue,  
Vers les cieux d'un coup d'aile il relève son vol. —

Baudry, sois-lui semblable ! — Ah ! tu verras, sans doute,  
Un jour s'asseoir l'envie au travers de ta route,  
Mais tu la briseras sans écouter sa voix !  
— Plus haut encor ! Poursuis ta mission divine,  
Fallût-il, comme un Dieu, te couronnant d'épine,  
De sommets en sommets monter jusqu'à la croix !

La gloire a des baisers qui rident le visage :  
Mais le front du grand homme est beau quand on l'outrage,  
Quand il peut se coucher au lit de la douleur !  
Aux splendeurs d'ici-bas toujours l'ombre est unie :  
A la royauté du génie  
Il faut le sacre du malheur !

IV.

Non ! ce n'est point à moi de te crier : — Courage ! —  
La voix du passereau ne va pas au nuage ,  
Quand souffle la tempête , avertir l'aigle-roi !  
Non , non ! du sein caché de mon nid solitaire ,  
— Toi , planant dans les cieux , moi , chantant sur la terre ,  
Ma voix peut t'applaudir sans aller jusqu'à toi !

— Placez-le près de vous , Raphaël , Michel-Ange !  
Qu'il marche le premier dans la noble phalange  
Qui ramène en nos jours le siècle des Léon !  
Que son brillant génie à la gloire s'envole ,  
Et que ce nom rayonne , ainsi qu'une auréole ,  
A ton front , ô cité du grand Napoléon ! (1)

---

(1) M. Paul Baudry est né à Napoléon-Vendée.

Et de s'élever sans cesse  
Et de s'élever sans cesse  
Et de s'élever sans cesse  
Et de s'élever sans cesse  
Et de s'élever sans cesse



Et de s'élever sans cesse  
Et de s'élever sans cesse  
Et de s'élever sans cesse  
Et de s'élever sans cesse  
Et de s'élever sans cesse



**SOLFÉRINO,**

ODÉ

Présentée au Concours,

**ODE**

Présentée au Concours,

Présentée au Concours,

Par M. ERNEST PERROSSIER, Capitaine d'Etat-major,

à Paris.

Allah! qui me rendra ma formidable armée?

V. HUGO (La bataille perdue).

Allah! qui me rendra ma formidable armée?

V. HUGO (La bataille perdue).

Allah! qui me rendra ma formidable armée?

V. HUGO (La bataille perdue).

JE l'ai vu.... Sous mes yeux, cette grande journée,  
Commencée à l'aurore, à la nuit terminée,  
A laissé bien des morts dans les sillons en deuil ;  
Ces champs ont vu tomber des milliers de nos braves,  
Et sont couverts au loin de sanglantes épaves  
Et de cadavres sans cercueil.

Hier, la tour qui, du haut de sa colline verte,  
Ne voit plus aujourd'hui dans la plaine déserte  
Que des corps mutilés et des débris épars,  
A ses pieds contemplait deux puissantes armées  
Qui, du matin au soir, au carnage animées,  
Se foudroyaient de toutes parts.

Hier , le canon tonnait ; les boulets homicides  
Dans les rangs décimés creusaient de larges vides ;  
Les chevaux hennissaient en secouant leur mors ;  
Les arbres , en tombant, brisés par la mitraille ,  
Mêlaient leurs craquements au bruit de la bataille ,  
Leur dépouille à celle des morts :

Hier , c'étaient les clairons dont la voix haletante  
Sonnait aux fantassins la fanfare éclatante  
Qui dirige au combat leurs pas précipités ;  
C'étaient les cavaliers qui , dévorant l'espace ,  
Bondissaient , plus fougueux que l'ouragan qui passe  
Au sommet des monts dévastés :

Ils chargeaient ; écrasant les carrés immobiles  
Et sous le dur sabot de leurs coursiers agiles  
Broyaient sans distinguer les hommes et le fer :  
Leurs sabres flamboyaient à travers la fumée ;  
On eût dit , à les voir , la fantastique armée  
Des démons sortis de l'enfer .

Le sol tremblait au loin sous leur course effrénée ;  
Par un soleil de feu la terre calcinée  
Résonnait sous le choc de leurs pieds frémissants :  
On eût dit le bruit sourd de la foudre lointaine ,  
Ou le mugissement de la mer, qui déchaîne  
Ses flots , de fureur bondissants .

Hier, c'étaient les tambours : c'était la fusillade ,  
Les cris des combattants courant à l'escalade  
Aux flancs des mamelons d'obstacles hérissés ,  
Où cent bouches d'airain , qui tonnaient sans relâche,  
Marquaient les temps d'arrêt de leur terrible tâche  
Avec des morts et des blessés.

Puis l'orage ; à son tour, faisant gronder sa foudre ,  
Mêlait sa grande voix au fracas de la poudre ,  
Et le feu des canons s'éteignait par degrés ;  
Puis des cris, douloureux s'élevaient de la plaine,  
Cris confus des blessés qui , gisant sur l'arène ,  
Tordaient leurs membres déchirés.

Aujourd'hui, tout se tait : dans cette plaine immense ,  
Malgré le jour qui luit , règne un morne silence ;  
Rien ne trouble l'écho qui dort dans le lointain ,  
Rien que le bruit du vent courant dans le feuillage ,  
Ou le cri des vautours , dont la troupe sauvage  
Prélude à son hideux festin.

Les escadrons , passant comme des météores ,  
Aux flancs de leurs coursiers les étriers sonores ,  
Les canons , les tambours , la foudre , les éclairs ,  
Les balles , qui sifflaient en sillonnant l'espace ,  
Tout ce bruit s'est éteint sans laisser une trace  
Dans ces champs aujourd'hui déserts.

La mort seule a laissé son empreinte livide  
Sur le sol, d'où s'exhale une vapeur fétide,  
Et sur le front sanglant des braves endormis ;  
Et les yeux, fatigués de ces tableaux funèbres,  
Parcourant l'horizon dégagé de ténèbres,  
Cherchent en vain nos ennemis.

Ils étaient deux cent mille, et nous un pareil nombre ;  
Mais, sans bruit se glissant, à la faveur de l'ombre,  
Vers ces monts dont eux seuls connaissaient le chemin,  
Ils croyaient, surprenant notre vaillante armée,  
Ainsi qu'un vent léger disperse la fumée,  
Nous disperser le lendemain.

Leurs étendards flottaient au sommet des collines ;  
Ils chargeaient, confiants, leurs lourdes carabines,  
Comptant nos bataillons qui devaient succomber ;  
Ils avaient de leurs coups mesuré la puissance,  
Et, sûrs de triompher, ils se montraient d'avance  
La place où nous devions tomber.

Où sont-ils, maintenant, ces guerriers invincibles ?  
Où sont ces légions dans le combat, terribles,  
Ces drapeaux qui brillaient aux premiers feux du jour ?  
Où sont ces beaux canons à la gueule de cuivre  
Et ces ardents coursiers que le tumulte enivre  
Qui piaffent au son du tambour ?

Où sont ces cavaliers aux pelisses flottantes ,  
Ces Croates géants qui , dans leurs mains puissantes ,  
Brandissaient sans effort des armes de géants ,  
Et dont les rangs profonds , inflexible muraille ,  
Se refermaient soudain , sitôt que la mitraille  
Y creusait des sillons béants ?

Ils ont fui , pleins d'effroi , pareils aux daims timides  
Qui voient fondre sur eux l'aigle aux serres avides ,  
Eperdus , haletants , d'épouvante égarés ;  
Ils ont fui , de leurs chefs méprisant les menaces ,  
Enivrés de terreur , et croyant sur leurs traces  
Entendre nos pas redoutés.

Au spectacle navrant de sa terrible armée ,  
Par les chemins obscurs en désordre semée ,  
César pleurait , dit-on , de honte et de fureur :  
Sa main ne guidait plus son coursier intrépide ,  
Et sur son cou fumant , laissant flotter la bride ,  
Il inclinait un front rêveur.

Il pleurait , lui , César , et de sa main crispée  
Arrachait de son flanc son impuissante épée :  
Courbé comme un vieillard que les ans ont flétri ,  
Il pleurait , accablé du poids de sa défaite ,  
Poursuivi , désarmé , vaincu , baissant la tête ,  
Presque bléssant un abri....

Nos braves ont fini : sur la colline sombre  
Les feux de leurs bivouacs au loin brillent dans l'ombre ;  
Ils dressent autour d'eux leurs armes en faisceaux ;  
Puis l'on n'entend plus rien que le pas monotone  
Des gardes éloignés , la feuille qui frissonne ,  
Et le murmure des ruisseaux .

PAR M. FRANCIS BELLIER, de Versailles.



Bien avant le matin , pauvre enfant qui t'éveilles ,  
En réveillant ta mère recourue à tes pleurs ,  
Et cherches , dans ses bras fatigués par les veilles ,  
Un peu de calme à tes douleurs ;  
Avant que la pensée ait éclairé ton âme ,  
Lorsque tes yeux ont appris à s'ouvrir ,  
De notre humanité le destin te réclame ,  
Et tu vis assez pour souffrir .  
Grandis avec lentour au milieu des ruines  
De ce qui végéta sur la terre avant toi ;  
De la vie , où les fleurs se hérissent d'épines ,  
Il faut sans l'entendre , subir la loi !  
Dans le bien et le mal vois lutter la nature ;  
Combats avec l'esprit , combats avec le corps ;  
De ton intelligence achète la culture  
Par de laborieux efforts !

PROSE ET POÉSIE,  
Présentée au Concours;

Par M. FRANCIS BELLIER, de Versailles.

L'un sculptait l'idéal et l'autre le réel.

(V. HUGO)



LA PROSE.

BIEN avant le matin , pauvre enfant qui t'éveilles ,  
En réveillant ta mère accourue à tes pleurs ,  
Et cherches , dans ses bras fatigués par les veilles ,  
Un peu de calme à tes douleurs ;

Avant que la pensée ait éclairé ton âme ,  
Lorsque tes yeux à peine ont appris à s'ouvrir ,  
De notre humanité le destin te réclame ,  
Et tu vis assez pour souffrir.

Grandis avec lenteur au milieu des ruines  
De ce qui végéta sur la terre avant toi ;  
De la vie , où les fleurs se hérissent d'épines ,  
Sans l'entendre , subis la loi !

Dans le bien et le mal vois lutter la nature ;  
Combats avec l'esprit , combats avec le corps ;  
De ton intelligence achète la culture  
Par de laborieux efforts !

LA POÉSIE.

Aux lueurs du matin , bel enfant qui t'éveilles ,  
Et vois , à ton berceau , ton ange gracieux  
Guettant tes yeux d'azur et tes lèvres vermeilles  
Qu'effleure un doux rayon des cieux ;

Réponds , par un sourire , à sa tiède caresse ;  
Aux baisers de ta mère offre ton front serein ;  
Viens recevoir , couché sur le bras qui te presse ,  
La vie et l'amour de son sein !

Respire dans l'air pur ; fleuris avec les roses ;  
Vois , à chaque détour de tes pas embaumés ,  
La bonté dans les cœurs , la beauté dans les choses  
S'offrir à tes esprits charmés !

Admire la nature , et de son œuvre immense  
Contemple les tableaux , écoute les concerts ;  
Aspire , avec bonheur , le verbe et la science  
Qui tombent des cieux entr'ouverts !

LA PROSE.

Jeune homme , quand tu sors des limbes de l'enfance ;  
De ses timides pleurs quand la source tarit ;  
Voici le doute aride , enfant de la science  
Qui va germer dans ton esprit.

Sous ton front , où déjà la tempête fermente  
Monte des passions l'orageuse vapeur ;  
L'art allume , à tes yeux , sa flamme dévorante  
La gloire son prisme trompeur

Des vénales beautés les pièges t'entourent ;  
Tu jettes ton cœur pur à leur cœur profané ;  
Et tu pleures longtemps, lorsqu'elles t'abandonnent,  
L'amour que tu leur as donné.

S'il faut qu'à ton bonheur ton avenir survive,  
Troublé par le regret, souvent par le remords,  
Que reste-t-il en toi pour la vierge craintive  
Qui te prodigue ses trésors ?

LA POÉSIE.

Aimable adolescent, l'enfance qui s'envole,  
Après t'avoir doué comme le fils d'un roi,  
Laisse ton front brillant sous la double auréole  
De l'innocence et de la foi.

Pour un nouveau bonheur tes sens se renouvellent ;  
Aux grâces du printemps ton âme vient s'unir ;  
Les arts, la poésie et la gloire t'appellent  
Dans les rayons de l'avenir.

Parmi les fleurs de mai que le matin colore,  
Choisis, pour respirer les parfums de son cœur,  
La vierge au pur amour, qui pour toi vient d'éclorre,  
Et te sourit comme une sœur !

A son regard candide inspire ton génie ;  
Fais résonner ta lyre aux accords de sa voix ;  
Enivre-toi, le soir, de la douce harmonie  
Dont le flot coule sous ses doigts !

LA PROSE.

Obéis , fils de l'homme , aux lois de la matière !  
En vain ta volonté contre elle se débat ;  
Sa force use la tienne , et la nature entière  
Te livré un éternel combat.  
Sur la corde d'airain , sur le marbre ou la toile  
Exprime des mortels le long gémissement ;  
Au monde , dans sa nuit , laisse au moins une étoile  
Qui le console en te nommant !

LA PROSE

Cherchant de ton regard le regard de l'amie  
Qui sèche de sa main la sueur de ton front,  
Poursuis péniblement la marche rafferme  
Au but où ses pas te suivront !

Tu la verras , mourante , enfanter dans les larmes  
Les fils de ses douleurs , héritiers de tes maux ,  
Sans pouvoir , au milieu de ses tendres alarmes ,  
Leur prédire des jours plus beaux.

LA POÉSIE.

Règne dans ta grandeur , souverain de la terre !  
Les éléments soumis connaissent ton pouvoir  
Et la création s'incline tributaire  
Des dons que tu dois recevoir !

Par les sons , la couleur , la forme ou la parole  
Répands le goût du beau , la paix , la vérité ;  
Consacre , sous les traits d'un sublime symbole  
Ton œuvre à la postérité !

Animé par les vœux de l'heureuse compagne  
Dont la main de ses fleurs embellit ta moisson,  
Élève-toi toujours ; debout sur la montagne,  
Embrasse un splendide horizon !

Comme l'aigle au soleil , inondé de lumière ,  
Avec un saint orgueil contemple tes enfants !  
Pressés sous ton égide , à côté de leur mère ,  
Qu'ils suivent tes pas triomphants !

LA PROSE.

Tu voudrais du malheur pouvoir sauver tes frères ,  
En combattant l'orgueil et la rivalité ,  
Et prévenir le choc des intérêts contraires  
Par le cri de la charité.

Mais , dans le siècle , en vain ta voix se fait entendre :  
Des siècles ses aînés , il creuse le sillon ;  
Et tu sens de ton cœur la pitié se répandre  
Dans un stérile tourbillon.

Alors ; lassé du monde , un voile de tristesse  
Descend de plus en plus sur ton front dépouillé ,  
Et , dans l'isolement de ta morne vieillesse ,  
Le doute , hélas ! s'est réveillé.

De dégoût en regret , de crainte en espérance ,  
Au rivage éternel te voilà parvenu ;  
Et tu tombes enfin , brisé par la souffrance ,  
Dans l'abîme de l'inconnu.

LA POÉSIE.

Sois de l'humanité le barde et le prophète !  
Pour diriger au bien ses généreux élans ;  
Le temps et la sagesse ont posé , sur ta tête ,  
Leur couronne de cheveux blancs.

Reçois de tes vertus la noble récompense ;  
Entends de ton pays la louange et les vœux ;  
Et veille encore sur lui , comme une providence ,  
Dans ton repos majestueux !

Mais les bruits de la terre , où se mêlait ta vie ,  
Pour toi , de jour en jour , vont en s'affaiblissant  
Devant les saints concerts du ciel qui te convie ,  
Ainsi qu'on rappelle un absent ;

Et tu t'endors , le soir , ta mission remplie ,  
Pour l'éternel réveil des royaumes de Dieu ,  
Laisant aux bras aimés ton manteau , comme Elie  
S'élevant sur son char de feu !

Des caprices de grande mer  
A toute sa terre , l'onde  
Et la libre de tout train  
A toute sa terre , l'onde

Et marches à travers les vagues  
Préparant ton cœur grand et libre

L'INONDATION DES ARDOISIÈRES,

POÈME

Qui a obtenu un Souci réservé ;

Par M. JULIEN DAILLIÈRE, de Paris, Bibliothécaire  
de l'Université, à la Sorbonne.

*Undè tremor terris, què vi maria alta tumescant ?...*

VIRGILE.

liberté d'...

1790... I.

ALERTE, ô riverains ! — des campagnes fécondes  
Faisant un nouveau lit pour ses rapides ondes,  
La Loire a déserté le sablonneux bassin !  
Alerte ! — et, comme au temps de la Vendée en armes,  
Tout un peuple debout jette le cri d'alarmes  
Au son lugubre du tocsin !

Les grands troupeaux de bœufs, dont l'étable était pleine,  
Mugissent, emportés par ses eaux dans la plaine  
Où la herse passait hier.....

A toutes tes fureurs, Loire, tu t'abandonnes,  
Et, libre de tout frein, tu t'enflés et te donnes  
Des caprices de grande mer...

Tu marches à travers les villes inondées,  
Précipitant ton cours grandi de vingt coudées...

Artisans , laboureurs , tout s'enfuit à grands pas.  
On n'entend que les cris des femmes désolées  
Et des petits enfants enlacés dans les bras  
De leurs mères échêvelées.....

Et le fleuve a couvert la cime des ormeaux,  
Déraciné le chêne , envahi les hameaux ;  
Les ponts sont emportés et les digues rompues ;  
Le wagon que Paris lance à toute vapeur  
Pour la première fois s'arrête avec stupeur,  
Sur les lignes interrompues.

Ici , dans leur sommeil des malheureux surpris  
Se réveillent , perdus sous d'énormes débris,  
Plus loin , c'est une foule éperdue et confuse  
Qu'entraîne sur le dos de ses champs submergés  
La planche de salut , radeau des naufragés  
Dernier espoir de la Méduse...  
—  
Là-bas , c'est une mère et son fil au berceau  
Qu'enveloppe soudain l'immense nappe d'eau.  
—  
Sous le choc redoublé déjà tremble et chancelle  
Sur sa base le toit de la pauvre maison ,  
Et de hardis sauveurs la trop lente nacelle  
N'est qu'un point noir à l'horizon...

II

Les populations partout se sont levées ,  
On se presse à la brèche , aux crêtes des levées  
Héroïque combat où l'on meurt dans l'oubli !  
Où pas un ne recule ! — On cimente , on entasse  
Le granit et le roc... Le mont liquide passe,  
Et le val est enseveli !

Dans ce déchainement on dirait que les fleuves,  
Veulent rivaliser ensemble de fureur.

Cent villes ont leur part de ces grandes épreuves,  
Chaque village a sa terreur !

L'Indre, l'Allier, le Cher et la Saône et le Rhône,  
Débordent. Le ruisseau devient fleuve, à son tour ;  
Tout croûle : le clocher, le donjon et la tour ;

Et l'Océan nous environne !

Entendez-vous, mêlés à des grondements sourds,  
Et le glas de la cloche et l'appel des tambours ?...

Entendez-vous... La Loire monte !

Moissonnant plus d'épis que l'orage ou le feu,

Et n'ayant que le bras de Dieu

Qui la retienne ou qui la dompte !

Elle monte, elle monte et va tout engloutir...  
Plus d'un rêtre est soldat, plus d'un soldat martyr.

— Où vas-tu, flot sinistre au désastreux passage ?

— Je vais épandre au loin la ruine et le deuil,

Et porter à l'histoire une immortelle page

Qu'avec un sentiment de tristesse... et d'orgueil

L'Anjou relira d'âge en âge !

## II.

Près de la *Ville noire* (1) on voit, gouffres béants,  
Comme des puits creusés par la main des géants...

---

(1) Nom que l'on donne à la ville d'Angers.

Penchez-vous sur le bord des vastes ardoisières,  
Vous avez le vertige, et, l'œil épouvanté,  
Vous reculez devant l'effrayante beauté  
Des Grands-Carreaux, des Bremandières.

Les unes, sous vos pieds, ouvrent ces profondeurs  
A la tranchée immense, aux sauvages grandeurs.  
Regardez remonter au câble suspendue  
La fourmilière humaine en ce fond descendue...  
Voyez s'enchevêtrer mille et mille chevrons  
Soutiens hardis du pont où tourne la machine  
Pour retirer le bloc d'où sort l'ardoise fine.  
— C'est vraiment un des beaux fleurons  
De notre couronne angevine.

III

Voici la galerie où, précieux trésor,  
Se cache le filon qui devient miné d'or.  
Le souterrain, fouillé jusque dans ses entrailles,  
Ira, de siècle en siècle, étendant ses murailles.  
Perdu sous cette voûte on suit avec effroi,  
Vacillant sur chaque paroi,  
La lampe du carrier; dont les reflets funèbres  
N'éclairent qu'à regret ces profondes ténèbres.  
De leur lourde cadence et le pic et le fer  
Ebranlent les échos de ces cavernes sombres,  
Et d'en haut l'on dirait ces cercles de l'enfer  
Où Dante fait passer les ombres!

Aux clartés du soleil depuis l'aube arraché,  
On vieillit dans le gouffre, à son bloc attaché...  
En bas, la mine éclate et tonne,  
Tandis que sur chaque plateau,

Et du maillet et du marteau  
Retentit le bruit monotone...  
Comme des pavillons, sur ces hauteurs épars  
Se groupent mille abris, dressés de toutes parts.  
Là, le ciseau jamais ne chôme.  
Les bras noircis, le cœur vaillant,  
Sous ces couverts de chaume  
Des générations passent en travaillant...  
Les fils après l'aïeul! — et chacun, dès l'aurore,  
Chantant un gai refrain, sur sa tâche incliné,  
Taille, divise et fait éclore  
De l'ardoise solide au luisant satiné  
La feuille légère et sonore!

### III.

— Alerte, ô travailleurs ! A ce travail bruyant  
Succède tout à coup le silence effrayant...  
Les énormes engins, la roue et la poulie  
S'arrêtent en suspens,  
Et le câble replié  
Ses anneaux enroulés, ainsi que des serpents...  
Tout se tait, du fond à la cime !  
L'éclatant porte-voix, de moment en moment,  
Jette seul précipitamment  
A tous les échos de l'abîme  
Son lugubre avertissement,  
Et sa bouche d'airain sous les voûtes profondes  
Jette au loin le frisson avec ces mots : « Fuyez !  
» Encor quelques secondes  
» Et vous êtes noyés !

La foule, pêle-mêle, s'entasse sur l'échelle  
Haletante, sans voix, qui fléchit sous le poids.  
S'entasse sur l'échelle  
Qui fléchit sous le poids.

Et l'on ne voit plus rien qu'une masse mouvante,  
Qu'enveloppe l'horreur d'une soudaine nuit,  
Qui craint d'être engloutie en ce tombeau vivante,  
Et qui, d'un gouffre d'épouvante  
Remonte et s'enfuit !

Sous l'ouragan qui les enlève  
Au-dessus des plateaux déserts  
Les abris dispersés se heurtent dans les airs...  
Comme une vaste mer que l'Aquilon soulève,  
La Loire échevelée, aveugle dans son cours,  
Vient prendre ces hauteurs pour en faire une grève,  
Et la voilà marchant toujours !

#### IV.

Elle arrive... gravit l'impuissante barrière...  
Et, des âpres sommets, rempart de la carrière  
Se précipite d'un seul bond ;  
Et roulant de ses eaux l'effroyable tonnerre,  
Elle s'engouffre dans le fond.  
Le fracas de sa chute ébranle au loin la terre !

Cataracte de flots géants  
Nouveau Niagara, redoutable et sublime,  
Elle tombe en cascade et se perd dans l'abîme  
Au lieu d'aller chercher celui des Océans...

Sur les rocs assourdis la vague rugissante  
Se pressant, se choquant, se brise avec effort;  
L'écume rejailit, emplissant à plein bord  
    Cette Syrte rétentissante  
Une immense vapeur obscurcissant les cieux,  
    Plane sur une mer sans bornes!  
Un peuple d'ouvriers, silencieux et mornes,  
    Effarés, la mort dans les yeux,  
Sont là, groupes épars, — multitude accablée,  
    Muette de saisissement,  
Et telle que l'aurait tout à coup assemblée  
    La trompette du jugement!  
D'où viennent contre nous, à des heures données,  
    Tant de misères déchaînées?  
Fleuve qui dans ton lit coules si mollement,  
D'où viennent tes fureurs et ton débordement?  
    Pourquoi ces subites colères?  
La cognée à la main, dépouillant nos hameaux  
    De leurs ombrages tutélaires,  
Avons-nous abattu trop d'antiques ormeaux,  
    Ou trop déraciné de chênes séculaires?  
Est-ce le vent? la neige? ou les glaciers fondus  
    Qui ramènent dans nos campagnes  
    Tes ravages inattendus?  
Ou viens-tu nous punir d'enlever aux montagnes  
    Leur chevelure de forêts?  
La science a parlé. Ses sublimes arrêts  
    Se sont chargés de nous répondre:

Mais ton flot s'est levé comme pour la confondre ;  
Et ton flot garde ses secrets !  
Non ! l'homme a beau sonder le fond de toutes choses,  
Son esprit ne voit pas les effets et les causes.  
Notre raison s'égare à travers ces fléaux,  
Et c'est l'esprit de Dieu qui souffle sur les eaux  
Quand il veut envoyer aux enfants de la terre  
Un suprême commandement,  
Ou quelque exemple salutaire,  
Ou quelque juste châtement !

Que si j'interrogeais l'écho de ces cavernes  
Où le bras tout-puissant a roulé tant de flots,  
Quels coupables projets, quels sauvages complots  
Monteraient du fond des citernes !

D'une œuvre ténébreuse, artisans insensés,  
C'est ici que, cherchant le coin le plus sombre,  
Dans le chemin du crime aveuglément poussés,  
Par d'invisibles mains qui s'échappent dans l'ombre,  
Farouches, menaçant leur natale cité,  
Sur leurs têtes, jurant l'attentat régicide,  
Ils venaient, aiguiser le poignard, fratricide,  
Au nom de la fraternité !

C'est là ; sur un hautel que la nuit environne,  
Que se dressait le dieu de ces nouveaux Gaulois  
Ce nouveau Teutatès, dont les bras découronne  
Et les poètes et les rois !  
Monstrueux culte ! — idole étrange,  
Qui, la hache levée, et les pieds dans la fange,

A son niveau de sang mesure l'univers,  
D'impurs initiés impure courtisane,  
Et qu'on nomme tout bas dans leur langue profane  
D'un nom... qui ne doit pas déshonorer mes vers...

C'est de là que partaient ces nocturnes cohortes  
Que l'on vit tout à coup se ruer à nos portes,  
Soldats du drapeau rouge, armés... et pour le vol,  
Ils allaient, ils l'ont dit... sacrilège et blasphème!  
Comme notre armée elle-même  
S'en allait à Sébastopol (1)!

Enfants dégénérés des soldats d'un autre âge,  
LE PILLAGE !.. voilà pourquoi vous vous levez,  
Et le fleuve aujourd'hui vous apporte l'image  
Des conquêtes que vous rêviez !  
MORNE

Couverte de ses dons ? la campagne angevinne,  
Le lin aux bleus reflets et le chanvre et le blé,  
La rianté prairie et la creuse ravine,  
Tout est détruit... tout est comblé !  
Exilés du travail, au bord du précipice  
Où s'abat torrent sur torrent,  
Comme des condamnés attendant le supplice,  
Ils se sont assis en pleurant...

Oui, des pleurs ont jailli de leur rude paupière.  
Pleurez, tristes mineurs, pauvres tailleurs de pierre,  
La Loire a dévoré le fruit de vos travaux,  
Pleurez votre chantier disparu sous les eaux !

---

(1) Le mot est historique ; il a été proféré en pleine Cour d'assises.

Et l'on songe à tous ceux qui seront sans asiles ,  
A de robustes bras pour longtemps inutiles ;

On songe , hélas ! au lendemain...  
Laborieux soutiens de toute une famille ,  
On a sa vieille mère , une épouse , une fille  
Qui n'iront pas tendre la main...

VIII.

Comme on voit du navire , au milieu d'un naufrage ,  
Se redresser parfois le grand mât abattu ,  
C'est au vent du malheur , au souffle de l'orage  
Que se relève la vertu !

Vous comprendrez , amis , l'abîme qui sépare  
Du culte de la charité  
Le culte sanglant et barbare  
Des faux dieux de l'humanité !  
Sur ce nouveau champ de bataille  
Eclatera la représaille  
De la clémence et de l'amour...  
Voici l'heure de la vengeance !

Alerte , ô travailleurs ! — notre cité s'avance  
Pour vous envahir à son tour !

Plus de cœurs ulcérés , plus de visages sombres !  
Car la charité sainte à travers les décombres  
Aime à se faire jour et vient vous secourir.

Voyez à ses côtés la divine espérance ,  
Voyez l'Anjou , voyez la France ,  
Voyez l'Empereur accourir !

IX.

Bien Sire ! — Tracez-nous de ces pages d'histoire !  
— De la Drôme à l'Isère, et du Rhône à la Loire

Le souverain s'est élançé...  
Et de l'embouchure à la source,  
Pour réparer la brèche où le fleuve a passé,  
Napoléon poursuit sa course !

Pourquoi ces cavaliers qui marchent sur ses pas,  
Rangés, la lance au poing, comme pour le défendre ?

L'Empereur ne les voyait pas...

Occupé de ses dons, pressé de les répandre,  
Aux enfants, aux vieillards il disait d'approcher,  
Et tous pouvaient le voir, lui parler, le toucher.  
Et jamais dans son Louvre ou dans son beau Versailles,  
Où l'entouraient Villars, et Turenne, et Condé,  
Superbe, et le front ceint du laurier des batailles,

Le grand Roi ne fut mieux gardé !

Puis, soulevant les flots de la poussière humide,  
Il poursuivait, au pas de son cheval fumant,  
Entré jusqu'au poitrail dans le fleuve écumant,

Qui bouillonne à la Pyramide (1) !

C'était la pleine mer, et pour la traverser  
Dans une frêle barque on le voit s'avancer

Voguant sur l'immense étendue...

Il aborde. — Suivi d'un prêtre aux cheveux blancs,  
D'un magistrat qu'on aime, il s'approche à pas lents,  
De cette famille éperdue...

---

(1) Village près des Carrières.

Et la foule grandit, inonde les chemins ;  
Mille ouvriers sans pain, sans abri, sans ouvrage,  
Embrassent ses genoux ou lui pressent les mains :  
Voilà ses courtisans, voilà son entourage !  
Et ceux que nous voyons à ses pieds aujourd'hui,  
Avaient juré peut-être... Oublions comme lui !  
Il passe au milieu d'eux, leur parle, les écoute ;  
Il parcourt les plateaux, il descend sous la voûte  
Muette, et transformée en un lac souterrain  
Et les dormantes eaux reflétaient la lumière  
Des torches, éclairant les pas du souverain  
Qui marquaient leur empreinte au fond de l'ardoisière !

« M. de M. »

— Une foule au teint hâve, aux bras nus, accourait,  
Les fronts se découvraient... et chacun admirait !  
Et l'Empereur rêvait sous les voûtes profondes.....  
Il demandait à Dieu, maître de l'avenir,  
Le seul moyen de prévenir  
Le retour effréné des ondes !.....

Il remonte — et là-haut, se tenant à l'écart,  
Triste, un jeune ouvrier attire son regard...  
L'Empereur vient à lui : « Vous sortez de l'armée ;  
» Vous vous êtes conduit comme un brave en Crimée.  
» Pourquoi ces yeux en pleurs et ce front désolé ? »  
— « Sire, mon père est exilé... »

— « Je le sais ; égaré, sans doute,  
» Il s'est trouvé jeté dans la mauvaise route ;  
» Mais son fils a payé pour lui  
» La rançon de sa délivrance.

» Relevez votre front ! Votre père aujourd'hui  
Reprend la route de la France. »

Et jamais plus beau jour n'illumina ces bords !

Et les vents et les flots disaient sa bienvenue,  
Et l'écho jetait dans la nue

« L'explosion de nos transports ! »

Oh ! spectacle émouvant autour de la carrière !...

Exhalait de son âme une sainte prière,

Sur les eaux ; sur la foule inondant les chemins,

Le vénéré pasteur étendait ses deux mains,

Et disait : « Le Seigneur bénit celui qui donne,

Le cœur inépuisable, épanchant son trésor ;

» Mais il met au-dessus encor

L'âme royale qui pardonne ! »

... et toutes les portes

de son cœur

se sont ouvertes

et le Seigneur

est entré

et a dit

« Mon cœur est ouvert »

et toutes les portes

de son cœur

se sont ouvertes

et le Seigneur

est entré

et a dit

« Mon cœur est ouvert »

et toutes les portes

LE JUGEMENT DE DIEU,

POÈME

Qui a obtenu un œillet;

Par M. DELPHIS DE LA COUR, de Loches.

*Ingelgerius Dominam de Castro-Landuni quæ  
matrina sua erat, et accusata de adulterio in  
bellô defendit et accusatorem occidit.*

(Chronicon Turonense magnum.)

INGELGER était comte ; il avait dans la veine  
— De ce mélange un autre aurait eu l'âme vaine —  
Du sang armoricain et du sang bourguignon.  
Il était, tout enfant, un rude compagnon ;  
Petit-fils à la fois, sans orgueil, sans vergogne  
De Torquat le Breton, d'Altorf, duc de Bourgogne ;  
Vif comme un ouragan et ferme comme un pieu,  
Chassant la bête ou l'homme avec le même épieu ;  
Ce Torquat, grand vassal du roi Charles-le-Châuve,  
Dépêchait un Danois comme une bête fauve,  
Et, d'un seul coup d'épieu, l'envoyait en enfer.  
Ingelger, à seize ans, avait son bras de fer  
Grâce à lui, la Mayenne, aux ondes endormies,  
Cessa de séparer deux rives ennemies.  
L'histoire dit comment il reçut en pur don  
Le pays de Gâtine et de Château-Landon.  
Le roi Louis-le-Bègue agrandit son domaine ;  
Mais il conquiert lui seul la comté d'Outre-Maine.

Deux fois comte d'Anjou, grand, célèbre en tout lieu,  
Comte par la victoire et la grâce de Dieu,  
Il paya la comté qu'il dut à sa vaillance  
Avec le sang d'un homme et le bois d'une lance.

Le vieux comte Geoffroy, seigneur du Gâtinais,  
Un rude chevalier blanchi sous le harnais,  
Avait courbé devant la volonté royale  
Et son front plein d'orgueil et son âme loyale.  
Pour gendre il avait pris un jour, — de par le Roi ! —  
Un vassal, ô pudeur ! lui ! le comte Geoffroy !

Or cet obscur vassal, à peine gentilhomme,  
Cet époux inconnu qu'aucun auteur ne nomme,  
Par sa femme accablé d'insultantes rigueurs,  
S'éteignait lentement dans de molles langueurs ;  
Sa santé devenait chaque jour plus débile.  
On disait que la dame, en trahisons habile,  
Versait, avec l'espoir de finir son ennui,  
Le déshonneur pour elle et le poison pour lui.

Après dix ans enfin, pendant une nuit sombre,  
Nuit fatale ! — Dieu seul sait les secrets de l'ombre, —  
Non loin de sa moitié le bon sire mourut  
D'un empoisonnement le bruit vague courut.  
Au matin ce trépas n'était plus un mystère,  
Et le peuple criait : « Au meurtre ! à l'adultère ! »  
Ainsi cria Gontran, sans crainte, sans remord ;  
Gontran appartenait au lignage du mort.

« — O nobles et manants ! la plus vile des femmes,  
» Afin d'être plus libre en ses amours infâmes,

« A tué son époux ; oh ! je le prouverai  
« Par armes contre tous, dit-il, — ou je mourrai ! »

Devant Louis-le-Bègue, il appela la veuve :

Du meurtre, par son corps, il demanda la preuve :

Elle et lui dans l'arène entrèrent sans effroi.

Quand ils furent debout tous deux devant le Roi,

Gontran tira l'épée, et brandissant sa lame :

« — Mon cousin a vécu, Dieu veuille avoir son âme ! »

« — Dit-il. — Son déshonneur éclate à tous les yeux ! »

« Fi des témoins ! voilà qui le prouve encor mieux ! »

A ces mots prononcés d'une voix haute et mâle,

La dame se troubla, puis son front devint pâle.

Elle cherchait en vain des amis, des parents,

Son œil ne rencontra que des indifférents.

C'est que l'accusateur, qui fièrement se dresse,

Avait pour lui la force et plus encor l'adresse.

Vainqueur dans les tournois, aux joutes le premier,

Sur son casque il portait deux trompes en cimier.

Nul ne jouait si bien du glaive et de la dague,

De la lance en courant n'enlevait mieux la bague,

Des combats où la vie, où l'honneur sont en jeu,

A la pointe du fer n'emportait mieux l'enjeu.

La dame, par l'éclair de ce glaive éblouie,

Sembla perdre à la fois et la vue et l'ouïe.

Dans ses remblantes mains elle cachait son front.

Plus elle s'inclinait sous la honte et l'affront,

Plus elle semblait faire un vœu de sa faute,

Plus son accusateur portait la tête haute.

Il déganta sa main d'un geste arrogant.

Au milieu de l'arène il fit voler son gant.

En entendant tomber le gantelet sonore,  
La dame découvrit son front plus pâle encore.  
Au milieu du champ clos, tremblante, l'œil hagard,  
Elle implorait un bras du geste, du regard;  
Nul cliquetis d'acier ne troubla le silence,  
Et son œil ne vit pas trembler un fer de lance.

La foule tout à coup fit un long mouvement;  
Un noble chevalier s'avancait fièrement.  
C'était un beau jeune homme au geste plein de grâce;  
Il portait sur son front tout l'orgueil de sa race,  
Fier de son braye aïeul, et fier, en même temps  
D'entrer dans une lice avec seize printemps.  
La dame se sentit au supplice échappée  
Sous la protection de cette jeune épée.

« Oh ! — dit-elle — voilà qui défendra mon droit ! »  
Le jeune chevalier vers Gontran alla droit :  
« Ah ! c'est donc là, — dit-il, — ce lâche, cet infâme,  
« Qui ne sait accuser, combattre qu'une femme,  
« Et qui, fier d'un cimier gagné dans les tournois,  
« N'affronterait jamais la pique d'un Danois !  
« Gontran ! vous, c'est aux pieds que, suivant votre usage,  
« Vous jetez votre gant ; c'est à votre visage,  
« Que je jette le mien, moi, le comte d'Anjou ! »

Puis devant l'accusée, il plia le genou :  
« O Madame, — dit-il, — votre honte est la mienne,  
« Et je n'ai rien en moi qui ne vous appartienne.  
« Je porte votre nom ; étant votre filleul ;  
« Ce nom est à nous deux ; je le défendrai seul.  
« Oh ! je l'aimerais moins le tenant d'une reine ;  
« Car il me vient de vous ! ô ma belle marraine ! »

« Priez pour moi , Madame , au moment du danger :  
» Votre sort est le mien , je n'en veux pas changer ;  
» Nous vivrons tous les deux , ou mourrons l'un et l'autre.  
» Le juge du combat est mon juge et le vôtre ;  
» Son regard m'accompagne , et vous suit en tout lieu ;  
» Ne craignez rien pour nous , car ce juge c'est Dieu.  
» Si Gontran a pour lui la force , la science ,  
» J'ai pour moi mon courage et votre conscience.  
» Madame , tout me dit que je serai vainqueur ;  
» Combattant à la fois de la main et du cœur. —  
« — Allez donc ! au combat mon honneur vous pousse,  
— Dit-elle , — et mon honneur c'est autant que ma vie.  
« — Madame , vous serez innocente demain. —  
— Dit-il à sa marraine en lui baisant la main. — »

« — Mon cousin , dit le Roi , mon jeune et gentil comte,  
» Vous savez sur Gontran tous les faits qu'on raconte :  
» C'est un géant pour vous qu'un si grand chevalier !  
» D'un serment , tel qu'il soit , je puis vous délier ;  
» Je dirai plus encor de mon fils , je le désire.  
Ingelger répondit en s'inclinant : « Beau sire ,  
» Ne vous attristez pas de mon futur destin ;  
» C'est moi qui suis Dayid et lui le Philistin. —  
» Ce combat doit toujours , suivant la règle ancienne ,  
» Finir par une mort ; ce sera par la sienne ! —  
Un murmure flatteur dans le champ clos courut  
Murmure dont le bruit de mille échos s'accrut.

Gontran , — il était brave , ému de tant d'audace,  
Sentit battre plus fort son cœur sous sa cuirasse :  
« — Retirez-vous , jeune homme , il est encore temps , —  
Dit-il. — « Me retirez ! c'est moi qui vous attends !

« — Pour moi comme pour vous votre mort est à craindre ;  
» Que je vous tue ou non ! c'est moi qui suis à plaindre  
« — De me plaindre si haut épargnez-vous le soin ;  
» Gardez votre pitié , vous en aurez besoin.  
« — Une épée est bien lourde en votre main de femme.  
« — Vous saurez mieux que moi ce que pèse sa lame.  
« — Pourquoi fermer sitôt des yeux à peine ouverts ?  
« — Par l'ombre de la mort les vôtres sont couverts.  
« — Petit comte d'Anjou, l'homme, un jour de bataille...  
« — Se mesuré à l'épée et non pas à la taille.  
« — Le Roi Pépin, pour vaincre une rébellion,  
» N'a-t-il pas séparé le taureau du lion ?  
« — Je suis trop grand pour vous et votre mort s'apprête.  
« — Si vous êtes trop grand, c'est de toute la tête :  
» Si vous l'avez de plus , des milliers de témoins  
« — Attesteront demain que vous l'avez de moins ! »  
Or le Roi se levant, il dit d'une voix forte  
« En toute liberté que chacun de vous sorte,  
» Mes braves champions ; allez , ne craignez rien ;  
» Je vous donne à garder la nuit aux gens de bien.  
» Que Dieu veille sur vous, que son œil vous regarde !  
« Vous n'avez pas besoin d'avoir une autre garde : »  
« Adieu donc , chevaliers ? je vous attends demain. »  
Puis il les renvoya d'un signe de la main.

Ingelger et Gontran entendirent la messe  
Avec dévotion ; et, suivant leur promesse  
- Ils parurent tous deux le front haut , l'œil hardi ,  
• En disant l'Angelus ; car il était midi. —

Ayant reçu déjà, suivant l'usage antique  
Et l'absolution et le saint Viatique,  
Le Viatique utile, en se choquant l'un contre l'autre,  
A l'un des champions, si ce n'est à tous deux,  
Ils entrèrent au camp couverts de leur armure  
Prêts à lutter sans peur, à mourir sans murmure.

Tous deux faisaient craquer, en marchant fièrement,  
Leurs jointures de fer à chaque mouvement.  
Le Roi Louis, debout au milieu de l'enceinte,  
Leur dit : — « Avez-vous foi dans la Trinité sainte ?  
» Croyez-vous au Sauveur mort pour nous sur la croix ?  
« — J'y crois ! dit Ingelger ; — et Gontran dit : — J'y crois !  
« — Vous jurez n'user pas sur vous de maléfices ?  
« — Oui. — Gontran ajouta : — Je n'ai pas d'artifices,  
» Mais j'ai deux talismans : ma lance et mon bras droit.  
« — Moi je n'en ai qu'un seul ; Sire, c'est mon bon droit.  
« — Ecoutez ! écoutez ! Je dis que cette femme  
» Est une empoisonneuse, uné adultère infâme,  
» Et je le prouverai, — fit Gontran triomphant.  
« — Infâme qui l'accuse ! — Et plus qui la défend !

Une fanfare éclate, et tous deux sont en selle !  
Leur armure de fer au soleil étincelle,  
L'or brille sur le drap de leurs caparaçons,  
Ils ont la lance au poing et l'épée aux arçons.  
On donne le signal et tous les cœurs palpitent :  
L'un contre l'autre alors tous deux se précipitent,  
Debout sur l'étrier et le corps en avant.  
Moins vif est le rayon, moins rapide est le vent !

La lance de Gontran avec un éclair glisse sur l'écu d'Ingelger, dont la surface est lisse ; car le comte d'Anjou ne portait pas encore

« De gueule à l'escarboucle aux rais pommetés d'or. »

Comme ce chevalier, preux que rien n'intimide,

Et qu'un autre Torquat (1) chantait avec Armide,

Ingelger, un instant étourdi par le choc,

Reste sur l'étrier aussi ferme qu'un roc.

Sa lance atteint Gontran, et du coup le terrasse ;

Car il l'avait en plein touché dans la cuirasse ;

Le bois, entre ses mains n'étant plus qu'un tronc,

Il décroche l'épée attachée à l'arçon

Et dans ses fortes mains avec rage il la serre

Mais le comte d'Anjou n'avait plus d'adversaire.

Sa lance avait percé la cuirasse d'acier

Et Gontran, sur le sol, auprès de son coursier,

Giçait sans mouvement. Le sang, mortel symptôme,

En flots noirs jaillissait par la grille du heaume

Rougissait la cuirasse et se figeait à l'air

Sur la cotte en tricot dont la maille est de fer

Et le brave trompant

— L'innocente ! Et plus du débris

L'accusée, échappée à l'infâme supplice,

Vers son brave filleul s'avança dans la lice :

« — Oh ! je vous donnerais, après un tel trépas

Dit-elle, — tout mon cœur, si vous ne l'aviez pas.

Le vieux Geoffroy cria : — Prenez tout mon domaine.

Et le Roi dit : — Salut au comte d'Outre-Maine !

« — Merci, Roi ! merci comte ! Oh ! quand j'ai tant de bien,

En contre l'autre lors que se précipitent

Debout sur l'étrier et le corps en avant

(1) Torquato Tasso

Dit Ingelger, — de vous, Madame, n'ai-je rien ? »  
 Il reçut un baiser de sa belle marraine,  
 Ce doux baiser qu'Alain recevait d'une reine;  
 Puis, allant vers Gontran, il lui coupa le cou. —

FIN

Voilà comme Ingelger devint comte d'Anjou,  
 Et paya la comté qu'il dut à sa vaillance  
 Avec le sang d'un homme et le bois d'une lance.  
 Par M. NATALE RAYMOND DE ...  
 Le Roy ( ... )



Que l'on ne s'oublie pas  
 Que l'on ne s'oublie pas  
 Que l'on ne s'oublie pas  
 Que l'on ne s'oublie pas

Que l'on ne s'oublie pas  
 Que l'on ne s'oublie pas  
 Que l'on ne s'oublie pas  
 Que l'on ne s'oublie pas

Que l'on ne s'oublie pas  
 Que l'on ne s'oublie pas  
 Que l'on ne s'oublie pas  
 Que l'on ne s'oublie pas

~~~~~  
A UNE INCONNUE,  
~~~~~

ÉPIQUE

Qui a obtenu un Oeillet;  
Par M<sup>lle</sup> NATALIE BLANCHET, de Saint-Gengoux-  
le-Royal ( Saône-et-Loire ).

Ah ! si j'avais des paroles,  
Des images, des symboles,  
Pour peindre ce que je sens !  
LAMARTINE.

QUEL est donc l'aimable enchanteur  
Qui me prête à tes yeux des charmes,  
Toi qui jouis de mon bonheur,  
Et qui trembles de mes alarmes ?

Quel est donc ce vague désir  
Qui réveille l'âme endormie ;  
Cet attrait qui fait pressentir  
Dans une étrangère une amie ?

Tu me vis dans un rêve d'or,  
Et tu te berces d'un mensonge ;  
Rêve toujours, oh, rêve encor !  
Le réveil ne vaut pas le songe.

De moi tu ne sais que le nom :  
Mais , dans ses instincts de tendresse  
Le cœur a bien plus de raison ,  
Que la raison n'a de sagesse.

Et puisque l'âme , pour aimer ,  
Doit s'ouvrir au souffle de l'âme ,  
Comme la fleur pour parfumer ,  
Et le ciel pour verser sa flamme ;

Ma lyre se réveillera ,  
L'amitié me charme et m'inspire ;  
C'est mon cœur qui me dictera  
Ces vers que ma main va t'écrire.

Ils sont légers et sérieux ;  
L'ombre s'y mêle à la lumière ;  
J'entends le langage des cieux ,  
J'écoute les bruits de la terre.

Je cherche l'ombre et la clarté ,  
Tour à tour mon âme s'y plonge ;  
Si j'accueille une vérité ,  
J'adore souvent un mensonge.

J'aime la foule et son vain bruit ,  
Si vide quand le cœur l'écoute.  
J'aime à la voir , perçant la nuit ,  
Lutter pour se frayer sa route.

Mais dans le calme du saint lieu ,  
Mon esprit s'élève et s'enflamme ;  
Mon âme parle mieux à Dieu ,  
Et Dieu parle mieux à mon âme.

J'aime les salons pleins de fleurs ,  
D'éclat , de parfums , de toilettes ,  
Et les propos doux et menteurs  
Que l'on prodigue aux jeunes têtes.

Mais, sous mes ombrages fleuris ,  
La brise me dit plus de choses ;  
Le monde m'en a moins appris  
Que le soleil , l'onde et les roses.

Si l'on m'offrait , comme aux vainqueurs ,  
Une couronne pour ma tête ,  
Moi , je préférerais des fleurs  
Aux brillans lauriers du poëte.

Ici je vois l'homme souffrir ,  
Et là-bas je vois le ciel luire ;  
La palme me montre un martyr ,  
La fleur me révèle un sourire.

Si l'on m'offrait , sans l'amitié ,  
Tous les trésors , la gloire même ;  
Je préférerais la moitié  
Des souffrances de ceux que j'aime.

Car rien ne vaut , pour le bonheur ,  
L'amitié d'une âme fidèle ;  
La vie est un rude labeur ,  
Qu'on ne peut supporter sans elle.

ÉPIGRAMME

Vois : sur la terre et dans les cieux ,  
Tout l'un par l'autre se complète ;  
L'amitié c'est un cœur à deux ,  
C'est une âme qui se reflète.

1847

1



L'AUTRE SOIT  
Sur le tapis vert le coupe d'argent  
Quelle triste chose vous est advenue  
Pour avoir un front et un visage ?

En vous, ce sont-ils tant en état le même  
I or s'éparillant sous vos doigts distants  
/ote est état froid , quelque sonci plus  
De ses doigts , carpes allongent vos tantes

Comme pour ce l'antre brasse  
Votre main brasse votre front volé  
Et les foyes soupire d'une ame opprimée  
Souravaient parler votre son bonifié

Qu'on me dise  
A MAGDELEINE,  
La veuve au regard laborieux  
L'ami de son âme fidèle.

ELÉGIE

Qui a remporté le Prix du genre:  
Tout l'un l'autre se vante et se vante

Par M. HENRI VILLARD, Avocat à Langres.

Ami !

I.

L'AUTRE soir, au jeu vous étiez assise,  
Sur le tapis vert le coude appuyé ;  
Quelle triste chose aviez-vous apprise  
Pour avoir au front cet air ennuyé ?

En vous, ce soir-là, rien n'était le même ;  
L'or s'éparpillait sous vos doigts distraits :  
Votre œil était froid ; quelque souci blême,  
De ses doigts crispés allongeait vos traits.

Comme pour chasser l'amère pensée,  
Votre main pressait votre front voilé,  
Et les longs soupirs d'une âme oppressée  
Soulevaient parfois votre sein gonflé.

Vos yeux étonnés regardaient dans l'ombre  
L'invisible objet de votre terreur,  
Et la vision, se faisant plus sombre,  
Vous envahissait de muette horreur.

Voyiez-vous alors, pour être si pâle,  
Oublieux, ingrats, vos amants d'un jour  
Aux pieds orgueilleux de votre rivale  
Rire et profaner leurs serments d'amour ?

III

Vous, accoutumée à l'or, au vieux Sèvres,  
Aux vins pétillant dans un pur cristal,  
Ne pouviez-vous plus humecter vos lèvres  
Qu'au vase d'étain de quelque hôpital ?  
Et tous les trésors de votre beauté,

II

Où, sur un grabat, des nuits d'insomnie  
Vous trouveront seule avec votre cœur ;  
Où, quand tinteront les glas d'agonie,  
Vous frissonnerez de vaine terreur ;

Où, pour remplacer la lampe amoureuse  
Prêtant à vos nuits sa molle clarté,  
D'un cierge jauni la lueur fumeuse  
Rougit les bords de l'éternité ;

Où, voyant enfin près de votre couche,  
Sans bruit, à pas lents, la mort se glisser,  
Vous la sentirez moqueuse et farouche  
Glacer votre lèvre avec un baiser !

Hé quoi ! vous tremblez ?.. Mais c'est là, Madame,  
Que demain peut-être, il faudra venir...  
Laissez-moi crier merci pour votre âme  
En vous dévoilant ce coin d'avenir.

### III.

Qu'il eût mieux valu, pauvre Magdeleine !  
Éclairer d'honneur et de chasteté  
Tous les dons d'amour dont votre âme est pleine,  
Et tous les trésors de votre beauté !

Car quel est l'époux qui, l'âme ravie,  
Séduit aux parfums d'un cœur virginal,  
N'aurait, avec vous, dévoué sa vie  
Aux chastes bonheurs du lit nuptial ?

Votre pied, heureux, du devoir austère,  
Sans ombre, eût suivi le sentier fleuri,  
Et sur vos genoux, beaux comme leur mère,  
Un groupe d'enfants vous aurait souri.

La mort fût venue à vous en amie,  
 Après de longs jours couronnés d'honneur.  
 Et paisiblement vous eût endormie  
 Pour vous réveiller au jour du Seigneur.

ADIEU

Qui a consacré pour le ciel :

IV.

Par M<sup>me</sup> CECILE DE VERRELLI à Paris  
 Gardez un espoir qu'en cette heure émue  
 A votre douleur j'offre pour adieu ;  
 Des splendeurs du ciel votre âme déchue  
 Peut briller encor d'un rayon de Dieu.

— Le roman que vous le prend toujours ainsi —  
 Magdeleine, hélas ! comme vous fragile  
 Vendit les parfums de son âme en fleurs ;  
 L'amour de Jésus lui fut un asile,  
 Et le repentir fit couler ses pleurs.  
 Une histoire d'amour à toujours resté  
 Quand le héros est jeune et la belle ton tante  
 Et que le héros est jeune et la belle ton tante  
 Venez avec elle écouter Jésus  
 Pleurez sur les pieds du Dieu qui pardonne  
 Et vous dit : Aimez, et ne péchez plus !

II

— Le roman que vous le prend toujours ainsi —  
 Dans les bois de Nérac sous la roue et le lierre  
 On voit, près du château des restes de charnières  
 Bien désert et charmant, — C'est là que tu brillas  
 O Perle du Béarn au temps du Béarnais

Après de longs jours d'absence

Et pendant que  
**FLEURETTE**,  
Pour vous réveiller au jour du réveil

**ÉLÉGIE**

Qui a concouru pour le Prix ;  
/ /

Par M<sup>lle</sup> CÉCILE DE VERFEUIL, à Paris.

Gardez un espoir en cette heure émue

A

Des splendeurs du ciel votre âme déchue

Peut briller encor d'un rayon de Dieu.

FLEURETTE avait seize ans : Fleurette était charmante ;

— Le roman, direz-vous, le prend toujours ainsi... —

Le roman le prend bien : Que voulez-vous qu'il chante ?

Savez-vous pour conter un texte mieux choisi ?

L'auditoire est nouveau si l'histoire est ancienne,

Et d'ailleurs, du plus loin que conteur se souvienne,

Une histoire d'amour a toujours réussi

Quand le héros est jeune et la belle touchante,

Et que le tout est court ; et c'est le cas ici : —

Fleurette avait seize ans, Fleurette était charmante :

Savez-vous pour conter un texte mieux choisi ? —

Et vous qui aimez et ne pechez plus !

II.

Dans les bois de Nérac, sous la ronce et le lierre,

On voit, près du château, des restes de chaumière,

Lieu désert et charmant ! — C'est là que tu brillais,

O Perle du Béarn, au temps du Béarnais :

Lorsque Henri n'était encor que diable-à-quatre,  
Et de ses trois talents, boire, aimer, et combattre,  
Aux deux premiers surtout il faisait des progrès.  
Dans cette humble chaumière, à l'ombre du palais,  
Fleurette à peine éclos'e abritait ses attraits.  
Son père était chasseur ; elle était jardinière.  
La fortune pour elle avait fait peu de frais ;  
La nature fut moins sévère.  
L'enfant, comme une rose au milieu du parterre,  
Sans rêver de bijoux et de parure et d'atours,  
Ne s'éveillait pas moins plus belle tous les jours.  
Son diadème épais de lourde tresse noire  
S'enroulait mollement sur un long cou d'ivoire  
Dont un artiste aurait adoré les contours.....  
Sur des lèvres d'enfant un sourire de reine,  
Et de grands yeux d'azur sous de grands cils d'ébène...  
A quoi bon dérober sous les plis du velours  
La souple majesté d'une taille parfaite ?  
Le malheur n'est pas grand qu'une fille ainsi faite,  
Au lieu de falbalas et d'ample collerette,  
Porte sa guimpe unie et son cotillon court.  
Aussi, filles d'honneur et dames de la cour,  
Pages et cavaliers, chacun lui faisait fête !  
Aux grands jours ; lorsqu'on l'envoyait  
A la mère du roi présenter son bouquet,  
La reine (bonne dame, elle n'était pas fière !)  
Disait en caressant la fraîche bouquetière  
« Fleurette du bouquet est la plus belle fleur !  
— Si le mot n'est pas bon, qu'on en fasse un meilleur. —  
Plus de chants d'espoir de jours fortunés  
Que dans le palais tout brillant de flamme  
Et dans les jardins embaumés de fleurs

Le jour est un jour de fête et de joie  
Et de tout vaillant de vaillant et de vaillant  
L'air est un air de fête et de joie  
L'air est un air de fête et de joie  
C'est un soir de mai ; la journée est close :  
Le ciel est d'azur, l'air est embaumé !  
Un souffle léger vient bercer la rose ;  
L'oiseau dort au nid , c'est un soir de mai !

Fleurette, rentrez ! Le chemin est sombre  
Rentrez ; l'air du soir est trop dangereux.  
Mon enfant , c'est l'heure où rodent dans l'ombre  
Les esprits , les loups , et les amoureux !  
Auprès du bassin l'enfant s'est assise,  
Entre les lauriers , les lauriers en fleurs,  
Les souples rameaux , courbés sous la brise  
Voilent à demi dans l'ombre indécise  
Le vieux château-fort , dont la masse grise  
S'éclaire soudain de vives lueurs.  
Des pas , des chansons et des voix de fête  
Expirent dans l'air, en souffle adouci :  
On est gai là-bas , ma pauvre Fleurette,  
Vous aimeriez bien être au bal aussi ?  
Oh non ! pas ce soir ; elle est trop heureuse  
Et je vois d'ici plus d'une danseuse  
Qui donnerait bien le bal tout entier  
Pour se cacher seule aux pieds du laurier.  
— L'enfant ce soir-là sentait dans son âme —  
Plus de chants , d'espoir, de jeunes bonheurs  
Que dans le palais tout brillant de flamme ,  
Et dans les jardins embaumés de fleurs.

Oh ! comme la jeunesse est une belle fête !  
Oh ! qu'un premier amour est un grand enchantement !  
Vous l'avez deviné ; la naïve fillette !  
Hélas ! au Béarnais avait donné son cœur.  
Il n'avait pas longtemps médité sa conquête  
Un séduisant sourire , un coup d'œil caressant.....  
Henri ne savait pas combien il est puissant  
Le regard d'un héros sur le cœur d'une enfant  
Ce jour même , au départ de la chasse , en passant  
Il avait murmuré qu'elle était bien jolie ;  
Puis , se plaisant à voir comme elle était ravie  
Et comme elle baissait son regard éclatant ,  
Le pied dans l'étrier sans y songer à peine  
Il dit : Mon bel amour sois sûr , à la fontaine  
Et Fleurette attendait depuis la fin du jour ,  
Le cœur ivre d'espoir , de remords et d'amour.

Écoutant vaguement la musique incertaine,  
Elle pensait : Ce soir ~~que~~ dira-t-on chez nous ?  
• Je crois que c'est très-mal de prendre un rendez vous.  
• Oh ! je ne l'aurais fait , sans doute , pour personne ,  
• Mais je ne pouvais pas le refuser au roi !  
• Il vient ; il me dira : Fleurette , ma mignonne !  
• Et moi je lui dirai..... que lui dirai-je , moi ? — •  
A force de rêver , elle s'est endormie ....  
Au murmure indolent de la brise attiédie ,  
Son bouquet , fleur par fleur , s'échappe de sa main.  
Je ne sais quel frisson la réveilla soudain.....  
Plus de chant , plus de feux : l'heure était solennelle ;  
Les étoiles brillaient au fond du firmament ,  
Deux ombres sous les bois glissaient tout auprès d'elle ,

Et la lune éclairait d'un reflet calme et blanc  
 La robe de satin qui traînait sur la mousse.  
 Puis, une tendre voix soupira faiblement :  
 « Hélas ! comme il fait beau ! comme la nuit est douce !  
 L'autre dit : « Mon cher cœur, pas si douce que toi !  
 Cette voix-là, grand Dieu ! c'était la voix du roi ! »

Fleurette crut sentir le tranchant d'une lame...  
 Le froid, la nuit, l'horreur avaient saisi son âme,  
 Et voyant l'eau profonde et tranquille à ses pieds...  
 Mais à quoi bon pleurer des malheurs oubliés ?  
 Il n'est plus de lauriers autour de la fontaine ;  
 Les restes du jardin se distinguent à peine ;  
 Et surtout, j'en suis sûre, on ne voit plus chez nous  
 Des filles, à seize ans, donnant des rendez-vous !

Et Fleurette attendait debout la nuit du jour  
 Le cœur vide d'espoir, de remords et d'amour.

Elle pleurait, attendant le jour de demain.

« Et moi je t'ai dit que tu n'as rien de mieux à me proposer. »

« Je crois que c'est tout ce que tu peux me proposer. »

« Oh ! je ne t'ai rien dit de mieux à te proposer. »

« Mais le bon voyage par le chemin de fer ! »

« Il vient, il me dit, Fleurette, un dimanche. »

« Et moi je t'ai dit que tu n'as rien de mieux à me proposer. »

« Force de rêver, elle est endormie. »

« Au murmure indolent de la prise attendrie. »

« Son bouquet fleur par fleur se répand de sa main. »

« Je ne sais quel rayon la réveille soudain. »

« Plus de chant, plus de leur, l'heure était solennelle. »

« Les étoiles brillent au fond du firmament. »

« Deux ombres sous les bois glissent tout auprès d'elle. »

LE VIEUX MANOIR,  
 Aux bords du Gironde.

ÉLÉGIE

Par M. PAUL FOURCHE, à Bordeaux.

*Quantum mutatus!*  
 VIRGILE

Salut, Manoir ! salut, ô vieux géant de pierre,  
 Reste imposant encor d'une antique splendeur !  
 L'oubli plane sur toi ! brisé, dans la poussière,  
 Git le blason de ton seigneur.

Tes tours aux fiers créneaux, les puissantes murailles,  
 Où tant de cœurs vaillants se sont heurtés en vain,  
 Qui, debout, défiaient le démon des batailles,  
 Le temps les brise sous sa main !

Sur son vaste préau pèse un profond silence,  
 Sur ce préau, témoin de tous ces jeux guerriers  
 Où pour un doux regard, venaient rompre une lance  
 Hauts barons et preux chevaliers !

Le massif pont-levis en grinçant sur ses chaînes  
Ne s'abaissera plus aux longs appels du cor,  
Devant un noble essaim de blondes châtelaines  
Aux palefrois harnachés d'or !

### CHATELAIN

Que sont-ils devenus, ces écuyers, ces pages  
Aux corselets d'acier, aux toques de velours ?  
Où sont-ils ces chasseurs aux brillants équipages  
Qui cavalcadaient dans les cours ?

Où sont-ils ? Là, muets... couchés dans la chapelle,  
Dernier séjour de ceux qui régnaient au Manoir !  
Et le lierre aux tombeaux que l'ogive dentelle  
Enlace son feuillage noir !  
Comme un écho lointain des clairons ; des buccines  
Qui sonnaient la victoire au faite du donjon,  
On entend, sur le soir, gémir dans les ruines  
La triste voix de l'aquilon.

Sous le balcon de marbre où se penchait sa dame,  
Il ne reviendra plus le galant troubadour,  
Célébrer la beauté qui règne sur son âme  
Et soupirer les chants d'amour !

Un vert manteau de mousse aujourd'hui se déploie  
Sur les blocs de granit croulant du vieux rempart.  
Je n'y vois plus flotter les plis d'or et de soie  
Du seigneurial étendard !

Mais la clochette en fleurs s'accroche aux meûfrières;  
 D'où la mort se ruait dans les rangs ennemis ;  
 Mais , contraste charmant, les fanfares guerrières  
 Succède la chanson des nids !

**FIN**

.....

Ah si j'étais poète ! en strophes cadencées ,  
 Manoir ! je chanterais ton passé glorieux ;  
 Ton nom retrouverait ses splendeurs éclipsées  
 Et son prestige merveilleux !

Le temps va-t-il nous ramener ?

Oui ! je voudrais chanter ces seigneurs héroïques ,  
 Ces preux bardés de fer , contempteurs du repos !  
 Ces sièges , ces assauts , ces combats homériques  
 Où chaque homme était un héros !

Et les plaines de la bataille ?

Mais qui suis-je ? un passant... le luth d'or du trouvère  
 Ne saurait résonner sous ma profane main...  
 Je voudrais en partant pouvoir te dire : Espère !  
 Un poète viendra demain !

Le poète viendra-t-il ?

Adieu , sombre géant , couché dans la poussière !  
 Adieu ! ! peut-être , ainsi que l'oiseau voyageur ,  
 Je reviendrai plus tard m'asseoir sur cette pierre ,  
 Rêvant à tes jours de grandeur !....

Le poète viendra-t-il ?

Il viendra.

Le poète viendra-t-il ?

Il viendra.

D'où la mort se lève dans les rangs ennemis ;  
Mais LE SOUVENIR, ce contraste, sais

Succède la chanson des rires !  
**ÉLÉGIE**

Présentée au Concours.

Al si l'état porte, en strophes cadencées,  
Mieux ton passé glorieux  
Et son prestige merveilleux  
(Proverbe espagnol.)

Le temps ravit nos jours, comme l'air la fumée ;  
Tout fuit sans revenir ;  
Mais du moins en fuyant, le plaisir, l'heure aimée  
Laisse le Souvenir.

On chaque homme est un être  
Dans les champs du passé, l'âme le fait éclore  
Comme une douce fleur ;  
Heureux qui la respire, et la cueillant encore  
Parfume sa douleur !

Le Souvenir !.. qui n'aime à lire, page à page,  
Et d'un front recueilli  
Le livre où le bonheur avait peint notre image  
Et qu'efface l'oubli ?  
Rêvant à la fois de grandeur !

C'est un écho du cœur, c'est notre propre histoire,  
C'est un chant de réveil ;  
Sur nos jours disparus, jours d'amour ou de gloire,  
C'est un dernier soleil.

J'aime le Souvenir. C'est mon ami fidèle ,  
Mon hôte bienvenu.  
Il vient à mon foyer, ainsi que l'hirondelle  
Revient au toit connu.

Je trouve en l'écoutant l'heure plus fugitive  
Et moins sombres mes jours ;  
Dans le fond de mon cœur c'est la source d'eau vive  
Qui murmure toujours.

Salut à vous , salut , ô mes jeunes années ,  
A vous , illusions !  
A vous par l'espérance et l'amour couronnées ,  
Trop courtes visions !

Pourquoi nous fuir ainsi ? qu'êtes-vous devenues ?  
Où s'en vont nos vingt ans ?  
Hélas ! où vont les fleurs , les flots , les blanches nues ,  
Où s'en va le printemps.

Je voudrais ressaisir une heure , au moins une heure ,  
Ces plaisirs d'autrefois...  
Oh ! puisse alors le temps , captif en ma demeure ,  
S'arrêter à ma voix !

Gais refrains du foyer , charmes de mon enfance ,  
Jours bénis , temps joyeux ,  
Sourires de ma mère , ô tendre souvenance ,  
Rayon venu des cieux ;

Et vous, de mon printemps, ineffables tendresses, maît  
O mes jeunes amours, id est non  
Vœux ardents, doux plaisirs, enivrantes caresses, iv  
Bercez, bercez mes jours !

Vous les premiers soupirs, vous la première aurore, et  
Soyez mon dernier bien ;  
Après de mon foyer, veillez longtemps encore !  
Comme un ange gardien ;

Jusqu'à l'heure, où mes yeux, fermés par la prière  
A ce monde attristé,  
S'ouvriront pour toujours à la douce lumière  
De l'immortalité.

Pourquoi non ?  
Où ?  
Hélas ! où sont les fleurs ?  
Où ?



Le condit  
les pl  
Op  
de

de mon enfance  
de  
de  
de

LE CHAPELET DE BUIS,

ÉLÉGIE

Présentée au Concours ;

Par M. A. LESTOURGIE, d'Argentat (Corrèze).

*Quia respexit humilitatem ancillæ suæ.*

DANS le pesant Missel le clerc lit ses prières ,  
Le moindre enfant du bourg suit l'office romain ;  
Toi , Jeanne , tu rougis en baissant tes paupières :  
Ignorante , tu n'as qu'un rosaire à la main. . . .

On ne t'a point , petite , envoyée à l'école ;  
C'était le temps d'aller, de maison en maison ,  
Cueillir de la pitié le pain noir ou l'obole !  
Mais l'Ange en souriant prend ta douce oraison. . . .

Il ne faut pas te plaindre , orpheline oubliée !  
Vois , les petits oiseaux savent-ils plus que toi ?  
Pourtant Dieu les écoute à travers la feuillée ,  
Lui jeter au matin leur cantique de foi !

Il laisse à lui monter tout ce que l'âme exhale  
D'espérance naïve et d'amour ingénu ,  
Et le son de ta voix plaintive et virgine  
Parmi tant de concerts est toujours reconnu !

Que l'*Ave Maria* sur ta lèvre fleurisse !  
Va , toujours les parfums en raviront le ciel ;  
Aux fleurs du paradis il n'est point de calice  
Avec senteur plus fraîche et plus suave miel.

“ “ “

Le Chapelet de buis que t'a laissé ta mère ,  
Souvenir , talisman , seul et sacré trésor ,  
A reçu de tes yeux plus d'une larme amère ,  
Et peut-être dois-tu bien le mouiller encor !

A chacun de ses grains mêlant une tristesse ,  
Tes douleurs ont passé le nombre de tes jours ;  
Mais, Jeanne, écoute-moi : Sous ton doigt qui le presse ,  
Germent à chaque grain d'éternelles amours !

Sur le livre , où l'azur et l'or qui s'entrelacent “  
Entourent de festons les images des saints , “ “ “  
Peut-être par instants les cœurs distraits se lassent :  
Ton rosaire jamais n'a glissé de tes mains ! “ “ “

Laisse aux jeunes beautés, Jeanne , pauvre orpheline ,  
La splendeur des velours qu'aiment leurs yeux séduits ,  
Et les hymnes savants !.. Dieu le voit et s'incline :  
Egrène lentement ton Chapelet de buis ! “ “ “

Et le son de ta voix plaintive  
Et le son de ta voix plaintive  
Et le son de ta voix plaintive  
Et le son de ta voix plaintive

---

L'OCTAVE DE LA FÊTE-DIEU  
A LA CAMPAGNE,

**IDYLLE**

Présentée au Concours ;

Par M<sup>me</sup> la Vicomtesse DU TERTRE.

*Le voyageur s'arrête, et la cloche rustique  
Aux derniers bruits du jour mêle de saints concerts*

LE soleil s'abaisse  
Vers l'horizon bleu ,  
Son disque de feu  
Sous l'heure qui presse  
Veut lutter encor ;  
Mais le rayon d'or,  
Montant vers la cime  
Du plus haut sapin,  
Va s'éteindre enfin.  
La fleur se ranime ,  
Et les foins fauchés,  
Par le jour séchés ,  
Embaument la plaine ,  
Où le frais du soir  
Invite à s'asseoir.  
Ici, l'on ramène  
Le riche troupeau ;  
Là , vers son hameau

Quelque pauvre vieille  
Traîne lentement,  
Souvent chancelant,  
Sa vache pareille  
A l'enfant mutin  
Qui muse en chemin.  
Faucheurs et faneuses  
Reviennent gaîment,  
En jetant au vent  
Leurs chansons rieuses;  
Le long des sentiers,  
Dans les églantiers  
S'attarde l'abeille,  
Et le ver luisant  
Eclaire en passant  
La fraise vermeille.

Au-dessus des eaux,  
En légers rideaux  
La brume s'élève,  
L'insecte bruit,  
Et l'oiseau de nuit  
Lourdement s'enlève.  
Le calme renaît,  
La lune apparaît  
Encor indécise;  
Mais quand le repos  
Endort les échos,  
S'éveille l'église  
Pourquoi donc si tard  
Clocher babillard

Sonner la volée ?  
Pourquoi si longtemps  
Lancer sur nos champs  
Ta note fêlée ?....  
C'est qu'au travailleur,  
Au simple de cœur,  
A l'homme de peine,  
L'heure du saint  
Demande un tribut  
Toute la semaine.

Naguère au saint lieu,  
Pour la Fête-Dieu,  
L'on chantait des proses.  
Les jeunes enfants  
Brûlaient de l'encens  
Et semaient des roses ;  
Et pendant huit jours,  
Poursuivant son cours,  
La fête si belle  
A l'autel sacré,  
De cierges paré,  
Le soir nous appelle.

Près du saint bercail,  
Les gens de travail  
Posent leur faucille ;  
Chaque laboureur,  
Quittant son labeur,  
Rejoint sa famille.

Le vieillard tremblant,  
Guidé par l'enfant,  
Et la jeune mère,  
Qui berce en chemin  
Son fils sur son sein,  
Quittent la chaumière.

Tous, jusqu'au dernier,  
S'en viennent prier  
Près du sanctuaire.  
Le père commun,  
Qui connaît chacun,  
Leur garde un salaire ;  
Car du poids du jour  
L'accablant retour,  
Malgré leur courage,  
Pénible aiguillon,  
Creuse son sillon  
Sur leur brun visage.

Aussi, lorsqu'au chœur  
L'encens et la fleur  
S'élèvent ensemble,  
Quand leurs simples voix  
Montent à la fois  
Vers le ciel..... il semble  
Que pour les bénir  
Il va s'entr'ouvrir,  
Et que notre père,  
Le divin auteur,

Doux consolateur ,  
Va leur dire : Espère !

Pourtant , au dehors ,  
La nuit tombe alors  
Paisible et profonde ;  
L'étoile d'argent  
Monte au firmament ;  
La rosée abonde  
Et nourrit le sol ;  
Quelque rossignol ,  
En retard sans doute ,  
Des premiers beaux jours  
Chante les amours.  
Lui-même il écoute ,  
S'arrêtant parfois ,  
Son chant dans les bois.

Au temple rustique ,  
Comme un doux soupir,  
On entend finir  
Du pieux cantique  
Les sons affaiblis.  
Dans le saint parvis  
Meurent les lumières,  
Et quittant ce lieu ,  
L'on se dit adieu  
Du seuil des chaumières.

Sous le chaume épais ,  
Une douce paix  
Du ciel va descendre.  
L'aile du sommeil  
Jusqu'au jour vermeil  
Sur tous va s'étendre ;  
Tout dort jusqu'aux chiens ,  
Fidèles gardiens :  
Qui peut les surprendre  
Sous un ciel si beau ?  
Dans l'humble hameau  
De qui se défendre?...

Le coq vigilant ,  
Dans l'arbre dormant ,  
Sous la feuille brune ,  
S'éveille à l'amour,  
Prenant pour le jour  
Un rayon de lune.  
Il lance soudain  
Son bruyant refrain ,  
Sonore crécelle ;  
Puis , voyant l'erreur,  
Il remet , rêveur,  
La tête sous l'aile.

Fille du Très-haut ,  
Œuvre sans défaut ,



~~~~~  
**A M. Charles CHAUDREAU.**

---

**GIRONNE,**

**BALLADE**

**Présentée au Concours ;**

Par M. HIPPOLYTE VIAULT, de la Rochelle.

De Combaud fut mon maître en ce simple recit.

A l'égal de notre baron ,  
Le velours de mon chaperon  
    Porte couronne ,  
Non pas de perles , mais de fleurs  
Où s'entrelacent les couleurs  
    De ma Gironne ;

La fille à maître Matelin ,  
Le gros fermier du grand moulin  
    Qui là-bas vire  
Et mout farine au gré du vent ,  
Et que voyez , dans le levant ,  
    Proche de Vire.

Chacun sait que le vieux meunier  
Garde en son coffre et son grenier  
Telle richesse  
Qu'il pourrait faire , sur ma foi ,  
De sa fille épouse de roi ,  
Ou bien duchesse.

Sans connaître dames des cours ,  
Gage qu'elle a plus beaux discours ,  
Taille plus fine ,  
Lèvre plus rose , œil plus au guet ,  
Et sous ses atours de droguet  
Plus haute mine.

Et le soir donc dans le verger  
Faut voir , lorsque son pas léger  
Mène la ronde ,  
Si le geste d'un galantin  
Rôde trop près de son justin (1) .  
Comme elle gronde !

Eh bien ! c'est moi , son amoureux ,  
Moi , l'orphelin ! Fut-il heureux  
Ce beau dimanche

Où sa 'voix' m'e dit , en riant :

« Loïc , serais-tu point friand

« De ma main blanche ? »

« Et puis » « La bourse est pleine »

« Fais-moi grâce de sa façon »

---

(1) Corset.

Et les deux poches

A parler franc , loup au buisson  
M'aurait causé moindre frisson

Que sa demande.

— « Si la voudrais , mais suis sans bien... »

— « Qu'importe ; chez nous , crois-le bien ,  
» Femme commande.

» Or ne veux ni de ce régent  
» Qui n'aime rien que mon argent  
» Et que son ventre ;  
» Ni du sacristain Bouche-en-Cœur ,  
» Tu sais , l'ancien enfant de chœur ,  
» Jeannot le chantre.

» Déjà , quatre fois , les rusés ,  
» Fringants , pimpants , tout frais rasés ,  
» Ont à mon père  
» Tour à tour réclamé ma main.  
» Moi , toujours remets au demain  
» Choix dans la paire. »

— « Il est sûr qu'on peut trouver mieux :

» Le magister est sot et vieux ,  
» Le second louche ,  
» Et puis... » — « Et puis en ta leçon  
» Fais-moi grâce de sa façon  
» Et clos ta bouche.

» Vois-tu , savant ni patelin  
» De gouverner notre moulin  
    » N'auraient que faire ; ...  
» Brave cœur et solide poing  
» L'un et l'autre te manquent point ,  
    » Font micux l'affaire.

» Donc te prends pour mon fiancé ,  
» Toi que notre mère a bercé ,  
    » Lorsque , chère âme ,  
» Ta sainte mère s'en alla.  
» Où vont les anges... Touche là ,  
    » Serai ta femme. »

— « A moi , Gironne , un tel honneur ? »  
— « Oui , Loïc , et c'est le bonheur ,  
    » La blanche joie ,  
» Qu'à l'humble et pauvre délaissé  
» Celle qui pour Dieu t'a laissé ,  
    » Du ciel envoie. »

Et soudain de ses doigts fluets ,  
Détachant rubans et bluets  
De son corsage ,  
L'espigle ajouta tendrement :  
Loïc , croiras plus au serment  
Devant le gage ?

Voulus , amour fait tant oser ,  
Payer son bouquet d'un baiser ;  
Allais le prendre...

Gironne murmura tout bas :

« Dieu nous voit et ne le veut pas.... »

» Faudrait le rendre ! »

Et juste à ces mots Matelin

Parut au cerne du moulin.

« Père , fit-elle

» En rougissant , sur le chemin

» Passais , Loïc a pris ma main

» Et s'en querelle. »

— « D'ici , fille , ai vu tout cela.

» Si tu l'as prise garde-la , »

Dit le bonhomme ,

Tout joyeux me tendant ses bras :

« Puisqu'elle t'aime tu l'auras !... »

Et voilà comme ,

A l'égal de notre baron ,

Le velours de mon chaperon

Porte couronne ,

Non pas de perles , mais de fleurs

Où s'entrelacent les couleurs

De ma Gironne.

Le bonhomme dit tout simplement

« Pour croquer plus facilement

l'œuf de la Gironne »

**LE PREMIER MAI A LA CAMPAGNE,**

**HYMNE A LA VIERGE**

**Présenté au Concours ;**

**Par M<sup>me</sup> CLÉONTINE FITTE née JAUBERT, de Tonneins.**

Salut ! ô beau mois de Marie !

I.

L'AURORE la plus pure a doré les montagnes ,  
Sur son lit de gazon , le ruisseau court joyeux ,  
Et l'humble paquerette , au sein de nos campagnes  
S'épanouit brillante , ainsi qu'un flot neigeux .

La terre a tressailli sous son manteau de roses ,  
Un voile de verdure a couvert les rameaux ;  
L'air , tour à tour , nous dit de merveilleuses choses ,  
Et murmure à nos cœurs , comme des chants nouveaux .

Je te salue , ô Mai ! riant mois de Marie !  
Avec tes doux concerts , ta guirlande fleurie ,  
Avec ton ciel serein resplendissant de feux ,  
Les sonores refrains de l'airain du village ,  
Les vierges à Marie élevant , sous l'ombrage  
Des trônes gracieux. " " "

II.

Si j'aime à contempler, au sein des basiliques ,  
Quand l'orgue , gravement, sous les voûtes antiques  
    Déroule ses accords pieux ,  
Dans des flots ondoyants de fleurs et de lumières ,  
Parmi les étendards et les blanches bannières ,  
    La puissante reine des cieux ;

Si j'aime à contempler sur la dalle bénie ,  
L'élite des cités , aux torrents d'harmonie  
    Mêlant les chants sacrés ;  
Tous ces fronts prosternés devant le sanctuaire ,  
Ces vierges , doux essaim ! s'inclinant , ô ma Mère !  
    A tes pieds vénérés ;

Si j'aime à voir, enfin , aux fêtes de Marie ,  
Brillants de pourpre et d'or , ces autels où l'on prie  
    La vierge au regard maternel ;  
Ces encensoirs d'argent , aux lueurs éclatantes ;  
Avec leurs doux parfums , leurs vapeurs enivrantes ,  
    Fuyant , joyeuses , vers le ciel ;

III.

J'aime aussi de ma pauvre église ,  
Qui se cache , humblement assise ,  
Parmi les antiques ormeaux ,  
La chapelle, agreste où Marie  
Sourit à la foule attendrie  
Sous un dôme de verts rameaux.

Là... quand mai doucement rayonne,  
Paré de sa fraîche couronne,  
De perles et de mille fleurs,  
Avec sa brise parfumée,  
Apportant à la Vierge aimée  
L'amour et l'encens de nos cœurs.

Je t'invoque à genoux, -Mère chaste et clémente!  
Aux vacillants reflets de la lampe mourante,  
Veillant dans l'urne du saint lieu.

.....  
Puis .. aux touchants accords d'un céleste cantique,  
S'exhale de mon cœur ce chant mélancolique  
Qui monte lentement vers Dieu.

IV.  
« O toi ! qui bénis les prières,  
» Du vieillard et de l'orphelin,  
» De la vierge et des bonnes mères,  
» Du pauvre qui manque de pain ;

» Toi qui commandes à l'orage  
» Quand la mer soulève ses flots,  
» Et rends le pêcheur au rivage,  
» Blanche étoile des matelots !

» Comme à Philomèle plaintive  
» Qui s'éveille pour te chanter,  
» Comme aux grands arbres de la rive  
» Qui se parent pour te fêter,

- » Comme au plus petit brin de mousse
- » Que , dans l'ombre , je vois verdir ...
- » Comme à la fleur timide et douce
- » Qu'à ton autel je viens offrir ;

- » Souris à ma lyre impuissante ,
- » Toi , dont j'implore les faveurs...
- » Protège la Muse naissante
- » Que virent éclore mes pleurs.

.....  
.....  
.....

- » Pour te plaire , ô Vierge bénie !
- » J'accours palpitante à mon tour ,
- » Aux pieds d'Isaure , doux génie ,
- » Déposer mon hymne d'amour.



---

SONNET

EN L'HONNEUR DE LA VIERGE

Qui a obtenu un Lis réservé ;

Par M. DELPHIS DE LA COUR, de Loches.

*Non calcidit candidiora nive.*

OVIDE

RIEN n'est pur comme vous , lis dont la fleur se penche  
Pour cacher les trésors de son cœur entr'ouvert ;  
Beaux cygnes de nos parcs, fiers de votre aile blanche,  
Qui nagez lentement sous le feuillage vert ;

Neige de l'amandier, neige de l'avalanche  
Dont l'herbe des vallons et les pics sont couverts ;  
Vous qui tombez du ciel ou tombez de la branche ,  
Neige des doux printemps , neige des froids hivers ;

Perle , de la coquille éclatante parure ;  
Hermine de Bretagne à la blanche fourrure  
Que le cygne regarde avec un œil jaloux ;

Vous qui dites : « La mort plutôt que la souillure , »  
Oh ! vous êtes bien blanche ! oh ! vous êtes bien pure !  
Mais Marie est plus blanche et plus pure que vous.



---

## LE LIS D'ARGENT,

### SONNET

Qui a concouru pour le Prix :

Par M. GEORGES GARNIER, de Bayeux.

*Dale Lilia !*

VIRG. ÆN. VI

ISAURE , si j'avais la clé de ton parterre ,  
Sous tes lauriers sacrés si je pouvais . un jour ,  
Glissant , à pas furtifs , promeneur solitaire ,  
Toucher au seuil du temple où rayonne ta cour :

Du cénacle d'élus respectant le mystère ,  
J'attendrais que la voix du dernier troubadour  
Eût charmé ton oreille , et , cessant de me taire ,  
J'oserais t'adresser ma prière , à mon tour.

« Noble dame , » dirais-je , « au fond de ma retraite  
» J'élevai , de mes mains , pieux anachorète ,  
» A la Reine des cieux , à Marie , un autel ;

» Là , sur les frêles bords d'un cristal diaphane ,  
» Se succèdent mes lis , — hélas ! qu'une heure fane...  
» Que le tien les remplace ! Il est seul immortel.



LA POLOGNE;

SONNET A LA VIERGE

Présenté au Concours;

Par M. PAUL DUCOS fils, de Toulouse.

*Auxilium christianorum*

QUAND de notre France si chère  
Tu voulus calmer les douleurs,  
Tu suscitas l'humble bergère  
De Nanterre ou de Vaucouleurs.

Une autre France est en prière;  
N'aura-t-elle pas de vengeurs ?  
O VIERGE !... en toi seule elle espère  
Sous le fer de ses oppresseurs.

Elle eut aussi son jour de gloire.  
D'un autre Martel la victoire  
Brisa tes ennemis vaincus (1).

En vain la Pologne est tombée ;  
Il ne lui faut qu'un Machabée  
Pour vaincre son Antiochus !

---

(1) La victoire de Sobieski devant Vienne.



**LE LION ET LE CORBEAU,**

**NOUVELLE FABLE 1880**

**Qui a obtenu une Primevère réservée ;**

**Par M. TIMOULÉON JAUBERT ; de Carcassonne.**

Un lion parcourait ses immenses domaines ,  
Par un noble orgueil dominé ,  
Sans colère , croquant ses sujets par douzaines ,  
Bon prince , au demeurant , quand il avait dîné.  
Il ne marchait pas seul ; autour de sa crinière ,  
Se groupaient empressés Loups , Tigres , Léopards ,  
Panthères , Sangliers ; on dit que les Renards  
Prudemment restaient en arrière !  
Or , le monarque , un certain jour ,  
Comme suit harangua les manants et la cour :

« Illustres compagnons , vrais soutiens de ma gloire ,  
« Quadrupèdes soumis à ma noble mâchoire ,  
« Pour m'entendre vous tous accourus en ce lieu ,  
« Écoutez : Je suis roi par la grâce de Dieu !  
« Je pourrais... mais pourquoi songer à ma puissance ? »

Puis le Lion , avec aisance ,  
Comme n'eût pas mieux fait un habile avocat  
Doublé d'un procureur à fertile cervelle ,  
Parla de ses devoirs , des charges de l'Etat ,  
Des bergers , de leurs chiens , de la charte nouvelle ,

Du mal que trop souvent de lui disent les sots ,  
Et toujours plus ému termina par ces mots :  
« J'ai quitté mon palais tout exprès pour vous plaire ;  
» Exposez vos griefs ; je pèserai l'affaire.  
» Taureaux, Moutons, Chevreuils, comptez sur ma bonté ;  
» J'attends , expliquez-vous en toute liberté.  
    » Eh quoi ! dans cette vaste enceinte  
» Pas un seul malheureux , pas une seule plainte !.. »  
    Un vieux Corbeau l'interrompit ,  
    Et , libre dans l'air , répondit :  
« Tu les crois satisfaits ; leur silence te touche ;  
» Grand roi ! c'est la terreur qui leur ferme la bouche ! »



---

## LE SERIN ET LE PINSON,

### FABLE

Qui a concouru pour le Prix ;

Par M. CASIMIR BESSON, à Fay-aux-Loges.

On ne connaît un bien que quand on l'a perdu

L'INFERMÉ dans sa cage, au milieu d'un jardin,  
Par un beau jour d'été ramageait un Serin.  
Un Pinson près de lui, perché sur un arbuste,  
L'entendit et lui dit : « Cher cousin, il est juste  
» Que vous soyez toujours joyeux ;  
» C'est à vous de chanter, comme à moi de me taire :  
» Autant est grande ma misère,  
» Autant votre sort est heureux. »  
— « Quoi ! reprit le Serin, je ne vous comprends guère.  
» Quel bonheur ai-je sur la terre ?  
» Pourriez-vous envier mon sort ? »  
— « Vous le dites, oui je l'envie. »  
— « Cher ami, bien triste est ma vie. »  
— « Pourtant, ou je me trompe fort,  
» Vous avez tout en abondance.  
» Je vous vois à foison du millet, du plantain ;  
» Vos barreaux sont garnis et de sucre et de pain :  
» Du malheur tout cela n'est guère l'apparence.  
» Ici vous ne craignez ni les rets du chasseur,

- » Ni le bec du vautour, ni le froid, ni la neige ;  
» Contre tout ennemi la cage vous protège. »  
— « Hélas ! mon cher Pinson, bien grande est votre erreur,  
» Quand vous croyez à mon bonheur.  
» Je suis à l'abri dans ma cage,  
» Et l'abondance est mon partage,  
» C'est vrai ; mais comme vous ai-je la liberté ?  
» La liberté, ce bien suprême  
» Dont vous jouissez, et que j'aime  
» Au moins autant que vous, l'ai-je jamais goûté ?  
» Loin d'envier mon sort, il faut plutôt le craindre.  
» Non, jamais comme moi vous ne serez à plaindre. »  
— « Ne discourons pas tant, changeons si vous voulez !  
» Je vous ouvre la porte : Allez, cousin, volez  
» En toute liberté dans l'étendue immense ;  
» Parcourez tous les jours un nouvel horizon.  
» Moi volontairement je me mets en prison ;  
» J'ai quelque peu besoin de faire pénitence. »

Ainsi qu'il fut dit il fut fait :

Les deux oiseaux se contentèrent,

Et tous deux se remercièrent.

Deux semaines plus tard, le Pinson s'ennuyait ;

Il passait tout le jour sans manger et sans boire ;

Quoiqu'il eût chaud la nuit, il ne pouvait dormir ;

D'autre part, le Serin ne faisait que languir ;

La nuit lui paraissait et bien froide et bien noire ;

Il tremblait de frayeur au moindre bruit lointain ;

Et ne pouvait trouver, avec beaucoup de peine,

Que juste assez de graine

Pour apaiser un peu sa faim.

Un jour, il revint vers sa cage,

Et trouva le Pinson couché, presque mourant.

« Mon ami, lui dit-il, je n'ai guère été sage.  
» L'avez-vous été davantage? »  
— « Hélas ! non, répondit le Pinson expirant.  
» La liberté vaut mieux qu'un splendide esclavage. »  
— « Pour moi, dit le Serin, je hais la liberté  
» Qui ne cause que la souffrance ;  
» J'aime mieux ma prison, où la tranquillité  
» Est compagne de l'abondance.  
» Reprenons notre sort. » Tous deux, avec grand cœur,  
Au plus vite firent l'échange,  
Et retrouvèrent le bonheur.

De ces petits oiseaux la conduite est étrange.  
Mais la nôtre l'est-elle moins?  
Connaissons-nous mieux qu'eux quels sont nos vrais besoins?  
Qui donc ne cherche pas à sortir de sa sphère?  
Nul ne sait ce qu'il veut, ce qu'il doit ou peut faire.  
Chacun cherche à changer d'état :  
L'ouvrier veut être soldat ;  
Le paysan désire un emploi dans la ville ;  
Le berger veut être marchand ;  
Le marchand, laboureur ; le batteur, artisan.  
Dans sa position, nul ne reste tranquille.  
Mais, hélas ! pour beaucoup, le bonheur attendu  
Ne vient pas, et souvent l'on va du mal au pire.  
C'est aussi vrai que triste à dire :  
On ne connaît un bien que quand on l'a perdu.



---

## LA SOURCE ET LE TORRENT,

### APOLOGUE

Qui a concouru pour le Prix ;

Par M. Louis DE COURMONT, à Paris.

*Lave ne calas'*

AVEZ-VOUS vu passer, aux penchans des collines,  
Sous sa couronne en fleurs et son manteau d'argent,  
Avez-vous vu passer la Source, voyageant  
Aux murmures sans fin de ses eaux cristallines ?

Qu'elle était fraîche à son réveil  
Sous les saules de la vallée,  
Quand elle ondoyait au soleil !  
Et d'ombres à demi voilée,  
Qu'elle était chaste en son sommeil,  
La nuit, sous la voûte étoilée !

Pour elle, jusqu'au jour, chantait le Rossignol ;  
Pour elle, jusqu'au soir, la Forêt inquiète  
Agitait son vert parasol.

Je t'aime ! disait l'Alouette,  
En prenant son vol dans les blés ;  
Je t'aime ! disait le Poète  
Rêvant sur ses bords isolés ;

Je t'aime ! murmurait l'herbe et la fleur nouvelle ;  
En toi je puise ma fraîcheur ,  
Et je frémis d'amour , quand le Martin-pêcheur  
Passe et t'effleure de son aile !  
Je t'aime ! répétait tout bas  
Le Vent d'été qui la caresse ,  
Sur ton sein , berce mon ivresse :  
Je t'aime ! et , dans nos longs ébats ,  
Laisse-moi , laisse-moi te le dire sans cesse ,  
Les autres ne le sauront pas !

Soudain du haut de la montagne  
Surgit avec fracas le Torrent en fureur ,  
Soufflant l'écume , et sonnant la terreur .  
Il regarde dans la campagne :  
Voit la Source couchée au milieu des roseaux ,  
Et sur les verts tapis laissant filtrer ses eaux  
Qu'un frais gazouillis accompagne.

Un instant prêt à s'élancer ,  
Il la contemple et s'éprend d'elle :  
« Hola ! dit-il , je voudrais t'embrasser !  
Attends-moi ; je descends , ma belle ! »  
Mais la belle , interdite à son aspect , s'enfuit ,  
Et derrière les bois va faire un long circuit :  
Puis , soit caprice , ou pente naturelle ,  
Hasard ou curiosité ,  
Elle revient insouciant et douce ,  
Murmurant à l'herbe qui pousse  
Son chant d'amour et de gaieté

Le monstre est là caché sous le sombre feuillage ,  
Au détour d'un rocher profond :

Il guette : — Heu et malheur ! Elle approche. — Lui fond  
Sur elle en bouillonnant , la saisit au passage ,  
Et son cri de victoire éclate si sauvage  
Que les échos voisins en sont épouvantés :

« Hurrah ! le vent et la rafale !  
Je vous convie à ma noce ! Chantez !  
De l'abîme aux sommets jetez  
La note aiguë et triomphale !  
Et toi , la nymphe au cœur tremblant ,  
Laisse en mon lit ton voile blanc  
Et ta couronne virginale ! »

Alors , l'un à l'autre enlacés ,  
Par le démon dévastateur poussés ,  
Les voilà partis hors d'haleine.  
Sur les sommets de pics tout hérissés ,  
Choqués , brisés , pulvérisés ,  
Ils rebondissent dans la plaine ,  
Et roulent , pêle-mêle , avec un bruit affreux ,  
Dans le tourbillon du vertige  
La fleur arrachée à sa tige ,  
L'arbre et le fruit , et le nid amoureux ,  
L'espoir perdu des moissons tout en larmes ,  
Et jusqu'aux ossements de ceux  
Pour qui la source eut tant de charmes !

Celle qui fit pousser les foins verts et les blés  
Et portait l'abondance à tout son entourage ,  
Aujourd'hui sous ses flots troublés  
De débris couvre le rivage.  
Elle jette un instant ses regards désolés  
En arrière , revoit sa colline chérie ,

Le bois plein de mystère et la verte prairie  
Où paissent les troupeaux en toute liberté.  
Alors un long regret d'amour pour la patrie,  
Comme un appel suprême à l'abîme est jeté :  
« Ah ! rendez-moi, dit-elle, à ma félicité !

Rendez-moi ma rive fleurie ! »

« Allons ! marchons ! le monde est grand ! »

Répondit une voix farouche :  
Le Torrent garde ce qu'il prend.  
Et déflore tout ce qu'il touche !

Hurrah ! les voilà de nouveau  
Partis pour leur sombre voyage.  
Sans s'arrêter, par monts, par vaux,  
Détruisant tout sur leur passage.

Enfin le gouffre est là béant  
Qui les attire et les appelle,  
Et tous deux vont se perdre en la nuit éternelle  
De l'Océan !

Toi qui rêves d'amour seule, à l'ombre des saules,  
Frissonnant au toucher de tes blanches épaules  
Et qui mires ton cœur dans le flot transparent,  
Jeune fille aux yeux bleus, Source au joyeux murmure,  
Veux-tu garder toujours ton eau limpide et pure,  
N'approche jamais du Torrent !

Idr      it      /  
o      o      o  
o      o      o  
o      o      o  
o      o      o

---

## LE LOUP VOULANT SE FAIRE ERMITE,

### FABLE

Présentée au Concours ;

Par M. E. DE LABRETONNIÈRE, de la Rochelle.

Ce qu'on n'aperçoit point, c'est le dessous des cartes.

En sa tanière , un Loup vieux et malade  
Avait de plus un médecin.  
Le cas, chez l'homme, est grave. Alors plus de bravade,  
De sceptiques propos et de belle tirade ;  
Au seuil de l'inconnu , l'esprit fort est malsain.

Descendre dans sa conscience  
Pour un chrétien mourant est opportun devoir ;  
Mais dans celle d'un Loup qu'aurait le diable à voir ?  
Avec un peu de patience ,  
Ami lecteur , vous allez le savoir

Dans la forêt , non loin de sa bauge champêtre ,  
Notre malade avait vu quelquefois  
S'agenouiller de pauvres villageois  
Près d'un saint de granit , de saint Hubert peut-être ,  
Ce patron si fatal aux citoyens des bois. | | \*

- Donc il se dit : « Sur le bord de la route  
» Ces bonnes gens que je voyais là-bas  
» Se frapper la poitrine en marmottant tout bas ,  
» De leurs péchés se confessaient sans doute ;  
» Si j'en faisais autant ? — Un peu de repentir  
» Et surtout beaucoup de promesses ,  
» Un Singe me l'a dit , des saints font obtenir  
» Miséricorde aux humaines faiblesses.  
» Pourquoi n'obtiendrions nous pas  
» Comme ces beaux messieurs , la même récompense ?  
» Par ses vertus , comme en sa pénitence ,  
» Sans vanité , dans tous les cas ,  
» Un Loup vaut bien un homme , que je pense ;  
» C'est la peau , tout au plus , qui fait la différence. »

Puis alors reprenant d'une dolente voix :

Contrit et repentant , à son heure dernière :

- « C'est un vieux pécheur que tu vois ;  
» Patron de nos forêts , exauce ma prière.  
  
» Je confesse avoir eu des appétits gloutons ;  
» En avoir abusé , quand , pour plus fine chère ,  
» Je croquais parfois la bergère ,  
» Après son chien ou ses moutons.  
» Mais, ô grand saint Hubert, ne me fais plus la guerre ;  
» Des Agneaux , comme toi , devenant protecteur ,  
» Envers tous ces pauvrets je prétends être quitte ;  
» Par repentir, je veux vivre en ermite ,  
» Car aujourd'hui , vois-tu , j'ai la chair en horreur ;  
» Et pratiquant les lois de la simple nature ,  
» Si j'en reviens , je te promets

» De ne plus vivre désormais  
» Que d'eau , de jeûne et de verdure. »

Son médecin , pendant qu'il débitait  
Une aussi touchante homélie ,  
Édifié , surpris , à la porte écoutait ,  
Et se sentait l'âme attendrie.  
De par un parchemin il n'était point docteur ,  
Mais expert de par la nature ,  
A l'Université sans en payer l'honneur ,  
Des quatre Facultés il portait la fourrure.  
C'était un fin Renard , le Nestor de ces bois.

Comme ce Loup venant de prêcher pénitence ,  
Il se sentait là sur la conscience  
Plus d'un péché de même poids.  
« Parbleu , dit-il , voilà parler d'or ; l'abstinence  
» Est à notre âge une loi ; la leçon  
» Vient juste à point avertir ma vieillesse ;  
» Gare alors l'indigestion !  
» Et je veux faire par sagesse  
» Ce que ce vieux trembleur fait par dévotion. »

Toc-toc. « Entrez » — « Hé bien, mon pauvre camarade? »  
— « Je t'avais fait , cher docteur , appeler ;  
» Mais ne va pas me faire trop malade ,  
» Je n'ai point de sitôt hâte de m'en aller ! »  
— « Nous allons voir cela. Le pouls est ordinaire.  
» La langue? » — Et le malade en bâillant ouvre un four  
Dont le Renard soupçonnant quelque tour ,  
Fait à distance l'inventaire.  
Plus rien hélas ! pour meubler ce séjour ,  
Hors deux crochets branlants , ornés d'une molaire.

« Oh ! oh ! je ne m'étonne plus  
» De ce beau dégoût de chair fraîche , »  
Dit le Renard , « chez mon dévot reclus ;  
» L'appétit capitule en face de la brèche.  
» De choisir mes morceaux , pour moi rien ne m'empêche ;  
» Ma foi , tant pis pour les goulus ;  
» Faut bien souffrir par où l'on pêche. »

Que de sages , de pénitents ,  
D'un air confit , quand vient le temps ,  
Vous font un crime de fredaines ,  
Et n'ayant que dédains pour les choses mondaines ,  
N'y mordent plus... faute de dents !



---

## L'HORLOGE ,

**FABLE**

**Présentée au Concours ;**

Par M. ROUSSEL , de Plaisance.

« Les longs ouvrages me font peur »

LA FONTAINE.

Sur le haut d'une tour , son antique demeure ,  
Une horloge , depuis longtemps ,  
Marquait les saisons, sonnait l'heure,  
Et mesurait le temps.

Elle seule au village , une lieue à la ronde ,  
Avait l'insigne honneur de régler tout le monde ;  
Messieurs les habitants  
En étaient fort contents.

Aussi , c'était pour eux l'horloge universelle ,  
Le grand régulateur par qui tout est d'accord !  
Et lorsque le soleil ne marchait pas comme elle ,  
Le soleil avait tort.

Ces messieurs , qui plus est , en semblable rencontre ,  
Suppliaient le bon Dieu de mieux régler sa montre.

Mais voici qu'un beau jour ,  
Par un caprice étrange ,  
L'horloge se déränge  
Au sommet de la tour ;  
Sonne une heure pour deux , deux pour trois , trois pour une ,  
Et répand le désordre au sein de la commune.

Qui donc va constamment sans jamais déroger ?  
Personne , j'imagine.  
L'homme , à qui Dieu lui-même a servi d'horloger ,  
N'est-il pas la machine  
Que l'on voit tous les jours le plus se déranger ?

Dès lors , tout le village à contre-temps s'agite :  
Celui ci rentre juste à l'heure du départ ;  
Celui-là va dormir quand le travail l'invite ;  
L'un déjeune trop tôt , l'autre dîne trop tard.  
De mille quiproquos un rouage est la cause !  
Habitudes , plaisir , travail , tout est changé.  
Ciel ! à quoi nous expose  
Un timbre dérangé !...

Que faire en pareil cas ? Racommoder l'horloge.  
L'horloger vient , regarde , examine , interroge.  
« Ces gens sont fous , dit-il , ou je n'y comprends rien ;  
» Le timbre est dérangé , mais l'aiguille va bien.  
» Que ne regardaient-ils ? N'ont-ils que des oreilles ?  
» Est-ce pour ne pas voir qu'on leur a fait des yeux ?  
» Ils n'auraient pas commis des sottises pareilles ,  
» S'ils avaient au cadran daigné lire un peu mieux. »

Français , vous demandez le sens de l'Apologue.  
Hélas ! mes bons amis , il vous touche de près :  
Le timbre , c'est la voix du parti démagogue ;  
L'aiguille qui va bien est celle du progrès.  
Quand aurez-vous l'esprit d'imiter cette aiguille ?  
Sur la route du temps son pas est engagé ;  
Elle marche sans bruit. Que fait l'autre ? Il babille.  
Ne vous y fiez plus : son timbre est dérangé.



L'INFINI,

MÉDITATION

Qui a obtenu un Œillet :

Par M<sup>lle</sup> ADOLPHINE BONNET, de Muret.

*Existimabam ut cognoscerem hoc ,  
labor est ante me*

( Ps LXVII )

J'ai pensé à vouloir pénétrer ce secret , mais  
un grand travail s'est présenté devant moi

Pour tout esprit mortel n'est-il pas bien des heures  
Où tout semble marcher et s'enfuir à grands pas :  
Où s'éteignent à l'œil les terrestres demeures ;  
Où l'on n'aperçoit plus que ce qu'on ne voit pas :

Heures où la pensée au fond de noirs abîmes  
Cherche, sans les trouver, des rayons inconnus ;  
Où l'âme atteint parfois à des hauteurs sublimes ;  
Où l'homme n'est pas mort, et pourtant ne vit plus :

Heures où l'on entend dans les cieux, sur la terre,  
Des bruits dont les échos vibrent au fond du cœur :  
Où l'horizon lointain s'agrandit, se resserre,  
Étincelle, pâlit, éblouit l'œil rêveur :

Heures où dans le cœur flottent mille fantômes ;  
Où l'esprit rêve à tout , mais sans penser à rien :  
Où l'on se trouve seul dans la foule où nous sommes ;  
Où l'on n'a plus dans l'âme aujourd'hui ni demain :

Heures où notre cœur est comme un frêle vase  
Où tombe goutte à goutte un peu de tous les flots ;  
Où la nature entière est pour nous une extase  
Faites des cieux , des airs , des parfums et des eaux ?

Oh ! qui n'a pas senti de ces heures profondes  
Où rien ne vit en nous que l'œil intérieur ;  
Où , comme un Océan aux frémissantes ondes ,  
L'appel de l'Infini fait déborder le cœur ?

L'Infini ! mot géant , mot terrible et suprême  
Devant lequel s'éteint l'univers réuni ,  
Et qui pour s'expliquer n'a que son nom lui-même :  
L'Infini !

Pour bégayer ce mot nuit et jour l'homme épelle.  
Il l'étudie , hélas ! mais ne le comprend pas.  
L'Infini ! c'est la soif de l'âme qui l'appelle ,  
Et qui passe , cherchant s'il se trouve ici-bas.

Pauvre âme ! l'Infini n'est pas de cette terre !  
Va , cherche-le partout , dans l'astre et dans les flots ,  
Sur les monts , les rochers , fiers colosses de pierre ,  
Au calice des fleurs , dans le nid des oiseaux.

Cherche, cherche partout ! va plus loin ; cherche encore !  
Vois ; ne serait-il pas dans le vent qui s'enfuit ?  
Qui sait ? Dans les forêts , dans les bois , dans l'aurore ,  
Dans les rayons du jour , les vapeurs de la nuit ?

Cherche-le dans les airs , dans l'horizon immense ,  
Dans l'harmonie émue où parfois tu t'endors ;  
Cherche-le dans la joie et puis dans la souffrance ;  
Cherche-le dans le monde aux séduisants dehors !

Vois si quelque âme , enfin , satisfaite et sereine ,  
Possède l'Infini , ce besoin de nos cœurs.  
Va , demande aux trésors cette paix souveraine ,  
Aux gloires d'ici-bas , aux terrestres bonheurs !

Pauvre égarée ! ailleurs guide ta flamme errante ,  
Bien loin de ces foyers qui s'éteindront demain ;  
Va planer au-dessus de leur lueur tremblante :  
Il faut à ton regard des splendeurs sans déclin.

Tout s'efface ici-bas : gloire , bonheur , ivresse ,  
Semés dans le chemin de l'immortalité ;  
La nature elle-même , idole enchanteresse ,  
Au lieu de l'Infini , n'a que l'immensité.

Ame , poursuis ta route à travers le mystère ;  
Sans chercher l'Infini dans les cieux ni les eaux ,  
Si tu veux entrevoir sa splendide lumière ,  
Cherche , mais que ce soit par-delà les tombeaux.

Sache bien qu'ici-bas tout est voile ou nuages ,  
Et qu'on ressent partout la triste vérité  
De ce gémissement redit par tous les âges :  
« Vanité , vanité ! tout n'est que vanité !... »



~~~~~

## RÉSIGNATION,

### MÉDITATION

Présentée au Concours :

Par M. C. NAGEOTTE, à Chaumont (Haute-Marne).

*Fiat voluntas*

Que votre volonté, Seigneur, soit accomplie !  
Comme un frêle roseau qui sous le vent se plie,  
Votre main me brisa : du nombre des vivants,  
Par elle retranché, pauvre ombre qu'on oublie,  
Je traîne dans le deuil tous mes jours languissants.  
Que votre volonté, Seigneur, soit accomplie !  
Toute chose ici-bas l'atteste et la publie :  
Vous avez condamné les taureaux au labeur,  
Les flots à la tempête et l'homme à la douleur.  
Pourquoi plaindre, mon Dieu, le sort qui m'humilie ?  
Les flots ont-ils jamais accusé l'aquilon ?  
Le bœuf refuse-t-il de tracer son sillon ?  
Que votre volonté, Seigneur, soit accomplie,  
Et que tout ici-bas l'atteste et la publie !

Prends, me dit un faux sage aux cheveux parfumés,  
Prends cette coupe d'or dont les vins embaumés  
Verseront sur tes jours le plaisir et l'ivresse.  
Prends et bois : sur un sein palpitant de jeunesse  
Viens appuyer ta tête et dormir comme nous.  
Ami, nos jeunes ans sont aussi les plus doux.

Insensé le mortel qui réfléchit et pense !  
La tombe est notre fin , la mort notre espérance ,  
La beauté notre Dieu , le plaisir notre bien.  
Jouissons , jouissons . car le reste n'est rien.

Mais je passe en pleurant et détourne la tête ,  
Insensible aux festins que ce sage m'apprête ,  
Insensible au bonheur que sa bouche a vanté ,  
A l'infâme plaisir que sa lyre a chanté.  
A son rire , à ses chants je préfère mes larmes  
Votre main à mes pleurs mêle au moins quelques charmes ,  
Quand le soir , à vos pieds , prosternant ma douleur ,  
Ainsi qu'un pur encens , je les répands , Seigneur ,  
Il me semble qu'au ciel un ange les emporte ,  
Et mon cœur est plus calme et mon âme est plus forte ,  
Et loin de m'irriter , bénissant votre main ,  
Je répète soumis ce précepte divin :  
Que votre volonté , Seigneur , soit accomplie ,  
Et que tout ici-bas l'atteste et la publie !


Mais pourquoi la douleur ? de ses traits acérés ,  
Comme les champs du soc sans cesse déchirés ,  
Pourquoi toujours meurtrir et labourer notre âme ,  
Aux larmes condamner tous les fils de la femme ?  
C'est en vain que de fleurs ils couronnent leur front ,  
Que leur lèvres murmure une molle chanson ;  
C'est en vain qu'étouffant la voix de la nature ,  
Leur orgueil a nié le mal qui les torture ,  
Il n'en est point d'heureux : de subites pâleurs  
Ont toujours démenti leur orgueil ou leurs fleurs :  
Il n'en est point d'heureux , dit la Sagesse antique ,  
Et ce mot retentit d'Epicure au Portique.

O Dieu ! qui sondera ce mystère effrayant ?  
Qui donc créa le mal , vous si doux , si clément ?

Quelle main dans la coupe où s'abreuvent les hommes,  
Quelle main altérant les célestes aromes ,  
Au nectar du bonheur a mêlé le poison ?  
Seigneur, est-ce votre ange ? est-ce un mauvais démon ?  
Mais qui suis-je , ô mon Dieu ! créature éphémère ,  
A peine né d'un jour , d'une voix téméraire ,  
Vous présentant ce monde et ses débris fumants ,  
J'oserais , insensé , juger vos jugements !  
Non , Seigneur ; réprimant sur mes lèvres la plainte ,  
J'adore et je bénis votre volonté sainte.  
Courbant sous la douleur un front obéissant ,  
Je dirai , comme dit à son père un enfant :  
Que votre volonté , Seigneur , soit accomplie ,  
Et que tout ici-bas l'atteste et la publie !

Non , votre main n'a pas de la nuit du néant  
Fait surgir la douleur : quand le monde naissant  
De vos doigts s'échappait tout riant de verdure ,  
Quand des astres nouveaux le ciel sur la nature  
Laissait avec amour descendre les rayons ;  
Que , formé par vous-même , enrichi de vos dons ,  
L'homme au jour s'éveilla d'une nuit éternelle ,  
Le calme respirait sur sa face si belle ,  
Parce qu'il était pur , parce qu'il était bon :  
Dans sa langue le mal n'a pas encor de nom ,  
Et son cœur innocent , vierge encor de souffrance ,  
Sur l'aile de l'amour vers l'infini s'élança.  
La douleur et la mort attendent ; mais , Seigneur ,  
Qui peut de vos desseins sonder la profondeur ?  
L'homme séduit tomba de sa sphère sublime :  
Comme un aigle affamé , sur sa faible victime  
La mort sur lui fondit , la mort dont son orgueil  
Eveilla le fantôme au fond de son cercueil.

Et depuis , de ses maux traînant-la longue chaîne ,  
En même temps qu'au jour l'homme naît à la peine.  
Jeté nu sur la terre où son corps doit souffrir ,  
Il naquit pour pleurer , ne vit que pour mourir.  
De l'aube jusqu'au soir et du soir à l'aurore ,  
Abreuvant de son sang l'autour qui le dévore ,  
Le seul cri de son âme est un cri de douleur.  
Et je voudrais , glacé d'une lâche frayeur ,  
A cet arrêt de sang , à cette loi secrète ,  
Insensé , me soustraire et dérober ma tête !  
Non, Seigneur, non, mon Dieu ! D'un père condamné  
Frappez le fils au mal en naissant destiné ;  
Frappez , car en mon sang sa faute inoculée ,  
Même quand , la paupière encor d'ombres voilée ,  
Je dormais abrité dans le sein maternel ,  
Oui , sa faute déjà m'avait fait criminel.  
Frappez , quand votre main , comme l'épi dans l'aire .  
Sous ses coups réduirait ce vil corps en poussière .  
Quand , de mes pauvres jours éteignant le flambeau .  
Elle m'enfermerait dans la nuit du tombeau ,  
Avant que la lumière enfin me fût ravie ,  
Avant que dans les airs s'évanouît ma vie ,  
Jusqu'à vous élevant dans un suprême effort  
Mon expirante voix , je redirais encor :  
Que votre volonté , Seigneur , soit accomplie ,  
Et que tout ici-bas l'atteste et la publie !

  
Digitized by Google

---

ÉLOGE  
DU COMTE JOSEPH DE VILLÈLE,

DISCOURS

Qui a obtenu un Souci réservé ;

Par M ROBERT-TANCRÈDE DE HAUTEVILLE,  
à Paris.

Nous ne pouvons rien, faibles orateurs, pour la gloire  
des âmes extraordinaires, et le sage a raison de dire que  
leurs seules actions les peuvent louer, toute autre louange  
languit auprès des grands noms

BOSSUET, *Oraison funèbre du prince de Condé.*

C'EST la destinée des hommes politiques, de ceux-là  
surtout dont le nom est resté comme le symbole d'un  
parti, d'être, longtemps même après leur mort, l'objet  
de discussions passionnées, qui laissent planer sur leur  
mémoire une sorte d'ombre, où tout est vague et in-  
décis, l'éloge aussi bien que la critique. C'est seulement  
au bout d'un assez grand nombre d'années, lorsque le  
silence s'est fait autour de leur tombe et qu'on em-  
brasse, pour ainsi dire, d'un seul coup d'œil l'époque  
où ils ont vécu, qu'on peut prononcer sagement leur  
sentence. C'est quand les passions s'apaisent que l'heure  
de la justice commence. Or, pour le comte de Villèle,  
cette heure est arrivée. Que d'hommages lui ont été  
rendus déjà par ses anciens adversaires ! Chaque jour  
de nouveaux écrits viennent dégager sa mémoire de  
ces appréciations injustes que l'esprit de parti avait

accumulées sur elle. Et n'avons-nous pas vu, tout récemment, un des successeurs de M. de Villèle joindre son témoignage à tant d'autres, en décidant que le buste de cet ancien serviteur de la monarchie ornerait une des salles de son hôtel, comme s'il voulait mettre son administration sous le patronage d'un tel souvenir.

Nous aussi, répondant à l'appel de cette ancienne Académie des Jeux Floraux, qui semble avoir pour mission de propager le goût des nobles études; nous venons payer un tribut d'éloges à la mémoire du comte de Villèle. Sans oublier le caractère de cet écrit, nous nous efforcerons, avant tout, d'être juste: à celui qui repoussa toujours la flatterie comme une injure, nous ne devons d'autre hommage que celui de la vérité.

#### **Monsieur de Villèle avant son entrée à la Chambre.**

On ne saurait nier que le caractère de chaque homme subit l'influence des circonstances au milieu desquelles il se développe. La jeunesse surtout, si accessible à toutes les impressions, reçoit profondément l'empreinte des événements qui se déroulent autour d'elle. La première émotion qui fait battre le cœur est souvent décisive, et suffit pour répandre sur la vie tout entière une teinte sérieuse ou une déplorable futilité. À ce point de vue, M. de Villèle fut singulièrement favorisé par la fortune: sa jeunesse eut pour cadre les années qui précédèrent la grande catastrophe de 1793. Fils de cette société de la Régence, qui dansait au bord d'un abîme, il en connut à peine les folies; il grandit au milieu des ruines qui s'accomplaient de toutes parts, sous les pas de la Révolution naissante;

sa jeune intelligence se forma à une école austère ; dès qu'il fut en âge de comprendre , l'avenir lui apparut sous les plus sombres couleurs.

Élève de l'École maritime de Brest , le jeune de Villèle s'embarquait pour Saint-Domingue , au moment de la chute de la Bastille. En 1793 , il était à l'île de France , où il avait suivi le vice-amiral de Saint-Félix , en qualité d'aide-major. A la nouvelle des événements d'outre-mer , il donna sa démission , et se réfugia , avec le vice-amiral , à l'île Bourbon. Mais la haine des révolutionnaires poursuivit M. de Saint-Félix dans ce nouvel exil , où il avait cru pouvoir trouver un refuge... Il lui fallut bientôt se cacher au fond des forêts. Dans cette triste extrémité , M. de Villèle n'abandonna point son chef ; il allait chaque jour , au péril de sa vie , le visiter dans sa retraite et lui porter des aliments. Mais cette noble conduite attira sur lui les soupçons ; un jugement du tribunal révolutionnaire le déclara coupable d'avoir favorisé l'évasion d'un proscrit. Enfermé dans les prisons de l'île , il y resta jusqu'à la chute du parti jacobin. Quelque temps après , les habitants de Bourbon , délivrés de la pression tyrannique qui pesait sur eux , témoignèrent à M. de Villèle l'estime qu'il leur avait inspirée par sa fermeté et son dévouement , en l'appelant à faire partie de l'assemblée coloniale.

Entouré du respect et de l'affection de tous , devenu , à la suite d'un brillant mariage , propriétaire d'une exploitation considérable , qui se transformait chaque jour , grâce à sa surveillance active et éclairée , M. de Villèle semblait destiné à passer sa vie sur ce sol de l'île Bourbon , où il avait choisi celle qui devait partager ses jours d'épreuves et ses jours de bonheur , cette compagne si digne de sentir et de penser avec lui. Mais le souvenir de la patrie absente n'avait pu

s'effacer de sa mémoire ; ses regards se tournaient sans cesse vers elle ; et l'espoir de la revoir un jour pouvait seul adoucir l'amertume de son exil. Ce fut seulement en 1807 qu'il put quitter sans danger l'île Bourbon. Aussitôt libre, il fit voile pour la France et vint se fixer au milieu des siens, dans cette belle terre, de Mourvilles, où l'appelaient à la fois ses affections de famille et son goût prononcé pour l'agriculture. ■ ■ ■

Les opinions royalistes de M. de Villèle l'éloignaient naturellement de toutes les fonctions qui relevaient uniquement de la faveur impériale. Aussi, tant que dura l'Empire, les Conseils départementaux furent le seul théâtre où il crut pouvoir exercer ses aptitudes politiques, sans compromettre son indépendance. Élu membre du Conseil général de la Haute-Garonne, il s'y fit remarquer par la fermeté de ses principes et la rectitude de son jugement. ■ ■ ■

Quelle que soit la sphère où il leur soit permis d'agir, les hommes d'un vrai mérite peuvent toujours donner la mesure de leur capacité. Lorsque l'Empire se fut écroulé sous le poids de la lassitude générale, et que la France, épuisée par vingt années de guerre, eut tourné ses regards vers la dynastie qui seule pouvait cicatriser ses blessures, M. de Villèle, au lieu de s'abandonner aux transports de son légitime enthousiasme, se préoccupa, avant tout, des obstacles de toute nature semés, comme à dessein, sous les pas de la monarchie renaissante, par une assemblée prévenue contre elle. La nouvelle Constitution, votée par le Sénat, portait l'empreinte des haines et des préjugés que ces hommes, sortis de la Révolution, nourrissaient contre l'ancien régime et contre la dynastie exilée. ■ ■ ■

Frappé des vices de cette Constitution, œuvre d'une assemblée qui n'avait plus en réalité d'existence légale, puisque la France ne reconnaissait plus l'autorité, d'où

émanaient ses pouvoirs, M. de Villèle s'en expliqua avec une noble franchise dans un discours adressé au Conseil général de la Haute-Garonne.

« La lassitude générale, disait-il, permettra peut-être de faire marcher quelque temps cette œuvre d'égoïsme et d'imprévoyance; mais, au premier choc, tout croulera, et nous rentrerons en révolution... »

« Les lumières ont fait de grands progrès en France; les richesses, l'instruction y sont répandues dans toutes les classes; le désir de voir le mérite tourner à la gloire et au profit de notre pays est gravé dans tous les cœurs. Faisons au régime qui nous gouverne, les changements que le temps nous indique, et rétablissons ce qui est susceptible d'être rétabli. Soyons sobres d'innovations; la déclaration du Roi, qui nous occupe, est calquée, presque entièrement sur la Constitution déjà proposée par le Sénat; cette œuvre n'est donc pas celle du Roi, c'est celle d'un corps qui, comme la France le sait, n'avait point qualité pour le faire. N'ont-ils pas fait assez d'essais sur nous, les hommes par lesquels nous nous sommes laissés diriger trop longtemps?... Revenons à la Constitution de nos pères, à celle qui est conforme à notre caractère national, qui est dans le sens de nos opinions, qui est gravée dans le cœur de tous les Français... »

M. de Villèle ne prévoyait pas sans doute qu'il serait appelé un jour à diriger la politique de cette monarchie, dont il entrevoyait alors les dangers avec tant de sagacité et de sollicitude, et qu'il échouerait dans cette tâche difficile, en face des entraves que son bon sens cherchait alors à renverser.

« Les événements qui amenèrent les Cent-Jours, justifiaient ses tristes prévisions. » Bonaparte, en arri-

vant de l'île d'Elbe, trouva toutes les fonctions, publiques aux mains de ceux qu'il y avait laissés lors de son départ de Fontainebleau. Le mouvement des intérêts et des passions que la Charte avait essayé de calmer, favorisa singulièrement un nouveau revirement de la fortune. C'est ce qui explique pourquoi les Bourbons durent regagner une seconde fois l'exil, alors que la France se livrait encore à la joie qu'avait causé leur retour.

La Restauration de 1815 aurait dû répudier cette politique de concessions, dont celle de 1814 avait fait une si fatale expérience. Mais, rentrés sur notre territoire, à la suite de nos légions vaincues, les étrangers abusèrent des droits que leur donnaient nos défaites. La Charte de 1815 se ressentit trop de la pression qu'ils exerçaient alors sur la France. Il semblait que ces monarques absolus voulussent jeter notre pays en pâture à cet esprit révolutionnaire auquel ils interdisaient soigneusement l'entrée de leurs États; ils espéraient sans doute que la Révolution s'épuiserait sur le sol où elle était née, et qu'en nous livrant à l'anarchie, ils pourraient se soustraire à ses fureurs.

Louis XVIII, tant par l'inclination naturelle de son caractère que par cet impérieux besoin de calme et de repos que l'âge et les épreuves apportent souvent, était disposé aux mesures de conciliation. Loin de chercher à venger sa propre infortune et le sang des siens, si injustement versé, il eût voulu ensevelir tout le passé dans un éternel oubli. Mais cette excessive indulgence avait cependant des bornes : elle finissait là où commençait la question de dignité et d'honneur.

Aussi, pour le décider à accepter, un ministère, où figuraient un régicide et un évêque apostat, il ne fallut

rien moins que les rapports trompeurs de Wellington, qui lui fit croire que, dans l'état actuel des esprits, cette concession pouvait seule lui ouvrir les portes de sa capitale.

Pendant les Cent-Jours, M. de Villèle s'était rangé au nombre des volontaires qui s'enrôlèrent de toutes parts pour combattre le retour du despotisme impérial. En récompense de ses loyaux services, et se faisant l'interprète des vœux de tous, M<sup>gr</sup> le duc d'Angoulême, à sa rentrée à Toulouse, le désigna à la bienveillance du Roi; qui le nomma immédiatement maire de cette importante cité.

A peine entré en possession de ses nouvelles fonctions, M. de Villèle se trouva dans des circonstances critiques, qui lui donnèrent l'occasion de déployer toute son énergie et toute son habileté.

Des troubles éclatèrent à Toulouse; un lâche assassinat ensanglanta ses rues. M. de Villèle ne se laissa point intimider par ces fureurs populaires; au risque d'attirer sur lui les colères dont un infortuné général avait été victime; il fit rendre à sa dépouille de publics hommages, et parvint à imposer par son sang froid à cette multitude égarée.

Il fut élu député de Toulouse à la Chambre des Députés, le 20 mai 1815. Il fut élu maire de Toulouse le 20 mai 1815. Il fut élu député de Toulouse à la Chambre des Députés, le 20 mai 1815.

**Monsieur de Villèle à la Chambre des Députés.**

Les élections qui devaient donner à la France une nouvelle chambre des Députés, fournirent aux habitants de Toulouse l'occasion de témoigner à M. de Villèle la confiance et la sympathie qu'il avait su leur inspirer. En conservant les anciens collèges électoraux de l'Empire, le ministère s'était cru assez fort pour

affronter l'opinion et pour lui demander, en quelque sorte, la sanction des pouvoirs qui lui étaient confiés. Le résultat du scrutin ne justifia point ses espérances. Les candidats royalistes l'emportèrent dans presque tous les collèges. C'était une solennelle protestation contre ces discours et ces écrits, où la France avait été représentée comme profondément attachée aux institutions républicaines. Malheureusement, la lumière se faisait trop tard ; les hommes de l'Empire, par leurs faux rapports, avaient réussi à tromper le Roi et les souverains alliés sur la véritable disposition des esprits en France. La Charte avait été rédigée sous ces inspirations funestes ; mais elle avait été consentie à la fois par le souverain et par les représentants de la nation ; il fallait donc l'accepter malgré ses vices. Triste situation pour la monarchie, qui se trouvait ainsi placée entre deux écueils : se conformer scrupuleusement à la nouvelle Constitution ou violer ses dispositions était également périlleux. Aussi la politique de la Restauration ne fut-elle, pour ainsi dire, qu'un perpétuel conflit entre l'esprit et la lettre de la Charte, dont la pratique révélait chaque jour les vices. Chaque nouvel effort pour échapper au sens despotique du texte venait se briser contre le reproche d'illégalité ou de violation du pacte constitutionnel ; et par une sorte de fatalité, la Restauration devait mourir du coup porté à cette Charte, qui avait si gravement compromis son existence. »

Le triomphe des royalistes était pour le Ministère un échec, dont il ne pouvait pas se relever. Talleyrand, espéra, quelque temps encore, qu'il pourrait, à force d'habileté, raffermir le terrain qui s'écroulait sous ses pas ; mais ce fut en vain. Sentant qu'il ne pouvait attendre qu'un concours inefficace d'une minorité découragée par le sentiment de sa faiblesse, il se

résigna enfin à laisser tomber de ses mains ce portefeuille ministériel , qui lui échappait malgré lui.

M. de Villèle avait été élu par le collège de la Haute-Garonne , malgré les efforts des libéraux , que son écrit de 1813 et ses opinions bien connues prévenaient naturellement contre lui. Doué d'un esprit calme et réfléchi , ayant déjà une profonde expérience des hommes et des choses ; il ne partagea pas sans doute , dans ses débuts parlementaires , les illusions de ses collègues. A ses yeux , la Charte était bien loin de réaliser l'idéal d'une Constitution monarchique ; mais , dès lors qu'elle était solennellement adoptée comme loi fondamentale du pays , il ne lui était plus permis de la combattre. Faisant taire les justes défiances que lui inspirait l'avenir , il se promit , en tant qu'il dépendrait de lui , de chercher à concilier le plus possible les dispositions de la Charte avec les besoins et la nature du Gouvernement légitime.

C'est à cette époque qu'il connut M. de Corbière. Entre ces deux hommes , dévoués aux mêmes principes , il se forma dès lors une de ces amitiés bien rares dans les sphères politiques , une amitié que la fortune elle-même sembla respecter , puisqu'elle ne les sépara jamais , ni dans leurs succès , ni dans leurs disgrâces. Autour d'eux , à la Chambre élective , vinrent se grouper bientôt les représentants de cette nuance d'opinion qui avait pour mot d'ordre : *Vive le Roi quand même !* et dont l'auteur de la *Monarchie selon la Charte* était à la Chambre des pairs l'expression la plus pure et la plus prononcée.

Dans le nouveau Ministère choisi par le Roi , après la démission de M. de Talleyrand et de ses collègues , les hommes de l'ancien et du nouveau régime formaient deux fractions à peu près égales. Tous , il est vrai ; proclamaient à l'envi leur attachement pour

la dynastie légitime ; mais tous n'avaient point des antécédents également royalistes. Louis XVIII avait craint sans doute que l'avènement d'une Chambre si profondément dévouée ne fût interprété par ses ennemis comme un symptôme de réaction ; les murmures qui s'élevaient déjà dans les rangs du parti libéral le déterminèrent à choisir un Ministère qui pût , au besoin , servir de contre-poids aux entraînements des nouveaux députés. Ce système flattait, d'ailleurs, l'esprit du Roi, toujours disposé à la conciliation ; mais on comprend qu'il ait dû produire une impression pénible sur les députés de la Chambre de 1815, qui, dans la ferveur de leur royalisme, devaient naturellement juger avec sévérité et accueillir avec défiance les hommes qui n'avaient pas toujours, comme eux, servi sous le même drapeau ; et ceux mêmes qui, sans leur être suspects, semblaient enclins aux concessions et à la faiblesse.

Ces germes d'hostilité se manifestèrent dès le commencement de la session. Une lutte sourde s'engagea entre la Chambre et le Ministère, lutte qui devait aboutir à l'ordonnance du 5 septembre. Après le vote relatif aux monuments expiatoires en l'honneur des royales victimes de la Révolution et la lecture du testament de Marie-Antoinette, la discussion s'engagea au sujet d'une loi portant suspension de la liberté individuelle et l'établissement de Cours prévôtales. Dans cette circonstance, la majorité marcha d'accord avec le Ministère : la loi fut adoptée. De telles mesures étaient regrettables : c'était une première dérogation à la légalité, un premier pas fait dans la voie de l'arbitraire ; on pouvait aller loin sur ce terrain. Mais il serait injuste de faire retomber la responsabilité de ces lois de rigueur sur la Chambre des députés, sans faire la part de la disposition générale des esprits au moment où elles furent votées.

L'expérience des Cent-Jours avait appris à la France ce qu'elle avait à craindre d'une révolution nouvelle. L'immense majorité pensait que le salut de la patrie était intimement lié au maintien de la dynastie de Bourbon sur le trône ; l'opinion craintive et défiante voyait partout des dangers pour la monarchie, en même temps qu'elle se montrait implacable envers ceux qui l'avaient trahie. On ne peut faire qu'un reproche à la Chambre introuvable, c'est de s'être fait l'organe des passions qui agitaient alors la France entière.

Ce fut dans la discussion relative à la loi électorale que M. de Villèle parut pour la première fois à la tribune. Il avait été chargé du rapport de la Commission en réponse au projet ministériel présenté par M. de Vaublanc. La première partie de ce rapport portait sur une question préliminaire qui devait être traitée avant que la discussion s'engageât sur l'ensemble du projet. Il s'agissait de reviser plusieurs articles de la Charte, et en particulier celui qui fixait l'âge d'éligibilité. La Commission, par l'organe de son rapporteur, se prononça pour le maintien de cet article. Les délibérations de la Chambre, relatives à cette question préalable, n'eurent point de résultat, le Roi ayant déclaré qu'il ne donnerait point sa sanction à une loi votée dans le sens de la Commission. Par suite de cet incident, M. de Villèle dut se préparer à présenter à la Chambre un rapport complet sur l'ensemble de la loi électorale. Ce rapport combattait sur plusieurs points essentiels le système ministériel ; s'il admettait en principe les deux degrés d'élection, il repoussait formellement leur mode d'application. L'esprit sage et judicieux de M. de Villèle avait compris qu'un bon système électoral doit avoir pour base le propriété territoriale, et que le seul moyen d'épargner à la France des révolutions nouvelles était de livrer le choix des

députés à ceux qui possèdent, et qui sont intéressés, par cela même, au maintien de l'ordre et à la stabilité des institutions ; que s'il est juste d'appeler tous les propriétaires à l'élection de ceux qui sont chargés de défendre leurs intérêts, il est prudent et rationnel de proportionner l'influence de chacun à son éducation et à sa position sociale ; que si tous doivent concourir à la nomination des députés, tous doivent le faire en parfaite connaissance de cause, et que tous, par conséquent, ne doivent pas y concourir dans une égale proportion ; qu'il est juste, enfin, d'accorder seulement aux petits propriétaires, à ceux pour lesquels, en dehors des étroites limites du canton, il n'y a que des étrangers, le droit d'investir de leur confiance les hommes qu'une position plus élevée, que des relations plus étendues mettent en mesure de mieux apprécier le caractère, les aptitudes, les garanties des divers candidats. M. de Villèle proposait donc d'ouvrir les collèges cantonaux à tous ceux qui payaient au moins 50 fr. d'impôts (1) ; et les collèges départementaux à ceux dont la contribution dépassait 300 fr. Le projet ministériel appelait les fonctionnaires des différentes administrations à faire partie de droit des collèges, soit cantonaux, soit départementaux. Le rapporteur repoussait énergiquement un pareil système, qui portait une grave atteinte à la sincérité des élections en rendant le Ministère presque entièrement maître des suffrages.

L'organisation électorale proposée par M. de Villèle conciliait à la fois tous les intérêts. Elle donnait satisfaction, dans une juste mesure, à toutes les ambitions ;

---

(1) M. de Villèle eût même voulu qu'on accordât le droit de suffrage à ceux qui payaient plus de 25 francs d'impôts.

elle restituait une large part d'influence à la petite propriété, et rendait aux élections leur véritable caractère d'indépendance, en les protégeant contre les suggestions de l'esprit de parti et contre les influences du pouvoir.

La discussion qui suivit ce rapport fut longue et confuse ; plusieurs amendements furent proposés, afin d'arriver à un juste milieu entre le projet ministériel et le travail de la Commission. Le résultat de ces tentatives de conciliation fut un vote qui ne contentait pas plus le Ministère que la majorité. Toutefois, le principe des deux degrés d'élection était maintenu : c'était déjà un gage de sécurité pour l'avenir ; mais la Chambre des pairs rejeta la loi telle qu'elle avait été votée par la Chambre élective. Il fallut donc remettre provisoirement en vigueur les ordonnances du mois de juillet précédent. Ces ordonnances, qui, en étendant les assemblées primaires aux limites de l'arrondissement, donnaient prise à l'influence administrative, ne pouvaient satisfaire M. de Villèle, pas plus que la majorité dont il s'était fait l'organe dans son rôle de rapporteur ; mais, dans les termes où la question était posée, il ne crut pas devoir conclure au rejet d'une loi qui ne devait avoir qu'une existence transitoire, et donner l'exemple d'une opposition qui aurait pu paraître systématique.

La discussion de la loi de finances développa encore les germes d'hostilité qui existaient déjà entre le cabinet et la majorité de la Chambre élective. Il s'agissait d'assimiler les dettes des Cent-Jours aux dettes de la Révolution et de l'Empire, et de faire servir à la liquidation de l'arriéré le produit de la vente des bois de l'Etat. M. de Villèle combattit ce projet, et fit remarquer avec raison que ces bois dont on proposait la vente provenaient, en grande partie, des biens du clergé ; que les aliéner, c'était consacrer sa spolia-

tion. « On parle de justice, disait-il, envers les créanciers de l'Etat ; mais pourquoi préférer les créanciers laissés par la Révolution et l'Usurpation à ceux qui ont été créanciers que les désastres de la Révolution ont dévotés ? Si vous êtes si fidèles à remplir intégralement vos engagements envers les premiers, accueillez donc aussi les réclamations des seconds ; ou bien cessez de parler de justice. » Ces paroles produisirent un grand effet sur la Chambre ; et le Ministère, voyant que la lutte n'était pas possible, se soumit au vœu de la Commission, exprimé d'une façon si convaincante par son honorable rapporteur.

M. de Villèle prit encore une part très-active à la discussion que souleva le règlement du budget de 1816. Le discours qu'il prononça à cette occasion lui valut un véritable triomphe parlementaire. Il s'attacha surtout à combattre cette centralisation exagérée qui a pour résultat de confondre tous les revenus dans le Trésor public ; il fit ressortir les avantages d'un système qui, en laissant aux administrations locales l'expédition des affaires courantes, déchargerait les Ministres de cette complication de travail qui absorbe tous leurs instants, et leur permettrait de mettre à profit leur expérience de chaque jour pour introduire dans le gouvernement de l'Etat les réformes et les améliorations qu'il réclame ; il démontra enfin que le meilleur moyen de réveiller le sentiment du patriotisme, c'était de resserrer les liens qui unissent chaque citoyen à sa commune, à son canton, à son département, en donnant une plus grande importance aux administrations qui les dirigent.

Après la clôture de la session, M. de Villèle se rendit à Toulouse, où on lui fit une véritable ovation. Ce fut au milieu d'un concours immense de toute la population, « au bruit des chansons royalistes et aux cris

de : Vive le Roi ! vive Villèle ! qu'il fit son entrée dans cette ville (1). » Le nom seul de l'écrivain auquel nous empruntons ce témoignage est un gage de sa sincérité. Le rôle important que M. de Villèle avait joué pendant la dernière session, l'influence qu'il avait exercée sur la majorité royaliste, concurremment avec son ami M. de Corbière, donnaient un caractère significatif à ces manifestations populaires, qui s'adressaient, en réalité, moins à M. de Villèle lui-même qu'au parti qu'il représentait. Ce fut, pourtant, cette Chambre de 1815, qui avait si bien compris les besoins et les aspirations de la France, qui s'était toujours inspirée des sentiments les plus nobles de la religion, de la fidélité, et du patriotisme, ce fut elle, que l'on représenta au Roi comme profondément impopulaire, comme devant entraîner la chute de la monarchie par son esprit *réactionnaire et rétrograde* ; réactionnaire, parce qu'elle avait voté des monuments aux plus augustes victimes de la Révolution, parce qu'elle s'était appliquée, quelquefois peut-être avec trop d'ardeur, à réparer les injustices et les spoliations du passé ; rétrograde, parce que, obéissant aux inspirations de sa foi et de son dévouement à l'Église, elle avait aboli le divorce, et réclamé pour le clergé le privilège de la loi commune. Mais M. Decazes avait vu d'un œil jaloux et inquiet cette popularité de la Chambre ; il avait deviné que c'était là l'écueil où devait se briser son influence naissante ; en face de cette opposition compacte, il fallait se retirer ou se résigner à un rôle purement secondaire : cruelle alternative, pour son ambition et son orgueil de parvenu ! Aussi mit-il tout en œuvre pour obtenir du Roi la dissolution de cette assemblée, avec laquelle il ne pouvait plus s'entendre. Mais, avant de tenter l'entre-

---

(1) Histoire de la Restauration, Vaylabelle.

prise, il dut s'assurer du concours de ses collègues. Deux seulement lui opposèrent quelque résistance : le duc de Richelieu et M. Lainé, qui venait de succéder à M. de Vaublanc comme Ministre de l'intérieur. L'honorable duc de Richelieu, caractère aussi loyal que timide, redoutait l'entraînement des partis; profondément royaliste, il se défiait de l'enthousiasme des autres, comme il se défiait du sien. M. Decazes sut prendre cette noble nature par son côté pusillanime. Il lui représenta la dissolution de la Chambre comme une mesure utile au salut de la monarchie, qui ne pouvait être assurée que par l'avènement d'une majorité conciliante et modérée. Pour vaincre les scrupules de M. Lainé, le Ministre de la police dut sans doute raviver la blessure qu'avait reçue son amour-propre lors du fâcheux incident qui l'avait momentanément forcé à quitter le fauteuil présidentiel.

Quoique aveuglé depuis longtemps sur le véritable esprit de la Chambre, Louis XVIII se refusait encore à repousser le concours d'hommes qui avaient donné à sa dynastie tant de preuves de fidélité et de dévouement. Sollicité, en sens inverse, par les prières de sa famille et par les instances réitérées de son Ministre favori, son esprit demeurait en suspens. Pour vaincre son incertitude, M. Decazes eut recours à l'intervention de l'empereur Alexandre, dont les conseils avaient toujours pesé d'un grand poids sur les décisions du Roi. Ce fut donc ce souverain du Nord, dont les intentions sans doute étaient sincères, mais qui jugeait fort mal la France, ce fut lui qui, par une lettre autographe, décida Louis XVIII à signer la fameuse ordonnance du 3 septembre.

Telle fut la fin de cette Chambre de 1815, qu'on a si justement appelée la Chambre *introuvable*. Si parfois, sous l'empire de son dévouement pour la Maison

de Bourbon , de sa haine pour l'esprit révolutionnaire , elle se laissa aller aux excès d'un zèle imprudent, il faut reconnaître, aussi que nulle assemblée ne se montra plus unie et plus désireuse du bien public. Expression sincère des sentiments qui animaient alors l'immense majorité des Français , elle pouvait , mieux que toute autre assemblée, cicatriser les plaies de la patrie. Une nouvelle session lui aurait donné cette expérience qui devait naturellement manquer à des hommes si longtemps exclus de la vie publique : guidée par des chefs sages et éclairés , sans préjugés et sans passion , tels que l'étaient MM. de Villèle et Corbière , elle aurait certainement reconquis cette modération dont son enthousiasme royaliste l'avait fait parfois sortir ; seule, elle aurait pu assurer l'avenir de la monarchie , en la reconstituant sur ses bases véritables.

L'ordonnance du 5 septembre rendit courage aux libéraux , et sema la discorde dans le camp royaliste. Ceux auxquels leur éloignement des affaires ne permettait pas de sonder tous les replis de la politique , n'hésitèrent point à se prononcer contre l'ancienne majorité ; pour eux le dévouement à la royauté consistait dans la soumission au Gouvernement royal , et ils auraient cru faillir à leurs principes en reportant leurs suffrages sur des hommes que le Roi avait si hautement désavoués. Libéraux et ministériels s'enrôlèrent sous le même drapeau et se mirent en campagne pour obtenir une Chambre composée d'éléments nouveaux. Une entente sincère entre les royalistes pouvait seule déjouer ces manœuvres , et assurer le retour de l'ancienne majorité ; leur désunion assura le triomphe de leurs adversaires. Toutefois , sur 259 députés , 158 appartenaient à l'ancienne assemblée ; et , parmi ceux-ci , cent environ représentaient la majorité de la Chambre introuvable.

Réélu par le collège électoral de la Haute Garonne , après avoir pris quelque temps de repos à sa terre de Mourvilles , M. de Villèle dut se préparer aux labeurs d'une nouvelle session. Adversaire ardent du système politique inauguré par l'ordonnance du 5 septembre , son rôle dans la nouvelle assemblée était tracé d'avance. Chef de la majorité de 1815 , c'était naturellement autour de lui que devaient se rallier les membres de la minorité de 1816. C'était lui que le Ministère allait prendre pour point de mire de ses attaques ; c'était sur lui qu'il allait venger ses défaites de l'année précédente.

Certes , il dut lui en coûter de se mettre ainsi en opposition directe avec les Ministres de ce Roi pour lequel il avait un dévouement sans bornes. S'il n'eût écouté que la voix de son cœur , il se serait renfermé dans une inaction qui , en sauvegardant sa dignité , lui eût permis de ne pas entrer en lutte ouverte avec le Gouvernement royal. Mais la voix de la conscience parla plus haut et étouffa toutes ses répugnances. M. de Villèle était de ces hommes qui aiment mieux servir que plaire , et qui règlent leur conduite sur ce qu'ils croient être leur devoir , sans se demander jamais si l'intérêt leur conseilleraient d'agir autrement.

Les membres de l'ancienne majorité ne se faisaient aucune illusion sur leur infériorité numérique ; ils savaient que toute leur force résidait dans leur puissance morale , et qu'une opposition ferme pourrait seule arrêter quelquefois le Ministère sur la pente fatale où il entraînait la monarchie. Mais pour cela , il était nécessaire que le parti royaliste obéît à une même impulsion et qu'un parfait accord régnât entre tous ses membres. Les salons de M. Piet devinrent un lieu de réunion , où se rencontraient , chaque soir , les députés et les pairs qu'unissait un même antago-

nisme contre le parti ministériel. Dans ces sortes de conférences, où l'on élaborait les questions qui devaient être agitées à la séance du lendemain, M. de Villèle avait souvent la parole, et savait jeter la lumière sur les questions les plus obscures et ramener ses collègues à son opinion, par la sagesse et la lucidité de ses explications.

La lutte entre le Ministère et la minorité s'engagea dès le début de la session, au sujet de la loi électorale. Le nouveau projet était conforme au système défendu, l'année précédente, par M. Royer-Collard ; il n'admettait qu'un degré d'élection, et se référait à l'article 40 de la Charte, qui n'accordait le droit de suffrage qu'aux contribuables payant au moins 300 fr. d'impôts. M. de Villèle combattit ce projet, qui, en consacrant l'exclusion de la petite propriété, assurait à la classe moyenne une influence prédominante dans les collèges électoraux. « Si nous cherchons dans ce projet, » dit-il, « la garantie de la fortune, nous ne la trouvons point. En appelant dans les collèges tous les contribuables à trois cents francs, ce ne sont plus les riches propriétaires qui exerceront la principale influence, mais évidemment les contribuables payant 300 et 400 fr. d'impôts ; car ils seront les plus nombreux. » Ces arguments présentés dans ce langage à la fois simple et précis, et avec cet accent de conviction profonde qui était une des principales qualités oratoires de M. de Villèle, parurent produire une certaine impression sur les adversaires du projet ; et sans doute ils auraient exercé sur une majorité moins prévenue une influence déterminante.

Pendant cette session, M. de Villèle monta plusieurs fois à la tribune, soit pour combattre la prolongation du régime de compression auquel le Ministère croyait devoir assujettir la presse, soit pour de-

mander que l'on revînt à la légalité et que l'on abrogeât enfin les lois de rigueur que l'état de la France, après les Cent-Jours, avait rendues nécessaires. Dans la discussion du budget qui, suivant l'usage parlementaire, termina la session, il insista sur la nécessité d'introduire de sages économies dans les dépenses intérieures; répondant au Ministre des finances, qui, pour couvrir l'excédant des dépenses sur les recettes, proposait d'émettre un emprunt de 30 millions, M. de Villèle fit ressortir les inconvénients d'une pareille mesure, dont la conséquence inévitable était l'augmentation de la dette publique; il établit par des arguments péremptoires qu'on pourrait abaisser à 20 millions le crédit demandé, soit en supprimant le traitement de certains fonctionnaires, tels que les Ministres d'Etat, soit en réduisant le budget des différents ministères, dont les prodigalités contrastaient avec la stricte économie des membres de la Famille royale. Dans ce discours, qui fut écouté avec une attention soutenue, l'orateur s'était révélé avec cet esprit pratique, ce bon sens exquis, cette lucidité de raisonnement qui devaient lui donner plus tard une si grande autorité dans toutes les questions financières, et qui le destinaient à rendre de si éminents services à l'Etat, lorsqu'il serait chargé de gérer sa fortune.

Dans toutes les discussions de la session de 1816, la droite avait été constamment vaincue; minorité imposante et par l'habileté de ses membres et par l'homogénéité des principes qui les unissaient, pas une voix ne lui avait fait défaut, mais pas une voix; non plus, ne s'était reportée sur elle. Le renouvellement de la 5<sup>e</sup> série, en introduisant à la Chambre des éléments nouveaux, devait modifier la situation des royalistes. L'élection des nouveaux députés; recrutés,

pour la plupart, dans les rangs du parti libéral, eut pour résultat d'enlever au ministère plusieurs voix qui ne s'étaient données à lui qu'à regret, soit par timidité, soit par imprévoyance. C'était un renfort assuré pour la minorité royaliste, qui, dans certaines discussions, pouvait compter encore sur de nouvelles conquêtes. La politique ministérielle, en effet, avait suscité, par son arbitraire, un troisième parti distinct, qui, sans avoir, à vrai dire, d'existence propre, devait voter tantôt avec la majorité, tantôt avec l'opposition. C'est le concours de ce parti, connu sous le nom d'Indépendants, qui détermina le triomphe des royalistes dans la discussion relative au projet de loi sur la presse. Le Ministère, par l'organe de M. Pasquier, annonça à la Chambre, au début de la session, que le Gouvernement se proposait d'adoucir la législation de la presse, et qu'en conséquence aucun écrit ne serait plus, à l'avenir, poursuivi et puni qu'après sa publication. Cette modification était, en réalité, rendue illusoire par l'interprétation restrictive que l'art. 8 du projet donnait au mot *publication*; grâce à l'accord momentané des différentes oppositions, l'art. 8 fut supprimé.

La minorité royaliste se trouva réduite à ses seules forces dans la discussion du projet de loi sur l'organisation de l'armée. Ce projet, que M. de Villèle combattit avec une extrême vigueur, substituait le système des appels forcés à celui des enrôlemens volontaires. Les nombreuses modifications que le temps et les institutions nouvelles avaient apportées dans la manière de faire la guerre, la lassitude et l'épuisement causés par les désastres des dernières années de l'Empire, commandaient peut-être de revenir à cet ancien mode de recrutement, jadis aboli par la Charte. Sans doute, on pouvait croire, qu'en cas d'invasion,

le sentiment national se réveillerait comme à ses plus beaux jours ; le passé était garant de l'avenir ; l'amour de la patrie pouvait susciter des défenseurs plus nombreux que les appels forcés ; et il n'était pas douteux qu'au premier signal la France ouvrirait de nouveau ses veines et verserait , sans gémir , le plus pur de son sang pour protéger ses frontières envahies. Mais que pouvait une armée ainsi formée à la hâte , en face de troupes aguerries aux fatigues et aux exercices de la vie militaire ? Et n'était-il pas à craindre d'ailleurs que cette ardeur guerrière ne se manifestât qu'en présence même du danger ? L'expérience des dernières années pouvait le faire supposer. Depuis le retour des Bourbons , en effet , les enrôlements volontaires n'avaient pas toujours suffi à combler les cadres de l'armée ; et cependant il fallait que la France eût toujours sous les armes un effectif suffisant pour assurer sa tranquillité intérieure , et qu'elle pût , en cas de guerre , opposer à l'ennemi une armée forte et disciplinée. En combattant le projet de loi , M. de Villèle n'obéissait qu'aux plus nobles inspirations , et non pas , comme ses adversaires voulurent le faire croire , à des préjugés de caste et à une aveugle partialité pour l'ancien régime. Envisageant la question au point de vue moral , il avait été frappé surtout du caractère injuste et oppressif de ce système , que son origine révolutionnaire contribuait à lui rendre odieux ; sa nature intègre se révoltait à l'idée de cet impôt du sang , dont le pauvre seul ne pouvait s'exempter. « Levez la contribution en argent , » disait-il ; « la répartition en sera juste , égale , proportionnée au bénéfice que chacun en reçoit ; exigez-la en nature , les difficultés surviennent , l'arbitraire le plus absurde , l'injustice la plus révoltante , la démoralisation la plus dégradante accompagnent toutes les opérations. Le

» célibataire, eût-il un million de rentes, n'a point  
» de fils à racheter et ne paye point cet impôt; le  
» riche achète un remplaçant et conserve son fils; le  
» pauvre, à la fin de sa carrière, est contraint de li-  
» vrer celui qui pourrait seul faire vivre sa nombreuse  
» famille. Votre justice est aveugle, comme le sort :  
» un billet blanc ou un billet noir absout ou condamne ;  
» une ligne de plus ou de moins dans la taille décide  
» de la destinée des hommes. »

M. de Villèle se plaçait ensuite sur le terrain de la Charte, et en appelait à ces premiers mots de l'art. 12 : « La conscription est abolie. » Ne semblait-il pas bien impolitique, en effet, de revenir ainsi sur une mesure qui avait été accueillie de toutes parts avec un si vif enthousiasme ?

Les défenseurs du projet répondaient à M. de Villèle qu'il ne s'agissait point de rétablir la conscription. On avait eu grand soin, il est vrai, de substituer partout le mot *recrutement* à ce mot *conscription*, rendu odieux par les levées arbitraires de l'Empire. Mais ces deux mots n'exprimaient-ils pas, au fond, la même idée ?

Cette discussion présenta de singulières anomalies. On vit les puritains du libéralisme soutenir un projet qui consacrait les plus révoltantes inégalités sociales, qui substituait aux privilèges de la naissance les privilèges de la fortune; et l'on vit en même temps les plus zélés partisans de la Charte, ceux-là même qui criaient si fort à la trahison lorsqu'on cherchait à en interpréter le texte dans un sens favorable à la monarchie, voter sans scrupule la suppression d'un de ses articles les plus populaires.

On comprend que M. de Villèle, préoccupé comme il l'était des intérêts du trône, ait repoussé la création d'un corps légionnaire de vétérans, qui, recrutés

parmi les soldats comptant vingt années de service , ne devait comprendre , dans sa première formation , que des débris des campagnes de l'Empire. Exaltés par le souvenir de leurs exploits, mécontents d'un gouvernement qui, en rétablissant la paix, avait paralysé leur avancement, ces vieux soldats, dans leurs retraites , nourrissaient contre la Restauration des germes d'hostilité prêts à se développer au premier signal d'insurrection. Les réunir en un seul corps , n'était-ce pas leur révéler leur force ? N'était-ce pas créer une armée qui, loin de maintenir l'ordre dans l'Etat, prêterait main-forte à quiconque saurait caresser leurs regrets et exciter leurs rancunes ?

Malgré l'opposition qu'elle rencontra à la Chambre des pairs , comme à la Chambre des députés , la loi sur le recrutement fut adoptée dans les termes où elle avait été présentée par le maréchal de Gouvion Saint-Cyr.

Les élections qui précédèrent la session de 1818 amenèrent de nouveaux renforts sur les bancs de l'opposition libérale. Chaque nouvelle épreuve de la loi électorale faisait faire un pas de plus au Ministère dans la voie funeste où il était engagé. Bientôt viendrait le jour où il sentirait le besoin de s'appuyer quelquefois sur cette minorité royaliste qu'il avait si évidemment combattue. Il y avait , d'ailleurs , dans le Conseil des Ministres des germes de dissension qui présageaient une dissolution prochaine. Le duc de Richelieu venait d'accomplir une négociation qui eût suffi à honorer son nom. Grâce à son habile intervention , les souverains alliés avaient consenti à retirer leurs troupes du territoire français deux ans avant le terme fixé par les conventions. Pour arriver à cet heureux résultat, le noble duc avait eu à surmonter les plus difficiles obstacles ; il lui avait fallu triompher des répugnan-

ces malheureusemant trop légitimes, dissiper des craintes trop fondées. Les funestes effets de l'ordonnance de septembre, les progrès toujours croissants, depuis lors, de la propagande révolutionnaire, disposaient peu les souverains aux concessions qu'on leur demandait. Plus d'une fois, les efforts du négociateur étaient venus se briser, contre des appréhensions qu'il partageait lui-même, et qui se trouvaient justifiées par le résultat des dernières élections. Pour gagner sa cause, l'honorable Président du Conseil avait dû prendre, en quelque sorte, l'engagement d'arrêter le Gouvernement dans cette politique qui le conduisait aux abîmes, et d'obtenir le retrait de la loi électorale. Mais, en arrivant en France, il trouva M. Decazes peu disposé à seconder ses vues. Le Ministre de la police devait à la loi d'élection sa popularité et ses triomphes parlementaires, et il s'attachait à elle comme à l'unique base de son existence politique. Dans de telles conditions, une rupture devenait inévitable : elle éclata par la démission simultanée de tous les Ministres. Louis XVIII, qui en toutes les circonstances subordonnait ses affections personnelles à ce qu'il croyait être l'intérêt de l'Etat, n'hésita pas à s'adresser au duc de Richelieu, qui pouvait seul, dans un moment si difficile, concilier tous les partis, dont il était également estimé. Après une vive résistance, le duc, cédant aux instances réitérées du Roi, accepta la mission délicate de composer un nouveau Ministère. Sentant le besoin de s'unir au parti royaliste, il s'adressa à M. de Villèle, auquel il offrit le portefeuille de la marine. M. de Villèle accueillit d'abord favorablement les ouvertures du duc de Richelieu. Entre ces deux hommes qui, tous deux également dévoués à la monarchie, eussent apporté dans leurs relations une égale modération et une égale franchise, un rapprochement

eût été facile ; mais la loi électorale était toujours la pierre d'achoppement, et M. de Villèle refusa d'entrer dans toute espèce de combinaison tant que cette question ne serait point aplanie.

Après avoir échoué dans plusieurs tentatives, M. de Richelieu , malade et découragé, envoya sa démission au Roi. L'ancien Ministre de la police , en prévision de cet échec , s'était tenu à l'écart , épiant toutes les circonstances qui pourraient le ramener sur la scène politique. La démission de M. de Richelieu le rappelait au pouvoir , où il revenait avec l'assurance que lui donnait l'insuccès de son adversaire ; et doublement affermi par sa disgrâce momentanée et par sa résignation hypocrite.

Dans le nouveau cabinet , dont le général Dessoles avait la présidence , figuraient MM. de Serre , Louis Portal et Gouvion Saint-Cyr. Les hommes des Cent-Jours triomphaient ; le maintien de la loi électorale était assuré. Il allait mettre le sceau à l'alliance du Ministère et des libéraux , qui l'invoquaient également comme le *palladium* de la monarchie.

Dans le but de donner à ses nouveaux alliés des gages de sa tolérance , le nouveau Ministère signala son avènement par différentes mesures qui excitèrent une vive indignation parmi les royalistes. Les généraux les plus compromis pendant les Cent-Jours furent rappelés ; les différentes administrations furent épurées de tout ce qu'elles contenaient encore de royalistes. Enfin , pour mettre le comble à cette indulgence calculée, M. Decazes prit l'initiative d'une mesure qui amnistiait plusieurs régicides bannis en 1813.

En présence d'une politique aussi contraire aux vrais intérêts du trône , la résistance devenait un devoir sacré. M. de Villèle s'appréta donc à lutter avec une nouvelle énergie , sans toutefois se départir de cette

modération dont les exaltés lui faisaient un reproche, en ne réfléchissant pas que seule elle pouvait sauver la cause royale, en consacrant l'union de la droite et des centres.

Afin de se livrer tout entier à ses travaux parlementaires, M. de Villèle avait résigné les fonctions de maire de Toulouse, qu'il avait exercées avec intelligence et fermeté dans les circonstances les plus critiques, sans avoir jamais voulu toucher la rétribution de 6,000 fr. qui y était attachée. La session de 1818 mit encore en relief sa haute capacité financière. Chaque fois qu'une discussion s'élevait sur l'administration des revenus publics, il montait à la tribune et parvenait toujours à éclairer ses collègues par la clarté de ses explications et l'exactitude de ses calculs. Dans ces matières abstraites, ses opinions étaient écoutées comme des oracles; et l'on vit souvent, dans les questions financières, ses adversaires les plus prévenus faire avec lui cause commune. C'est ainsi qu'il déterminait la Chambre à accorder un dégrèvement de 20 millions sur les contributions directes; sage mesure qui devait affermir le crédit et la popularité du Gouvernement royal, et qui était justifiée par un excédant considérable de recettes sur les dépenses.

C'est pendant cette session de 1818 qu'un honorable membre de la Chambre des pairs, le marquis de Barthélemy, faisant un noble retour sur ses opinions, proclama la nécessité de modifier cette loi électorale qu'il avait votée naguère, et dont on avait fait depuis une si fatale expérience. Appuyée par la majorité de ses collègues, vivement combattue par le Ministère, cette proposition fut transmise à la Chambre des députés. Sans se faire illusion sur le succès de cette tentative, à coup sûr prématurée, M. de Villèle n'en saisit pas moins l'occasion de porter une nou-

velle atteinte au système électoral. Il s'éleva surtout contre cette disposition arbitraire qui, en confiant aux préfets le soin de dresser les listes d'élection, encourageait les plus déplorables abus. Avec les éléments qui composaient la Chambre des députés, le rejet de la proposition du marquis de Barthélemy n'était pas douteux : indépendants et ministériels s'entendirent pour défendre la loi d'élection.

Toutefois, M. Decazes fut effrayé de l'accueil favorable fait par la Chambre haute à cette proposition, qui ne tendait à rien moins qu'à renverser la clef de voûte de son système. Pour faire contre-poids à ces germes d'opposition, il crut nécessaire d'élever aux honneurs de la pairie des personnages dont le concours lui fût d'avance assuré. Cette promotion de cinquante-huit nouveaux pairs, choisis pour la plupart parmi les illustrations des Cent-Jours, apprit aux royalistes ce qu'ils pouvaient espérer d'un Ministère qui leur était si ouvertement hostile. Après la discussion du budget, les députés se séparèrent sous l'influence des passions les plus vives. En arrivant dans leurs provinces, ils trouvèrent l'opinion diversement surexcitée par les différentes mesures qui avaient marqué le cours de la session. Chaque parti comptait ses forces en prévision des élections prochaines, et s'app préparait comme pour une lutte suprême. Le Ministère, de son côté ; ne pouvait plus dissimuler ses appréhensions ; il se voyait dépassé par la fraction qu'il avait soutenue jusqu'alors, et, poussé à bout par ses perpétuelles exigences, il pouvait déjà prévoir l'heure où il lui faudrait rompre ouvertement avec elle ; sous peine de donner prise contre lui aux accusations les plus sévères. Si M. Decazes et ses collègues purent se faire quelque temps illusion sur le résultat des élections, s'ils espéraient que le renouvellement de la troisième série

relèverait leur fortune chancelante , en leur amenant une majorité nouvelle, ils durent éprouver une cruelle déception. Sur cinquante-quatre députés à élire , la gauche obtint 35 voix, et au nombre des élus figurait l'abbé Grégoire , l'ancien évêque constitutionnel de Blois. Pour ceux qui fermaient encore les yeux sur les dangers du trône , cette élection fut un lugubre trait de lumière. Les royalistes y virent une terrible confirmation de leurs prévisions , et le Ministère l'envisagea comme un écueil contre lequel il devait inévitablement échouer.

Ceux qui avaient tenu dans leurs mains les rênes de la monarchie , durent être saisis d'effroi , lorsque , dans le secret de leurs consciences , ils mesurèrent la route qu'ils lui avaient fait parcourir en quatre années, depuis le jour où le ministère Fouché avait croulé sous le poids d'une si éclatante réprobation , jusqu'au jour où l'abbé Grégoire avait été appelé à siéger parmi les représentants de la nation sur les bancs fleurdelisés du Palais-Bourbon. M. Decazes ne put se dissimuler que l'opinion royaliste , surexcitée par cette injurieuse élection , en ferait retomber sur lui toute la responsabilité. Il comprit que favoriser plus longtemps un parti qui voterait avec l'ancien évêque de Blois , c'était s'exposer aux reproches les plus légitimes , aux accusations les plus fondées. Un pas de plus , c'était conspirer à la chute du trône avec ses plus ardents ennemis. Nous aimons à croire que M. Decazes ne se fût jamais abaissé à une semblable trahison. Mais , par un de ces retours subits dont les consciences peu soucieuses de leur dignité , donnent seules le triste spectacle ; sacrifiant tout sentiment de pudeur à une dernière chance de fortune ; il n'hésita pas , lui qui avait ordonné l'ordonnance du 5 septembre , à venir mendier le concours du parti royaliste ; en lui offrant pour prix

de son alliance , le changement de la loi d'élection. Rien ne fut négligé par M. Decazes pour opérer ce rapprochement ; la vice-présidence de la Chambre fut donnée à M. de Villèle ; le Ministère fut modifié dans un sens favorable à l'opinion royaliste ; à MM. Louis , Dessoles et Gouvion Saint-Cyr succédèrent MM. Roy , Latour-Maubourg et Pasquier. Mais les membres de la droite ne s'entendaient pas sur l'accueil qu'on devait faire à la proposition de M. Decazes ; les uns , avec M. de La Bourdonnaie , ne prenant conseil que de leurs rancunes personnelles et de leur susceptibilité blessée , se refusaient à tout arrangement avec un homme que , dans l'exaltation de leur royalisme , ils accusaient d'avoir trahi la monarchie ; les autres , avec M. de Villèle , pensaient qu'il fallait accepter le concours d'un Ministre qui ne demandait qu'à pactiser avec eux. M. de Villèle redoutait avec raison les conséquences d'un refus ; repousser la proposition de M. Decazes , c'était peut-être jeter le ministère dans les bras des libéraux , c'était assurer le succès définitif de ce parti pour les élections prochaines ; c'était rendre à jamais impossible l'union de la droite et des centres. Les sages observations de M. de Villèle ne purent malheureusement prévaloir auprès de tous ses collègues. Pendant que les passions s'agitaient ainsi en sens divers , le Ministère cherchait vainement à se créer une majorité. M. Decazes s'adressait successivement à tous les partis , faisait à chacun des concessions nouvelles , et toujours était rebuté par des exigences qu'il ne pouvait satisfaire. Ce n'était plus l'homme de la situation ; sa chute pouvait seule amener cette majorité vacillante de la Chambre élective , dont les capricieux écarts entraînaient sans cesse le Gouvernement sur des routes inconnues.

La funèbre date du 13 février fut le sanglant dénoue

ment de cette situation embarrassée. Entre les partisans de la monarchie et le Ministre dirigeant, le sang du duc de Berri creusa un abîme. Sans doute, le crime odieux qui consternait la France pouvait être l'acte d'un fanatique isolé; peut-être Louvel n'avait-il agi que sous l'inspiration d'une haine personnelle. Mais était-il donc si injuste de désigner, comme ses complices, les hommes qui n'avaient pas rougi d'ouvrir au régicide Grégoire les portes du Palais-Bourbon? N'était-il pas naturel que, dans l'excès de leur douleur, les royalistes fissent remonter la responsabilité morale du crime jusqu'au Ministre dont la funeste politique avait réveillé l'audace assoupie du parti révolutionnaire. Le meurtre du duc de Berri eut pour résultat de rallier autour du trône tous ceux dont la conscience protestait contre l'inique attentat. La révolution fut dénoncée par tous comme ayant armé le bras de l'assassin; et Nodier, en s'écriant: « J'ai vu le manche du couteau, » c'était une idée libérale! » n'était que l'écho des sentiments qui animaient tous les cœurs honnêtes.

Louis XVIII ne crut pas devoir refuser aux larmes d'une veuve désolée, aux prières de l'orpheline du Temple, aux supplications de l'héritier présomptif du trône, le renvoi de M. Decazes. L'opinion effrayée réclamait ce sacrifice; le Ministre était devenu impossible; et M. de Châteaubriand put dire, dans son style pittoresque, « que le pied lui avait glissé dans le sang. »

Cédant aux instances du Roi, le duc de Richelieu consentit à former un nouveau ministère; il se réserva seulement la présidence du Conseil, et confia à M. Siméon le portefeuille de l'intérieur; tous les collègues du Ministre déchu restèrent à leurs postes.

Le nouveau cabinet avait l'avantage d'offrir un ensemble homogène, ce qui s'était rarement rencontré dans les combinaisons antérieures. Composé d'hom-

mes appartenant presque tous à la même nuance politique, il aurait dû puiser dans son unité d'action des éléments de force et de durée ; s'appuyer sur le parti royaliste sans en subir les exigences, tel était son programme, hautement avoué. Les intentions des Ministres étaient irréprochables ; leur but était la conciliation des partis. Mais peut-être leur manquait-il l'énergie nécessaire pour accomplir cette œuvre difficile. Au lieu d'accepter une ligne nettement tracée et de s'appuyer franchement sur la majorité royaliste, ils aimèrent mieux sortir de la légalité et demander aux lois d'exception une force factice, qui révélait leur faiblesse. Cependant, M. de Villèle et ses amis de la droite se montrèrent disposés à soutenir le Ministère ; ils comprenaient que c'était le seul moyen d'encourager sa timidité et de dissimuler sa faiblesse. Aussi, lorsque M. Pasquier vint présenter à la Chambre deux projets de loi, l'un portant suspension de la liberté individuelle, l'autre retirant momentanément les concessions accordées à la presse, M. de Villèle faisant violence à ses convictions, n'hésita point à voter ces lois arbitraires que le Ministère demandait comme une garantie nécessaire pour pouvoir librement accomplir sa mission. Mais motivant son vote, il répondit victorieusement à ceux qui l'accusaient d'être l'ennemi des libertés publiques : « Non ! » dit-il, « nous ne sommes pas les » ennemis des libertés publiques ; car c'est par elles » que le trône doit s'affermir et que l'opinion doit » cesser d'être égarée. Dans les circonstances difficiles » où nous sommes, le Roi a senti la nécessité d'une » mesure extraordinaire, et l'a proposée aux Cham- » bres. J'ai dit mon opinion sur ces sortes de mesures ; » j'ai dit que je n'en étais pas partisan ; que je n'avais » point confiance dans les résultats qu'on en espère ; » mais quand le Gouvernement me demande cette

« mesure ; est-ce à moi à la juger ? Puis-je la refuser  
« sans me rendre responsable des effets funestes que  
« pourrait avoir mon refus ? »

« Tels furent les motifs qui déterminèrent la majorité  
de la Chambre à adopter les deux projets de loi. On  
pouvait, d'ailleurs, mettre sans danger une pareille  
arme entre les mains de M. de Richélieu et de ses col-  
lègues, parce qu'on savait d'avance qu'ils n'en use-  
raient qu'avec modération. »

« Ce fut ce même esprit de conciliation qui dirigea le  
parti royaliste dans la discussion relative à la loi  
électorale. Le projet ministériel était l'image de cette  
volonté débile qui, dans la crainte de se montrer trop  
absolue, n'arrive jamais à être logique, et qui, avec  
le désir de satisfaire tout le monde, ne réussit à con-  
tenter personne. Le Ministère établissait, il est vrai,  
les deux degrés d'élection ; c'était une importante  
concession faite au parti royaliste ; mais, de peur d'ir-  
riter la fraction libérale, il lui faisait le sacrifice de  
l'élection indirecte, si propice à la sincérité des votes.  
Aux termes de ces projets, les Collèges d'arrondisse-  
ment devaient être chargés de désigner, non pas des  
électeurs, mais des candidats parmi lesquels les collé-  
ges départementaux, composés des plus impôtsés, en  
nombre égal au huitième de la liste générale, choisi-  
raient les députés. Ce nouveau système n'offrait pas  
assurément toutes les garanties que réclamait l'opinion  
royaliste, en ne donnant aux électeurs du département,  
c'est-à-dire aux représentants de la grande propriété  
qu'une sorte de droit d'exclusion ; il enchaînait leur  
action dans des limites trop étroites. Mais il faut re-  
connaître qu'il présentait, en revanche, de sérieux  
avantages. En rétrécissant le cercle des circonscrip-  
tions électorales, en restituant à la grande propriété  
une partie de l'influence que la loi précédente lui avait

rayie, il permettait d'espérer pour l'avenir des élections plus sincères et plus monarchiques.

M. de Villèle ne se fit point illusion sur les vices de ce projet ; mais le discuter, c'eût été rendre tout accord impossible avec les centres ; c'était les rejeter vers la gauche et assurer, ainsi le triomphe de l'ancien système ; et il importait, avant tout, que cette fatale loi du 5 février fût modifiée avant le renouvellement de la cinquième série, sous peine de voir la Chambre envahie par la faction libérale. Comme le disait M. de La Bourdonnais, la question pour la monarchie était : *d'être ou de ne pas être*. Dans une circonstance aussi impérieuse, M. de Villèle se fit un devoir d'accepter le projet ministériel. Mais les libéraux s'effrayèrent de ce concours prêté, par la droite au Ministère ; et ils réunirent toutes leurs forces pour obtenir le rejet pur et simple du projet. En face de cette opposition, rendue plus menaçante encore par l'appui de certains doctrinaires, le succès du Ministère semblait gravement compromis. L'agitation de la Chambre avait gagné les masses : des rassemblements se formaient dans les différents quartiers de Paris, aux cris de : *Vive la Charte!* Le sang avait coulé presque sur les marches du Palais-Bourbon ; et de leurs sièges les Ministres pouvaient entendre les murmures de l'émeute, qui répondaient, comme un sinistre écho, aux déclamations furieuses des orateurs de la gauche. Cet accord imprévu détermina le succès de l'amendement Boin qui était, à vrai dire, un nouveau projet de loi. M. Boin proposait de remplacer la candidature par le double vote. La Chambre serait composée de 432 membres ; 172 seraient nommés par les collèges départementaux, et 250 par les collèges d'arrondissement. Ce système, qui avait la prétention de concilier les différentes opinions en leur faisant à chacune des con-

cessions importantes, consacrait la division de la Chambre en deux partis, qui, formés d'éléments incompatibles, ne parviendraient jamais à s'entendre. En laissant subsister dans les collèges d'arrondissement le principe de la loi du 3 février; en faisant, au contraire, dans les collèges départementaux, une longue part d'influence à la grande propriété, il préparait les plus tristes déchirements pour l'avenir, et plaçait la monarchie entre deux forces contraires, qui rendraient sans cesse sa marche plus chancelante. Tel qu'il était cependant, ce système était préférable encore à l'ancien mode d'élection; c'est ce qui lui valut l'assentiment de la droite. M. de Villèle et ses amis firent encore, dans cette circonstance, cause commune avec le Ministère, dans la crainte d'assurer par leur défection le triomphe du parti libéral. Grâce à leur concours, l'amendement Boin fut adopté à une assez forte majorité.

Pendant les derniers jours de cette discussion si passionnée, la Chambre avait été présidée par M. de Villèle, qui s'était acquitté de cette difficile mission avec une modération et une impartialité que ses adversaires mêmes se firent un devoir de reconnaître.

La première épreuve de la loi électorale devait être favorable au Ministère; car, tandis que les collèges d'arrondissement avaient seulement à remplacer les 52 députés sortants, les grands collèges avaient à élire 172 candidats.

Les opérations électorales commencèrent peu de jours après la naissance du Duc de Bordeaux. Sous l'impression de cet heureux événement, qui reliait le passé à l'avenir, en renouant la chaîne de l'hérédité directe, un instant brisée par le poignard de Louvel, les Français sentirent le besoin de s'attacher plus étroitement à cette auguste dynastie, qui renaissait si mi-

raculeusement de ses cendres. Les royalistes triomphèrent non-seulement dans les collèges départementaux, mais aussi dans les collèges d'arrondissement dont l'organisation, empruntée à la loi du 3 février, laissait subsister l'omnipotence des petits contribuables.

Le Ministère et les députés de la droite pouvaient désormais marcher d'accord ; et, pour cimenter leur alliance, le Roi jugea nécessaire d'appeler au Conseil les trois hommes qui, par leur modération et leurs conseils, avaient contribué surtout à ce rapprochement heureux. MM. Lainé, de Villèle et Corbière furent nommés Ministres secrétaires d'Etat sans portefeuille. Cette combinaison, qui, sans modifier la composition du cabinet, promettait une marche plus résolue, fut favorablement accueillie par les députés de la droite. Quelques-uns cependant, trop passionnés dans leurs rancunes, reprochèrent à M. de Villèle et à ses deux collègues d'avoir pactisé avec des hommes qu'ils avaient autrefois si ardemment combattus sous le ministère de M. Decazes. « L'opposition royaliste, » leur répondait M. de Villèle, « n'a jamais fait la guerre aux personnes, mais aux choses ; nous avons dû combattre des choses dangereuses et que l'expérience a démontrées telles ; mais, lorsqu'un mauvais système a été abandonné, qu'a dû faire l'opposition royaliste ? Elle a fait ce que vous voyez ; elle s'est ralliée avec empressement »

Ce n'était là malheureusement que le prélude de dissensions plus profondes. Chaque jour, en effet, la marche indécise du Ministère grossissait les rangs de ce parti de *mécontents*, dont le général Donnadiou et M. de Labourdonnaie étaient les chefs. La présence de M. de Villèle au Conseil pouvait seule tempérer la vivacité des accusations, dont la politique ministé-

rielle était l'objet. Par l'ascendant de son caractère, il imposait souvent à l'exaltation et à la turbulence de quelques-uns de ses amis politiques ; mais la faiblesse de ses collègues, en justifiant l'opposition de la droite, rendait sa position de plus en plus difficile. Chaque jour il prenait une part moins active aux travaux du cabinet, et se détachait peu à peu d'un Ministère dont il ne pouvait approuver la politique. La prorogation de la censure augmenta encore l'irritation des royalistes. A partir de ce moment, MM de Villèle, Corbière et Lainé cessèrent d'assister aux délibérations du Conseil.

La session de 1822 s'ouvrait sous ces tristes auspices. Entre le Ministère et la majorité de la Chambre, une scission était imminente ; elle éclata, dès les premiers jours, à l'occasion d'un projet de loi portant que la censure serait encore prorogée pour cinq années. Cette proposition ayant été rejetée à l'unanimité par la Commission chargée de l'examiner, le Ministère envoya immédiatement au Roi sa démission ;

« »  
« » III.

#### **Ministère de M. de Villèle sous le règne de Louis XVIII.**

Cette détermination assurait l'avènement des royalistes au Ministère ; et l'on peut dire qu'ils ne devaient ce triomphe qu'à la force même des choses.

La Restauration jusque-là les avait, pour ainsi dire, tenus en suspicion ; elle s'était nécessairement appuyée sur la gauche et sur les centres ; craignant les entraînements d'une majorité royaliste, elle n'avait pas hésité à dissoudre la Chambre de 1815. Contrainte de renoncer enfin à un système électoral dont elle avait fait une si fatale expérience, elle hésita en-

core à introduire dans ses Conseils les hommes qui lui avaient fait entrevoir d'avance les périls qui la menaçaient ; et pour qu'elle prît la main de ses véritables amis et de ses défenseurs naturels, il fallut qu'elle eût épuisé toutes les combinaisons, qu'elle eût touché à tous les écueils.

M. de Villèle, par son influence sur ses collègues, par sa grande expérience des luttes parlementaires, par son aptitude aux affaires, et surtout par cet esprit de prudence et de modération dont il avait donné tant de preuves, avait sa place marquée en première ligne dans la composition du nouveau cabinet. Il accepta le portefeuille des finances, où il semblait naturellement appelé par la part active qu'il avait prise dans toutes les discussions de budget. Le Roi lui donna pour collègues des hommes qui partageaient ses convictions religieuses et politiques. Le vicomte de Montmorency fut appelé aux affaires étrangères ; le duc de Bellune à la guerre ; M. de Corbière à l'intérieur ; M. de Clermont-Tonnerre à la marine ; M. de Peyronnet à la justice. Rarement un Ministère avait offert un ensemble d'hommes aussi intègres et aussi distingués.

Avant de suivre M. de Villèle dans les différentes phases de sa carrière ministérielle, nous devons examiner tout d'abord dans quelles conditions il arrivait au pouvoir : ce sera signaler d'avance les obstacles qu'il devait rencontrer. Dans les causes mêmes de son avènement, nous découvrirons les germes de l'opposition qui devait amener sa chute.

M. de Villèle unissait aux talents de l'homme public les vertus de l'homme privé : esprit ferme et sans préjugés ; caractère plein de droiture et de loyauté, il y avait en lui les éléments d'un excellent administrateur ; d'un Ministre plein de prudence et d'habi-

leté. Mais, dans un Gouvernement parlementaire, les individualités sont, peu de chose; l'homme s'efface, pour ainsi dire, derrière son parti; il participe à ses succès comme à ses disgrâces, et lorsque ses qualités éminentes le plaçant à la tête de ses amis politiques, il lui faut souvent renoncer à sa propre initiative pour obéir à leur secrète influence; il doit, dans une certaine mesure, subir leurs exigences, sous peine de se briser contre leur hostilité.

Or, on ne doit pas oublier, que l'avènement de M. de Villèle au Ministère coïncidait avec le triomphe du parti royaliste; il en était la conséquence naturelle, inévitable. — Certes, ce triomphe, du parti royaliste était, parfaitement, légitime; il était justifié par les circonstances; il s'était accompli sans intrigues, sans corruption; ce n'était point un de ces jeux de la fortune, une de ces victoires imprévues dont on cherche en vain les causes, et qui durent, peu, parce qu'elles reposent sur des conquêtes peu solides. C'était le sentiment de la France qui se faisait jour; c'était l'opinion qui, libre enfin de manifester ses vœux par des votes sincères, se prononçait fortement, pour le maintien de la dynastie légitime, et réclamait des garanties pour le trône ébranlé!

Mais il ne faut pas oublier, que la politique inaugurée par l'ordonnance du 5 septembre, en réveillant les factions endormies ou découragées, en groupant les germes d'opposition que les premiers jours de la Restauration avaient si heureusement dissipés, avait contraint, en quelque sorte, l'opinion royaliste de se constituer en parti. La majorité de la Chambre de 1822 était la même que celle de la Chambre introuvable; mais elle revenait avec un cortège de haines et de rancunes qu'une longue résistance avait accumulées contre elle; elle revenait aigrie par le souvenir de ses

défaites, exaltée par le sentiment de sa victoire, prête enfin à abuser des armes dangereuses que le triomphe avait mises entre ses mains.

M. de Villèle arrivait au pouvoir comme chef de ce parti, dont il était l'expression la plus pure et la plus modérée; s'il devait naturellement marcher d'accord avec lui toutes les fois que ce parti agirait sous l'impulsion d'un dévouement éclairé pour la cause royale, sa conscience intègre et son caractère impartial lui interdisaient de se prêter à toutes les exigences de ce parti, de se faire le complice de ses excès, de devenir l'exécuteur de ses vengeances.

Son avènement au Ministère le plaçait entre deux écueils : se faire l'homme lige du parti royaliste, c'était accepter la responsabilité de ses entraînements et de ses imprudences; c'était transporter les passions politiques dans la sphère du Gouvernement de l'Etat. Réserver son indépendance, n'accepter le concours de ses amis politiques que sous conditions, c'était jouer sa fortune. Entre ces deux partis, M. de Villèle n'hésita pas; il choisit celui qui pouvait seul convenir à sa dignité.

Mais il y avait pour le cabinet une autre source de dangers non moins graves dans le mouvement révolutionnaire qui agitait alors la France et l'Europe. Les excitations de la fraction libérale avaient porté leurs fruits; les conspirations militaires qui avaient éclaté simultanément à Belfort, à Saumur et à La Rochelle, avaient révélé une organisation mystérieuse qui ne tendait à rien moins qu'au renversement de la dynastie régnante. Les sociétés secrètes avaient des affiliés jusque dans l'enceinte du Palais-Bourbon; tandis qu'elles donnaient une main aux députés de l'extrême gauche, elles s'appuyaient de l'autre sur les révolutionnaires étrangers, auxquels elles étaient unies par

les liens du carbonarisme et de la franc-maçonnerie. Le vent de la rébellion soufflait donc à l'intérieur comme sur nos frontières; la Révolution triomphait du côté des Alpes comme du côté des Pyrénées, et les passions anarchiques s'alimentaient au dangereux contact de ces excitations du dehors. Jamais le rôle d'un Ministre dirigeant n'avait été plus périlleux et plus difficile. Saisir le fil de tous les complots qui compromettaient l'existence de la monarchie, dénouer des intrigues sans cesse renaissantes, tenir tête à la fois aux ennemis du trône et à ses imprudents amis, surveiller tous les détails de l'administration intérieure; dans les relations diplomatiques, concilier l'intérêt de la France avec sa dignité; préparer les puissances aux éventualités d'une guerre, vaincre le mauvais vouloir et les prétentions jalouses des chancelleries étrangères, telle était la tâche dévolue à M. de Villèle, qui, sans être encore Président du Conseil, avait, on peut le dire, la direction de ce nouveau cabinet. Il fallait le patriotisme et l'activité dévorante de ce grand homme d'Etat pour accepter une aussi effrayante responsabilité. Le premier acte de son administration fut le retrait du projet de loi qui prorogeait la censure. Il y avait dans cette mesure conséquence logique de son avènement, comme les prémisses nécessaires de la politique nouvelle. Elle était conforme aux sentiments bien connus de M. de Villèle, qui s'était toujours prononcé contre ces mesures de rigueur qui trahissent les alarmes du pouvoir, et qui mettent aux mains de ses ennemis une arme dangereuse, en leur permettant de placer leur opposition sur le terrain de la légalité violée. M. de Villèle, il est vrai, n'avait pas cru devoir voter contre la censure, lorsque, au commencement de son dernier Ministère, le duc de Richelieu l'avait réclamée comme une garantie nécessaire à la

monarchie et, presque, comme sa seule condition d'existence. Mais nous avons cité les paroles éloqu岸tes qu'il prononça dans cette circonstance, et nous avons vu qu'il motiva son vote sur la crainte d'assumer la responsabilité d'un refus qui, au dire des Ministres, devait avoir des conséquences si fatales. De pareilles considérations ne pouvaient plus prévaloir maintenant dans l'esprit de M. de Villèle ; devenu Ministre, il ne devait plus suivre que ses propres inspirations. Retirer la censure, c'était à la fois faire preuve de confiance et fermer la bouche aux députés de la gauche, qui réclamaient à grands cris l'exécution de la Charte. Une sage liberté accordée à la presse ; loin d'affaiblir le pouvoir, lui donne une force nouvelle, en lui ôtant ce caractère d'absolutisme qui le fait craindre sans le faire respecter, en préservant ses actes de cette dangereuse suspicion qui les accueille toujours lorsqu'il est défendu de les contrôler. Mais, ce serait dépasser le but que d'accorder à la presse une liberté sans limites ; il importe d'opposer à ses excès une répression sévère, et de ne lui lâcher la bride qu'à la condition de pouvoir prévenir ses écarts et ses emportements. Tels furent les principes dont s'inspirèrent M. de Villèle et ses collègues dans la rédaction du nouveau projet de loi sur la presse. Aux termes de ce projet, la censure était abolie ; elle pourrait cependant être rétablie pendant l'intervalle des sessions, par une ordonnance royale ; mais avec le contre-seing de trois Ministres. Les délits commis par la voie de la presse rentraient dans la juridiction des Cours royales ; qui pouvaient non-seulement suspendre le journal incriminé, mais encore le supprimer, en cas de tendance contraire à la religion et à la monarchie. Cette dernière disposition dépassait les bornes d'une sage modération ; les Cours royales devaient ainsi maîtresses absolues de

l'existence des journaux. «Elles» n'étaient pas chargées seulement de punir les délits commis par la voie de la presse, mais encore d'apprécier l'esprit de chaque feuille. C'était les faire sortir de leurs attributions; c'était ouvrir une porte à l'arbitraire; c'était déclarer qu'on ne souffrirait point d'adversaires. Si l'impartialité nous fait un devoir de blâmer cette mesure, qui neutralisait en quelque sorte les concessions faites à la presse, nous devons, pour être juste, tenir compte à M. de Villèle et à ses collègues des circonstances sous l'impression desquelles ils rédigeaient le nouveau projet de loi. Jamais l'opposition des journaux n'avait été plus vive; jamais leur licence n'avait été plus effrénée. Les excitations de chaque jour encourageaient les factions et servaient d'aliment à cet esprit révolutionnaire qui se révélait par d'incessantes conspirations. Les Ministres se laissaient effrayer par ces symptômes d'anarchie; et il ne fallut rien moins que les audacieuses provocations de la faction libérale pour les déterminer à cette mesure qui répondait si peu à leurs inclinations. «La nouvelle loi sur la presse, adoptée à une importante majorité, fut vivement combattue par les brailleurs de la gauche, et devint la thèse de leurs attaques journalières. Ils se plainquirent surtout de ce que, dans la rédaction du projet, l'autorité du Roi n'était pas qualifiée de *constitutionnelle*. Cette suppression était, à les entendre, une atteinte portée à la Charte, et comme un indice de l'hostilité des Ministres pour les principes qu'elle contenait.»

Après cette discussion, M. de Villèle eut à défendre devant la Chambre le budget laissé par son prédécesseur, «Il s'acquitta de cette tâche difficile avec une générosité qui fit ressortir encore la violence avec laquelle certains députés, au mépris des plus simples conve-

nances , attaquèrent l'administration d'un Ministre qui n'était plus là pour présenter ses explications.

Les Ministres s'étaient engagés à ne point recourir aux crédits provisoires pour pouvoir remplir leurs promesses ; il leur importait de convoquer la Chambre des députés avant l'époque habituelle. Les opérations électorales commencèrent aussitôt après la clôture de la session législative , et furent généralement favorables au cabinet. Si les candidats de l'opposition triomphèrent à Paris, il furent généralement repoussés dans les départements , et le résultat général fut un accroissement de la majorité royaliste.

La seconde session de 1822 fut exclusivement consacrée à la discussion du nouveau budget préparé par M. de Villèle. C'était la première fois qu'il trouvait l'occasion d'exposer, dans son ensemble , le système financier qu'il avait depuis longtemps élaboré, et dont il n'avait pu donner jusqu'alors que des aperçus incomplets et rapides. La Restauration n'était pas encore sortie du provisoire en matière de finances ; les charges importantes que l'Empire lui avait léguées , les énormes contributions de guerre que les puissances alliées avaient imposées à la France , avaient forcé le Gouvernement de recourir aux impôts extraordinaires et aux crédits supplémentaires. L'heure était venue de régulariser cette situation embarrassée , et de soumettre enfin le budget à une organisation définitive ; il était temps d'introduire dans les dépenses de l'Etat de sages économies propres à réparer les désastres de la fortune publique, et à affermir le Gouvernement royal par le développement progressif de la richesse et du crédit. Tel fut le but de l'ordonnance du 14 septembre 1822 , que l'on peut considérer comme l'exposé du système financier que devait suivre M. de Villèle dans sa carrière administrative. Pour bien caractériser

cette ordonnance, nous ne saurions mieux faire que de citer l'appréciation d'un homme dont l'opinion est une autorité en ces sortes de matières :

« L'ordonnance du 14 septembre, mûrement élaborée et délibérée sous la présidence de M. de Villèle, dans plusieurs commissions administratives, définit, pour la première fois, le caractère et la durée de l'exercice, fixe le terme de l'ordonnancement et du paiement des dépenses, et renferme les dispositions des Ministres dans les strictes limites du crédit voté, à l'exclusion de toute ressource éventuelle. Elle interdit aux payeurs du trésor toute sortie de fonds de leur caisse qui n'acquitterait pas une dette de l'Etat, préalablement justifiée par des pièces régulières constatant les droits des parties prenantes. Enfin, elle astreint les ordonnateurs de tous les degrés, aussi rigoureusement que tous les comptables des deniers publics, à la description journalière de chaque fait de leurs divers exercices, dans des écritures exactes, dont les résultats successifs vinssent se rattacher d'abord à la comptabilité centrale de chaque Ministère, et ensuite à la comptabilité générale des finances.

« Ces dispositions salutaires ont tari pour toujours les sources obscures de l'arriéré, introduit la comptabilité des budgets à l'exercice qui commence et à celui qui s'achève, ont fait pénétrer la lumière et la méthode dans l'administration des dépenses publiques, ont guidé sa marche en l'accélérant sans cesse, ont imprimé une régularité nouvelle à tous ses mouvements, ont mesuré la juste étendue et marqué le but spécial de chaque service, et ont introduit, dans ses opérations si nombreuses et si variées, cette féconde économie qui fait que rien ne se perd, que tout s'utilise, que les fonds du trésor reçoivent leur

à destination légale sans déviation ni retards, à l'avantage du pays et à l'honneur du Gouvernement (1). Les détails d'une aussi importante réforme auraient suffi à eux seuls pour absorber l'attention de M. de Villèle, mais aux préoccupations de l'administration intérieure, venaient se joindre les complications d'une grave question diplomatique : nous voulons parler de la question d'Espagne. La conspiration militaire des îles Léon venait de consommer le triomphe des libéraux espagnols. Ferdinand n'avait plus que les insignes de la royauté ; il n'était plus, ou peut le dire, que le premier sujet des Cortès. Une pareille situation était de nature à jeter l'effroi dans les États monarchiques, dont la sécurité se trouvait gravement compromise par ce nouveau succès de l'esprit d'anarchie. Les souverains s'émurent au bruit des événements d'Espagne, et tous les signataires de la Sainte-Alliance se donnèrent, à Vérone, un solennel rendez-vous, afin de prendre en commun des mesures propres à réprimer la Révolution victorieuse. Que devait faire la France dans de telles conjonctures ? Sa position géographique rendait l'insurrection des Cortès plus menaçante pour elle que pour toute autre puissance. Placée si près de ce foyer d'anarchie, pourrait-elle se préserver de la contagion ? Les Pyrénées seraient-elles une barrière assez forte pour arrêter l'essor de la propagande révolutionnaire ? N'était-il pas à craindre que le succès de la révolte en Espagne ne développât les germes de rébellion qui fermentaient sans cesse sur notre territoire ? Et puis n'était-il pas de l'intérêt de la France de soutenir sur ce trône étranger, où l'avait si habilement implanté

(1) Marquis d'Audiffret, *Souvenirs de l'administration financière de M. de Villèle.*

la politique de Louis XIV, ce rameau de la maison de Bourbon qui lui assurait sur ses frontières méridionales une solide et utile alliance ? La révolution d'Espagne menaçait donc en même temps notre sécurité intérieure et notre prépondérance extérieure ; avant une question européenne, c'était une question française.<sup>101</sup>

C'est ainsi que M. de Villèle l'envisagea dès le principe ; mais, tout en demeurant convaincu de la nécessité d'une intervention armée, il ne pouvait se dissimuler combien une pareille détermination était grave et périlleuse ; c'était non-seulement augmenter les charges de l'Etat dans un moment où les finances réclamaient la plus stricte économie ; mais c'était, en outre, en cas d'insuccès, compromettre l'existence même de la Restauration. M. de Villèle pensait donc qu'il ne fallait rien précipiter et qu'il ne fallait entreprendre la guerre que lorsqu'elle serait inévitable. Cette sage circonspection excita contre lui l'animosité de certains journaux royalistes ; qui lui reprochèrent de favoriser, par ses lenteurs les progrès de l'émeute, tandis que les libéraux l'accusaient de préparer secrètement la guerre.

Sans se laisser déconcerté par ces récriminations opposées, M. de Villèle se disposait aux éventualités d'une intervention, en faisant ajouter 30 millions au budget du Ministère de la guerre ; et en échelonnant sur la ligne des Pyrénées un corps d'armée qui, sous la dénomination de cordon sanitaire, était un véritable corps d'observation. En même temps, il adressait aux représentants de la France au congrès de Vérone ; une note pleine de prudence, où le sentiment de l'intérêt de la France s'alliait à celui de sa dignité. Il insistait surtout sur ce que le Gouvernement royal devait conserver, avant tout, dans la question d'Espagne, son indépendance et sa liberté d'action ; qu'il ne devait

point accepter une intervention collective ; qui , en le mettant à la remorque des puissances étrangères , l'exposerait à une solidarité dangereuse ; qu'il ne fallait à aucun prix , agir comme auxiliaire de la Régence d'Urgel , dont les inconséquences et les excès pouvaient devenir compromettants ; que la France , enfin ne devait intervenir en Espagne que pour son propre compte , afin que , en acceptant la responsabilité de la guerre , elle pût , au moins , en retirer quelque profit pour son influence dans ses relations internationales.

Notre principal représentant à Vérone , le vicomte Mathieu de Montmorency , mû par des considérations toutes différentes , s'était vivement prononcé en faveur de l'intervention collective ; l'idée généreuse qui avait inspiré la Sainte-Alliance , avait séduit sa nature chevaleresque ; il pensait que cette communauté d'action devait avoir pour résultat de donner à toutes les questions européennes une solution prompte et souvent pacifique , et d'assurer les bons rapports des rois en établissant entre eux une espèce de solidarité.

Entraîné par l'empereur Alexandre , dont le noble caractère avait avec le sien plus d'un point de rapprochement , M. de Montmorency crut pouvoir , sans outrepasser ses instructions , accepter , non pas un appui militaire , mais une action diplomatique solidaire et commune. Telle fut la disposition finale du Congrès , auquel M. de Montmorency n'apposa sa signature que sous réserve de l'approbation de son souverain. Louis XVIII ne put accepter cette base d'arrangement , qui l'eût mis dans la nécessité de rappeler immédiatement son ambassadeur à Madrid , et de n'intervenir en Espagne qu'après une nouvelle délibération des puissances.

« Je ne puis , dit-il , retirer mon ambassadeur d'au-  
» près de mon neveu , que le jour où cent mille soldats  
» français passeront les Pyrénées pour lui venir en

« aide. » Ces paroles qui , dans la bouche du Roi , indiquaient une résolution bien arrêtée<sup>1</sup>, déterminèrent la retraite de M. de Montmorency. Cédant aux inspirations de son scrupuleux honneur,<sup>1</sup> il ne crut pas devoir conserver plus longtemps un poste où 'il se verrait bientôt forcé de soutenir une politique contraire à celle qu'il avait approuvée à Vérone. La retraite de M. de Montmorency était donc parfaitement volontaire<sup>1</sup>, et n'avait d'autre cause que son extrême délicatesse ; l'esprit public crut qu'elle en avait une autre , et voulut y voir une preuve du mauvais vouloir et de la jalousie de M. de Villèle. La *Quotidienne* se fit l'organe de ces récriminations ; elle se mit ouvertement en opposition avec le président du Conseil , et donna ainsi le signal d'une fâcheuse scission dans l'opinion royaliste. Il était dans la nature de M. de Villèle de ne point s'émouvoir des injustices dont il était l'objet. Persistant dans la marche prudente et ferme qu'il avait adoptée en présence des événements d'Espagne , il ne négligeait rien pour arriver à un résultat pacifique , sans toutefois se laisser intimider par les chances probables de la guerre. C'est ainsi qu'il ne déclina point l'intervention de l'Angleterre, lorsque , dissimulant sa jalousie sous une apparente préoccupation pour nos intérêts , elle proposait d'interposer ses bons offices entre la France et le Gouvernement espagnol ; mais , en même temps il demandait au Cabinet de Saint-James des explications satisfaisantes immédiates , au sujet d'un traité de commerce conclu entre le Gouvernement britannique et les Cortès.

« Une négociation séparée avec l'Angleterre , écrit-il à M. Canning , aurait pour résultat infaillible de donner aux principes qui dirigent aujourd'hui le Gouvernement espagnol , un appui moral , dont les conséquences seraient faciles à apprécier.

» Le Gouvernement français se refuse à croire que  
» telles pussent être les intentions de Sa Majesté Bri-  
» tannique; il se flatte que les explications, loyales  
» que le Ministère anglais lui donnera, ne laisseront  
» aucun doute sur l'état actuel des relations du Cabi-  
» net espagnol. Le Gouvernement français attend avec  
» confiance ces explications; les Ministres de Sa Ma-  
» jesté Britannique reconnaîtront facilement que dans  
» la situation où se trouve la France vis-à-vis de l'Es-  
» pagne, une décision immédiate de la France doit  
» résulter de ces explications. »

Tel était alors le noble et énergique langage de la diplomatie française. On prétendait, dans certains journaux, que M. de Villèle subordonnait sa politique au bon vouloir de nos voisins d'outre-mer. Cette dépêche ne fait-elle pas suffisamment justice d'une semblable accusation?

Cependant la révolution d'Espagne devenait chaque jour plus menaçante et plus audacieuse; Ferdinand était à la merci des Cortès, et l'on pouvait craindre que le sang d'un roi ne coulât une fois encore sur l'échafaud révolutionnaire. En outre, les événements d'Espagne, vivement applaudis par les libéraux français, devenaient pour eux un dangereux encouragement. Dans une pareille extrémité, M. de Villèle expédia à Madrid une note que l'on peut considérer comme un *ultimatum*. La réponse des Cortès ayant fait évanouir tout espoir de conciliation, notre ambassadeur, M. de la Garde, reçut immédiatement ses passeports; et, le jour même de l'ouverture de la session de 1823, le Roi annonça aux Chambres réunies « que cent mille Fran-  
» çais, sous le commandement de son neveu, allaient  
» entrer dans la péninsule, en invoquant le Dieu de  
» saint Louis, pour délivrer le Roi et le peuple de  
» l'oppression révolutionnaire. »

Accueillie avec enthousiasme par la majorité de la Chambre, cette importante communication fut écoutée en silence sur les bancs de la gauche. La discussion de l'Adresse se ressentit de cette dissidence d'opinions. Elle fut vive, acrimonieuse, une simple question de politique extérieure dégénéra en une lutte ardente sur la politique générale, et amena l'exclusion du député Manuel, qui, au mépris des plus justes et des plus respectables susceptibilités, avait osé, dans une assemblée royaliste, excuser les meurtriers de Louis XVI, ou du moins rejeter la responsabilité du crime sur ceux qui avaient combattu avec l'étranger contre les légions républicaines. M. de Villèle eût à subir le choc de ces deux courants d'opinions opposées; il fut attaqué avec une violence égale par les libéraux et par les ultra-royalistes, que la retraite de M. de Montmorency avait jetés dans une opposition inconsidérée et fatale à la monarchie. Tandis que les uns le représentaient comme l'instigateur d'une politique contraire à l'esprit de la Charte, en ce qu'elle favorisait l'absolutisme, à la dignité de la France, en ce qu'elle l'avait mise à la merci des puissances étrangères; les autres prétendaient que, opposé à la guerre par de mesquines considérations d'économie, il n'avait cédé qu'à la force des circonstances et à un enthousiasme qu'il ne partageait pas, mais qu'il ne pouvait contenir. Il était facile à M. de Villèle de justifier sa conduite: le simple exposé des faits eût suffi à détruire ces accusations contradictoires, qui, d'ailleurs, se réfutaient assez d'elles-mêmes. A ceux qui l'accusaient d'avoir avili la France, il pouvait opposer la note si fière qu'il avait adressée à M. Canning, et les instructions si explicites données à M. de Montmorency. A ceux qui lui reprochaient de n'accéder à la guerre qu'avec répugnance, il pouvait rappé-

ler la transformation du cordon sanitaire en corps d'observation et l'augmentation du budget de la guerre, mesures qui indiquaient évidemment l'intention d'intervenir. Cette conduite prudente et mesurée, qui valut alors à M. de Villèle de si violentes attaques dans les deux camps opposés, est aujourd'hui un des plus éclatants témoignages de la modération de son caractère, de la sagacité de son esprit et de la fermeté de ses résolutions. Inaccessible à l'exaltation politique, il sut résister aux influences les plus actives et les plus puissantes, et concilier dans une question diplomatique des plus difficiles, le véritable intérêt de la France et sa dignité. Son apparente condescendance pour les conseils intéressés de l'Angleterre, força cette puissance à conserver une neutralité dont elle serait sortie peut-être, s'il eût repoussé de prime-abord ses propositions. Sa lenteur calculée dans les négociations assura le succès de la guerre, qu'une précipitation irréfléchie aurait pu compromettre; en refusant de s'associer à l'intervention diplomatique des puissances du Nord, il réserva l'entière liberté de la France, et lui assura, par cette habile tactique, une heureuse initiative, qui devait lui restituer, dans les chancelleries étrangères la prépondérance et l'autorité qu'elle avait perdues.

Après avoir été arrêtée quelques jours à Bayonne; par suite d'une imprévoyance regrettable de l'administration de la guerre, l'armée française franchit enfin la Bidassoa, sous les ordres du Duc d'Angoulême. Mais la mission de M. de Villèle n'était point terminée; l'action qu'il devait exercer sur la question d'Espagne ne devait point se borner aux négociations diplomatiques. Sa qualité de Président du Conseil le mettait naturellement en relations journalières avec le Prince généralissime, auquel il était chargé de

transmettre les instructions du Roi. La délivrance de Ferdinand, le rétablissement de l'autorité légitime ; tel était le but principal de l'expédition ; mais , pour atteindre ce but , il fallait agir avec une extrême prudence. La dignité de la France et l'intérêt du Roi d'Espagne exigeaient à la fois que nos troupes ne fussent dans la Péninsule les auxiliaires d'aucun parti ; elles devaient se présenter plutôt pour interposer leur médiation que pour servir d'instrument aux vengeances du parti réactionnaire. Si elles pouvaient accepter conditionnellement le concours moral et l'appui effectif des royalistes , elles ne devaient , à aucun prix , consentir à une action commune ; car c'eût été encourir la dangereuse solidarité de leurs excès et de leurs mesures impolitiques.

C'est cet esprit de modération qui inspira les démarches du Président du Conseil dans les différentes dépêches qu'il adressa pendant la durée de la campagne , soit au Duc d'Angoulême , soit à M. de Martignac , Commissaire civil du Gouvernement : il insiste principalement sur ce que l'armée française doit signaler partout son passage par le rétablissement de l'ordre , calmer les fureurs de la guerre civile , réprimer les excès des guérillas royalistes , telle est la mission que nos soldats doivent poursuivre avant tout ; faire sentir le moins possible au peuple espagnol l'action de la France et le poids de l'occupation étrangère , confier à un Conseil exclusivement composé de nationaux l'administration provisoire du pays , faciliter ainsi la soumission des insurgés , en leur épargnant l'humiliation de traiter avec une armée victorieuse , tels sont les moyens que M. de Villèle ne cesse de proposer , comme pouvant seuls assurer la conciliation des partis et le rétablissement de l'autorité royale.

Malheureusement le Conseil de régence , organisé à

Madrid , après le départ des Cortès , obéissait , plutôt à ses passions politiques qu'aux sages conseils de la France : à chaque nouveau succès il se livrait à des représailles que la généreuse intervention du Duc d'Angoulême avait peine à arrêter ; et lorsque la prise du Trocadéro eut heureusement terminé la guerre , ce même Conseil , abusant d'une victoire qu'il devait à nos soldats , lança contre la faction des Cortès un décret d'une excessive rigueur , qui sacrifiait le parti vaincu aux vengeances du parti vainqueur. Le prince généralissime répondit à cet inqualifiable abus de pouvoir par la célèbre ordonnance d'Andujar , qui interdisait aux autorités espagnoles toute arrestation faite sans le consentement de nos autorités militaires.

Le Duc d'Angoulême , en dictant cette ordonnance , n'avait obéi qu'à son indignation et au désir d'épargner à l'Espagne de nouveaux malheurs ; mais , sous l'empire de ces nobles sentiments , il avait dépassé la limite que la prudence assignait à notre intervention. En donnant à nos autorités militaires une sorte de pouvoir dictatorial , l'ordonnance d'Andujar était de nature à réveiller les susceptibilités inquiètes des puissances étrangères , et pouvait faire naître de nouveaux conflits.

M. de Villèle fit entrevoir au Prince le danger de cette mesure , qui faisait sortir la France de son rôle de médiatrice pour en faire l'arbitre des destinées de l'Espagne. L'ordonnance d'Andujar fut retirée avant même d'avoir été insérée au *Moniteur*.

La France n'était pas responsable des fautes du pouvoir qu'elle avait si heureusement rétabli ; sa mission était finie , et son intervention dans les affaires d'Espagne ne pouvait plus désormais être , que purement morale. En quelques mois , l'armée française avait dissipé toutes les forces des insurgés ; elle avait

poursuivi le Gouvernement des Cortès de forteresse en forteresse , de Madrid à Cadix , de Cadix au Trocadero ; elle avait fait mentir les tristes prédictions des libéraux , qui , confondant à dessein deux situations distinctes ; s'étaient plu à évoquer les tristes souvenirs de l'Empire et à rappeler l'indomptable résistance que le peuple espagnol avait partout opposée aux soldats de Napoléon.

L'expédition d'Espagne avait porté un coup fatal au libéralisme français en éteignant un foyer d'anarchie où il s'alimentait sans cesse. Elle avait reconquis à la Restauration les sympathies de l'armée ; elle lui avait rendu ce prestige de la gloire militaire qui développe le patriotisme et étouffe les dissensions intérieures. Le drapeau blanc avait triomphé là où avait jadis échoué le drapeau tricolore ; les vétérans de l'Empire pouvaient désormais porter leurs regards sur l'écusson fleurdelisé sans verser une larme de regret sur les aigles impériales , qu'ils avaient jusqu'alors regardées comme l'unique symbole de victoire. Tels furent les heureux résultats de l'expédition d'Espagne ; la France les doit non-seulement au souverain qui avait pris l'initiative de la guerre , en prononçant ces mémorables paroles : « Louis XIV a détruit les Pyrénées ; je ne les laisserai point relever ; » non-seulement au Prince qui dirigea si habilement les opérations militaires , mais encore au Ministre qui assura le succès de la campagne par sa prudence et sa constante modération.

L'heureux dénouement de la guerre d'Espagne excita dans toute la France un vif enthousiasme. Seul , le parti libéral l'accueillit avec une indifférence apparente qui dissimulait mal son mécontentement. Du reste , jamais l'opposition ne s'était montrée plus faible et plus découragée : jamais Ministère n'avait réuni une

plus imposante majorité. On pouvait hardiment commencer les opérations électorales, et l'opinion monarchique pouvait compter sur de nouveaux renforts. Toutefois, au lieu de se reposer avec confiance sur le terrain mouvant de la faveur populaire, M. de Villèle s'empessa de mettre à profit cette abdication momentanée de la faction libérale. L'expérience avait suffisamment démontré les inconvénients de ces élections annuelles qui tenaient constamment en éveil les passions politiques, qui donnaient carrière aux intrigues des partis, et qui, en modifiant sans cesse la majorité de la Chambre, ne permettaient jamais à un Ministère de compter sur plus d'une année d'existence. »

On était fatigué de ces luttes périodiques qui entraînaient le pouvoir dans des déviations continuelles, et qui rendaient sa marche indécise et chancelante; et tous les amis de l'ordre réclamaient depuis longtemps contre ce système du renouvellement par série, qui, mettait sans cesse en question la paix de la France et la sécurité du trône. C'est ce qui décida M. de Villèle à proposer au Conseil des Ministres de substituer le renouvellement intégral au renouvellement par cinquième, et de remplacer les élections annuelles par les élections septennales.

Cette importante modification de la loi électorale entraînait nécessairement, comme conséquence, la dissolution de la Chambre; mais on pouvait sans crainte faire appel à l'opinion; et il était facile de prévoir que les députés de la Chambre dissoute revendraient en masse à la Chambre nouvelle, doublement affermis par cette seconde élection. La proposition de M. de Villèle rencontra peu d'opposition dans le Conseil, et la dissolution fut immédiatement prononcée.

Mais, pour que la modification pût atteindre le but qu'on se proposait, il fallait que le Ministère trouvât

dans la Chambre des pairs un point d'appui non moins fort que dans la Chambre des députés. Il devenait donc nécessaire d'introduire dans cette assemblée de nouveaux élémens royalistes, afin d'étouffer les germes d'opposition que la fâcheuse promotion de M. Decazes y avait introduits. Malheureusement les nouveaux pairs, choisis pour la plupart, parmi les députés qui s'étaient le plus signalés, dans les dernières luttes parlementaires, par leur attachement au trône, laissèrent dans la Chambre élective des vides irréparables. A partir de ce moment, la majorité, privée des chefs intelligents qu'elle était habituée à suivre, marcha d'un pas moins assuré, et donna le spectacle de funestes divisions. Toutefois, le résultat des élections ne trompa point l'attente du Ministère; le parti royaliste triompha dans presque tous les collèges, et l'opposition se vit réduite à quelques membres disséminés sur ces bancs de la gauche, qui naguère ne suffisaient point à la contenir.

Afin d'affermir le terrain sur lequel il voulait placer l'avenir, M. de Villèle s'empessa de soumettre à la sanction législative les ordonnances royales relatives au renouvellement des députés. Le projet de loi de septennalité, présenté successivement aux deux Chambres, sortit victorieux de cette double épreuve. Le Ministère semblait donc affermi pour un long laps de temps. Appuyé sur une Chambre franchement royaliste, délivré de cette préoccupation des élections annuelles, qui, pendant l'intervalle des sessions, ne lui laissait ni repos, ni trêve, il allait pouvoir enfin; à la faveur de ces garanties d'existence, régulariser la marche du Gouvernement, réparer par une administration sage et intelligente les maux du passé, et opérer enfin d'utiles réformes, toujours différées jusque-là. Pour quiconque connaissait l'instabilité de

l'esprit français, eût été folie de croire à la disparition définitive de l'opposition ; mais on pouvait espérer que les fluctuations de la majorité ne seraient pas assez fortes pour la déplacer, et que les défections imprudentes de quelques députés turbulents, seraient impuissantes à détruire l'équilibre, et trouveraient un contre-poids dans le patriotisme éclairé de leurs collègues et dans l'accord des Ministres, obéissant à une impulsion commune. Malheureusement l'harmonie qui avait régné jusque-là dans le Conseil, ne devait point être de longue durée. Il y avait déjà entre M. de Villèle et M. de Chateaubriand un sourd antagonisme qui tenait plutôt aux profondes divergences de leurs caractères, qu'au défaut d'homogénéité de leurs vues. Soldats du même camp, défenseurs de la même cause, l'un dans la Chambre des pairs, l'autre dans la Chambre des députés, ils étaient restés longtemps unis par les liens d'une même disgrâce ; mais sur le terrain nouveau où ils se rencontraient, il était facile de prévoir qu'ils ne pourraient longtemps s'entendre, et que la sphère où ils se trouvaient serait trop étroite pour les contenir tous deux. Il n'y avait pas place à la fois dans un Ministère pour ces deux grandes intelligences qui pouvaient marcher de pair, mais qui ne pouvaient se soumettre l'une à l'autre. On a dit avec raison que M. de Chateaubriand était le grand écrivain du cabinet, tandis que M. de Villèle en était le grand politique. Or, il était naturel que la présidence appartint au grand politique, que l'imagination fût soumise au jugement. Mais l'amour-propre de M. de Chateaubriand s'accommodait mal de ce rang secondaire, qui ne lui laissait aucune initiative, et qui le condamnait dans le Conseil à un rôle purement consultatif.

Ses amis jaloux pour lui d'une influence qu'ils n'

espéraient partager, se plaisaient à envenimer ses relations avec M. de Villèle. Ils entretenaient son humeur : flattaient son orgueil en lui faisant entrevoir la présidence du Conseil comme la seule place qu'il pût dignement occuper. Ils établissaient entre lui et son rival des parallèles humiliants pour ce dernier ; à l'éloquence imagée et entraînant de l'auteur des *Martyrs* ; à ses manières de grand seigneur, à ses réceptions grandioses, ils opposaient avec dédain l'organe peu sympathique du chef du cabinet, son extérieur simple et modeste, ses réceptions sans faste. Une rupture devenait imminente : elle éclata à l'occasion du projet de loi sur la conversion des rentes. Il s'agissait d'indemniser les familles d'émigrés, que les confiscations révolutionnaires avaient dépouillées de leurs biens patrimoniaux. C'était une juste réparation que la Restauration tenait à honneur d'accomplir, afin de cicatriser une plaie toujours saignante, et d'effacer une iniquité qui était comme un vivant souvenir des jours malheureux. Pour ne point ranimer de fâcheuses dissensions, et pour ne point punir les enfants des fautes de leurs pères, la loi avait solennellement promis que les détenteurs de biens nationaux en deviendraient irrévocablement les paisibles possesseurs, et qu'il ne serait fait aucune recherche sur l'origine de leur possession. C'était déjà beaucoup que cette concession faite aux exigences d'un douloureux passé ; et il dut en coûter à Louis XVIII de mettre le sceau à ces marchés honteux qui avaient ravi aux vieux serviteurs de la monarchie leurs antiques patrimoines, et livré pour toujours à des mains étrangères et souvent ennemies la garde des tombeaux de leurs ancêtres. Mais on comprend combien il eût été dangereux d'établir ainsi une distinction entre les propriétés patrimoniales et les propriétés nationales, c'eût été imprimer

à jamais dans le sol de la France les traces douloureuses de nos guerres civiles. Il n'était donc pas possible de restituer aux familles d'émigrés les biens dont la Révolution les avait dépouillées ; mais leur position précaire réclamait au moins une réparation quelconque. D'ailleurs, les bonnes dispositions de l'esprit public, l'état prospère de nos finances, tout était propice pour accomplir cet acte de haute justice, et M. de Villèle avait proposé une combinaison qui présentait les avantages les plus sérieux, en permettant d'indemniser les émigrés sans surcharger le budget et sans altérer le crédit de l'Etat. Cette combinaison, qui était aussi simple que facile à exécuter, consistait à convertir les rentes 5 % qui se négociaient au-dessus du pair, en rentes 3 % au cours de 75 francs. C'était opérer une diminution de un franc sur les arrérages, et offrir à la spéculation la perspective toujours séduisante d'une augmentation de capital ; c'était, en un mot, réaliser une importante économie, et donner au crédit un nouvel essor. Du reste, les rentiers restaient libres de choisir, entre la conversion de leur rente ou le remboursement intégral de leur titre. Les intérêts des particuliers étaient donc respectés ; et les rentiers se trouvaient placés dans la condition des créanciers ordinaires, qui ne peuvent jamais s'opposer à ce que leur débiteur s'acquitte envers eux.

Cependant le projet ministériel rencontra de nombreux détracteurs ; les adversaires de M. de Villèle s'en firent une arme contre lui ; ils exploitèrent habilement les défiances des rentiers, en leur insinuant que le président du Conseil voulait prélever sur eux la somme dont il avait besoin pour indemniser les émigrés. Ces perfidies trouvèrent facilement créance dans une certaine partie de la classe bourgeoise, encore tout imbuë des préjugés révolutionnaires sur basit

-u Le parti royaliste lui-même, sous l'influence de ces récriminations de mauvaise foi, adroitement dirigées contre le président du Conseil, accueillit défavorablement les dispositions de ce projet dont il ne saisissait pas bien la portée; et il y eut même des hommes qui, peu initiés aux questions financières, considérèrent ce projet comme une atteinte grave portée aux intérêts d'une classe peu fortunée, et se firent, par cela même, un devoir de le combattre. Cependant, à la Chambre des députés, M. de Villèle vint à bout de ces résistances. Pendant la discussion du projet, il monta plusieurs fois à la tribune, répondant à toutes les interpellations qu'on lui adressait, rassurant les consciences alarmées, éclairant les points obscurs, et entraînant enfin la majorité par la franchise et la netteté de ses explications.

-èz Mais, à la Chambre des pairs, les efforts du président du Conseil rencontrèrent un écueil qu'ils ne purent surmonter. Tous les adversaires de la loi s'étaient rangés autour du vénérable archevêque de Paris, M. de Quélen, qui, édictant à d'honorables scrupules, crut devoir plaider la cause des rentiers, et contester au Gouvernement le droit de les rembourser. L'autorité que donnaient aux paroles du noble prélat et son caractère si respectable et son dévouement bien connu pour la dynastie légitime, entraînèrent tous ceux qui hésitaient encore, et déterminèrent l'échec du Ministère.

id) « Le tort de M. de Villèle, comme l'a dit M. Laffite, ce fut de voir plus vite et plus juste que les autres. »

sl Le Roi, attachait beaucoup d'importance à l'adoption de cette combinaison financière. Aussi se montra-t-il profondément irrité du vote de la Chambre des pairs. Dans son mécontentement, il accusa M. de Chateaubriand, qui se soit conviction, soit mauvais vouloir,

avait affecté de ne prendre aucune part à la discussion relative à la conversion des rentes. Ses amis politiques s'étaient prévalus de ce silence improbatif, et avaient voté contre le projet de loi ; en se plaçant ouvertement sous son patronage. Le Roi, qui avait toujours manifesté un certain éloignement pour M. de Chateaubriand, et qui, lors de la retraite de M. de Montmoréncy, l'avait plutôt subi comme une nécessité politique que désigné comme un Ministre de son choix, le Roi se montra fort irrité, contre lui, lorsqu'il le vit prendre cette attitude isolée, qui tendait à désunir le Cabinet, en rompant l'unité d'action qui faisait sa force, et à développer les germes naissants de la défection royaliste. D'ailleurs, au point où en étaient les choses, une modification ministérielle était devenue inévitable. Entre le président du Conseil et le Ministre des affaires étrangères, il y avait des divergences de caractère si profondes que toute tentative de conciliation était désormais devenue impossible. Dans une lettre adressée à M. de La Ferronnays, notre ambassadeur à Saint-Petersbourg, M. de Chateaubriand avait déterminé lui-même les motifs qui rendaient nécessaire sa retraite. « Il faut bien que Villèle, » avait-il dit, « m'abandonne la politique étrangère : il ne peut donc plus y avoir de rivalité entre nous. » M. de Chateaubriand laissait entendre ainsi assez clairement qu'il voulait avoir dans le Conseil sa pleine et entière indépendance, et qu'il ne consentirait jamais à obéir à un mot d'ordre de son collègue, chargé de la présidence du Cabinet.

Le Roi avait donc à choisir entre Villèle et Chateaubriand ; Il sacrifia le second pour conserver le premier ; et, il eut raison d'agir ainsi. L'auteur du *Génie du Christianisme* ne savait pas assez, dans les négociations diplomatiques, se soustraire à l'influence de son ima-

gination poétique et rêveuse. Jaloux à l'excès d'accroître la prépondérance extérieure de la France, il se plaisait à concevoir mille combinaisons, à caresser mille projets dont il entrevoyait la réalisation avec le coup d'œil du poète bien plus qu'avec celui de l'homme d'Etat. Pour le conserver au Conseil, il eût fallu lui laisser l'initiative et la liberté d'action qu'il réclamait pour tout ce qui concernait la politique étrangère. Outre qu'une semblable concession, de la part du Roi, eût eu pour conséquence immédiate la retraite de M. de Villèle, qui ne pouvait consentir à partager ainsi avec un collègue aussi peu sympathique le pouvoir qu'il avait seul exercé jusque-là, elle présentait des dangers sérieux pour l'avenir; il était à craindre, en effet, que M. de Chateaubriand, une fois maître de la politique extérieure, ne se laissât aller aux caprices de son imagination aventureuse, et ne lançât la Restauration dans de périlleuses entreprises. Telles étaient les graves considérations qui s'élevaient contre M. de Chateaubriand, et il fallut qu'elles pesassent d'un grand poids sur l'esprit du Roi, pour le déterminer à se séparer d'un Ministre dont le nom exerçait un si grand prestige, et qui dans la retraite devait voir sa popularité et son influence s'accroître encore de tous les mécontentements et de toutes les rançunes qu'avait fait naître sa disgrâce. On comprend que les partisans du Ministre déchu aient accusé M. de Villèle, d'avoir provoqué sa destitution. Tel est le penchant naturel de l'esprit humain. C'est précisément envers ceux qu'on a le plus offensés qu'on se montre surtout sévère et même injuste. La pléiade littéraire qui s'était groupée autour de Chateaubriand dans le salon de la duchesse de Duras, était le noyau de cette opposition tacite et malveillante qui se proposait ostensiblement pour but la chute de M. de Vil-

lèle. Déçus dans leurs espérances, les amis de l'ancien Ministre se rappelèrent alors les profondes blessures qu'ils avaient faites à l'amour-propre de son collègue; l'histoire du Père Joseph leur revint sans doute en mémoire; et jugeant des sentiments de M. de Villèle d'après la mesure de leur animosité contre lui, ils lui reprochèrent avec amertume d'avoir excité le Roi contre M. de Chateaubriand, et d'avoir ainsi provoqué sa disgrâce. Il n'en était rien; nous avons exposé les véritables causes de cette modification ministérielle; et nous croyons avoir ainsi suffisamment réfuté les accusations que les adversaires de M. de Villèle lui adressèrent dans cette circonstance.

M. de Chateaubriand et tous ceux que le charme séduisant de son talent avait enchaînés à sa fortune, ne surent pas accepter leur disgrâce avec le calme et la dignité qu'on avait droit d'attendre d'esprits aussi distingués et de royalistes aussi fidèles. Trop dociles aux conseils de leur vanité blessée, ils se jetèrent dans une opposition d'autant plus coupable que les armes de toute nature dont ils disposaient, la rendaient plus facile et plus dangereuse pour le trône. N'eût-il pas été plus noble de quitter le pouvoir sans humeur et sans regret, de rentrer dans la vie privée sans témoigner d'amertume? M. de Chateaubriand et ses amis perdirent une belle occasion de prouver une fois de plus leur désintéressement et leur dévouement à la monarchie. Si, moins emportés par leurs ressentiments et leurs désirs de vengeance, ils avaient pu réfléchir froidement et calculer, sans passion, les résultats probables de la lutte qu'ils allaient engager, ils auraient certainement hésité à jouer le salut du trône pour une vaine satisfaction d'amour-propre. Mais le gant avait été déjà jeté. Les Débats, avait dit M. Bertin de Vaux au len-

demain de la destitution de M. de Chateaubriand ;  
« les *Débats* ont déjà renversé les Ministères Decazes  
et Richelieu ; ils sauront bien également renverser  
le ministère Villèle. » — « Vous avez renversé les premiers , en faisant du  
royalisme , » avait répondu le président du Conseil ;  
« pour renverser celui-ci , il vous faudra faire de la  
Révolution. » — Cette regrettable division coïncidait malheureusement avec les progrès toujours croissants de la maladie du Roi. Elle affaiblissait le parti royaliste dans un moment où il avait besoin de toutes ses forces pour traverser la dangereuse épreuve d'un changement de souverain.

Il était à craindre que le parti libéral ne profitât des avantages que lui donnaient ces ferments de discorde , et qu'il ne suscitât de fâcheuses entraves au règne qui allait commencer. Cédant trop facilement aux appréhensions exagérées de ses collègues , M. de Villèle crut devoir rétablir la censure , afin d'opposer un frein à une polémique qui lui semblait dangereuse dans un moment de crise tel que celui qui commençait pour la France. Il eût été peut-être plus sage et plus habile de laisser les différents organes de l'opinion s'épuiser dans une lutte dont les résultats semblaient peu redoutables. En condamnant la presse au silence , on en exagérait la puissance , on paraissait craindre son contrôle. M. de Villèle était assez fort , la politique qu'il représentait avait des racines assez puissantes pour qu'il pût se dispenser de recourir à cette mesure énergique. Il ne se faisait point illusion sur ses inconvénients ; il savait que l'hostilité des partis croît souvent en raison directe de la résistance qu'on leur oppose. Mais M. de Villèle , cette fois encore , obéit à ce sentiment de défiance de lui-même , qui

faisait que , dans les circonstances graves , il n'osait prendre l'initiative d'une décision quelconque lorsque ses collègues ne partageaient point son avis.

#### IV.

##### **Ministère de M. de Villèle sous le règne de Charles X.**

L'ordonnance de censure précéda de quelques jours seulement la mort de Louis XVIII. L'avènement du nouveau Roi s'accomplit au milieu de l'enthousiasme général.

Les relations de Charles X et de M. de Villèle remontaient aux premiers jours de la Restauration ; le Prince avait promptement apprécié les qualités éminentes du député de Toulouse ; il l'avait suivi dans toutes ses luttes parlementaires. Entre le chef du parti royaliste et l'illustre habitant du pavillon de Marsan, il s'était formé une sympathie réciproque qui avait sa source dans l'identité de leurs vues , et qui avait pris chez l'un le caractère d'un respectueux dévouement, et d'une affectueuse considération chez l'autre. Leurs rapports presque journaliers avaient , pour ainsi dire , uni leurs destinées, et établi entre leurs succès et leurs disgrâces une étroite solidarité.

Or , longtemps avant la mort de Louis XVIII , c'était le comte d'Artois qui exerçait en réalité le pouvoir royal. Le Roi , malgré ses infirmités , avait conservé sa présence d'esprit jusqu'à son dernier soupir. Soutenu jusqu'au bout dans l'accomplissement des règles de l'étiquette par cette force morale qui ne l'avait jamais abandonné , il n'avait cessé de régner que lorsqu'il avait cessé de vivre ; mais , fatigué des préoccupations de la politique, épuisé par la maladie, il avait laissé glisser d'avance entre les mains de son frère une autorité qui devait bientôt lui appartenir.

11. On n'avait donc pas à craindre, à la mort de Louis XVIII, une de ces crises difficiles qui signalent d'ordinaire les changements de règne. La politique du nouveau Roi était connue, puisqu'il avait commencé à gouverner avant même de monter sur le trône. La France passait ainsi, presque sans transition, du sceptre de Louis XVIII sous celui de Charles X.

21. Pourquoi donc M. de Villèle songeait-il alors à rentrer dans la vie privée? C'est qu'il entrevit, dès l'abord, les écueils qu'il devait bientôt rencontrer sous ses pas. Il redoutait le zèle aveugle de la contre-opposition royaliste, qui, libre enfin des entraves que l'esprit modéré et conciliant du dernier Roi lui avait opposées, et qui ne trouvant pas dans le caractère du nouveau Souverain un contrepoids suffisant, allait essayer une dangereuse revanche, avec d'autant plus d'ardeur qu'elle avait été plus longtemps contrainte. Lié comme il l'était à ce parti, dont il avait partagé des succès et les disgrâces, et dont les doctrines n'étaient, en quelque sorte, que l'exagération de celles qu'il proposait lui-même, M. de Villèle redoutait la solidarité dangereuse de ses entraînements; il sentait qu'il ne serait pas assez fort pour maîtriser dans ce qu'il avait d'excessif le zèle de certains députés imprudents, et sa conscience d'honnête homme s'effrayait des conséquences de cette ardeur intempestive dont la responsabilité devait plus tard retomber sur lui. Toutefois, il ne céda pas à ce premier mouvement, qui le poussait à résigner un pouvoir dont il redoutait le fardeau. La crainte de voir sa démission faussement interprétée et son portefeuille passer aux mains de quelque royaliste exalté qui compromettrait peut-être l'existence de la monarchie, le fit renoncer bientôt à l'idée d'une retraite qu'il avait envisagée d'abord comme le meilleur parti à prendre.

On ne sait comment Charles X inaugura son règne ; et comment il répondit aux assurances de dévouement et aux gages de fidélité qu'il avait reçus en montant sur le trône. L'ordonnance de censure fut retirée ; la presse libérale, cédant elle-même au mouvement général d'enthousiasme qui s'était produit à l'avènement de ce Prince si sympathique et par la noblesse de son cœur et par l'affabilité de ses manières, n'abusa pas d'abord de la liberté qui lui était rendue. Cela dura peu de temps, il est vrai, mais ce n'en était pas moins un hommage rendu à ce Roi et à ce Ministère qui mettaient un soin scrupuleux à donner satisfaction à toutes les exigences raisonnables de l'opposition.

Bientôt la lutte contre le pouvoir commença sur un terrain nouveau. On avait combattu longtemps contre des fantômes d'absolutisme et de tyrannie. Ce thème était épuisé ; on s'en prit à la religion. Les orateurs de la gauche, d'accord avec les journalistes libéraux, entrèrent en campagne contre ce qu'ils appelaient le *parti prêtre*. On dénonça bientôt à la tribune les prétendus envahissements du clergé ; le Roi et ses Ministres furent représentés comme obéissant à la secrète influence des Jésuites et de la Congrégation. Quelques passages du discours royal prononcé à l'ouverture de la session de 1825, fournirent un nouvel aliment à ces malveillantes attaques. Le Roi avait déjà dit que le développement de la prospérité serait secondé par les améliorations nécessaires que réclamait la religion. On voulut voir dans ces paroles si simples des symptômes effrayants pour la liberté de conscience. Le Roi semblait établir une espèce de solidarité entre les intérêts de la religion et ceux de la France ; crime irrémissible aux yeux des libres penseurs.

Le projet de loi sur le vol sacrilège, déchaîna de nouvelles colères. Justement affecté des nombreuses

profanations commises dans les églises, le Roi avait songé à modifier une législation tout empreinte d'indifférence religieuse, et à établir une distinction dans la pénalité, suivant qu'il s'agirait d'un simple voleur ou d'un voleur sacrilège. A ses yeux, la religion catholique était la religion de l'État; le vol des objets consacrés au culte était non-seulement une violation du droit de propriété, c'était encore un outrage fait au culte national. Telles furent les considérations sur lesquelles s'appuyèrent les défenseurs du projet de loi. Malheureusement, sous l'influence du zèle religieux qui les animait, ils dépassèrent le but qu'ils poursuivaient, et proposèrent une pénalité dont la rigueur n'était plus en rapport avec les mœurs de la société moderne.

M. de Villèle se mêla peu à cette discussion; il prit une part beaucoup plus active à celle qui s'engagea au sujet du projet de loi relatif à l'indemnité des émigrés. Ce projet était presque entièrement son ouvrage: désireux d'attacher à son administration le souvenir de ce grand acte de justice et d'utilité nationale, il ne s'était point laissé décourager par l'échec qu'il avait subi à la dernière session, et il avait préparé une combinaison nouvelle qui, sans offrir les avantages de la première, ménageait les préjugés contre lesquels elle s'était brisée. Il n'était plus question dans le projet nouveau de la conversion des rentes, mais d'un emprunt d'un milliard au taux de 5 %.

Sans tenir compte au Gouvernement de son attention à ne point heurter ses susceptibilités, l'opposition de gauche changea de tactique; à défaut d'arguments à invoquer contre le mode d'application, elle s'attaqua au principe même du projet. Le général Foy se fit surtout remarquer par la violence de ses invectives contre les émigrés, et combattit l'indemnité proposée par le motif que ceux qui

avaient quitté la France pour porter leurs armes contre elle avaient accepté d'avance les conséquences de leur exil volontaire. M. de Villèle, dans une improvisation chaleureuse, justifiait ainsi les émigrés, et faisait ressortir la justice et la nécessité d'une réparation quelconque envers eux :

« L'indemnité, disait-il, c'est une mesure indis-  
pensable au complément de la Restauration, à la réu-  
nion de tous les Français, à la sécurité et à la force  
du pays. C'est une garantie contre le retour de la  
confiscation et des discordes civiles, dont elle est sou-  
vent le but et l'aliment le plus actif. Les émigrés,  
dites-vous, ont eu tort de s'éloigner du sol brûlant  
de la Révolution : et que sont devenus ceux qui n'ont  
pas émigré ? Et si l'auguste fondateur de la Charte,  
si le Roi régnant n'avait pas émigré, aurions-nous  
obtenu notre affranchissement de l'étranger ? Nos  
libertés publiques, le retour de la paix générale, la  
prospérité et le bonheur dont nous jouissons, à qui  
le devons nous, si ce n'est à l'émigration qui nous  
a conservé nos Princes ? Cessez donc de faire un  
crime de leur dévouement et de leur fidélité à ceux  
qui ont tout perdu pour les suivre. »

Dans un sens inverse, M. de Villèle avait en vint à répondre aux orateurs de l'extrême droite, qui oublièrent que l'inviolabilité des propriétés dites nationales avait été solennellement consacrée par les promesses de Louis XVIII, et qui, sans réfléchir aux inconvénients d'une restitution aussi tardive, reprochaient au projet ce caractère de modération sans lequel il eût été infailliblement rejeté. Le bon sens de la majorité, éclairé par les explications du Président du Conseil, sut se tenir en garde contre les spécieux arguments des deux oppositions. Le projet fut adopté sans amendement par 259 voix sur 383. Présenté en-

suite à la Chambre des pairs , il remporta dans cette assemblée une victoire plus facile encore qu'à la Chambre des députés.

Justice était donc enfin rendue aux victimes des spoliations révolutionnaires. Non-seulement M. de Villèle participe à l'honneur de cette réparation avec le Roi , qui en eut la généreuse pensée , et avec celui qui parvint à l'accomplir , mais à lui encore revient la gloire de son impartiale exécution. Les indemnités furent réparties avec la plus rigoureuse justice ; elles furent accordées à tous , sans acception d'opinions , aussi bien à M. de La Fayette et au duc d'Orléans qu'aux plus fidèles compagnons d'infortune des Bourbons exilés : et tous ceux qui avaient combattu cette juste mesure durent imposer silence à la voix de leurs passions , en voyant l'impartialité qui présidait à son exécution , et qui était la meilleure preuve de l'esprit d'équité qui l'avait inspirée.

La discussion du budget , qui vint clore la session de 1825 , ajouta un nouveau relief à la réputation financière de M. de Villèle. Par son administration intelligente , il était parvenu à réduire les charges de l'Etat dans une proportion considérable. L'excédant des recettes sur les dépenses , pour l'exercice de 1824 , s'élevait à plus de 9 millions. En outre , la conversion des rentes , volontairement consentie par une partie des rentiers , avait diminué de 31 millions le chiffre de la dette publique , et permis d'espérer un dégrèvement de 6 millions sur la contribution foncière. Ce résultat prouva suffisamment l'efficacité de la mesure proposée par M. de Villèle , et ceux qui l'avaient combattue durent regretter d'avoir interdit à l'Etat une source de richesse aussi féconde , et d'avoir paralysé le crédit , en lui refusant un si précieux élément d'activité.

L'opposition ne tint pas compte au Ministre des

finances des importantes améliorations qu'il avait réalisées dans une si courte période ; elle n'osa pas, il est vrai, attaquer un travail qui, par sa clarté et sa scrupuleuse exactitude, répondait d'avance à toutes les objections qu'on pouvait lui opposer ; mais elle prit sa revanche lorsque l'exposé de la situation financière amena la discussion sur le règlement des comptes de la guerre d'Espagne.

Les différents orateurs qui montèrent à la tribune représentèrent successivement M. de Villèle comme l'auteur des marchés conclus avec Ouvrard ; ils lui reprochèrent, en termes injurieux, de s'être laissé corrompre par ce spéculateur intrigant, et d'avoir favorisé ces traités qui avaient pesé d'un poids si lourd sur le trésor public. M. de Villèle pouvait facilement dégager sa responsabilité : il avait entre les mains la copie d'une lettre qu'il avait adressée au Duc d'Angoulême, pour l'avertir de l'arrivée d'Ouvrard à Bayonne et pour le mettre en garde contre les propositions de ce munitionnaire. Cette lettre répondait péremptoirement à toutes les accusations dirigées contre lui ; mais il aimait mieux rester sous le coup de la calomnie que de compromettre le nom du Prince dans une discussion aussi passionnée. Ce désintéressement, qui était un des traits les plus accentués de son caractère, lui fit également refuser le titre de Duc, que le Roi voulait lui donner au moment de son sacre. M. de Villèle craignait d'exciter la jalousie de ses ennemis par cette dignité nouvelle ; le témoignage de sa conscience était d'ailleurs pour lui une récompense qui lui semblait plus précieuse que toutes les satisfactions de la vanité.

M. de Villèle avait eu raison, lors de l'avènement de Charles X, d'envisager l'avenir avec défiance. Les tristes prévisions qu'il avait alors conçues se réalisaient chaque jour. La majorité royaliste se laissait

emporter, par un zèle inhabile, éprouvant une fois de plus qu'on peut, avec les meilleures intentions, compromettre les meilleures causes lorsqu'on met la passion là où la raison seule devrait commander.

Certes, il était bien permis aux royalistes de déplorer les conséquences de la période révolutionnaire; c'était pour eux un devoir de chercher à réparer les maux qu'elle avait causés, à relever les ruines qu'elle avait amoncelées; mais il fallait aussi savoir tenir compte de ses résultats trop réels; il fallait comprendre les exigences de la société moderne. Malheureusement, M. de Villèle était impuissant à contenir cette fraction du parti royaliste, qui obéissait à la double impulsion de son zèle imprudent et de son désir de faire arriver au Ministère ses principaux chefs. C'était elle qui avait inspiré le fâcheux projet de loi sur le vol sacrilège: ce fut elle aussi qui prit l'initiative du projet de loi relatif au changement du mode de succession consacré par le Code civil. Ce projet, qui fut présenté à la Chambre des pairs au commencement de la session de 1826, avait été rédigé dans un louable but; le Gouvernement avait été frappé des inconvénients nombreux que présentait le système de l'égalité des partages. Le morcellement progressif de la propriété, l'amointrissement des fortunes territoriales, tels étaient les faits qui lui révélaient chaque jour les côtés vicieux de la loi de succession, et qui le déterminèrent à présenter une loi nouvelle dont le but était de rendre la vie à l'agriculture, paralysée par la transmission incessante des patrimoines, et de reconstituer la noblesse, en lui rendant le principe même de son existence.

Du reste, la liberté de chacun restait entière; les dispositions de la loi étaient purement facultatives; on décidait seulement que, dans toute succession

payant plus de 300 fr. de contributions foncières, la quotité disponible serait attribuée à l'aîné des enfants, si le père n'en avait point disposé autrement dans son testament. La modification, on le voit, était donc bien légère; il s'agissait uniquement de faire la règle de ce qui, dans le Code civil, n'était que l'exception. Mais ce projet, excellent en lui-même, était intempestif; il était de nature à exciter les défiances des libéraux, toujours disposés à voir dans les moindres actes du Gouvernement des symptômes de retour vers l'ancien régime. Il eût été plus sage d'ajourner la présentation de cette loi; tout au moins eût-il fallu calculer d'avance quelles étaient les chances de succès; on eût ainsi épargné au Ministère un échec qui ébranla son crédit. Frappé des dangers de la loi nouvelle plus encore que des inconvénients de la législation existante, M. de Villèle avait cherché vainement à démontrer à ses collègues l'inopportunité d'une mesure qui était d'ailleurs inefficace pour procurer les résultats qu'on en attendait.

Dès 1824, il avait traité cette question dans une lettre adressée à M. de Polignac, alors ambassadeur à Londres :

« Quant au morcellement de la propriété, disait-il, » le mal est bien plus dans nos mœurs que dans nos » lois. Si le Gouvernement proposait de rétablir le » droit d'aînesse, il ne trouverait pas une majorité » pour l'obtenir... . Je ne veux pas dire qu'il ne faille » rien faire pour améliorer cette triste situation; mais » je pense qu'à une société aussi malade il faut beau- » coup de temps et de ménagements pour ne pas » perdre en un jour le travail et le fruit de plusieurs » années. Savoir où il convient d'aller, ne jamais s'en » écarter, faire un pas vers le but toutes les fois » qu'on le peut, ne se mettre, en aucune occasion,

» dans le cas d'être obligé de reculer , voilà ce que je  
» crois une des nécessités du temps où je suis venu  
» aux affaires , et une des causes pour lesquelles j'ai  
» été porté au poste que j'occupe. »

N'y a-t-il pas dans ces seules paroles un admirable programme de Gouvernement ? Malheureusement d'autres inspirations prévalurent dans le Conseil des Ministres.

Les résultats de l'excellente administration financière de M. de Villèle se révélaient chaque année , lors de la discussion du budget. Le rapport qu'il présenta à cette session de 1826 ne fut combattu que par les membres de la contre-opposition et par ceux qui , depuis la retraite de M. de Chateaubriand , formaient un groupe à part , que l'on appelait la *Défection royaliste*.

La discussion du budget souleva , comme toujours , des questions relatives à la politique générale. Les députés de la droite appelèrent l'attention des Ministres sur la licence de la presse , et demandèrent une législation plus sévère pour réprimer ses abus. M. de Villèle , cherchant à éluder une proposition aussi dangereuse , répondit que le Gouvernement avait entre les mains une arme défensive dont il n'hésiterait pas à faire usage , si besoin en était. Mais cette assurance ne pouvait satisfaire les exigences de la droite , qui , cédant à des craintes exagérées , regardait la censure comme une garantie insuffisante pour la sécurité de l'Etat. Malheureusement , pour résister à cette pression d'une majorité toute-puissante , il eût fallu à M. de Villèle l'appui du Roi. Mais Charles X , après avoir longtemps cherché à ranimer la confiance de ses imprudents amis , céda bientôt lui-même à des alarmes qu'il avait repoussées dans le principe. Dès lors , le Président du Conseil comprit qu'il n'était pas assez

fort pour dominer le courant ; et après avoir vainement résisté aux vœux des députés de la droite, il se mit en devoir de les satisfaire, et prépara, pour la session qui allait s'ouvrir, un nouveau projet de loi sur la presse.

Mais pourquoi accepta-t-il ainsi la responsabilité d'une mesure qui lui semblait dangereuse, alors qu'il pouvait, par une démission spontanée, se mettre hors de cause, et donner ainsi la meilleure preuve de sa parfaite indépendance ?

Sans doute, ce fut une faute de rester au pouvoir dans de telles conjonctures ; mais cette faute, ce ne fut point, comme on l'a prétendu, l'amour du pouvoir qui la lui fit commettre.

En supposant que M. de Villèle ait été capable d'obéir à un semblable mobile, n'avait-il pas trop d'expérience et trop de perspicacité pour croire que de telles concessions affermeraient entre ses mains un pouvoir qui lui échappait graduellement ? M. de Villèle avait tout intérêt à quitter le Ministère ; s'il ne le fit pas, c'est qu'il craignait pour la France, en voyant les hommes qui étaient appelés à recueillir son héritage.

Mais il faut, toutefois, le reconnaître ; tout en faisant la part du louable sentiment qui inspira sa conduite dans cette circonstance, M. de Villèle commit une de ces fautes politiques auxquelles succombent parfois les plus sages intelligences. Sans doute, il avait lieu de redouter le triomphe définitif du parti dont il cherchait vainement à modérer l'ardeur. Mais s'il fallait qu'un jour ou l'autre la monarchie tombât entre les mains de ce parti, n'eût-il pas mieux valu que cette crise inévitable s'accomplît, alors qu'elle était encore assez forte pour en sortir victorieuse ? Le nouveau projet de loi renfermait les dispositions

les plus sévères : l'augmentation des frais de timbre, responsabilité des imprimeurs, prolongation du dépôt, accroissement de la pénalité, telles étaient les nouvelles entraves opposées à la licence de la presse.

L'adoption du projet à la Chambre éléctive était assurée d'avance, puisqu'il avait été rédigé sous l'inspiration de la majorité. Mais à la Chambre des pairs son succès paraissait beaucoup plus douteux. L'opposition libérale avait acquis depuis quelque temps, dans cette assemblée, une prédominance qui se révéla dans cette circonstance par le choix d'une Commission hostile au projet. Ce fâcheux symptôme effraya le Ministère, qui se décida à retirer le projet avant qu'il eût été soumis à la discussion générale dans la Chambre héréditaire.

Cette concession tardive ne pouvait effacer l'impression que les rigoureuses dispositions de la loi proposée avaient généralement produites. Il était évident qu'on ne tiendrait aucun compte au Ministère d'une satisfaction aussi peu volontaire, et que les adversaires du projet, sentant leurs forces doublées par leur triomphe, allaient diriger contre le pouvoir, avec une ardeur nouvelle, cette arme qu'on avait aiguisée d'avantage, en faisant de vains efforts pour la briser. La défaite du Ministère fut célébrée par des illuminations dans les quartiers les plus peuplés de Paris. Le Gouvernement eut la sagesse de ne point entraver ces démonstrations pacifiques, que la moindre résistance pouvait faire dégénérer en conflits sanglants. Sur ces entrefaites, le Roi, trop confiant dans le bon sens et dans le dévouement de la population parisienne, eut la malheureuse idée de passer en revue la garde nationale, à l'occasion de l'anniversaire de sa rentrée à Paris. M. de Villèle ne fut point consulté. Lorsqu'il apprit la détermination du Roi, il n'hésita

pas à lui faire entrevoir les dangers qu'elle présentait. Charles X voulut alors contremander la revue ; mais M. de Villèle s'y opposa , pensant , avec raison , qu'un contre-ordre donné , alors que toutes les dispositions étaient prises , serait une faute plus grave encore que la première.

La revue annoncée eut donc lieu au jour fixé par le Roi , et les craintes qu'on avait conçues ne furent que trop justifiées. Plusieurs insultes furent proférées contre le Ministère et contre la Congrégation. En passant sous les fenêtres de l'hôtel des finances, quelques mutins sortirent des rangs en criant : A bas Villèle ! à bas les Ministres !

Le Roi ayant immédiatement réuni son Conseil pour aviser aux mesures à prendre , M. de Villèle n'hésita pas à conseiller la dissolution d'un corps qui venait de donner un si fâcheux exemple d'insubordination. Sans doute cette mesure était rigoureuse ; mais n'était-il pas urgent d'étouffer dès le principe ces symptômes naissants de rébellion , et de faire comprendre aux mutins qu'il ne suffisait pas des menaces de quelques bourgeois mécontents pour renverser un Ministère qui avait la confiance du Roi et celle du pays. La garde nationale fut donc relevée de tous ses postes par les troupes de la ligne ; la tranquillité de la capitale ne fut point troublée , et le peuple vit sans émotion cette répression sévère, mais légitime. Seule, la faction libérale se plaignit amèrement ; M. Laffite monta à la tribune, et demanda la mise en accusation des Ministres. Le Président du Conseil avait prévu l'orage et était prêt à le soutenir. Il déclara que c'était lui qui avait conseillé la dissolution de la garde nationale, et que sur lui seul devait tomber la responsabilité de cette mesure.

La session de 1827 , qui s'achevait au milieu de

ces tristes déchirements , était destinée à laisser une trace profonde dans l'histoire de la Restauration. L'opposition avait fait d'énormes progrès , surtout à la Chambre élective. Composée d'abord de quelques libéraux que le sentiment de leur infériorité numérique avait rendus timides , elle s'était vue grossie successivement de tous les renforts que lui apportaient les ambitions déçues , les susceptibilités froissées , les prétendus mérites non récompensés. C'était au Ministère, il est vrai, que s'attaquait cette opposition ; mais les coups qu'elle lui portait frappaient indirectement la royauté. Cependant la majorité votait encore avec les Ministres , mais elle faisait payer bien chèrement ce concours. A mesure que ses rangs s'éclaircissaient , ses exigences devenaient plus grandes. Le Ministère se trouvait donc placé entre une minorité turbulente , composée d'éléments divers, mais réunis momentanément par une commune hostilité , et une majorité compromettante , chaque jour plus faible et plus impérieuse.

Dans de telles conditions , le Ministère ne pouvait songer à subir l'épreuve d'une nouvelle session. La dissolution de la Chambre était inévitable ; il fallait à tout prix reconstituer une majorité ministérielle ; et s'il était dangereux d'interroger la voix du pays au milieu d'une telle effervescence, il était plus dangereux encore de prolonger un état de choses dont chaque minute compromettait davantage l'existence de la monarchie , en l'exposant à tomber de droite ou de gauche entre les mains des partis extrêmes. Sur la proposition de M. de Villèle , les conseils électoraux furent donc convoqués dans toute la France pour nommer de nouveaux députés , en même temps que des instructions étaient envoyées aux différents fonctionnaires pour leur recommander de patroner exclusive-

ment, les candidats choisis dans les centres royalistes.

Le résultat des élections était pour le Ministère une question de vie ou de mort. Trompé par les rapports des préfets, il put se faire quelque temps illusion ; mais cette illusion fut de courte durée. Il arriva malheureusement, dans cette circonstance, ce qui arrive trop souvent, lorsqu'il y a lutte entre l'intérêt personnel et l'intérêt public. D'égoïstes calculs d'amour-propre ou de vanité blessée se substituèrent, dans beaucoup d'esprits, à ce sentiment du devoir et du patriotisme dont tout électeur consciencieux devrait seulement s'inspirer. Les royalistes de l'opposition, trop jaloux de leur dignité, s'abaissèrent au rôle humiliant de solliciteurs ; ils firent aux libéraux des avances qui furent accueillies avec une hypocrite bonne foi. Enrôlés sous le même drapeau, ces adversaires de la veille adoptèrent pour cri de ralliement le mot de *constitutionnels*, qui, pour les premiers, signifiait seulement ennemis du Ministère, tandis que, pour les autres, il voulait dire ennemis de la Monarchie.

Cette manœuvre réussit, dans les collèges d'arrondissement ; les candidats ministériels furent généralement évincés, mais remplacés presque partout par des candidats appartenant à l'opinion libérale. Ce résultat ouvrit les yeux aux royalistes de l'opposition ; ils s'effrayèrent, avec raison, de l'avènement d'une majorité ainsi composée. Les élections des collèges des départements, faites sous l'impression de ces justes mais tardives alarmes, eurent un tout autre caractère. La lutte s'engagea exclusivement entre les libéraux et les royalistes, sans acception de constitutionnels ou de ministériels, et les choix furent généralement favorables à la cause monarchique. Toutefois, la victoire restait à l'opposition libérale, et le

Ministère ne pouvait plus compter désormais que sur une majorité vacillante que quelques défections suffiraient à déplacer.

Lorsqu'on a quelque temps plané dans les hautes régions du pouvoir, il arrive presque toujours une heure où tout prestige s'étant évanoui, on se sent poussé par une invincible lassitude à déposer ces chaînes dorées qu'on avait d'abord portées avec orgueil, et qui bientôt vous pèsent comme un odieux fardeau.

Comblé de distinctions de toute sorte, M. de Villèle était arrivé à cette période où l'ambition, n'ayant plus rien qui l'excite, revient, pour ainsi dire, sur elle-même, et choisit pour objet les choses mêmes qu'elle avait laissées derrière elle, comme indignes de la satisfaire; où l'on aspire au repos comme à une délivrance; à la retraite et à l'oubli comme au suprême bonheur.

Mais il n'avait pas même éprouvé ce premier enivrement des honneurs; l'homme de devoir, il avait accepté le pouvoir plutôt qu'il ne l'avait brigué, et ne lui avait demandé d'autres jouissances que ce contentement du cœur qui prend sa source dans le sentiment de la tâche accomplie.

M. de Villèle saisit donc avec empressement une occasion qui lui permettait de résigner des fonctions qui lui devenaient chaque jour plus onéreuses. Toutefois, en offrant sa démission, il se déclarait prêt à l'ajourner quelque temps encore, si le Roi ne la trouvait pas suffisamment justifiée par le résultat des dernières élections.

M. de Villèle était sollicité en sens inverse par le désir de la retraite et par la crainte d'affliger le Monarque dont il avait reçu tant de preuves d'amitié et de confiance.

« Mon honneur et mon devoir », écrivait-il à son fils, m'interdisent d'abandonner le Roi, et me pressent de l'aider à sortir de l'embarras presque

» inextricable où il se trouve, soit en restant pour com-  
» battre l'ennemi, soit en facilitant, en tout ce qui dé-  
» pend de moi, les arrangements nécessaires pour  
» notre remplacement, si c'est, comme tout me porte  
» à l'espérer, le parti qu'il finira par adopter. »

Il nous semble que ce passage de sa correspondance intime répond suffisamment à ceux qui l'ont accusé de n'avoir renoncé au pouvoir qu'après avoir essayé toutes les combinaisons qui pouvaient l'y maintenir, et qu'après avoir épuisé ses forces dans une suprême étreinte pour retenir un portefeuille qui lui échappait malgré lui.

Charles X pouvait mieux que quiconque ce soit apprécier les obstacles devant lesquels M. de Villèle croyait devoir reculer ; mais il hésitait encore à se séparer d'un homme qui lui avait rendu de tels services. La retraite du Président du Conseil entraînait nécessairement la dissolution du cabinet ; et dans l'état de fermentation où étaient les esprits, la composition d'un nouveau Ministère était une œuvre difficile et périlleuse. Le Roi se décida cependant à pourvoir au remplacement de M. de Villèle ; mais les premières tentatives restèrent sans résultat. Nul ne se sentait disposé à recueillir un si lourd héritage. Enfin, après avoir essayé plusieurs refus, on trouva un homme qui consentit à se charger de la formation d'un nouveau Ministère : c'était M. de Chabrol, un des collègues de M. de Villèle.

Il fut nommé le 22 septembre 1827.

Il fut nommé le 22 septembre 1827.

Il fut nommé le 22 septembre 1827.

#### CONCLUSION.

M. de Villèle quittait le Ministère sans regret, mais non pas sans tristesse. Las de lutter en vain contre le mauvais vouloir et l'opposition déloyale des uns, et contre les entraînements et les passions des autres, il

abandonnait le terrain brûlant de la politique active , sous l'empire d'un profond découragement, et le cœur rempli de pressentiments douloureux.

Or, sa retraite, il le sentait bien, loin de calmer les différents partis qui s'agitaient dans la Chambre, livrait, au contraire, le pouvoir en proie à un redoublement d'attaques : cette première concession était une sorte d'encouragement donné à de nouvelles exigences. En sacrifiant M. de Villèle, le Gouvernement avait reculé d'un pas devant les provocations de la faction libérale ; ce pas était dangereux ; mais, pour qu'il ne devint point funeste, fallait-il, au moins, qu'une fois cette satisfaction donnée à des préventions injustes, on évitât de s'engager trop avant dans la voie des concessions.

Les hommes qui composaient le nouveau Ministère n'avaient aucune des qualités nécessaires pour triompher des difficultés de la situation. Sans prévoyance et sans énergie, ils arrivaient au pouvoir, tout disposés à céder au courant qui les y avait portés.

M. de Villèle entrevit, dès l'abord, tout ce qu'il y avait de périls dans cette propension à satisfaire un parti si peu favorable aux idées monarchiques et religieuses. Tout était pour lui un nouveau sujet d'inquiétude et de tristesse. Du moins espérait-il pouvoir siéger encore sur ce fauteuil du Palais-Bourbon qu'il avait occupé si longtemps, et là, résister, dans la mesure de ses forces et de son mandat, aux funestes tendances de ses ministres. Son élévation à la pairie mit le comble à son découragement. Vainement il essaya de se soustraire à cette dignité, qui le condamnait à une inaction pénible à son patriotisme. « Vous voulez donc, » lui dit le Roi, pour mettre fin à ses instances, « vous voulez donc vous imposer à moi comme Ministre ! » Phrase amère et flatteuse, à la fois

dans la bouche du Roi, qui pensait que M. de Villèle, en restant à la Chambre des députés, ne tarderait pas à reconquérir son ancienne influence sur ses collègues, et que sa seule présence dans cette assemblée était un danger permanent pour l'administration nouvelle.

Convaincu désormais que le Roi, étouffant en cela ses sentiments intimes, et se faisant d'ailleurs illusion sur les véritables dispositions du pays à l'égard du précédent Ministère, verrait son retour, aux affaires, avec regret, et qu'il cherchait, autant que possible, à en diminuer les chances, M. de Villèle n'hésita plus à accepter l'honneur qui lui était imposé, et ne songea plus qu'à assurer l'indépendance et la dignité de sa retraite. Ce fut une des plus nobles et des plus glorieuses phases de sa carrière politique. Jamais, alors même, qu'il siégeait sur les bancs de la droite, son influence n'avait semblé plus redoutable à ses adversaires ; jamais l'intégrité de son caractère, jamais la haute sagesse de son jugement n'avaient brillé d'un plus vif éclat. Il semblait qu'au lieu de porter atteinte à sa considération, les violentes attaques de la presse et de la tribune y ajoutassent encore un nouveau lustre, et que l'énormité même des accusations dirigées contre lui, fît ressortir davantage l'importance des services qu'il avait rendus.

Pendant que le Roi, effrayé des tendances de ses Ministres, le consultait secrètement sur les mesures à prendre, un de ses plus ardents adversaires, M. de La Bourdonnaie, cherchait à se rapprocher de lui, et le faisait solliciter comme le seul homme qui pût opérer entre les différentes fractions de l'opinion royaliste une union si désirable dans les circonstances actuelles.

Toutefois, ces témoignages, quelque précieux qu'ils fussent, ne pouvaient adoucir l'amertume que les tristesses du présent et les inquiétudes de l'avenir en-

trahissaient en lui. Le Discours de la couronne, au commencement de la session de 1828, la réponse du Roi à l'Adresse des Chambres, mirent le comble à son découragement. Il y avait, en effet, dans le ton général de ces deux pièces, un symptôme alarmant pour qui connaissait, comme M. de Villèle, les prétentions du parti libéral et la faiblesse des nouveaux Ministres. Dans les lettres qu'il adressait, soit à sa femme, soit à son fils, cette invincible tristesse, ce dégoût profond pour la politique se révèle à chaque ligne. Rien n'est touchant comme cette correspondance; rien ne saurait mieux peindre le cœur de M. de Villèle, que ces pages tracées à la hâte pour ceux auxquels il n'avait rien à cacher. S'il avait été tourmenté par cette ambition que ses ennemis se plaisaient à lui supposer, c'est surtout dans ces communications intimes, qu'il croyait pour toujours ensevelies dans le secret de la famille, que cette passion se serait trahie. Or, dans toute cette correspondance, on chercherait vainement la trace d'un regret quelconque pour la haute position qu'il avait perdue. Une seule chose l'afflige, c'est l'injustice de ses adversaires, c'est la froideur apparente du Roi, qui lui avait prodigué d'abord mille témoignages de confiance et d'affection, et qui, cédant malgré lui, à la pression de ses Ministres, dont il craint de blesser les susceptibilités et d'exciter la jalousie, le délaisse peu à peu dans sa disgrâce. Une seule chose le préoccupe, c'est sa justification aux yeux du pays. Il voudrait quitter Paris pour aller chercher le calme dans sa terre de Mourvilles; il voudrait vivre ignoré au milieu des siens, et demander à leur affection et au témoignage de sa conscience un adoucissement à ses tristesses. Mais il ne peut partir, en présence des menaces d'accusation que l'on dirige contre lui et contre ses collègues. Il faut qu'il reste

pour répondre à ces reproches de concussion et de trahison , moins odieux encore que ridicules. . .

On sait ce que devint cette *sale affaire* de la prétendue accusation , ainsi que le Roi l'avait qualifiée lui-même , dans la lettre adressée à M. de Villèle , au moment de son départ. Les Ministres n'avaient rien fait pour prévenir un tel scandale ; ils redoutaient tellement l'influence de l'ancien président du Conseil , qu'ils se sentaient naturellement portés à favoriser tout ce qui pouvait l'amoinrir. Toutefois , ils crurent devoir s'opposer à la prise en considération de l'acte d'accusation présenté à la Chambre par M. Labbey de Pompières , acte par lequel , contrairement à la Constitution , la personne du Roi était engagée dans le débat. M. de Montbel , chargé par son compatriote et son ami de hâter le dénouement de cette pénible affaire ; ayant vivement insisté pour qu'une nouvelle accusation , conçue en des formes constitutionnelles , fût immédiatement présentée , M. de Pompières modifia ainsi la première rédaction : « *La Chambre des députés accuse les anciens Ministres de trahison et de concussion.* » Deux jours après , paraissaient au *Moniteur* les regrettables ordonnances contre les jésuites et les petits séminaires. La secrète complaisance des Ministres pour ces projets de mise en accusation était calculée , dans le but d'arracher au Roi ces concessions funestes. On avait tiré parti de ces menaces dirigées contre l'administration déchue , pour lui persuader que ces mesures restrictives de la liberté religieuse étaient nécessaires pour calmer l'irritation du parti libéral , et qu'en cette circonstance , l'intérêt de l'Etat devait imposer silence à ses scrupules religieux. Le but que l'on se proposait était donc atteint. Le Ministère , libre enfin de mettre à exécution son plan de réformes , n'avait plus intérêt à la mise en accusation. De leur côté ,

ceux qui l'avaient proposée, commençaient à en sentir l'odieux, et reculaient peut-être devant les périls d'une discussion où ils n'auraient d'autres armes que la calomnie.

Parmi les adversaires de M. de Villèle, il y en avait plusieurs, nous devons le dire, qui non-seulement avaient refusé de s'associer à la pétition de M. Labbey de Pompières, mais qui l'avaient même repoussée avec indignation. M. Royer-Collard avait disputé à M. de Montbel l'honneur de défendre l'ancien président du Conseil, qu'il avait constamment combattu, mais dont il n'avait jamais mis en doute l'intégrité et le dévouement.

Dans la discussion relative au *déficit*, M. Laffite avait répondu aux accusations injustes de M. Roy; et ce ne fut pas le moindre honneur pour M. de Villèle de se voir ainsi justifié par des hommes qui n'avaient d'autre intérêt dans cette cause, que l'intérêt même de la vérité.

L'affaire de l'accusation traînait donc en longueur; il était évident qu'on regrettait de l'avoir entamée. Enfin, après plusieurs ajournements, la discussion du rapport de la Commission fut fixée au 21 juillet. Le rapporteur, M. Girod (de l'Ain), conclut à une nouvelle enquête. Vainement, M. de Montbel insista pour que la discussion eût lieu immédiatement, la Chambre passa à l'ordre du jour sur sa proposition.

M. de Villèle pouvait enfin partir. Le séjour de Paris lui était devenu insupportable; il avait hâte de retrouver le calme après tant d'agitations. Aussi, après quelques jours consacrés à ses visites d'adieu, il se mit en route pour Mourvilles.

Au moment de son départ, il reçut une lettre du Roi, qui n'avait osé, sans doute, lui accorder une audience de congé, dans la crainte de blesser la sus-



président du Conseil, sur l'influence qu'il exerça dans les relations diplomatiques et dans les questions de politique intérieure, nous avons dû passer rapidement sur ce qui concernait son administration financière ; et ce n'est pas là cependant qu'il a rendu le moins de services à la France. C'est au milieu de ces occupations de chaque jour, de cette gestion de la fortune publique, qu'il nous aurait fallu le suivre, pour donner une idée plus haute encore du rôle qu'il exerça.

Du reste, l'œuvre d'un Ministre s'apprécie moins par l'examen de chacun de ses actes que par les traces qu'a laissées son passage aux affaires. Or, M. de Villèle avait soldé presque entièrement toutes les dépenses de ses prédécesseurs ; il avait réalisé une économie annuelle de 30 millions dans les différentes parties de son administration ; il était parvenu à présenter, à la fin de chaque exercice, un budget où le chiffre des recettes était toujours supérieur à celui des dépenses ; enfin, il avait allégé la dette de l'Etat d'une somme de 34 millions. Ces chiffres parlent assez haut par eux-mêmes, et nous dispensent de plus amples détails.

Nous sommes arrivé au terme de notre travail ; 1830 est une date que nous ne devons pas dépasser. Après les tristes jours de la Révolution de Juillet, lorsque la dynastie de Bourbon eut repris le chemin de l'exil, lorsque la couronne de France fut tombée entre les mains d'une branche usurpatrice, M. de Villèle se renferma dans la vie privée pour ne plus en sortir. Cette seconde partie de sa carrière n'appartient plus à l'histoire.

L'homme qui avait si longtemps dirigé la politique de la France, sut utiliser encore les loisirs de sa retraite. Son goût pour l'agriculture se réveilla, comme aux plus beaux jours de sa jeunesse. L'ancien Ministre

trouva dans l'exploitation de ses terres une source d'occupations fécondes et pleines d'attrait. Il s'y adonna avec ce zèle consciencieux qu'il avait toujours apporté dans l'accomplissement de ses fonctions publiques. Les dernières années de sa vie s'écoulèrent au milieu de cette atmosphère calme et sereine, qui toujours environne la vieillesse de ceux dont le passé fut sans reproche.

Sans doute, le sort de la France, sans cesse exposée à de nouveaux bouleversements, était pour lui l'objet de préoccupations douloureuses, mais sa foi était assez forte pour lui faire accepter le présent avec résignation, et pour lui faire regarder l'avenir avec confiance.

Ce fut au milieu de cette retraite si noble et si justement honorée que la mort vint trouver M. de Villèle; depuis longtemps il l'attendait en vrai chrétien. Ses nombreux amis pleurèrent sur sa tombe; ses adversaires firent silence autour d'elle; et un auguste exilé trouva dans son cœur des accents émus, pour rendre à ce dévoué serviteur de sa race un de ces témoignages qui demeurent, aux yeux de la postérité, comme un des plus beaux titres de noblesse.

Chaque jour ils disparaissent, ces vieux types de fidélité et d'honneur que la monarchie héréditaire semble, seule, avoir eu le privilège de susciter. Plus ils deviennent rares, plus nous devons, dans notre temps de molles croyances, exalter leur mémoire, afin que l'exemple de ceux qui s'en vont ne soit pas perdu pour ceux qui survivent.

trouve dans l'exploitation de ses terres une source  
occupations fécondes et pleines d'attrait. Il s'y  
adonna avec ce zèle consciencieux qu'il avait toujours  
apporté dans l'accomplissement de ses fonctions pu-  
bliques. Les dernières années de sa vie s'écoulèrent au  
milieu de cette atmosphère calme et sereine, qui tou-  
jours environne la vieillesse de ceux dont le passé fut

**RECUEIL DE 1863.**

à de nouveaux bouleversements, était pour lui l'objet  
de préoccupations douloureuses; mais sa foi était assez  
forte pour lui faire accepter le présent avec résigna-

**Seconde Partie.**

tion, et pour lui faire accepter le présent avec résigna-  
tion. Ce fut au milieu de cette retraite si noble et si  
justement honorée que la mort vint trouver M. de

**DISCOURS, RAPPORTS**

adversaires tiennent silence autour d'elle; et un auguste  
exilé trouva dans son cœur un refuge ému, pour

**ET TRAVAUX DIVERS**

rendre à ce dévoué serviteur de sa race un de ces  
témoignages qui demeurent aux yeux de la postérité,

**DE MM. LES MAINTENEURS**

comme un des plus beaux titres de noblesse.  
Chaque jour ils disparaissent, ces vieux types de  
fidélité et d'honneur que la monarchie héréditaire

**ET MAÎTRES.**

semble, seule, avoir eu le privilège de susciter. Plus  
ils deviennent rares, plus nous devons, dans notre  
temps de molles croyances, exalter leur mémoire,  
afin que l'exemple de ceux qui s'en vont ne soit pas  
perdu pour ceux qui survivent.

SEMONCE

Donnée en séance publique, le 19 Avril 1863 ;

Par M. le Marquis d'AYGUESVIVES, au desquels  
Maitre

Seconde partie

Messieurs

Ouvrir l'arène de nos jeux, abaisser la barrière et  
donner le champ libre aux luttes pacifiques de l'intel-  
ligence et de l'esprit, tel est le devoir que les tradi-  
tions de l'Académie imposent successivement à chacun  
de ses Membres ; et je n'aurais, en venant en acadé-  
mie aujourd'hui, dû à répéter le poétique appel de nos  
ancêtres, s'il ne m'était permis en même temps de  
vous convier à une étude littéraire et d'interroger avec  
vous les lois qui gouvernent le monde intellectuel pour  
leur rendre un nouvel hommage et servir ainsi la cause  
de la vérité.

Je connais trop la mesure de mes forces pour conce-  
voir l'ambition d'un langage digne de ces grandes  
choses de l'Art dont je voudrais vous entretenir ; je  
vous en parlerai du moins comme on parle de ce qu'on  
aime, et s'il est vrai que la fervour de l'amour fasse  
excuser ses témérités, vous conviendrez ma parole d'une  
bienveillante indulgence.

Écrite ou parlée, la parole humaine, donnant une  
forme à la pensée, l'exprimant avec une précision

SEMENCE ,

*Due en Séance publique, le 19 Avril 1868 ;*

Par M. le Marquis d'AYGUESVIVES , un des quarante  
Mainteneurs.

---

MESSIEURS ,

Ouvrir l'arène de nos Jeux , abaisser la barrière et donner le champ libre aux luttes pacifiques de l'intelligence et de l'esprit , tel est le devoir que les traditions de l'Académie imposent successivement à chacun de ses Membres ; et je n'aurais , en venant m'en acquitter aujourd'hui , qu'à répéter le poétique appel de nos ancêtres , s'il ne m'était permis en même temps de vous convier à une étude littéraire et d'interroger avec vous les lois qui gouvernent le monde intellectuel pour leur rendre un nouvel hommage et servir ainsi la cause de la vérité.

Je connais trop la mesure de mes forces pour concevoir l'ambition d'un langage digne de ces grandes choses de l'Art dont je voudrais vous entretenir ; je vous en parlerai du moins comme on parle de ce qu'on aime , et s'il est vrai que la ferveur de l'amour fasse excuser ses témérités , vous couvrirez ma parole d'une bienveillante indulgence.

Ecrite ou parlée , la parole humaine , donnant une forme à la pensée , l'exprimant avec une précision ,

une clarté ; une variété qui n'appartiennent qu'à elle au même degré, est la voie la plus certaine pour atteindre le but commun à tous les arts ; qui est d'arriver par les sens jusqu'à l'âme ; pour y produire une émotion féconde et bienfaisante.

Aussi, Messieurs, l'Art d'écrire a-t-il une prééminence incontestable sur tous les autres ; et apparaît-il sous les formes les plus séduisantes aux ardeurs naissantes, aux premiers enthousiasmes de la jeunesse, comme devant donner une satisfaction certaine à toutes les aspirations généreuses.

Le culte de la Poésie aura beau ne compter qu'un certain nombre d'adeptes, la foule des néophytes ne se lassera jamais de frapper à la porte du temple, car il renferme une divinité puissante dont la Religion, fécondée par le travail, fait naître quelquefois le talent ; le talent, ce but suprême des efforts de l'homme qui, livré à ses propres forces, ne saurait atteindre le génie que Dieu réserve comme un de ses dons les plus magnifiques ; seul il le dispense à son heure, et la main divine, en ne s'ouvrant qu'à de longs intervalles, semble vouloir mieux confondre notre faiblesse orgueilleuse ; humilier plus profondément nos ambitions déconcertées.

Si le génie est en dehors de la portée du travail, si l'intelligence naturelle ne peut le saisir pour se l'approprier, le talent se présente à nous comme une conquête possible ; et c'est vers lui que peuvent tendre notre esprit et notre raison. Comment se fait-il qu'une conquête si ambitionnée, poursuivie avec tant d'ardeur, soit si rare ?

Un auteur qui a beaucoup fait parler de lui, interrogé sur l'inépuisable fécondité de son talent, racontait que quand il voulait faire un livre, il prenait du papier blanc, le bourrait d'esprit, et l'envoyait à son imprimerie.

meur. Le procédé a fait école ; et beaucoup d'écrivains, aussi peu modestes, semblent l'avoir adopté comme ouvrant une porte plus large à l'originalité de l'esprit ; ils ne veulent rien changer à la forme première ; ils la respectent religieusement, de peur de lui enlever son *cachet*.

Sans doute, il peut y avoir des auteurs dont le style se formule spontanément avec netteté, et dont la plume docile traduit du premier jet la pensée telle qu'elle naît dans le cerveau ; certains même sauraient se corriger sans se gêner ; mais ces auteurs sont rares, et leurs imitateurs sont la plupart du temps des improvisateurs et non des écrivains. « Le style, c'est l'homme, » disent-ils, et ils se montrent à nous à peine vêtus ; ou tout au moins en grand négligé, avec toutes les allures satisfaites d'une paresseuse médiocrité.

D'autres, pressés par le flot de leurs pensées, les jettent à profusion sur le papier, en font un triage sévère, et cherchent un style dans ce dédale ; la difficulté pour eux n'est pas d'écrire, si on appelle écrire, laisser couvrir la plume aussi vite que la pensée ; rien n'est définitif, d'ailleurs ; tout doit s'élever, tout doit grandir ! Cette ébauche, tracée à grands traits, librement, sans entraves, va devenir l'objet des efforts les plus laborieux : imagination, science, raison, réflexion, tout va s'unir et se lier pour ordonner, embellir, achever, polir, cette œuvre dont rien ne sera livré au hasard. L'auteur, impitoyable pour lui-même, se corrigera sans cesse pour avancer d'un pas vers cette inaccessible perfection à laquelle il aspirera toujours.

C'est ainsi, Messieurs, que se sont formés nos grands écrivains, les maîtres qui font notre gloire ; leur histoire est la meilleure des leçons, et si tous ne peuvent pas espérer d'aussi riches moissons, aucune

semence ne sera perdue ; chacun, quelque petite qu'elle soit, aura sa part de bon grain.

Deux voies se présentent donc à l'écrivain qui veut entrer dans la carrière des Lettrés ? l'une lui apparaît vive, facile ; la pensée n'a besoin que de naître pour vivre sous sa forme première ; les langages qui la couvrent sont sacrés ; il n'y faut point toucher ! Sa constitution est puissante et fière ; elle vivra ; elle éclaire. Si on peut en juger par le tressaillement des entrailles paternelles ! Dans l'autre, la pensée a tout autant de latitude, plus peut-être ; elle court vagabonde dès ses premiers pas, mais pour être reprise, corrigée, armée pour le combat de la vie, et elle n'apparaît enfin dans le monde que dans toute sa force, gardée et défendue par tout ce qu'une scrupuleuse sollicitude a pu combiner de plus sûr.

On s'engage volontiers dans la première de ces voies, malgré les morts et les blessés qui encombrent la route ; et presque toujours hélas ! on va grossir le nombre de ces désolés qui posent en génie incompris, et ne portent plus au front que la trace de leur orgueil. A l'entrée de la seconde, on rencontre un maître dont la voix souveraine vous erie : « Sans moi tu n'iras pas plus loin ! » C'est le travail qui, tout resplendissant d'un droit divin, nous impose sa loi.

Lorsque Dieu, qui venait de créer un monde, voulut faire l'homme à son image, il le mit dans un jardin de délices pour qu'il le cultivât ; et le don du travail fait à notre premier père fut le complément de toutes les merveilles divines. Si ce dernier bienfait a subi la malédiction commune, si la fatigue et la douleur se sont attachées à toute œuvre humaine comme un souvenir de notre chute, il n'en conserve pas moins le caractère ineffaçable de son origine ; il demeure une participation glorieuse à l'éternelle activité du Créa-

teur, Depuis six mille ans, l'homme travaille; ses efforts incessants ne demandent ni trêve ni repos, et les siècles qui passent laissent après eux l'histoire de l'activité humaine. Qui de nous, à Rome, dans cette vieille capitale du monde, ne parcourt avec un fier enthousiasme les témoignages de la grandeur du génie humain? Et si, appuyée sur la croix de bois du Colysée, la pensée s'étend davantage et interroge ce monde de ruines qui la sollicite; si elle écoute le langage que parlent ces innombrables magnificences de tous les âges, qui de nous ne sera effrayé des sueurs et des larmes qu'a coûtées l'enfancement de tant de merveilles? mais qui de nous aussi osera répudier cette grande loi du travail, écrite partout en caractères éclatants?

Le travail est donc la loi, la condition nécessaire du talent, et c'est pour avoir voulu s'y soustraire que tant de natures richement douées restent enfouies à tout jamais, ou ne sortent pas d'une médiocrité qu'elles auraient pu franchir.

Et maintenant comment se fait-il que le but presque atteint, lorsque, après de longs labeurs, la victoire paraît assurée, le triomphe certain, comment se fait-il que si peu entrent au port?

On dit que rien n'est enivrant comme les succès de théâtre. L'artiste qui les obtient est ébloui, fasciné par les suffrages bruyants de la foule! et, en dedans de lui-même, il entend un applaudissement qui les domine tous, qu'il écoute de préférence; c'est celui de sa propre satisfaction. N'y a-t-il pas quelque chose de cela dans la carrière des Lettres, et n'y aurait-il pas des écrivains dont les premiers succès arrêtent l'essor, comme il y a des acteurs gâtés par le public?

Entre l'écrivain et l'acteur, la distance est grande: l'un crée, l'autre interprète; mais cette faiblesse, qui

recherche et accueille avec tant de complaisance les dangereuses caresses de l'amour-propre, les rapproche en établissant entre eux une certaine analogie de sentiments qui ne saurait être contestée.

Après le travail indispensable, à la suite de sérieuses méditations qui lui donnent la conscience d'une valeur quelconque, l'homme de lettres entre en scène ; lui aussi, il affronte une épreuve, et vient demander au succès la consécration de son talent. Aussitôt les amis, les jaloux eux-mêmes accourent : c'est le jour des éloges où les avertissements et les conseils sont les malvenus, et bientôt il ne s'élève plus qu'un concert unanime qui célèbre à l'envi les premières armes du soldat heureux de la pensée. Il repousse d'abord toutes ces voix qui le flattent ; puis il se défend mal de ces accents qui l'enivrent, et, tout parfumé d'encens, il s'abandonne enfin aux charmes d'une gloire bien jeune pour ne pas se compromettre. Le champ de bataille le plus vaste, le plus immédiat, est celui que préfère son ardeur militante ; aussi est-ce ordinairement dans la presse qu'il vient faire ses premières armes. Là l'écrivain entre de plain-pied sur un terrain brûlant : le combat est de tous les jours, de toutes les heures ; il lui faut un coup d'œil rapide, une main prompte ; et ces qualités indispensables, il les puise tout d'abord dans sa confiance en lui-même. En politique, il gourmande les hommes d'Etat et fait la leçon aux rois de l'Europe ; en Religion, il en remontre aux Pères de l'Eglise et admoneste les ministres du culte ; pendant la guerre, il trace des plans de campagne à nos généraux ; en Littérature, enfin, plus compétent et plus heureux, il fait et défait de petites réputations, en attaque de grandes, et là encore il ose tout, et ne recule devant rien.

Par ses exigences, par les défauts qu'il développe

ou qu'il fait naître, trop souvent le journalisme use avant la maturité. Dans la presse comme sur d'autres théâtres, réduits par degrés à l'impuissance de s'élever, des hommes qui eussent pu être l'honneur de leur pays, perdent leur talent, et se laissent envahir par toutes les misères d'une vanité jalouse.

Ennemi de toutes les supériorités, le demi-talent les rabaisse avec passion; pour paraître grand, il faut qu'il rapetisse, et les efforts de sa colère malsaine appartiendront toujours à la cause du plus détestable de tous les orgueils, l'orgueil de la médiocrité.

Mais considérons la destinée de l'homme de lettres sous un plus beau jour. Si l'écrivain qui est arrivé au talent par le travail en est fier, il en a aussi une conscience exacte; il en a fait jouer tous les ressorts, il en connaît le fort et le faible, et seul peut-être il ne sera jamais complètement satisfait. Aussi loin de l'abandon et de la négligence qui compromettent que des enivrements qui aveuglent, il pèsera tous ses triomphes, ne mettra au compte de sa gloire que ceux qui sont mérités, et gardera ainsi la plénitude de sa conquête.

Tant qu'il y aura du bien et du mal à faire, tant qu'il y aura des passions à exciter ou à calmer, des idées à soulever ou à éteindre, tant qu'il y aura des hommes, en un mot, le talent sera une puissance dans le monde. Il s'impose par sa force et son éclat, se fait accepter par sa grâce, et répand autour de lui un charme qui séduit et subjugue; honneurs, pouvoir, richesse, il donne tout, mais l'admiration qu'il assure n'entraîne pas toujours l'estime et ne met pas à l'abri de la haine et du mépris. Instrument puissant entre les mains de celui qui s'en sert, il est l'écho brillant des inspirations bonnes ou mauvaises, des passions coupables ou généreuses; il est organe de vérité ou de

mensonge, et sujet aux arrêts du tribunal de la conscience publique qui le juge d'après le mal ou le bien qu'il fait ; fléau ou bienfait ; il recueille ce qu'il sème, et devient l'objet de la malédiction ou de l'enthousiasme reconnaissant des hommes.

En dehors du talent, au-dessus de lui, il est donné un mobile qui le dirige et le commande ; une main à laquelle il obéit, une autorité souveraine qui lui montre le chemin ; une puissance qui est son âme libre et responsable ; et de laquelle il relève : cette autorité, cette puissance, c'est le caractère.

Il est une vieille devise, banale à force d'être vraie, qui renferme le code de toutes les probités. Devant tous les actes libres de la vie, la conscience de l'honnête homme lui dit avec autorité : *Fais ce que dois, advienne que pourra.* Écouter cette voix, lui obéir dans la mesure de ses forces, c'est à cela qu'on pourrait réduire la définition du caractère ; et s'il est vrai qu'entre toutes, la probité de l'homme de lettres est celle qui influe le plus directement sur la société, plus qu'un autre écrivain a des devoirs et une responsabilité. Propagateur de lumière ; il se doit au bien pour le faire aimer et admirer ; armé de son talent, devant cette conspiration détestable qui insulte et travestit l'histoire, calomnie toutes les gloires et entremêle tous les maux pour les rendre insupportables, qui traîne le christianisme dans le ridicule des superstitions surannées, flétrit l'amour et déshonore la liberté, il ne peut fuir le combat sans forfaire à son propre honneur. Au poison qui brûle nos veines et corrompt des générations, il faut un remède. L'écrivain est le champion né de la cause de tous, et les échos de la vérité et de la justice, en passant par sa bouche, l'élevaient et le confondent dans leur éternelle grandeur.

Le talent est au caractère ce que l'âme est au corps ;

la beauté des formes peut séduire ; mais , sans le rayon divin qui l'anime et l'achève , elle n'attache pas. La laideur morale , cachée un instant sous des dehors trompeurs , finit par apparaître , et ce contraste choquant éloigne et repousse , en soulevant contre elle l'honnêteté et toutes les délicatesses du cœur. Ainsi passe la fatale influence de ces génies malfaisants dont Dieu dans sa colère afflige parfois le monde ; ils ne vivent dans la mémoire des hommes que comme des souvenirs désolants ; la postérité les met au nombre des fléaux de leur temps , et l'impartiale histoire de l'humanité ne les regarde plus que comme une leçon. Sans le caractère , le talent n'est jamais complet ; il n'a pas cette harmonie qui constitue le beau en toutes choses et perd une partie de sa force et de sa puissance dans la lutte qu'il soutient avec lui-même pour dissimuler ce qui lui manque.

Mais , dira-t-on , il est dans les Arts et dans les Lettres des beautés incontestables qui ont été faites par des hommes pervers. Sans doute , mais ces artistes , ces poètes , lorsqu'ils ont produit ces œuvres , étaient animés par le sentiment du bien ; si en les accomplissant , leur talent eût été dominé et guidé par la pensée du mal , les grandes choses qu'ils ont léguées à la postérité n'eussent point été si belles.

Mais la moralité ne suffit pas pour constituer le caractère ; il lui faut encore la condition nécessaire de toute beauté , il lui faut la force. Le courage ferme des convictions approfondies , la dignité calme qui permet de se juger soi-même et d'avouer noblement des fautes , l'indifférence du nombre des ennemis de la vérité et le dédain qu'inspirent leurs injustices , les grandes qualités et les hautes vertus devant lesquelles le monde s'incline , et qu'amis et adversaires saluent avec respect , ont leurs sources dans les plus pures régions

de l'âme ; c'est là encore , c'est dans ce refuge sacré , qu'en dépit du succès passager des complaisances serviles et des compromis honteux , l'honnête homme vient raffermir son indépendance en invoquant le témoignage d'une conscience inébranlable !

Grâce à Dieu , Messieurs , ce pays est fécond en grands cœurs ; et si , à travers les destinées humaines , le droit peut être désarmé , nous pouvons dire avec orgueil que , dans notre France , il lui surgit toujours des défenseurs qui l'affirment et qui le vengent. Je pourrais me borner à citer les noms de Boileau , de la Fontaine , de Pelisson' et de tant d'autres , chez qui le caractère se montra à la hauteur du talent. Laissez-moi pourtant rappeler encore de glorieux souvenirs ; je les trouve en foule dans l'histoire de cette magistrature française qui pouvait dire fièrement *qu'elle rendait des arrêts et non des services* , et ce n'est certes pas dans notre vieille cité parlementaire , dans la patrie de Durantii , qu'on me reprochera de donner la préférence à des annales si riches en grands exemples. Le caractère , c'est Matthieu Molé , dont le cardinal de Retz , son ennemi , a pu écrire : « Si ce n'é-  
» tait blasphémer de dire qu'il y a dans notre siècle  
» quelqu'un de plus brave que le grand Gustave et  
» monsieur le Prince , je dirais que c'est monsieur  
Molé ; » et qui , refusant pour son fils la survivance de premier Président , répondait à Anne d'Autriche :  
« Monsieur de Champlatreux n'a point encore assez  
» servi l'État pour mériter cet honneur. » Le caractère , c'est Achille de Harlay refusant à Henri III l'enregistrement de funestes édits qui ruinaient le royaume , par ces nobles paroles : « Sire , si c'est désobéissance de bien servir , le Parlement fait ordinairement cette faute ; et quand il trouve conflit entre  
» la puissance absolue du Roi et le bien de son ser-

» vice , il juge l'un préférable à l'autre ; non par  
» désobéissance , mais par son devoir , à la décharge  
» de sa conscience. » C'est encore l'héroïque magistrat  
disant aux factieux qui le menaçaient de mort : « Je  
» n'ai ni tête ni vie que je préfère à l'amour que je dois  
» à Dieu , au service que je dois au Roi et au bien que  
» je dois à ma patrie. »

« Mais je m'arrête , car mon temps est limité et la glo-  
riense liste est longue. »

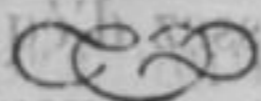
Il faut être juste , Messieurs , et avant de médire  
de son temps , ce qui , à toutes les époques , a été  
une tâche facile ; avant de juger sévèrement les effets  
qui se produisent sous nos yeux , n'est-il pas sage de  
remonter aux causes ? C'est au milieu de ruines encore  
fumantes que notre siècle a pris naissance ; ses épreu-  
ves , les alternatives diverses du temps qu'il a vécu ,  
tout a contribué à l'incertitude qui caractérise notre  
époque. Faut-il donc s'étonner que les convictions qui  
font les caractères soient si rares ?

Non , Messieurs ; mais ici encore il faut s'incliner  
et bénir la Providence , qui permet que la vérité ait  
conservé des apôtres. Il faut encourager ces esprits  
généreux qui cherchent douloureusement leur voie en  
s'efforçant de dépouiller le doute qui les entrave , et  
surtout ne pas leur faire l'injure de les confondre dans  
une commune réprobation avec ces figurants systé-  
matiques de tous les triomphes , dont les acclamations  
doivent exciter le mépris des triomphateurs eux-  
mêmes !

Le talent acquis par le travail , et , comme condi-  
tion de sa beauté et de sa force , le caractère , voilà donc  
la glorieuse couronne que doit ambitionner l'homme de  
lettres ; voilà le but que doit montrer l'Académie en  
s'adressant à cette haute et délicate partie de notre na-  
ture (où vivent les nobles instincts) , et en rappelant

sans cesse que c'est aux Lettres que la France doit ses plus belles gloires. Cette influence morale, l'Académie la recherche comme un devoir, et, fidèle à elle-même, sans aspirer à devenir davantage, elle restera ce qu'elle a toujours été; elle s'opposera de tout son pouvoir aux envahissements d'une civilisation matérielle, en rappelant, avec la liberté de la raison et de la pensée, les traditions de l'esprit français.

Et vous, Messieurs, vous qui n'avez rien trahi, vous qui êtes jeunes, soyez les bienvenus! Les vainqueurs et les vaincus des discordes modernes vont vous faire place; vous êtes l'avenir! vous êtes l'espérance! Il ne vous faudra pas dire, comme l'écrivait un contemporain de Galilée : *Inter hos vivendum, moriendum, et quod est durius, tacendum!* Vos destinées seront plus dignes! vous saurez faire parler à l'âme tous les langages de l'art au profit de la vérité; vous aimerez, vous cultiverez les Lettres, et vous ajouterez encore à toutes les gloires de la Patrie!



ÉLOGE  
DE M. DECAMPE,  
Prononcé en Séance publique, le 19 avril 1863,

Par M. François SACASE, un des quarante  
Mainteneurs.  
MESSIEURS,  
Parler dignement de ceux qui ne sont plus, retra-  
cer une vie, embrasser l'ensemble d'une intelligence  
et d'un caractère, est toujours une tâche difficile.  
Pent-on en effet se flatter, même avec une prudence  
attentive, de donner toujours une exacte mesure à  
l'éloge, et, dans l'expression d'un dissentiment même  
discret, est-on bien sûr de ne pas trahir une préven-  
tion ? Il semble que cette difficulté dont j'ai le senti-  
ment vienne s'aggraver pour moi d'une crainte, celle  
de ne pas juger avec assez d'équité une mémoire qui  
m'est doublement chère, en voulant éviter de paraître  
trop généreusement prévenu pour elle. Si pourtant  
mon appréciation n'est pas toujours juste et vraie,  
j'ai, n'en doutez pas, le désir d'être sincère. Je sais  
que la sincérité seule donne du prix à la parole hu-  
maine, et en manquer en ce moment serait mal inter-  
préter la tâche que vous m'avez confiée, et faire presque  
descendre à une stérile formalité une coutume qu'il  
faudrait ériger de nos jours, tant elle est fortifiante

et salutaire , si le passé ne nous en avait légué l'institution.

La biographie a conquis en effet une place sérieuse dans les travaux de l'esprit. Elle est devenue une des formes de l'histoire. Elle suscite , comme celle-ci , d'instructives leçons. Elle ramène sur un nom et dans un cadre rétréci l'image des passions , des idées et des sentiments d'une époque , et , pour l'occuper dignement , il n'est même pas nécessaire que ce nom soit sorti avec éclat de la foule. Le récit d'une vie qui se sera toujours conformée , dans l'exercice d'une profession élevée , aux exigences d'un travail réglé et austère , qui , dans le domaine des Lettres , n'aura recherché que la satisfaction d'un goût éclairé ou d'un sentiment moral , peut offrir un intérêt véritable , quelque simple qu'ait été le tissu de cette existence.

A une époque telle que la nôtre, où la société prélève une si forte part sur l'activité de chacun , il n'est plus possible de demeurer étranger au mouvement qui l'entraîne. Si on peut dérober sa vie au monde , on ne peut guère lui ravir le secret de ses opinions, quand la page écrite chaque jour n'est elle-même que le reflet de ce qu'on a senti et éprouvé. Et comment se mêler à la vie littéraire de son temps , sans toucher à ces problèmes qui l'obsèdent et souvent le troublent ? Il semble que le Confrère si éminent dont vous m'avez chargé d'esquisser les traits ait échappé moins qu'un autre à cette loi , car il s'était constamment servi d'une forte culture littéraire pour donner une arme de plus à ses convictions . et quant à ces convictions elles-mêmes , il était plus enclin à les exposer avec une sincérité véhémence qu'à les taire.

Il fit mieux que de les confesser ; il ne les a jamais trahies. A prendre en elles-mêmes les doctrines de M. Decampe , qui pour lui étaient le fruit de la ré-

flexion et de l'étude, on a pu quelquefois les taxer d'exagération, mais on ne saurait refuser à celui qui les professa cette justice que toujours son esprit resta haut et sain dans ses exagérations même, et que son caractère ne fléchit point un seul jour. Les vicissitudes de sa vie qui en troublèrent si péniblement le cours, ne servirent qu'à en marquer plus fortement la constance et l'unité, et à celui qui voudra l'interroger tout entière, il sera impossible d'y surprendre une contradiction ou une défaillance. Le pli vigoureux que M. Decampe avait su, par une étude faite sur lui-même, donner à sa propre nature, et cette puissance de volonté dont il était doué, lui avaient rendu presque facile l'obéissance à ce précepte qui régla sa conduite : N'être jamais sourd à la voix du devoir et marcher toujours à sa lumière. Il n'eut pas d'autre secret pour conquérir de son vivant l'estime de ceux mêmes qui étaient engagés dans une autre voie que la sienne, et pour mériter qu'on dise de lui, après sa mort, qu'il sut maintenir tout entier, même contre ce qui en est le plus redoutable écueil, l'honneur de son nom, l'honneur qui, quoiqu'on en dise, conservera toujours dans notre généreux pays un prestige sans rival.

..

LOUIS - AMÉDÉE DECAMPE naquit à Narbonne le 11 octobre 1788. Enfant, il trouva déjà dans la profession de son père, qui, ancien imprimeur des Etats du Languedoc, était encore libraire dans cette ville, des facilités qu'il saisissait avidement pour exercer sa précoce intelligence. Il lisait en effet avec ardeur, et on peut dire que cette passion ne l'abandonna plus, car il ne cessa jamais de nourrir ses souvenirs par la lecture, ne dédaignant même pas ce qu'il ne pouvait approuver, et se rappelant cette réflexion de Pline : *Nullus liber est tam malus qui non ex aliquâ parte*

*prosit.* C'est de la contrée où Narbonne est assise qu'on avait dit qu'elle était moins une province de l'Italie qu'une Italie elle-même, et cette cité porte encore sur ses murs les vestiges de cette antique alliance. Qui sait, si s'abandonnant quelquefois à cette rêverie qu'excitent en nous les images du passé, le jeune Decampe ne s'était pas ainsi épris de bonne heure pour cette antiquité latine dont il connut plus tard et interpréta si sûrement les chefs-d'œuvre ? Il fut en effet l'élève de cette belle et forte antiquité ; il en eut toujours le culte, et il lui dut sans aucun doute cette supériorité de goût qui avait fait de lui un critique si judicieux et si sévèrement délicat.

Cependant, dès l'âge de dix-sept ans, il vint à Toulouse pour y étudier la jurisprudence. Mais, soit pressentiment des difficultés qui l'attendaient aux avenues de la carrière, soit entraînement d'une vocation décidée, M. Decampe, reçu avocat, ne fréquenta guère le palais, et il finit par l'abandonner tout à fait pour se vouer à l'enseignement. Il fut attaché, comme professeur, à un de ces grands pensionnats qui s'étaient ouverts au lendemain de la fondation de l'Université. On s'éloignait déjà peu à peu du régime institué en 1791 pour l'instruction publique, régime étroit et funeste, dans lequel on n'avait songé qu'à la gloire de la science humaine. On avait enfin compris qu'il fallait à côté des besoins de la science et même au-dessus d'eux placer des intérêts d'une autre nature, auxquels est suspendu le maintien des états : L'esprit moral et religieux rentrait dans l'éducation. L'Université, telle qu'elle était sortie des mains de son fondateur, devait servir cette noble fin. Nul n'était mieux préparé que M. Decampe pour y aider aussi, et quand on sait la part qu'il y a prise et le dévouement qu'il y a déployé, c'est vraiment s'intéresser aux destinées d'un pays, que

de souhaiter de pareils maîtres à sa jeunesse. Il avait de bonne heure, et à cet âge où on se cherche encore dans le trouble et la confusion, éprouvé pour ce qui est frivole ou malsain ce dégoût salutaire qui annonce le renouvellement de l'âme et la rend accessible aux nobles croyances. En même temps, il élevait de plus en plus sa pensée par la méditation assidue des grands modèles, s'occupant chaque jour par devoir de choses qu'il aimait; car il se serait difficilement plié à une situation qui l'eût détourné de s'y livrer, au lieu de l'y porter et presque de l'y contraindre. Cependant, quoique attaché pendant ces premières années de sa jeunesse à des travaux obscurs dans un pensionnat, son nom en eut bientôt franchi l'étroite enceinte.

Il faut dire aussi que cette Académie, par l'heureux éveil qu'elle lui donna, ne fut pas étrangère à ce premier essor de sa renommée. Elle avait, pour le concours de 1809, proposé l'éloge de Paul Riquet. M. Decampe était près du berceau de sa gloire; il avait pu entendre ces acclamations que l'écho des âges répète; il avait eu souvent l'occasion d'admirer ce fleuve artificiel dans le lit duquel, par l'inspiration d'un art savant, Riquet avait conduit des eaux éparses et négligées, et qui, sillonnant les plaines du Languedoc, y faisait, depuis plus d'un siècle et demi, circuler une nouvelle vie. Il avait vu sur ses rives animées et florissantes ou dans ses vastes bassins s'entasser les produits du monde, et un tel spectacle était bien propre à lui révéler le bienfait de cette magnifique création. A peine âgé de vingt ans, il entreprit de le célébrer dans un travail où respire en effet l'enthousiasme de ces grands souvenirs et qui, par sa touche vigoureuse et ferme, et l'art de composition qui déjà s'y montraient, l'eut bientôt désigné aux suffrages de l'Académie.

Les promesses de ce jeune talent allaient s'affermir par un nouvel essai qui devait presque fixer sa vocation littéraire. Avoir à décrire les avantages que l'éloquence et la poésie peuvent retirer de la méditation des livres saints et des modèles de la littérature antique, c'était, pour celui qui embrasserait une telle étude, annoncer décidément ses préférences et choisir sa voie. Ce sujet, d'ailleurs, qui touchait à tant de choses, qui demandait, pour être sérieusement traité, une intelligence précise de tant de beautés empruntées à des textes divins ou à la littérature des plus beaux siècles, eût pu le décourager par sa grandeur. M. Decampe répondit pourtant à ce second appel de l'Académie. Dans sa composition, trop limitée peut-être, le jeune lauréat plaida la cause de la grande tradition classique, et conseilla aux écrivains modernes d'être fidèles au pur génie de l'antiquité et d'en garder l'étincelle, montrant, par de glorieux exemples, combien le respect de cette tradition permet de féconder les instincts d'un heureux génie, puisque ce fut à cette double inspiration qu'obéirent les grands écrivains du XVII<sup>e</sup> siècle, et que se forma ce caractère d'une imitation libre et originale que l'on admire en eux. Son goût, mûri par l'âge, n'eut rien à désavouer plus tard des jugements qu'il avait portés dans cette œuvre de ses jeunes années.

En le couronnant encore, en faisant succéder sur la même tête des récompenses si justement acquises, l'Académie marquait sa sérieuse estime pour le jeune écrivain. En 1816, elle lui assigna un siège de Mainteneur. Il venait de l'occuper à peine, lorsqu', donnant une suite heureuse à ses premiers travaux, le nouvel élu fit, en séance publique, la lecture de quelques pages de critique littéraire, où il s'attachait à fixer les différences de la langue poétique et de la

langue oratoire. Il ne se borna pas, chose déjà assez difficile, à délimiter, avec un sens rapide et juste, chacune de ces manifestations de la pensée; il démontra que l'un et l'autre genre devaient garder les procédés qui constituent son apanage spécial, et qu'en s'appropriant un vêtement étranger, chacun d'eux produisait une confusion pernicieuse à la langue et au goût.

Vers cette même époque, s'éteignait à Toulouse un de ces savants d'élite qui, au sortir de nos troubles civils, avaient, par leurs travaux, activement secondé l'essor renaissant des sciences naturelles. Ce savant était d'ailleurs très-apte à maintenir l'union des Sciences et des Lettres que le siècle dernier avait fondée avec tant d'éclat, et qui, il faut l'espérer, n'est pas à la veille de se rompre; car, ainsi qu'on l'a dit ingénieusement de nos jours, tout le monde s'ennoblit dans cette alliance, et d'ailleurs, « on n'est pas plus savant pour être moins lettré. » Picot de Lapeyrouse siégeait au milieu de vous. Chargé d'esquisser sa vie, M. Decampe sut, dans cette forme difficile de l'éloge scientifique, déployer une souplesse peu commune. Ce n'était point assez pour lui de reproduire, dans une impression d'ensemble la noble physionomie du savant qu'il avait reçu la mission de faire revivre. Il en parla donc avec le soin et l'étendue que méritait une telle renommée. Mais aussi quelle biographie pleine d'attrait! Ce tourment d'une vocation qu'on voit éclore, se former et grandir en dépit de tous les obstacles, comme celle de Tournefort, et, quand elle est satisfaite, ce besoin passionné d'étudier dans le livre vivant de la nature, qui conduisit si souvent le grand botaniste Toulousain dans ses chères Pyrénées, qui lui fit explorer toutes leurs zones végétales, chercher les fleurs sur la lisière même des neiges qui en chargent les gradins,

et jusque sur ces cimes dominatrices dont elles sont quelquefois l'humble parure, lorsque déjà les grands végétaux ne se montrent plus, et que souvent l'oreille ne perçoit même plus un son qui appartienne à la vie. tout dans ces tableaux qui s'offraient à lui, ainsi que dans le spectacle de cette émulation déployée pour la science, au prix de fatigues et de périls sans nombre, (et que serait-elle, en effet, sans ce fanatisme généreux ?) tout ici provoquait le peintre, et il faut dire aussi que tout l'a inspiré. Je ne sais si c'est la prédilection du sujet qui m'entraîne, mais il me semble qu'on ne pouvait guère mettre dans cette esquisse plus d'art et de vrai mouvement, et, puisque j'ai rappelé le nom de Fournesort, ne me serait-il pas permis de rappeler celui de son ingénieux biographe, de Fontenelle, que M. Decampe semble avoir pris ici pour modèle, rapide en effet, et intéressant comme lui, et jetant, selon sa manière, des faits scientifiques dans le cadre d'une biographie animée ?

M. Decampe était enfin sorti des rangs inférieurs de l'enseignement. En 1820, il se mit avec son frère à la tête d'un établissement d'instruction secondaire que bientôt il dirigea seul. Il semblait né, du reste, pour le commandement et la direction. Son extérieur, où se montrait une gravité attristée, contribuait à lui donner cet air d'autorité qui impose plus qu'il ne séduit. Cependant, ceux qui l'ont vu dans ses libres épanchements, le savent bien, et vous le savez tous, Messieurs, ces traits si naturellement sévères s'éclaircissaient aussi, pour ne laisser paraître que la bienveillante. Et si, dans la carrière où il entra et qu'il aborda avec la hauteur du sentiment chrétien, il traita quelquefois l'enfance avec une humeur rigide, c'est que, connaissant la vertu morale de l'éducation, il croyait qu'exercer sur cet âge une forte discipline im-

portera toujours au gouvernement de l'âme et de la vie. Sont-ils donc plus sages et plus clairvoyants ceux qui n'engageant aucune lutte avec ces mauvais germes et ces dangereuses faiblesses que porte en soi toute créature humaine, souffrent, au contraire, qu'ils s'emparent définitivement de l'enfance et s'inquiètent si peu du but auquel doit tendre surtout ce grand art de l'éducation ?

Un nouvel écrit sorti de sa plume vint montrer, au surplus, de quelle façon il devait comprendre la mission qu'il recevait des familles chrétiennes, et avec quelle sévère inquiétude il devait en peser la responsabilité. Toutefois, dans la peinture qu'il fit alors des mœurs de la sérieuse jeunesse de ce temps, M. Decampé manqua peut-être d'équité envers elle et ne l'estima pas son véritable prix. En indiquant les moyens qui, selon lui, auraient pu améliorer celle qui devait lui succéder, il demanda peut-être aussi, pour la sauvegarde de tant d'intérêts sociaux ou domestiques dont il était si noblement préoccupé, au delà de ce qu'il était possible d'obtenir. Mais à côté de l'ardeur mélangée que l'exagérât le mal présent, il y avait aussi le bon sens prophétique qui, avec sûreté, entrevoyait quelques-uns de ses effets dans l'avenir. L'écrivain n'avait-il pas mille fois raison contre cette prétention si futile d'un orgueil insensé, qui reculait indéfiniment le terme de la science permise à l'homme et aspirait à chasser l'autorité de tous ses retranchements, en littérature, en politique, en religion ? Ne disait-on pas tout haut que la Science devait éclipser la Foi, et que celle-ci n'avait qu'à se retirer du mouvement de la société humaine ? N'est-ce pas ce qui était dès lors enseigné à ces générations qu'on sentait venir ? Puissance souveraine de l'esprit, où sont aujourd'hui vos œuvres ? De cette doctrine, alors

régnante , aujourd'hui terrassée , que reste-t-il ? Qu'en reste-t-il dans les souvenirs du siècle , sinon de grandes déceptions ? Et parmi ceux-là même qui l'avaient confessée si haut , je ne vois guère que des intelligences éperdues. Que s'était-il passé ? L'air avait soudainement retenti d'un coup de foudre , et , à sa lueur , hommes des anciens et des nouveaux jours , tout le monde avait compris qu'il était temps de faire cesser une fatale scission ; que , d'un côté , la Raison sans la Foi perdait son frein et allait tôt ou tard à l'erreur , pour y périr dans une solidarité mortelle : que , d'un autre côté , pour la Foi elle-même , la Science était une noble alliée qui devait aider ses progrès et sa gloire. En même temps , pour que l'expérience fût complète et qu'il ne manquât rien à ses leçons , d'un sentiment tardif de justice , comme d'une vue plus éclairée des besoins de la société contemporaine , sortait la liberté d'enseignement , et cette liberté ramenait ces communautés enseignantes d'autrefois , qui avaient tant mérité des Lettres humaines , et dont M. Decampe , qui avait généreusement plaidé leur cause en 1822 , a pu encore saluer le retour.

Les travaux littéraires de M. Decampe se succédèrent presque sans trêve , et l'Académie , confiante dans sa laborieuse activité , lui remit encore le soin d'écrire un éloge qui allait l'enrichir d'une page historique , l'éloge du roi Louis XVIII. M. Decampe devait trouver un charme sérieux à louer un prince qui avait été un fin et docte admirateur des Lettres antiques , mais il devait être plus ému encore des grandes choses qu'en écrivant sa vie , il aurait à rappeler ou à peindre avec précision et cependant avec la fidélité que demande l'histoire. Savoir ce qu'il faut défendre ou incriminer dans ce passé qui nous touche , c'est , à coup sûr , le plus embarrassant problème qui s'impose

à la réflexion des hommes de notre temps. M. Decampe le résolut nettement avec sa foi et sa raison, et à ceux qui ne souscriraient pas à tous ses jugements historiques, il n'est pas plus permis de les lui reprocher, qu'il ne le serait d'incriminer la voie dans laquelle sa conviction lui disait de marcher. Aux yeux de ceux-là encore, son indépendance doit l'honorer et sa sincérité l'absoudre. Mais il est des points sur lesquels tous les esprits élevés se rencontrent. Qui ne serait touché, à part même l'éloquence du récit, du développement qu'on peut y suivre de ces deux qualités vraiment souveraines que posséda Louis XVIII, la noblesse de l'âme et la modération, et qui du reste étaient comme l'apanage de sa race? On sait qu'il y avait eu deux parts dans cette existence royale à plus d'un égard émouvante. La fatalité d'un long exil en avait rempli la première, et cet exil lui-même avait été sans repos. On vit des princes refuser un asile au chef de la maison de Bourbon, mais on vit aussi, à côté de ce spectacle de la faiblesse trahie, celui de la fermeté qui ne plie jamais sous les coups de la fortune. *Mens immota manet, lacrymæ voluntur inanes.* Et dans la seconde partie de la vie de ce prince, parmi les soins laborieux d'un règne qui avait réussi à jeter dans un sol mouvant les fondements de l'ordre et de la liberté, ne faut-il pas compter celui qui se proposait la paix et la conciliation d's partis? Sa prospérité donc éprouvâ sa modération; comme l'adversité son courage. Telle est la conclusion morale qui se tire de ces pages écrites par M. Decampe et dans lesquelles on sent un mouvement qui entraîne. Il ne resterait pour les clore dignement et comme pour achever un portrait si habilement tracé, qu'à mettre au bas ce mot d'un historien: « C'était un roi! »

—<sup>10</sup> Nommé, en 1823, inspecteur de l'Académie de

Toulouse, car l'Université ne devait pas laisser hors de ses rangs un homme qui était si capable de l'honorer, M. Decampe fut en peu d'années promu aux fonctions de recteur à Lyon. Il n'y avait pas une qualité de son esprit et de son caractère qui ne répondît aux grands devoirs que cette situation lui imposait. Mais il venait d'être installé lorsqu'éclata une révolution. M. Decampe ne se méprit pas sur le sort qui l'attendait. Un cruel et incorrigible esprit d'intolérance ne devait pas tarder en effet à lui ravir le prix de ses services, sans doute bien récents encore, mais qui s'étaient déjà attestés avec éclat. On savait qu'il n'eût voulu ni louer ce qui l'offusquait, ni flatter ce qu'il n'aimait point. Il se retira donc pauvre, triste et fier. Je sens qu'ici je touche à des côtés douloureux de sa vie sur lesquels un voile discret eût dû être jeté, s'il était possible de faire une conduite qui enlève presque l'admiration, et quand il s'agit surtout d'un homme qui avait été toujours plus jaloux de bien faire que de bien dire. Haut fonctionnaire de l'Université, descendu un jour d'une position éminente, M. Decampe reprit avec résignation les travaux humbles et ingrats qui avaient marqué le début de sa pénible carrière, et il n'hésita point. Il n'avait eu qu'à regarder près de lui. Il avait vu d'autres existences se grouper autour de la sienne, et ses parents étaient là encore dont sa piété devait protéger les vieux jours. Sainte prédication du devoir, que sont auprès de tels exemples des conseils dictés par le goût, et qu'est la renommée de l'écrivain, placée en regard de ce noble emploi de la vie? Du reste, M. Decampe ne se révolta pas contre sa destinée, mais il résolut de lui être supérieur, et il le fut. Son cœur demeura ferme et ne cessa pas d'être à la hauteur du sacrifice. Combien aussi, au milieu des épreuves et sous les angoisses de la réalité, il dut bénir

l'heure qui, avec la foi, lui avait enseigné la résignation et l'avait ainsi préparé aux rudes combats de l'adversité !

Il passa ainsi quelques années dans cette condition plus humble, mais aussi plus sûre que celle dont il avait à peine joui. En 1839, il quitta Toulouse. Il venait d'être attaché au collège de Sorèze. Le séjour de cette antique maison qui rappelle par son site, ses pelouses et ses ombrages aussi bien que par son histoire, les plus anciens âges de la vie monastique, devait plaire à son âme religieuse et fatiguée. Il y a des lieux qui touchent, a dit la Bruyère. M. Decampe trouva à Sorèze la paix avec le travail. Il y goûta, vers la fin de l'année 1841, une joie inespérée, mais qui devait, chose assez commune dans sa vie, se changer bientôt en amère douleur. Eloigné depuis vingt ans, son frère était venu le rejoindre. Il avait reparu avec ces dons aimables de l'esprit dont chacun avait gardé le souvenir. Hélas ! les deux frères ne s'étaient revus un jour que pour être séparés par la fin la plus imprévue.

M. Decampe ne quitta pas Sorèze sous le coup de cette nouvelle douleur qui était venue l'y surprendre. Cependant, au bout d'une année, devenu possesseur d'une modeste aisance qui permettait le repos à ses derniers jours, il revint à Toulouse pour n'en plus sortir. Il eût pu sans doute réserver ces derniers jours pour lui-même, pour la douce intimité du foyer, pour ses études favorites, et en jouir dans la plénitude de ce recueillement sérieux et attendri qui clot si dignement une longue carrière. Mais à une âme capable de comprendre et d'aimer le bien, il semble que le repos soit interdit, tant qu'il lui reste une part de bien à accomplir. Notre société a besoin surtout de ces propagateurs puissants qu'aucun obstacle ne décourage, et qui marchent hardiment au secours des principes reli-

gieux et moraux sans cesse menacés. M. Decampe avait coopéré, en 1835, à la fondation d'une société des bons livres, dont l'objet était, à l'imitation de celle qui s'était établie à Paris sous le patronage du vertueux duc de Montmorency, de lutter contre cette diffusion inaperçue d'une basse littérature qui passe de main en main et s'en va falsifier les instincts simples et honnêtes là où ils survivent encore. Sa rentrée à Toulouse raviva en lui ce devoir de protection et de sympathie pour une œuvre qui lui était chère. Il est vrai aussi que cette puissance d'expansion des mauvaises lectures semblait croître d'heure en heure, et de nos jours encore, le mal s'est audacieusement dévoilé par la forme populaire qu'on leur donne. On doit croire que M. Decampe ne pouvait assister, le cœur tiède et indifférent, à cette propagande assidue, et qu'il dut prodiguer ses efforts pour la combattre. Rien ne lui coûta en effet, ne reculant pas même devant les soins les plus matériels et les plus vulgaires qu'il ennoblissait par la pureté de ses fins. Mais il se rendit surtout utile à cette pieuse entreprise par le choix qui lui était habituellement confié, et dans lequel nul n'aurait pu apporter plus de tact, des livres qu'il importait de répandre, comme étant les plus propres à encourager dans les classes inférieures le culte des sentiments honnêtes et leur apprendre à respirer l'air pur des vertus humaines.

La retraite de M. Decampe devint donc pour lui l'occasion d'une activité variée qui se partagea librement entre des devoirs sérieux qui, seuls, lui semblaient donner du prix à la vie, et ses travaux littéraires, auxquels il ne demandait pas la renommée, mais dont le caractère, sans être décidément original, témoigna d'un incessant effort en faveur des idées saines et du bon goût. Il avait fait autrefois sur la Fon-

taine des observations critiques, qu'il retoucha alors et qu'il soumit à l'Académie. M. Decampe aimait la Fontaine. Il appelle ses Fables le plus étonnant ouvrage de poésie dont puisse se glorifier notre langue. Il y trouvait et il y goûtait la perfection d'un art accompli. Cependant il l'étudiait avec un enthousiasme raisonné et en critique. Or, chez lui le critique surpassa l'écrivain. Il le montra bien dans ces savantes généralités sur notre immortel fabuliste, où il résuma les qualités de ce génie d'une originalité si fine et si naive, où il sut réunir les traits préférés de tant de créations heureuses, et où il s'éleva victorieusement, ce semble, contre l'opinion de Chamfort, qui, dans un commentaire d'ailleurs parsemé de traits justes et ingénieux, avait prétendu que les six derniers livres, dont la Fontaine n'avait emprunté les sujets à personne, étaient inférieurs aux premiers. Mais où il fut moins heureux peut-être, ce fut lorsque, trop préoccupé des limites assignées à chaque genre, il reprocha à la Fontaine de ne les avoir pas toujours respectées, disant que, parmi ses compositions, d'ailleurs si remplies, un grand nombre flottaient entre l'Allégorie, la Fable ou le Conte, et qu'en tout cas, elles s'éloignaient de l'essence de l'Apologue. La Fontaine, qui était épris de « ce bel art » de l'Apologue, et qui lui reconnaissait le privilège de « mener à son gré les cœurs et les esprits », avait-il bien songé à ses conditions classiques, et pouvait-il y obéir toujours dans la familiarité de ses inspirations? Après tout, ce qu'on cherche dans ses Fables, c'est surtout l'éclair de sensibilité et de raison qui presque toujours les colore, et c'est bien de lui qu'on peut dire : « Un cœur que remplit un sentiment, voilà ce qui fait le Poète ! » A part ces distinctions un peu factices et superficielles, il faut reconnaître que, dans le cours de cette critique, presque toujours so-

lide et pénétrante , M. Decampe prouva combien lui était familière l'intelligence de ce libre génie dans lequel il signala des beautés que nul peut-être n'avait entrevues avant lui.

Il est enfin un ordre de travaux sur lesquels M. Decampe avait porté ses efforts consciencieux , qu'il retoucha sans cesse , et qu'il garda comme en dépôt , parce qu'il en fit pendant de longues années la base de son enseignement : je veux parler de ses traductions. Elles embrassent quelques-uns des livres de Virgile et d'Horace , que , malgré le tour si dissemblable de leur génie , M. Decampe unissait dans la même admiration , la vie d'Agricola par Tacite , et quelques autres écrivains classiques. La plupart ont été annotées par lui avec une curiosité ingénieuse. Ces travaux ne sont point encore sortis de l'obscurité que leur avait faite la destination même qui les inspira. Je me hasarderais d'autant moins à les juger, que , pour une telle épreuve, je ne me sens ni guidé ni soutenu par des suffrages qu'ils n'ont pu jusqu'à présent recueillir. Mais pourtant , à la vue de ces retouches successives qui attestent le souci du traducteur et son effort pour serrer de près le texte des chefs-d'œuvre qu'il voulait faire revivre, j'oserai croire que le jour où ces traductions verront la lumière , on saura seulement tout ce qu'il y avait de culture savante dans cet esprit.

M. Decampe avait lu immensément , et il jugeait tout ce qu'il lisait. Il résumait ses appréciations par écrit , ayant toujours soin de noter ce qui charmait sa raison ou ce qui la blessait. J'ai relu moi-même ces pages , débris vivants de ses pensées , qu'il destinait à l'oubli. Elles offrent une naïve communication de lui-même ; on l'y reconnaîtrait rien qu'au souffle moral qui les anime. Mais , à mesure qu'on avance dans cette lecture , on sent que , sous l'impression plus

calme de l'âge et de la retraite , M. Decampe , sans éprouver moins d'aversion pour le mal , était devenu plus indulgent pour les hommes.

Il commençait à fléchir sous le poids des ans , lorsqu'une maladie lente vint attaquer peu à peu sa vigoureuse nature. Il put classer encore de sa main défaillante des travaux manuscrits qu'il destinait à l'enseignement, dont la vocation le suivait ainsi jusque dans les bras de la mort. Il songeait à l'enfance , et il fut donc jusqu'à la dernière heure fidèle à cette parole sainte : *Curam illorum habe*. Quand il vit sa fin approcher, il montra le ciel à celle qui l'avait consolé dans ses tristes jours', et il lui rappela les seules espérances qui ne trompent pas. Ce fidèle serviteur de la Religion et des Lettres s'éteignit le 13 septembre 1861.

Nos regrets l'ont accompagné sur le seuil de cette vie éternelle qu'il embrassait des désirs de la foi !

L'Académie devait être jalouse d'un tel héritage. Elle a montré qu'elle l'était , Monsieur , en vous appelant à le recueillir. M. Decampe s'était assis ici , il y a bien longtemps , riche de cette science littéraire qui devait y marquer votre place. Voués l'un et l'autre à ce grand art d'enseigner , vous avez l'un et l'autre connu ces trésors que l'intelligence antique a légués à l'admiration de tous les âges. M. Decampe nous parlait d'Horace et de Virgile : vous nous parlerez d'Homère et de Pindare. Où serait la dissemblance ? Les Littératures grecque et latine , l'une si spontanée et si originale par la vérité de l'accent , l'autre si sévère et si noble, n'ont-elles pas des traits communs qui les rattachent aux sources divines de l'art, et leurs harmonieux Poètes , bien que séparés par l'intervalle des siècles , n'ont-ils pas , dans leur rayonnement lointain , tour à tour charmé l'humanité en l'éclairant ?



---

REMERCIEMENT

DE M. E. HAMEL ,

Prononcé dans la Séance publique du 19 avril 1863.

---

MESSIEURS ,

En prenant place au milieu de vous , le premier sentiment que j'éprouve le besoin de satisfaire est celui d'une douleur qui veut s'associer à la vôtre, pour déplorer les coups si répétés et si cruels qui , depuis l'année dernière , ont frappé l'Académie. Qu'il me soit permis de commencer par cet acte de confraternité , avant même de vous avoir offert l'hommage de ma reconnaissance pour l'honneur insigne auquel vous m'avez appelé. Vos suffrages venaient à peine de me désigner comme le successeur de l'homme au cœur généreux , à l'âme élevée , au ferme esprit , dont la perte restera pour vous irréparable , lorsque la mort a fait un nouveau vide dans vos rangs ; et avant que trois mois se fussent écoulés , deux autres membres vénérés de votre Compagnie avaient encore succombé. Des voix plus autorisées que la mienne s'élèveront pour louer comme ils le méritent les honorables Confrères que vous avez perdus ; mais je n'ai pu résister au désir de payer l'humble tribut de mes regrets au savant

distingué qui, l'un des premiers, a exploré dans toutes ses voies l'archéologie du midi de la France (1); au descendant d'une noble famille dont la naissance, le savoir et les vertus se voilaient sous une égale modestie (2); au Poète si aimable et si élégant, chez lequel les grâces de l'esprit n'étaient que le reflet brillant des qualités du cœur (3).

Quand j'écrivais ces lignes, Messieurs, j'étais loin de penser qu'une douleur plus personnelle me forcerait d'ajouter à cette liste de deuil le nom d'un ancien ami, de l'infortuné Gout-Desmaitres, qui, l'année dernière, vous remerciait dans son gracieux langage d'avoir fait reflourir à ses yeux les souvenirs de ses jeunes années, et qui vous a été sitôt ravi, dans la plénitude de ses forces et de son talent, par le coup le plus rapide et le plus imprévu. — Mais que dis-je, Messieurs? Quoi de plus imprévu à la fois et de plus terrible que celui qui, peu de jours après, jeta la consternation au sein même de l'Académie (4)? — Quoi de plus tristement fatal enfin que cette nouvelle tombe s'ouvrant encore tout à coup loin de vous, le jour même où vous réunissiez tous ces morts si regrettés dans de communes prières (5)?

En détournant mes yeux de ces pertes déplorables pour les reporter sur moi-même, j'ai senti plus que jamais, Messieurs, ma propre insuffisance. Plusieurs

---

(1) M. du Mège.

(2) M. de Mac Carthy.

(3) M. Jules de Rességuier.

(4) Mort de M. Caubet, pendant la lecture qu'il faisait à l'Académie.

(5) Mort de M. Moquin-Tandon, le 15 avril 1863, et célébration le même jour du service en l'honneur de MM. du Mège, de Mac Carthy, de Rességuier, Gout-Desmaitres, et Caubet.

d'entre vous le savent d'ailleurs, la bienveillante initiative de quelques amis avait pu seule me décider à solliciter vos suffrages, tant je me croyais, par la nature de mes travaux, peu préparé à partager les vôtres, peu appelé à la délicate mission d'apprécier, dans vos rians Concours, les jeunes talents auxquels vous décernez vos Fleurs. Vous en avez jugé autrement, Messieurs; vous avez cru, vous, les gardiens du goût et des saines traditions de la Littérature française dans ces contrées méridionales, que ce goût et ces traditions avaient leur modèle et leur inspiration la plus sûre dans l'Antiquité grecque et latine; et vous avez voulu que, tel qu'il était, l'interprète officiel de la Littérature grecque à Toulouse vînt, une fois naturalisé parmi vous, s'asseoir dans vos rangs à côté du Collègue qui, depuis longues années, y représente la Littérature latine avec la vivacité et l'élégance de l'esprit français. Je ne m'abuse donc point sur les motifs qui ont déterminé votre choix: je le regarde comme un hommage filial rendu à cette Littérature d'où procède la nôtre dans sa forme la plus pure; j'y vois en même temps comme une protestation contre les tendances les plus générales de la poésie à notre époque, et le dessein d'opposer aux recherches d'un art tourmenté, capricieux, exubérant, la noble simplicité, le calme et la pureté de la poésie grecque.

La pensée du but élevé que s'est proposé l'Académie, en m'expliquant sa bienveillance, n'en a pas diminué le prix; j'ai retrouvé d'ailleurs cette bienveillance tout entière dans le rapprochement, si honorable pour moi, qui vous a fait considérer comme une occasion naturelle de mon admission parmi vous la place qu'y laissait vacante un ancien membre de l'Université. — A vous donc premièrement, Messieurs, j'adresse tous mes remerciements pour la faveur dont j'ai été l'objet de

votre part ; à la mémoire de M. Decampe , si révé­rée de ceux qui l'ont connu , un pieux souvenir dont les usages de votre Compagnie abrègent l'expression , mais dont je ne regrette plus la brièveté obligée après l'éloge que vous venez d'entendre , et dont les accents émus révélaient partout le disciple honorant un maître bien-aimé. Il me reste maintenant à payer ma dette de reconnaissance à cette Littérature dont l'étude assidue est mon seul titre auprès de vous , en montrant , dans un coup d'œil rapide jeté sur son histoire , d'un côté la filiation qui par Rome nous rattache à la Grèce , de l'autre les qualités qui font de la poésie grecque l'ex­pression accomplie de la pensée humaine.

S'il est dans notre histoire une vérité banale , c'est l'influence prépondérante de Rome sur notre civilisation. Longtemps , il est vrai , avant que les légions romaines eussent posé le pied sur le sol de la Gaule , les vaisseaux grecs en avaient touché les bords , pour y jeter quelques-unes de ces colonies dont ils semaient les rivages de la Méditerranée ; mais c'est seulement quand Rome y eut ouvert d'un bout à l'autre ses voies monumentales , et l'eut couverte de cités faites à son image , que les arts de la Grèce y pénétrèrent à sa suite. Moins d'un siècle après la conquête de César , les provinces gau­loises étaient déjà toutes romaines ; dominées et transformées par le puissant génie de la ville éternelle , avec son administration elles avaient subi sa langue , sa religion et ses mœurs. Déjà même , lui rendant ce qu'elles en avaient reçu , elles lui avaient donné des orateurs , des poètes et même des grammairiens ; plus tard , dans la décadence de l'Empire , c'est en Gaule que la Muse latine fit entendre ses derniers accents. Lorsque arrivèrent les conquérants barbares , eux-mêmes furent conquis par la langue et la religion des vaincus. Pour­tant battue , minée de toutes parts , la civilisation ro-

maine devait enfin s'écrouler sous les flots successifs de l'invasion. Mais au-dessus du mélange confus des langues et des idées dont cette chute fut suivie, ce qui surnagea encore, ce furent les débris de la langue latine. Quelque chose d'ailleurs de plus puissant que le génie même de Rome, la Religion chrétienne, à laquelle cette langue avait servi d'organe, lui assurait cette immortalité et cette suprématie promise par les destins. Pendant que, sous l'influence de l'esprit nouveau qui fermentait au sein de la décomposition du passé, s'organisaient les idiomes vulgaires d'où plus tard devait sortir la Littérature française, au fond du sanctuaire, à l'ombre des cloîtres, dans l'enceinte des écoles, la langue latine se maintenait, conservant avec le dépôt sacré de la foi les traditions de l'antiquité païenne. Ainsi vécurent pendant plusieurs siècles, à côté l'une de l'autre, deux sociétés diverses qui se pénétraient mutuellement sans se confondre, quelquefois même sans se comprendre, jusqu'au jour où leur union, tentée d'abord prématurément, mais avec grandeur, par Charlemagne, plusieurs fois renouvelée depuis sans succès par des efforts partiels, s'accomplit enfin au *xvi<sup>e</sup>* siècle sous le vent de la Renaissance qui soufflait de l'Italie, pour produire au *xvii<sup>e</sup>* ces fruits merveilleux dont la beauté n'a pas été surpassée. L'heureux accord de l'esprit français avec la sage et forte inspiration des Lettres antiques fut alors consommé ; dans la poésie nouvelle qui en naquit, la Grèce et Rome purent reconnaître leur fille.

La Grèce en effet n'a pas moins contribué que Rome à ce long enfantement de notre Littérature, soit par les germes féconds nés de son intime union avec le génie romain, soit par son contact immédiat et plusieurs fois répété avec l'esprit gaulois ou français.

Ce que la Gaule avait reçu de Rome, à part son organisation politique et civile, celle-ci l'avait en grande partie reçu de la Grèce. Qui pourrait dire ce que fût devenue, sans l'influence de la civilisation grecque et abandonnée à elle-même, la civilisation romaine? Il suffit, pour comprendre tout ce qu'elle a gagné dans ce rapprochement, de regarder où en étaient arrivés les deux peuples, quand ils se rencontrèrent après la longue séparation qui suivit leur sortie du berceau commun.

Chacun le sait maintenant, grâce aux progrès accomplis depuis un demi-siècle dans l'étude comparée des langues, toutes les populations de l'Europe sont parties, à des époques indéterminées, des mêmes contrées de l'Asie, pour se répandre, par des routes diverses, jusqu'aux extrémités de l'Occident. Mais celles dont la langue accuse le mieux une parenté primitive, ainsi qu'on l'avait toujours soupçonné, tout en se trompant sur le lien qui les unissait, sont les populations qui donnèrent plus tard naissance aux Hellènes et aux Latins. Elles durent se détacher du tronc paternel vers la même époque, et à peu près dans le même état de civilisation. Mais une fois arrivées dans les pays où il leur fallut recommencer une vie nouvelle, combien leur sort fut différent! Plus de deux siècles avant que fût fondée la ville où devait péniblement s'élaborer la langue latine, la Grèce avait déjà produit Homère, et quelques siècles plus tard, après le développement littéraire le plus original et le plus complet qu'aucun peuple ait jamais vu, elle en était venue à s'imiter elle-même, lorsque Rome ébauchait à peine quelques-uns de ces essais informes qui précèdent partout l'avènement des genres littéraires. Les cantiques sacrés des frères Arvales et des prêtres Saliens, inintelligibles pour les Romains eux-mêmes

longtemps avant l'époque d'Auguste ; des chants guerriers célébrant à la table des patriciens les hauts faits ou les vertus des ancêtres , mais dont la tradition seule nous a gardé le souvenir , avec celui des refrains que la voix railleuse des soldats faisait retentir derrière le char des triomphateurs ; des plaisanteries grossièrement versifiées , échangées dans la licence des fêtes de la vendange ou de la moisson , quelques règles de pratique rurale rédigées sous forme d'oracles , des inscriptions tumulaires , des complaintes funèbres , voilà tout ce que l'érudition la plus curieuse a pu découvrir de productions spontanées dans la ville de Romulus. Cinq siècles après sa fondation , et lorsque sa puissance était déjà établie par la soumission de l'Italie presque entière , sa langue poétique ne connaissait encore d'autre rythme que le vers caractérisé par l'épithète d'Horace , l'affreux vers saturnien , *horridus numerus saturnius* ; des textes de lois , d'une concision énergique , mais abrupte , de sèches indications de faits et de dates consignées dans les annales des Pontifes , formaient toute sa prose , ou plutôt , Rome n'avait alors ni prose ni poésie véritables. L'instrument même de l'une et de l'autre , la langue , avait conservé sa rigidité et son âpreté primitives ; et l'inspiration , qui anime et vivifie tout , sommeillait encore au sein de ce peuple tout entier livré à l'action. C'est seulement au contact de la Grèce que cette inspiration devait s'éveiller ; c'est le flot des idées et de la poésie helléniques qui devait féconder ce sol si longtemps inculte. Il y pénétra d'abord par l'Italie méridionale , cette Grèce de l'Occident. Le premier poète latin dont on puisse citer le nom est un Grec de Tarente , que la guerre avait fait esclave , que l'affranchissement fit citoyen romain , pour prix de l'éducation donnée aux enfants de son maître , et qui

reconnut à son tour ce bienfait en adoptant l'idiome de sa nouvelle patrie, en lui apprenant à répéter, avec des accents encore bien rudes, la poésie d'Homère et d'Euripide. De Livius Andronicus jusqu'à Horace et à Virgile, deux siècles s'écoulaient, pendant lesquels, par des traductions d'abord, puis par des imitations progressivement originales, par une assimilation constante des éléments étrangers, et une fusion toujours plus complète de ceux-ci avec les éléments nationaux, la langue, les idées, la religion même, se sont transformées pour donner naissance à la Littérature romaine. Celle-ci a aussi maintenant ses poètes, ses orateurs, ses historiens à la parole harmonieuse et forte. Ce large fleuve d'éloquence, comme parle Dante des vers de Virgile, grossi de toutes les eaux que lui ont incessamment versées les sources intarissables de la Grèce, va des rives du Tibre se répandre sur le monde entier, à travers les mille canaux que l'épée de Rome lui a creusés. Ainsi doit s'accomplir par l'action simultanée des deux peuples leur mission providentielle.

Toutefois l'esprit de la Grèce n'avait pas tout entier passé dans Rome. En vain la langue latine s'était-elle enrichie et assouplie pour s'ouvrir aux idées nouvelles; cette Littérature, fruit tardif de l'imitation, où les divers genres avaient été importés confusément, quelques-uns même implantés de vive force et dans un terrain rebelle, ne pouvait pas, même cultivée par les plus rares génies, renouveler ce merveilleux développement de la Littérature grecque, dans laquelle tous les genres, naissant successivement les uns des autres, chacun à son temps, à la place qui devait le porter, nous apparaissent comme le produit naturel et la fleur même de l'esprit humain chez un peuple privilégié

Voyez, en effet, comment se déroule, suivant la marche de l'esprit et de la société, cette merveilleuse histoire. Son origine se perd avec celle même de la civilisation dans l'obscurité d'un lointain mythologique.

« Les hommes étaient encore sauvages, dit Horace, lorsque, interprète sacré des dieux, Orphée les détourna des meurtres et d'une odieuse nourriture; c'est pour cela qu'il est dit avoir adouci les tigres et les lions furieux. »

Dans ce nom d'Orphée se personnifie une époque toute entière, pendant laquelle se forment en Grèce les sociétés sous l'influence de la religion, aidée de la poésie et de la musique. Autour de lui se groupent une foule de chantres sacrés, comme lui fils des Muses, et dont nous suivons la trace avec celles-ci de montagne en montagne et de sanctuaire en sanctuaire. Le caractère religieux, la mission civilisatrice de cette première poésie ne peut être l'objet d'aucun doute. Quant à la forme qu'elle revêtit, nous en sommes réduits aux conjectures, et les plus probables ne nous laissent entrevoir qu'une sorte de chaos où tous les genres sont confondus. Dans les profondeurs du ciel poétique de la Grèce s'organise encore la matière brillante d'où les astres doivent un jour s'élançer. Bientôt en effet, avec l'époque héroïque qui succède à l'époque sacerdotale, se prépare l'avènement de la poésie épique par les Aèdes, prédécesseurs d'Homère. Mais ce n'est encore que le crépuscule qui annonce le jour; devant Homère tout s'efface, selon la belle expression de Lucrèce, plus justement appliquée, comme les étoiles, quand s'élève le soleil dans les airs :

*Omnes  
Præstinxit, stellas exortus uti ætherius sol.*

L'Iliade et l'Odyssée fixent la forme de l'Épopée, telle qu'elle doit s'imposer aux Poètes futurs, et la Grèce héroïque revit tout entière idéalisée dans ce double tableau, avec son esprit aventureux et guerrier, ses occupations, ses plaisirs, ses croyances et ses mœurs. Après Homère, l'inspiration épique tarit de siècle en siècle. Mais, pendant ce temps, la poésie lyrique, dont les germes étaient restés longtemps enfouis sous la poésie religieuse et populaire de la première époque, naît du mouvement même qui se produit alors dans les sociétés grecques, et qui, faisant succéder les républiques aux monarchies, crée par la liberté une vie nouvelle au sein des diverses tribus helléniques

Brisant d'abord le mètre de l'Épopée, d'où elle s'est dégagée, la poésie lyrique va ensuite se perfectionnant toujours dans sa forme, variant sa langue, ses rythmes et ses mètres, s'associant la musique et la danse pour exprimer tout ce qu'il y a de poétique dans le cœur de l'homme : joie et douleur, transports et plaintes de l'amour, ivresse des festins, ardeur guerrière, élan patriotique ou religieux. Un nom brillant marque chacun de ses progrès, jusqu'au moment où paraît Pindare, pour en être le dernier et le plus illustre représentant.

En même temps que Pindare naît Eschyle, dont le nom rappelle l'avènement de la Tragédie, naguère née avec la Comédie dans les fêtes de Bacchus, de l'union du dithyrambe et de la poésie épique.

Ainsi vont se succédant les genres poétiques, qui sortent l'un de l'autre, comme pour se remplacer, à mesure que chacun d'eux s'épuise, ou que de nouveaux progrès de l'esprit appellent une nouvelle forme de l'art. Mais ce qui n'est pas moins merveilleux, ce qui explique, en même temps que la grâce naturelle de la

poésie grecque, son éternelle jeunesse et son irrésistible fraîcheur, c'est que dans cette Grèce, à la fois une et variée, pour chaque forme arrive un peuple nouveau, celui dont l'esprit, la langue et les mœurs semblent le mieux faits pour s'y adapter. D'abord l'Épopée avait réfléchi dans sa poésie radieuse le beau ciel de l'Ionie; plus tard, ce fut dans la langue des Doriens et des Eoliens que la poésie lyrique fit entendre ses accents les plus vifs, les plus mâles et les plus élevés; la poésie dramatique naît à son tour, ou plutôt grandit dans Athènes, c'est-à-dire chez les Ioniens renouvelés par le sang de toutes les tribus helléniques mêlé au leur, transformés sous l'action d'un climat plus vif, d'un air plus subtil et plus léger, préparés enfin par une longue éducation au sentiment délicat de tous les arts.

C'est au moment où la vie se concentre plus puissamment dans ce cœur de la Grèce, que la formidable invasion des Perses menace de l'y étouffer. Mais, à Marathon, à Salamine, l'indomptable énergie de l'esprit et de la liberté triomphe du despotisme et de la barbarie. Saluons avec respect ces noms glorieux que l'enthousiasme des orateurs d'Athènes a si justement célébrés; car c'est là que la civilisation du monde a été sauvée avec l'indépendance de la Grèce.

Après sa double victoire, Athènes, à peine sortie de ses cendres, donne l'essor à son brillant génie. En même temps qu'au faite de l'édifice poétique s'élève pour le couronner le genre dramatique; en même temps que la tragédie passe avec Eschyle, Sophocle et Euripide, par toutes les phases de l'art, du sublime à la beauté, et de la beauté à la grâce; et que la comédie, d'Aristophane à Ménandre, revêt, selon les temps et les mœurs, les formes les plus diverses, la prose, travaillée par les historiens, les orateurs et les

philosophes, acquiert de jour en jour la précision, l'éclat, la richesse et la variété des tours, et des expressions, toutes les qualités nécessaires pour peindre les événements, et les hommes, pour se prêter aux mouvements divers de l'âme, à tous les besoins de la pensée la plus subtile et la plus élevée.

Cette forme du langage, qui semble devoir être la première expression de l'esprit, a toujours au contraire suivi la poésie chez tous les peuples où elle s'est produite spontanément. Elle vient après celle-ci comme le fruit après la fleur. On ne la voit apparaître en Grèce qu'à l'extrême déclin de la poésie épique, dans les essais, ou, sous le nom de logographes, les premiers historiens cherchèrent à dégager les traditions, du passé des voiles poétiques qui les avaient jusqu'alors enveloppées. A ce premier âge, sa simplicité toute nue a quelquefois une certaine grâce; mais l'art lui fait complètement défaut; elle n'a pas encore trouvé cette libre cadence et ce nombre qui doivent remplacer chez elle le mètre et le rythme réglé de la poésie. Tout en se séparant de celle-ci, il faut encore qu'elle s'en inspire. C'est ce que fait pour elle Hérodote, dans l'épopée historique où il raconte, avec une majesté naïve digne des héros d'Homère, la lutte engagée entre le petit peuple grec et le vaste empire des Perses. Austère et imposante chez Thucydide, la prose se présente chez Xénophon avec cette grâce naturelle et cette allure aisée qui résulte d'une harmonie parfaite entre l'idée et l'expression. Mais la Muse de l'histoire n'est pas seule à lui donner des leçons; elle se forme aussi à l'école des rhéteurs, dans les luttes de la place publique, par le travail intérieur de la pensée.

<sup>1</sup> L'Eloquence, qui, dans son exercice naturel, est contemporaine de l'origine des sociétés, devient alors

seulement un art au progrès duquel conspirent les efforts de tous. Partis des points les plus opposés du monde grec, de la Sicile et de l'Asie mineure, les maîtres de cet art, rhéteurs et sophistes, se donnent à l'envi rendez-vous dans Athènes, dans cette ville où la parole est le plus recherché de tous les spectacles. Mais, mieux que les subtilités des sophistes et les pompeuses déclamations des rhéteurs, les débats journaliers de l'agora et des tribunaux exercent et façonnent l'Eloquence. Du choc des intérêts et des passions surgit cette pléiade d'orateurs au-dessus desquels brille, inspiré par son amour pour la gloire d'Athènes et par sa haine contre les traîtres, l'adversaire infatigable de Philippe, celui dont le nom rappelle l'idée même de l'Eloquence, c'est-à-dire de la raison passionnée, l'immortel Démosthènes.

Pour que rien ne manque à ce développement organique de la Littérature grecque, les deux grands génies qui se partagent le domaine de la philosophie exposent et tracent, chacun selon les habitudes de son esprit, les principes et les règles qui doivent guider dans la pratique des arts et servir à en apprécier les œuvres. La science du beau, nous dirions aujourd'hui l'esthétique, est fondée par Platon et développée par Aristote dans ses principales applications.

Lorsque, par la seule puissance de sa sève native, l'esprit grec a ainsi porté tous ses fruits, Alexandre en disperse les semences à travers l'Asie et jusque sur les bords de l'Indus; en même temps il fonde en Egypte Alexandrie, pour en faire le centre d'une Grèce nouvelle, où, dans le sein des bibliothèques rassemblées à grands frais par les soins des Ptolémées, refleurit la poésie au souffle de la science. C'est bientôt après que la langue et la Littérature grecque envahissent Rome et par Rome le reste du monde. Déjà Cicéron pouvait

est instigateur impudique, 261. Il ne me souviens  
dire avec vérité dans sa défense du poète Archias.  
On se trompe étrangement, si on attend plus de  
gloire d'un poème latin que d'un poème grec; la  
langue latine a ses bornes étroites; les ouvrages  
grecs se lisent presque dans le monde entier. Mais si  
je ne veux pas suivre cette histoire à travers ses  
phases diverses et des renouvellements qui nous con-  
duiraient jusqu'à nos jours, l'esquisse que je viens de  
tracer, tout imparfaite qu'elle est, suffit pour donner  
quelque idée du caractère original, spontané, natu-  
rellement progressif, de la Littérature grecque. Mais je  
n'ai rien dit encore de ses qualités fondamentales, de  
celles qui la recommandent à l'étude et à l'émulation  
de tous les siècles.

Deux choses surtout méritent d'y être admirées :  
c'est d'abord la fidèle peinture de l'homme; c'est en-  
suite ce caractère de simplicité et d'ordre dans la va-  
riété qui fait la beauté.  
La Grèce, qui a créé ses dieux à l'image de l'hom-  
me, ne pouvait manquer de donner à celui-ci la pre-  
mière place dans toutes ses œuvres. La nature s'y efface  
devant ce souverain qui l'a domptée par son énergie  
et son intelligence. Si quelquefois elle s'y rencontre  
à côté de lui, c'est surtout pour servir de théâtre à  
son action. Ainsi; chez Homère, la description de la  
plus violente tempête n'est pour le poète qu'une occa-  
sion de montrer le courage invincible d'Ulysse luttant  
contre les éléments furieux, et celle du bouclier d'A-  
chille n'offre qu'un vaste cadre renfermant les princi-  
pales scènes de la vie humaine. Dans l'Olympe aussi  
bien que sur la terre, ce sont partout les sentiments de  
l'homme qui s'expriment et ses passions qui s'agitent.  
Point de caractères abstraits dans ces poèmes pleins  
de vie; l'homme est tout entier (en chacun des héros).  
C'est la poésie qui a fait de la figure d'Achille un

portrait de la colère; dans l'âme passionnée du héros d'Homère les sentiments les plus généreux et les plus tendres trouvent naturellement place à côté des plus sauvages emportements de la haine. La même inspiration anime, en se diversifiant, les drames des trois grands tragiques. C'est d'abord le génie même de l'homme qui s'idéalise audacieusement dans le Prométhée d'Eschyle; c'est son cœur qui palpite chez les successeurs de ce peintre des Titans. L'inflexible opiniâtreté d'Œdipe s'allie à une tendresse vive et profonde qui s'exhale en plaintes déchirantes :

La tragédie en pleurs  
D'Œdipe tout sanglant fit parler les douleurs.

Après qu'Antigone a bravé fièrement la mort pour ensevelir son frère, la jeune fille reparait sous l'héroïne pour adresser les adieux les plus touchants à la vie qu'elle va quitter, à cette brillante lumière qu'elle ne verra plus, aux joies graves de l'hymen qu'elle ne connaîtra pas. On sait aussi comment Euripide, avec une grâce encore plus pénétrante, s'est complu dans ces contrastes pathétiques du dévouement qui va au-devant du sacrifice et des instincts naturels qui ne le subissent qu'en frémissant. Sur une autre scène, si la peinture de l'homme disparaît souvent dans la comédie d'Aristophane sous des couleurs fantastiques, quelques traits vivement accusés suffisent pour l'y faire reconnaître; et, quand le fils de Strepsiade veut lui prouver le droit qu'il a de battre sa mère, l'indignation arrache à ce bouffon ridicule un cri sorti du fond même des entrailles humaines. Mais que n'avons-nous sauvé du temps quelques-uns des tableaux de cet autre poète qui a mérité ce spirituel éloge d'un ancien critique : « O Ménandre ! ô vie (humaine), qui de vous deux a imité l'autre ? » Le reflet affaibli que

nous en a transmis celui que César appelait un demi-Ménandre, est resté longtemps, chez nous, aux yeux des juges les plus divers, l'image la plus fidèle que l'on eût tracée de la vie, et le vers tant cité de Terence,

*Homo sum, nihil humani à me alienum puto*

n'est que l'écho d'une voix qui retentissait d'un bout à l'autre de chaque comédie du Poète grec. L'esprit de l'humanité respire au sein de toute la poésie, disons mieux, de toute la civilisation grecque, dont cette poésie est la plus vive expression; et la philosophie, qui en est l'expression la plus haute, en proclamant par la bouche de Socrate que la connaissance de l'homme est le fondement de toute vraie science, a fait sortir des profondeurs de la conscience pour l'amener au jour de la raison, le principe secret qui est l'âme de la Grèce, le sentiment de la personnalité humaine.

Mais à ce sentiment, principe de liberté et de variété, s'en joint un autre, celui de l'ordre, pour donner aux œuvres de la Grèce ce caractère de beauté dont elles sont empreintes. D'où lui vient ce sentiment nouveau? Est-ce de l'aspect des lieux dans lesquels s'est formée son enfance? Est-ce de l'heureux accord des facultés de l'homme avec la nature qui l'entourait? Ce que l'on peut affirmer, c'est que, chez nul peuple, il ne s'est manifesté avec plus de suite et d'éclat que chez le peuple grec. On le voit d'abord poindre à l'origine même de la civilisation dans cette influence attribuée à la musique sur la formation des sociétés. Puis la double épopée d'Homère, à travers la variété de ses vivantes peintures, montre l'alliance de l'idéal et du réel, de l'imagination et de la raison, de la grandeur et de la mesure, accomplie pour la première

fois dans le vaste plan d'une œuvre, dont les diverses parties sont ramenées à l'unité par la puissance du génie. C'est le génie grec lui-même qui se personnifie alors dans un homme. Il inspire ensuite la poésie lyrique jusque dans son infinie diversité. Une idée d'ordre y règle en effet le ton, la cadence, le vers et la langue même qui conviennent le mieux à chaque espèce de poésie, à chaque expression de sentiments. L'Élégie et l'Iambe, l'Hymne et l'Ode, le Dithyrambe lui-même dans ses écarts, ont leurs lois dont le but est de réaliser partout l'union de la forme et de la pensée dans un harmonieux accord. Mais la poésie dramatique est celle où cet art qui choisit et qui combine atteint sa perfection : c'est ainsi qu'il sépare, pour les élever chacun à l'idéal, les deux éléments que présente unis la vie réelle, le sérieux et la gaieté; qu'il réunit au contraire, en les transportant dans le présent par le spectacle et l'action, les événements que la poésie épique raconte et les sentiments qu'exprime la poésie lyrique; qu'il resserre enfin, dans un cadre limité, sous la triple loi léguée à notre théâtre par le théâtre grec, la peinture des passions, dégagée de tout accessoire étranger. On voit alors avec Sophocle apparaître sur la scène tragique, au milieu du concours de tous les arts, l'image embellie de l'homme. C'est aussi l'époque, où, dans le marbre animé, par le ciseau de Phidias et de Polyclète, rayonne, sous la forme humaine, la beauté idéale. Et bientôt après, Platon, inspiré par le spectacle de ces merveilles, emporté par l'élan de son génie, doit s'élever de sphère en sphère jusqu'à cette beauté sans forme et sans couleur, exempte de tout changement, beauté éternelle et immatérielle, qui est Dieu même,  $\tau\omicron\nu\upsilon\varsigma$   $\mu\omicron\nu\omicron\tau\omicron\upsilon\varsigma$   $\theta\epsilon\omicron\upsilon\varsigma$ .  
 La beauté, voilà le signe divin qui resplendit au front de la Grèce, comme l'étoile destinée à rester la

lumière des esprits dans la route de l'art. Dès le temps où nos ancêtres en reçurent de Rome le premier reflet, ils se tournèrent vers le foyer même d'où elle émanait, et l'art s'illumina quelquefois en Gaule des rayons partis de la Grèce. Si pendant de longs siècles cette lumière s'est éclip­sée, si les nuages amassés par l'ignorance en laissèrent à peine pénétrer alors quelques lueurs douteuses, son apparition, à l'époque de la Renaissance, fut saluée avec enthousiasme comme l'aurore d'une vie nouvelle. Mais, dans le premier moment, l'idolâtrie de la forme égara les esprits, qui s'attachèrent au vêtement de la beauté, croyant saisir la beauté elle-même. Ce fut chez nous, au xvi<sup>e</sup> siècle, l'erreur de Ronsard et de son école. L'esprit de la Grèce, au contraire, anime au xvii<sup>e</sup> les compositions de Racine. C'est la même conception du beau, le même goût de l'harmonie et de la proportion s'appliquant à l'expression des sentiments modernes, les revêtant d'une forme pure et transparente qui leur laisse voir les nuances les plus délicates. D'où vient chez Racine cette perfection qui manque chez Corneille? Si sa tragédie réalise mieux l'idée de la beauté, n'est-ce pas que, dans un commerce plus intime avec la Grèce, son génie, naturellement porté vers l'idéal, en a contem­plé de plus près le radieux éclat?

« C'est cet éclat de l'idéal qui a frappé vos yeux, c'est vers cette lumière que vous avez voulu diriger les regards des jeunes Poètes appelés à conquérir vos couronnes; quand vos pensées se sont abaissées sur la modeste chaire où je suis chargé d'entretenir le culte des Muses grecques devant de trop rares adorateurs! Que cette dernière réflexion, Messieurs, me serve d'excuse pour avoir profité aujourd'hui de la circonstance qui m'était offerte, en rappelant si longuement devant un auditoire d'élite ce qu'il avait depuis long-

temps appris et ce qu'il sait aussi bien que moi, évitant du reste par là de l'entretenir de tout ce qu'il sait mieux. — Une autre pensée m'a rassuré contre la crainte de fatiguer votre attention : dans cette cité, qui, par une sorte de prédestination poétique, a reçu le nom de Palladienne, glorifier la Grèce, n'est-ce pas comme faire l'éloge des ancêtres ? Et nous savons qu'Athènes ne se lassait jamais de pareils éloges.

PAR M. DE BARRIS

Monsieur,

L'étude des langues et des littératures de l'antiquité sera toujours pour moi le plus précieux et le plus agréable des loisirs. C'est dans cette étude que je trouve le plus de charme et de variété. Elle me permet de me rapprocher de ces grands hommes dont les œuvres nous ont transmis les idées et les sentiments les plus élevés. Elle me permet aussi de me rapprocher de ces grands écrivains dont les œuvres nous ont transmis les plus beaux modèles de l'art de l'écrire. Elle me permet enfin de me rapprocher de ces grands hommes dont les œuvres nous ont transmis les plus belles idées de la morale et de la politique.

com sup noie issas liaz li'up et te arqqs eqm91  
li up 92 tuot ob rmdsmd91 m m 929 929 929 929 929  
el 91900 919291 91m 91'999 91916 90 l 919191 9192  
9191 9191 91 91 **RÉPONSE** 919191 919191 919191  
9191 91 919191 9191919191 91 9191 9191 9191 9191  
91 **AU REMERCIMENT DE M. E. HAMEL** 919191 919191  
919191 919191 919191 919191 919191 919191 919191  
Par M. DE BARBOT, Modérateur.

---

MONSIEUR,

L'étude des langues et des littératures de l'antiquité sera toujours pour l'esprit l'exercice le plus fécond, la préparation la meilleure. Il y a dans cette association aux idées d'hommes depuis longtemps disparus, dans cette communication à travers des siècles effacés et des mots abolis, je ne sais quoi de recueilli et d'intime qui attache et qui absorbe, comme ne peuvent le faire les mots prononcés et entendus chaque jour; comme ne peuvent le faire les langues modernes, où l'on cherche plutôt le commerce avec les vivants qu'avec les morts, plutôt la conversation que la lecture. Aussi, étendre cette étude, répandre ce qu'on y a puisé, en féconder l'essor des jeunes intelligences, ce n'est pas seulement servir la génération qui arrive dans les besoins particuliers à son âge, c'est les servir toutes dans leurs besoins généraux et permanents. La société vit dans le présent des richesses amassées dans le passé; elle vit de tradition; et ce qui a été recueilli dans le domaine du beau ne lui est pas moins précieux que ce qui a été moissonné dans les autres champs

de l'activité humaine. On aide à la maintenir dans son éclat et dans sa force quand on aide à lui conserver intact ce patrimoine des choses de l'esprit, successivement grossi par le mouvement des siècles et des peuples; et ce titre de Mainteneur que nous avons été heureux de vous donner, ne répond pas seulement au jour où nous avons inscrit votre nom dans nos archives; il répond à ces trente années employées à faire connaître, à faire goûter celle de ces langues du passé qui fut la plus belle, celle de ces Littératures qui fut la plus riche, et dont la nôtre a le plus ressenti l'influence. Vous nous le disiez tout à l'heure; les liens qui nous rattachent à Rome nous rattachent à la Grèce. Nous devons aux Latins, mais les Latins devaient aux Hellènes. Notre dette remonte; nos maîtres avaient eu des maîtres.

Vous avez saisi dans ses premiers effets, vous avez suivi dans ses progrès lents cette influence de la Grèce polie sur Rome encore barbare, d'une langue et d'une Littérature achevée sur une langue qui commence, et une Littérature qui n'existe pas; progrès qui prirent tout à coup un brusque développement. Ce fut comme une invasion pacifique répondant à l'invasion violente, comme une revanche de la prise de Corinthe. La doctrine dans les écoles de philosophie, la méthode dans les écoles d'éloquence, l'imitation dans les ateliers de l'art, tout fut grec. Partout la présence de l'élément étranger; sur le fond romain la forme athénienne; sous le courant latin la source hellénique, Ménandre dans Térence, Homère dans Virgile; et malgré la domination universelle du peuple-roi, la langue grecque était encore la langue-reine. Les paroles de Cicéron que vous venez de citer ne sont pas la seule preuve qu'en offrent ses œuvres. L'éloquence du grand orateur porte l'empreinte athénienne

jusque dans le titre de ses discours les plus célèbres, ses brûlantes invectives contre le futur auteur des proscriptions s'appelèrent les Philippiques.

Il fallut un état de société nouveau, il fallut l'empire, et ses deux phases, l'une avec sa corruption savante et sa tyrannie étudiée, l'autre avec sa tyrannie abrupte et sa corruption aveugle, pour que la Littérature latine eût ses types bien à elle, bien dégagés de l'empreinte étrangère. Il fallut que les ignominies impériales armassent Juvénal du fouet de son vers, et Tacite du burin de sa prose.

Cette domination dans les choses de l'esprit, était bien due à la Grèce; c'est chez elle, c'est par elle que les Lettres et les Arts avaient eu leur épanouissement complet. Quand on revient, comme vous nous y avez fait revenir, Monsieur, sur l'époque de cette efflorescence rapide, il semble que le sentiment du beau que Dieu a mis dans l'homme, que les germes féconds qu'il y a attachés, attendissent un siècle propice, un climat favorable; il semble que le ciel de la Grèce et la disposition de ses habitants à un moment donné de l'histoire aient été ce climat, aient été ce siècle.

Vous avez déroulé ce rapide essor, et la Littérature grecque a passé devant nous avec toute la richesse et la variété de son cours: cours merveilleux! La source est si large dès le premier jet, qu'elle semble contenir déjà toutes les ondes de sa longue route. C'est la fleuve, tout de suite, le fleuve formant les rivières, non le fleuve formé par elles. L'Épopée contient l'Ode et le Drame qui doivent en sortir, et il y a comme le son d'Homère dans les chants de tous les poètes qui le suivent et le complètent.

Après le développement de la poésie est venu dans votre tableau, comme dans la réalité, le développement de la prose. Toujours et partout le même ordre:

toujours l'idéal, avant le réel ; comme pour montrer que l'idéal est le premier besoin des âmes et l'esprit s'élance vers ce qu'il désire avant de s'établir dans ce qu'il a, avant de s'en rendre compte.

Vous nous avez montré les historiens succédant aux historiens, les orateurs aux orateurs, au fond, au haut du tableau, Démosthène venant dire le dernier mot de l'éloquence grecque. Les grands orateurs apparaissent à la fin des époques de liberté comme pour en montrer à la fois la grandeur et le terme : leurs paroles sont le chant du cygne.

Ces jets divers de la sève grecque, ces fleurs et ces fruits, vous ne vous êtes pas contenté de les faire goûter à votre jeune auditoire ; vous les avez fait apprécier à tous dans ces publications trop courtes qui ont associé les jouissances de vos lecteurs à celles de vos confrères de l'Académie des sciences. La poésie y a tour à tour réfléchi ses divers rayons, et la philosophie ne pouvait y être publiée. La philosophie n'est-elle pas chez les Grecs, la poésie encore ; et Platon, en bannissant les poètes, ne semble-t-il pas avoir porté un arrêt contre lui-même ? Qui s'attache plus que lui aux délicatesses de la forme, à l'harmonie des mots, aux contours de la phrase ? Il aime à en écouter les sons, à en suivre les images et les reflets, et l'on ne sait s'il se plairait longtemps aux profondeurs trop éloignées de l'éclat extérieur, et où le regard ne peut en jouir.

Vous vous êtes occupé à diverses reprises de ces théories sur le beau, et ce devait être la place que vous deviez leur donner, était marquée par l'importance qu'elles avaient en Grèce. Le beau y régnait, non pas celui qui est la révélation de l'idéal divin, Platon seul cherchait celui-là ; seul il entrevoyait que le beau pourrait bien être une dérivation du vrai.

mais pour les Grecs en général, c'est plutôt le vrai qui était une dérivation du beau. La beauté, comme vous le dites si bien, est le signe qui resplendit au front de la Grèce. C'est elle qui pare la terre et qui peuple les cieux. Dans les divinités, objets du public hommage, c'est elle qu'on adore; et il y a longtemps qu'on a dit que le Jupiter de Phidias avait ajouté à la religion des peuples le vrai culte des Grecs est le culte de la forme : partout l'homme, et vous avez eu raison de marquer la connaissance, la puissance de l'homme, le développement; en un mot, de la personnalité humaine; comme un autre signe de la Grèce.

Ce qui fut le développement chez les Grecs, comparé à ce qu'il fut chez les Romains, fournirait un nouveau trait aux différences que vous montrerez entre les deux peuples, au moment où partis d'une origine commune; et longtemps séparés, ils se rencontrent enfin. Chez les Grecs il fut tourné du côté brillant. Ils jugent, ils apprécient à l'éclat extérieur, au retentissement. La parole décide de tout; elle règle la paix, elle règle la guerre; elle nomme les chefs et elle les récompense. Les Spartiates même, ces cénobites de la vie extérieure, ces ascètes de la vie des camps, payent leur tribut à l'art, et leur parole courte et soigneusement aiguisée, frappe et perce comme leur glaive.

L'éloquence à Rome, c'est ce qui féconde les paroles de l'orateur, ce qui lui ménage le consulat; c'est ce qu'on dit au Forum. En Grèce, c'est ce qu'on dit partout; dans les jardins d'Académus, comme à l'Agora d'Athènes; ce qui colore les paroles du philosophe comme de quoi aiguise les paroles du politique, et la Grèce à Olympie se lève toute entière à l'aspect de Platon.

La gloire, chez les Romains, c'est le triomphe avec son cortège de trésors et de captifs, avec cet éclatant appareil dont des journées entières ne pouvaient quelquefois épuiser le mobile spectacle. La gloire, chez les Grecs, c'est une acclamation, ce sont quelques mots d'une harangue.

César, au fond des Gaules, pense à ce qu'on fait à Rome, Alexandre, au fond de l'Asie, pense à ce qu'on dit à Athènes : il ne lui suffit pas que devant lui la terre se taise ; il lui faut en arrière l'admiration de la ville lettrée, de la ville savante.

Cette même différence se montre dans les plaisirs, dans les fêtes publiques. A Athènes, ce sont les fêtes de l'esprit ; c'est la Muse tragique et la Muse comique, et s'il y a lutte, elle est de poète à poète, du vieux Eschyle au jeune Sophocle ; même aux jeux Olympiques, si le corps est en action dans la lutte, l'esprit reprend sa place dans le triomphe, et les acclamations de la foule autour du vainqueur, l'enthousiasme de la ville qui l'a vu naître, la statue qu'elle lui élève, les vers du poète, sont comme l'essence, comme le couronnement de la fête. A Rome, c'est uniquement la lutte de la force, de la force brutale, de la force esclave ; c'est la guerre sans son prestige, la défaite sans la victoire ; le vainqueur est aussi misérable dans son triomphe, dans sa vie, que le vaincu dans sa chute, dans sa mort.

Et à cette différence dans les plaisirs répond, a dû nécessairement répondre une différence plus grande dans les mœurs. Un peuple s'honore ou se déshonore, s'élève ou s'abaisse par ses admirations et par ses plaisirs. La civilisation grecque, — bien qu'ayant d'abord, dans son invasion en Italie, porté la première atteinte à la pureté de mœurs de l'antique Rome — ; la civilisation grecque, — comme si le développement de

la personnalité humaine du côté brillant avait de moins monstrueuses conséquences que ce même développement du côté matériel, — n'est jamais descendue, à elle seule, aux excès et aux hontes de la civilisation romaine ; elle n'a eu son ère des Césars que par communication. Si elle a subi, si elle subit encore dans l'histoire la honte de cette époque qui s'appelle le Bas-Empire, c'est que la ville des Empereurs émigra des bords du Tibre pour faire place à la ville des Papes ; et les eaux du Bosphore, apportant à la Grèce l'établissement impérial, institutions et habitants, personnes et choses, y firent déborder les mœurs et la corruption romaine.

Aussi la civilisation grecque nous est plus sympathique que la civilisation romaine ; et le siècle de Périclès, plus éloigné que celui d'Auguste, nous semble plus rapproché, plus à notre portée, plus à notre usage. La poésie, dans la Grèce, la prose, la vie même a quelque chose de plus sonore, de plus brillant, qui retentit mieux à notre oreille, que notre œil distingue mieux. Il y a là une source plus claire, une flamme plus pure. Vous veillez sur cette flamme, sur cette source, Monsieur ; vous regardez sur tous les points de la France ce qui advient de leur culte et de ses adorateurs, et vous ne mesurez pas votre zèle au nombre de ceux qui partout viennent s'y réchauffer, au nombre de ceux qui partout viennent y boire. Vous savez que le fleuve des traditions humaines n'a pas toujours le même courant, la même largeur ; que ses rives ne sont pas toujours également accessibles, également fréquentées ; mais il retrouve plus tard son courant fécond, ses rives habitées, et c'est un bienfait pour tous qu'il n'ait pas tari dans les passages difficiles, et que des mains actives lui aient ménagé alors une issue favorable. Vous attendez ceux

qui viendront ; nous plaignons ceux qui ne viennent plus.

Vos premières paroles ont été des paroles de sympathie et de regret , et , en nous apportant la consolation , vous avez voulu d'abord vous associer au deuil. Vous vous êtes ainsi , dès le premier moment , montré notre fidèle interprète ; vous avez jeté le premier cri de douleur de l'Académie sur l'année qui vient de s'écouler : année fatale et qui semble durer encore , à laquelle vient encore de s'ajouter un jour funèbre ! L'homme de bien , l'homme de mérite que vous remplacez avait ouvert le douloureux cercle , et nous avions eu tout de suite une cruelle mesure des pertes que nous étions destinés à faire. Après l'hommage qui vient d'être rendu à sa mémoire , après ce que nous venons d'entendre , il ne reste rien à dire , et il n'y a à ajouter à un pareil éloge que l'éloge de celui qui fait ainsi revivre. Grâce lui soient rendues d'avoir si bien consacré nos regrets , de les avoir adoucis en les consacrant !

Ces regrets , nous pouvons les exprimer sans réserve devant vous , Monsieur : dire ce qui nous attachait à notre ancien Confrère , c'est dire ce qui nous attachera à notre Confrère nouveau. Le rapport n'est pas seulement dans cette carrière qui fut la sienne comme elle est la vôtre : comme lui vous habitez cette région sereine de la Littérature , où n'éclate aucun orage , où retentit à peine le bruit des orages du dehors ; comme lui vous avez donné pour cadre et pour base à cette vie de la pensée , la vie de la famille. Heureux mélange ! La société n'y est pas oubliée ; la part y est faite à ses intérêts , à ses droits , et la dette est exactement payée. Au jour marqué , à l'heure fixe , vous allez apporter à votre jeune auditoire ces trésors qui ne sont pas des trésors avarés , et que vous amassez

pour les autres en même temps que pour vous. Vous leur faites respirer ce parfum de l'Antiquité qu'il est si doux et si sain de respirer ; et pendant que cette heure , avec ses citations et ses préceptes , leur est une leçon du beau , votre vie leur est incessamment une leçon du bien. Double enseignement , précieuse union , si nécessaire pour balancer , dans le courant de la vie actuelle , la force des impulsions contraires ! C'est à maintenir cette salutaire action que l'Académie essaie de contribuer dans toute occasion et dans sa mesure. Vous l'aidez dans cette mission , Monsieur , vous qui la remplissiez déjà au dehors , vous qui en remplissez une plus grande : enseigner est plus que maintenir , et vous l'aidez à faire moins en continuant à faire plus.



---

## STANCES ÉLÉGIAQUES

SUR LA MORT DE M. LE COMTE JULES DE RESSÉGUIER ;

Par M. FLORENTIN DUCOS , un des quarante  
Mainteneurs.

1  
Lues en Séance de rentrée de l'Académie des  
Sciences et Lettres ( décembre 1862 ).

*Purpureos spargam flores et fungar inani  
Munere !.....*

VIRGILE , *En.* , 6.

LE Cygne toulousain n'est plus ! . .  
Muses du *Gai savoir*, brisez, brisez vos lyres !  
Celui qui s'inspirait de vos tendres délires,  
Le plus digne de vos élus,  
Le plus digne de vos sourires,  
Le Cygne toulousain n'est plus !...

La voix mélodieuse et pure  
Qu'animait un si doux transport  
A mêlé son dernier murmure  
Au souffle glacé de la mort.

Sur ce fauteuil désert, où tout me le rappelle,  
Mes yeux cherchent en vain le poète, l'ami ;  
Au sein de l'aurore éternelle  
Le poète s'est endormi.

Eh quoi ? sitôt frappé d'une atteinte soudaine !...  
De nos douleurs la mort se fait un jeu !  
Frappé , sans que ma main ait pu serrer la sienne !  
Sans le voir un moment ! sans pouvoir , ô mon Dieu !  
A cette heure suprême et toujours incertaine ,  
Échanger un regard , des paroles d'adieu !...

Qui nous rendra jamais les trésors d'harmonie ,  
La grâce , l'élégance , et les charmes touchants ,  
Et le parfum de poésie  
Qui s'exhalait au doux bruit de ses chants !

Son corps , enveloppe fragile ,  
Du temps injurieux a subi le courroux ;  
Il va rendre au tombeau la poussière et l'argile ;  
Son esprit demeure avec nous.

Et maintenant , son âme noble et belle ,  
Son âme , qui se rit des fureurs du trépas ,  
Monte dans la gloire immortelle  
Que reflètent si mal les gloires d'ici-bas.

Elle monte , agitant sa palme de poète ;  
Et , couvert d'un rayon divin ,  
Jules prend aujourd'hui la place qu'il s'est faite  
Près du glorieux Séraphin ,  
Pour chanter avec lui , dans l'éternelle fête ,  
L'hymne qui n'aura point de fin.

A nous , sur cette terre ingrate et désolée ,  
Terre d'ennuis et de douleurs ,  
Il nous reste le mausolée ,  
Un marbre couronné de cyprès et de fleurs.

Ombre chère ! reçois comme un pieux hommage  
Des regrets où nos cœurs seront tous de moitié ;  
D'une famille en deuil ce triste et dernier gage ,  
Et les larmes de l'amitié !

---

## L'HORLOGE DU PALAIS,

FABLE ;

Par M. FLORENTIN DUCOS, un des quarante Mainteneurs.

Que en Séance particulière.

*Je suis l'Horloge du Palais.*

C'ÉTAIT un superbe édifice ,  
Avec grille dorée et riches ornements ,  
Et colonnes de marbre , et longs entablements ;  
Bref , on avait construit un Palais de justice.  
L'architecte avait fait un magnifique plan :  
    Au-dessus de la colonnade ,  
    Au beau milieu de la façade ,  
    Rayonnait un large cadran.  
Les heures tout autour y figuraient tracées ;  
Au milieu se voyaient deux aiguilles fixées ,  
    Deux rayons d'un brillant métal ,  
Deux sœurs qui lentement et d'un pas inégal ,  
Indiquaient aux passants, de leur pointe mobile,  
Cette fuite du jour si rapide à la ville ;  
Et puis l'on entendait , au loin dans la cité ,  
Le marteau vigilant , moniteur qui s'ignore ,  
Tomber à coups égaux sur le bronze sonore :  
C'était pour bien des gens une félicité.  
« Quel charme , disait on aux prochaines demeures ,  
• Du matin à la nuit de voir marcher les heures !  
    • Car on goûte un plaisir secret  
    • A connaître l'heure qu'il est. »

Mais toute joie , et même au pays de la toge ,  
Ordinairement dure peu :  
L'on ne fit pas longtemps l'éloge  
De cette bienheureuse Horloge ,  
Quoique pourtant les habitants du lieu  
La défendissent avec feu.

Les ressorts détraqués prétextaient manquer d'huile ;  
Une aiguille parfois refusait de marcher ;  
A son tour , le marteau s'avisait de tricher ;  
Vingt autres incidents arrivaient à la file.  
Le cadran tout confus ne marquait qu'au hasard ,  
Sur l'avance tantôt , tantôt sur le retard ;  
Si bien, que les jobards des prochaines demeures ,  
Pour rencontrer midi , cherchaient à quatorze heures.

Un des moins jobards se plaignit ,  
Et tança vertement l'Horloge. — « Bien , dit-elle !  
» Ces gens-ci me cherchent querelle  
» Pour un dérangement subit ,  
» Comme si j'en avais le plus mince profit.  
» Mon allure , il est vrai , n'est pas toujours égale :  
» Tantôt je marche vite , et tantôt lentement.  
» Je me repose aussi par intervalle ;  
» C'est pour marcher plus sûrement ;  
» Dans tout cela point de scandale.  
» Je ne suis pas blâmable autant que je parais.  
» Même, si j'ai quelque caprice ,  
» N'allez pas le trouver mauvais ;  
» Il faut bien que je tienne un peu de la justice :  
» Je suis l'Horloge du Palais. »

13 février 1838.

---

## RAPPORT

SUR LES POÉSIES DE MADAME VERDIER-ALLUT,

Lu en Séance, le 12 Décembre 1862,

Par M. FLORENTIN DUCOS, un des quarante Mainteneurs.

---

MESSIEURS,

Vous m'avez chargé de vous faire un rapport sur les *Poésies de M<sup>me</sup> Verdier-Allut*. — Vous ne pouviez pas me donner une Commission plus agréable. — M. le président de Clausonne a accompli un acte de piété filiale en publiant les œuvres poétiques de son aïeule; en même temps il a bien mérité de tous ceux qui se plaisent à la lecture des beaux vers; il a fait un cadeau charmant à l'Académie en lui adressant ce petit volume, où brille un talent qui s'était révélé avec éclat dans nos concours, il y a près d'un siècle. Je ne puis assez vous dire combien j'ai été heureux de faire la connaissance complète des productions d'une Muse que nos Fleurs ont couronnée, et qui mérita le titre de *Maître ès Jeux Floraux*, ce dernier terme des succès obtenus dans notre arène poétique.

Le volume que j'examine se divise en deux parties: la première, et la plus considérable, se compose d'une œuvre didactique, qui a pour titre: *Les Géor-*

*giques du Midi.* M<sup>me</sup> Verdier-Allut, qui chérissait le séjour des champs, où des malheurs immérités, l'avaient conduite, s'est plu à décrire les richesses et la beauté de nos contrées méridionales, de cette Occitanie que les Troubadours ont si souvent célébrée. Ces Géorgiques, qui embrassent les travaux rustiques, se divisent à leur tour en quatre chants. La sériciculture occupe le premier; la moisson des blés est le sujet du second; la vendange et les châtaignes fournissent la matière du troisième; enfin, le quatrième est consacré à la culture des oliviers. Chaque chant est enrichi d'un épisode qui ajoute l'intérêt du drame à celui du sujet.

La seconde moitié de ce volume est intitulée : *Pièces diverses*. Sous ce titre, nous retrouvons les œuvres couronnées par notre Académie. Quelques Idylles et six Epîtres, en vers de huit syllabes, qui paraissent avoir été le mètre favori de M<sup>me</sup> Verdier-Allut, car c'est dans ce mode surtout qu'elle a déployé cette facilité, cette grâce, cette élégante et moelleuse simplicité qui semblent être l'apanage particulier de la femme-poète.

Me borner à ces aperçus généraux; ce serait vous priver d'un plaisir bien grand, celui d'entendre les beaux vers de l'œuvre que j'analyse. Vous me permettrez de joindre à mes éloges, ne fût-ce que pour les justifier, la lecture de quelques fragments, qui établiront de plus en plus la renommée poétique de l'auteur.

Au premier chant de ses Géorgiques, M<sup>me</sup> Verdier-Allut, dans un préambule rempli de vers heureux, s'adresse à cette brillante Occitanie, pour dire qu'elle ne célébrera pas ses monuments, ses antiques beautés, mais simplement ses richesses rustiques; que son vol, humble comme ses chants, parcourra, le hameau, la

*colline, la plaine.* Mais voici les vers, qui valent mieux que ma prose : — (*Lire*, pag. 29, 30, 31, 32.)

*Que tu plais à mon cœur, brillante Occitanie! etc.*

Un épilogue termine le 1<sup>er</sup> chant. Vous serez charmés de l'entendre : — (*Lire*, pag. 56, 57, 58, 59.)

Dans le deuxième chant, consacré à la moisson, notre poète, à titre d'épisode, décrit les jeux, les luttes des moissonneurs et les prix qui récompensent les vainqueurs. Mais ici encore la lecture doit remplacer l'analyse : — *Allons*, dit le Poète,

*Allons voir triompher sur nos riants gazons  
Ces Entelles nouveaux, ces modernes Milons ;  
Peut-être aussi fameux, si les cieux, moins avares,  
Faisaient naître dans nos vallons  
Des Virgiles et des Pindares. etc*

— (*Lire*, pag. 76, 85.)

Au troisième chant, dont la *vendange* et les *châtaignes* font le sujet, on trouve encore un épisode saisissant, mais peut être un peu long. Le sujet est pris dans les péripéties sanglantes de 93. — J'en donnerais encore lecture à l'Académie, si je ne craignais de fatiguer son attention. Edouard et Edmond en sont les héros. Il paraît que leur histoire est très-connue dans les Cévennes, comme l'atteste ce vers du commencement :

« D'Édouard et d'Edmond qui ne connaît l'histoire ? »

(*Lire* de la page 108 à la page 125).

Le quatrième chant est consacré tout entier à la culture des oliviers et à la cueillette des olives. — Ici, comme partout, la poésie embellit le précepte ; un épisode plein d'intérêt anime cette leçon donnée à l'agriculteur ; elle est couronnée par un Epilogue, dans lequel M<sup>me</sup> Verdier-Allut chante ses adieux à la poésie

dans des vers pleins de grâce , que je suis heureux de transcrire :

« O Muses ! il suffit ; de ma main , désormais ,  
» Vous ne recevrez plus d'offrandes ;  
» Je cesse d'assister à vos nobles leçons ;  
» Ce n'est plus qu'à de jeunes fronts  
» Qu'il sied de ceindre vos guirlandes.  
» Le temps me fait sentir la rigueur de ses coups ;  
» Déjà , sans force et sans haleine ,  
» Je ne puis plus gravir qu'à peine  
» Les chemins escarpés qui mènent jusqu'à vous.  
» Le sort l'ordonne ainsi : contrainte de souscrire  
» A ses immuables arrêts,  
» Muses , sur votre autel je dépose ma lyre ,  
» Et vous dis adieu pour jamais. »

Heureusement M<sup>me</sup> Verdier-Allut n'a point tenu parole , comme le prouve la note de l'éditeur , apposée au bas de l'Épître à M Sue (page 245) , où nous lisons : *Cette pièce date de deux ou trois ans avant la mort de l'auteur , survenue en février 1813.*

Dans la seconde partie du volume , intitulée , *Pièces diverses* , nous retrouvons l'Idylle *Le Temps* , couronnée au concours de 1769. — Ces vers , qui valurent à l'auteur ce trait élogieux de Laharpe ,

« Et Verdier , dans l'Idylle , a vaincu Deshoulières. »

au bout d'un siècle n'ont rien perdu de leur fraîcheur : on les relira toujours avec un nouveau plaisir. Une autre Idylle sur *Vaucluse* a aussi attiré mon attention. Enfin , nous trouvons six Épîtres en vers de huit syllabes , qu'on peut mettre en parallèle avec celles de Gresset , et où il nous semble que le talent gracieux de l'auteur s'est surpassé. — Je ne puis les lire toutes ; mais je ne résiste pas au plaisir de vous faire connaître l'Épître *A ma Sœur , sur la mort de ma fille* , et celle *A M. Brueys d'Aigalliers* , écrite de la campagne , avec la date de 1780. — ( *Lire* , page 191-213. )

Si à ces éloges bien mérités, il était permis de mêler un grain de critique, je dirais que M<sup>me</sup> Verdier-Allut, qui ordinairement est si bien inspirée, est moins heureuse lorsque sa Muse descend dans des détails techniques, dans la description des procédés. M<sup>me</sup> Verdier-Allut avait voulu faire d'une œuvre poétique, une œuvre d'instruction et de conscience. Elle voulait réellement instruire l'agriculteur ; elle n'a négligé aucun détail ; elle a dit tout ; mais le secret de tout dire, on le sait, n'est pas sans danger. Il est des choses que le Poète doit savoir négliger. Si la Muse est représentée avec des ailes, c'est pour nous apprendre qu'elle ne doit pas ramper sur la terre, mais qu'elle doit planer dans les régions élevées de l'idéal.

En me résumant, je me borne à dire que M. le président Fournier de Clausonne a fait une charmante publication en éditant les poésies de son aïeule ; qu'il a droit à la reconnaissance des gens de lettres, et en particulier aux remerciements de l'Académie, qui lui seront transmis par l'organe de notre Secrétaire perpétuel.



ÉLOGE

DE CLÉMENTCE ISAURE,

Par M<sup>sr</sup> DUBREUIL, Maître ès Jeux Floraux.

En en Séance publique, le 3 Mai 1863.

MESSIEURS,

Si je viens encore au milieu de vous louer la Patronne et la Restauratrice de nos Jeux ; si je n'ai point reculé devant une tâche que vous rendez tous les ans plus difficile, n'en soyez point surpris : c'est que la patrie absente a sur nous plus d'empire, et que sa voix est d'autant plus irrésistible qu'elle nous appelle de plus loin vers des souvenirs aimés ; c'est qu'admis depuis peu de temps encore dans vos rangs, et justement fier d'y siéger, je me suis senti heureux de pouvoir une fois de plus vous dire ma reconnaissance ; c'est surtout parce que, dans un siècle qui nous accuse trop souvent de n'être point favorables au développement de l'esprit humain, j'ai cru qu'il était digne de notre caractère de protester contre cette injure, et de venir, au nom d'une Religion qui se glorifie toujours d'aimer les Lettres, témoigner de nos sympathies pour celle qui remplit si bien ici la mission que Dieu donne à la femme de leur sourire, quelquefois de les cultiver.

J'ai pensé d'ailleurs que si mes inspirations venaient à trahir mon zèle, si je demeurais trop au-dessous de mon sujet, la gloire d'Isaure, qui nous

est chère, ne souffrirait pas de l'insuffisance de ma parole. Les souvenirs qu'a laissés ici la vôtre et qui sont toujours vivants, seraient là pour me suppléer.

### JEANNE D'ARC

Jeanne d'Arc venait d'expier sur un bûcher l'honneur d'avoir sauvé sa patrie, quand l'Isaure se leva dans ces murs pour chanter la sienne. Comme la chaste fille de Vaucouleurs, comme la plupart des femmes qui ont reçu une grande mission, elle voulut demeurer vierge et consacrer aux nobles soins qui devaient illustrer sa vie, tout ce qu'elle avait au cœur de force et de généreux sentiments.

Les Légendes arabes nous racontent que les rois Maures des belles contrées du Midi de l'Espagne, donnaient le nom d'Épouse à la cité qui avait mérité leur préférence; et l'on dit que Grenade reçut plus d'une fois leurs présents.

Isaure aime Toulouse comme une sœur, et la cité qui fut son berceau dut agréer son amour, car leurs noms qui sont demeurés unis, tels que deux astres d'un même ciel, pendant quatre siècles, semblent devoir arriver inséparables jusqu'à la dernière postérité.

Comme Athènes, comme toutes les villes veuves d'une grande gloire; Toulouse, veuve de ses Comtes, n'était plus qu'un grand souvenir.

Elle venait de s'assimiler à cette unité puissante qu'avait commencée Charlemagne et contre laquelle nous avons lutté vainement pendant tant d'années, avec notre patriotisme, avec notre génie; parce que le patriotisme et le génie ne peuvent rien contre la nature, et que c'est la nature qui a écrit avant Charlemagne, avec Louis XIV, avec Napoléon, que depuis les Pyrénées jusqu'au Rhin, nous ne sommes qu'une pensée, qu'une volonté, qu'un peuple!

Avec ce coup d'œil que Dieu donne à la femme et qui surpasse quelquefois celui de la science, Isaure vit que notre grandeur politique était une ruine qu'on ne pouvait plus que consoler.

Sur ce foyer de la gloire, sur ce cratère endormi, une autre flamme s'était d'abord allumée.

Non loin de ces lieux, au pied d'un laurier, on ne sait à quelle époque, s'était élevée d'une manière spontanée, comme par enchantement, une institution littéraire qui rappelle les jeux de la Grèce dont elle semble une tradition, et qui surpasse toutes celles créées depuis, par son originalité, aussi bien que par le charme et par la magie de ses souvenirs.

Longtemps avant le treizième siècle, sept Troubadours étaient venus y chanter, et les Poètes de tous les âges et toutes les générations y sont venus après eux.

Isaure comprit que l'avenir de sa patrie, que tout son prestige était là; elle y porta son dévouement et ses immenses richesses

On y donnait des fleurs à la gloire; elle en fit éclore de nouvelles à la rosée de ses bienfaits; elle fit plus, elle vint les disputer.

Ce dut être un beau spectacle de voir venir cette noble femme, accompagnée des Villeneuve, des Paule et d'autres nobles dames qui semblaient rayonner autour d'elle, comme des anges de la terre autour d'un ange du ciel, qui leur portait d'en haut des chants inconnus parmi nous.

Ses vers ne nous sont pas restés; mais, s'il faut juger des Poètes par la lumière qu'ils laissent après eux et par le charme qui accompagne leur nom dans la postérité, ils durent faire sur leurs contemporains une merveilleuse impression. Il faut, pour trouver quelque chose de semblable, remonter à ces chantres

des premiers âges , à ces hommes qui emportèrent , comme elle , leur lyre aux cieux , ne laissant sur la terre que des autels et un nom adoré.

Elle était entrée dans les Lettres avec l'amour de la Religion et de la Patrie , nobles instincts qui nous mènent toujours à quelque chose de grand ; et , sans s'en douter , comme ces astres qui accomplissent leur course lumineuse sans la connaître , elle remplissait une mission de la Providence bien au-dessus de sa pensée et de la pensée naïve des hommes de son temps.

Constantinople effrayait encore l'univers du bruit de sa chute..... C'était l'époque où les Muses exilées parmi nous , venaient , les mains pleines de leurs trésors , éblouir la simplicité de nos pères et donner à notre langue cette élégance précoce et factice , à laquelle il manque toujours quelque chose , parce qu'elle n'est pas celle de la nature.

C'était l'heure où la Renaissance , sous le prétexte de ramener le goût , allait essayer de refaire un passé qui ne se refait pas ; et , détournant la France d'elle-même , la reporter vers un ordre d'idées que Dieu avait condamné à périr.

Avec ses Poètes dignes d'une Religion meilleure , et que nous n'avions sauvés que pour apprendre d'eux comment nous devons chanter la nôtre , nous commençons déjà , pour les avoir mal compris , à ne plus apprendre qu'à l'oublier.

Le Paganisme nous envahissait de toutes parts , et c'était un malheur !...

Un malheur..... pour notre Littérature , qui allait perdre avec son caractère cette beauté originale et native qu'aucun ornement étranger ne saurait suppléer ; qui allait descendre de sa haute mission , renoncer à faire revivre nos grandeurs , à être l'épanouissement de notre vie , pour être l'écho d'une tombe , pour re-

fléter une grandeur étrangère, une gloire éclipsée, pour devenir une forme stérile, un jeu de l'esprit, un des vains caprices de l'Art.

Un malheur... pour la Patrie, qui n'entendit plus célébrer devant elle que des héros qu'elle ne connaissait pas, qui gémit, comme une mère dédaignée, de se voir méconnue par ses Poètes... eux, qui sont inspirés du ciel pour chanter sa gloire, pour la féconder en la faisant revivre, pour conjurer nos malheurs, pour jeter la lumière des grandeurs passées sur nos sombres jours, pour dire à nos enfants, s'ils pouvaient en avoir besoin sur cette terre de l'honneur, quel fut le courage, quelles furent les vertus de leurs pères.

Un malheur... pour la Religion, qui allait se voir condamnée, elle qui avait sauvé les Arts, à se repentir presque de son bienfait, qui allait se voir réduite à porter le deuil de plus d'une de nos renommées, à fermer la porte de ses temples à des talents dont elle est la plus auguste consécration, à des talents dont elle eût abrité l'immortalité dans la sienne; qui est la seule qui ne passe pas.

Ce fut un malheur... mais on ne sut pas le conjurer, parce qu'on ne sut pas le comprendre; et cependant le Dante avait déjà paru en Italie... Et cependant le moment n'était pas éloigné où Bossuet, qui n'a de rival qu'Homère, allait nous montrer tout ce que peut être une Littérature, quand elle se nourrit de la sève vigoureuse et sympathique du sol natal, quand elle est une conviction profonde, quand elle est une âme avant d'être une voix, quand elle s'émue de ce qui s'agite autour d'elle, quand elle sait être de son temps, de sa religion et de son pays.

Israële, Dieu merci, ne connaissait pas l'antiquité, et c'est pour cela peut-être qu'elle l'eût retrouvée, tandis que nous n'en avons fait qu'une brillante copie.

La Grèce, pour s'élever à la hauteur où elle était parvenue, n'avait regardé dans la Littérature d'aucun peuple, elle n'avait rien eu à désapprendre, pour être elle-même... elle avait lu dans son cœur, dans son âme, dans sa gloire.

Isaure chantait ce qu'elle aimait, ce qu'on aimait autour d'elle : Toulouse, nos Chevaliers, la Nature, le Printemps, le Paradis, les Saints. On pouvait, sans effaroucher sa lyre, chanter la Vierge devant elle, et on n'avait pas probablement besoin, pour lui faire agréer notre vieux comte de Saint-Gilles, qui a combattu au saint Tombeau avec Tancrède, en Espagne à côté du Cid, de lui enlever son nom glorieux, de lui donner un habit de cour, un nom officiel et inévitable, celui d'Hector ou d'Achille.

Elle continuait les traditions des Troubadours, aussi ignorants qu'elle du passé, mais qui avaient trouvé dans le présent assez d'inspiration pour mériter d'être, les uns les précurseurs, les autres les maîtres du Dante.

Elle jetait ainsi dans les Lettres les germes d'une Littérature nationale qui aurait fait l'honneur de son école et de notre cité. Mais ils furent bientôt arrêtés par la séduction des anciens souvenirs, par l'engouement exagéré de la Renaissance qui avait tout gagné.

Je dis arrêtés... non pas étouffés. J'ai espoir dans la Providence et dans l'avenir du Christianisme trop profondément entré dans nos mœurs, pour qu'il n'ait pas, tôt ou tard, la place qu'il doit avoir dans la Littérature.

Il a écrit de trop belles pages dans notre histoire, dans nos lois, sur le front de nos cathédrales, pour ne pas les écrire aussi dans les chants de nos Poètes. Une semence aussi féconde ne saurait être perdue ; et ce ne peut être en vain que Dieu, aux jours des catacombes, l'a arrosée de tant de larmes, de tant de sang,

Un jour viendra ; je l'espère, où Dieu, qui a donné à mon pays toutes les grandeurs, lui donnera des Poètes pour les chanter, comme il semble vouloir lui donner des historiens pour les écrire.

Un jour viendra où notre Littérature sera une image de nos mœurs, un tableau où tout ce que nous avons admiré nous le verrons revivre, une école, une consolation de notre gloire passée, une source de gloire à venir. Un jour viendra où notre Poésie sera chrétienne, française comme nous.

Un jour viendra où notre pays, si jaloux de repousser de son sol tout élément étranger, ne sera pas moins jaloux de le repousser de notre Littérature. Et ce jour sera le triomphe de tous ceux qui auront travaillé à le hâter. Ce sera le triomphe de la Patrie, celui de la Religion, celui d'Isaure

Le triomphe de la Patrie, car alors que les héros de l'antiquité auront disparu de la scène, le peuple y retrouvera les siens ; nos chevaliers y viendront.

Le triomphe de la Religion, car qui peut dire tout ce que le génie peut ajouter à sa légitime influence ?

Ce sera le triomphe d'Isaure, car lorsque les Muses du sacré Vallon auront disparu de notre Poésie, elle les y remplacera. Le jour où, au lieu de faire notre merveilleux avec des divinités sans culte et sans foi, nous le ferons avec nos croyances, avec nos traditions, avec les Saints, avec les Anges, Isaure en sera une des plus saisissantes, une des plus pures, une des plus belles pages.

Isaure entra dans les Lettres avec l'amour de la Religion et de la Patrie..... Elle y entra aussi avec un sentiment qui n'est pas moins fécond quand il les accompagne, et qu'ils se trouvent eux-mêmes dans un même cœur : le désir de l'immortalité.

-Quand Dieu veut faire quelque chose de grand,

quand il a besoin d'élever une femme au-dessus de son sexe, ou de tirer d'un homme ces efforts surhumains, cette longue et opiniâtre patience qui est le génie, il leur met au cœur une soif dévorante de la vie future, un besoin invincible de léguer son nom à la postérité, de laisser après soi sa pensée lumineuse, comme ces étoiles qui laissent après elles un sillon de lumière, et qui nous éclairent encore alors même que Dieu les a appelées à lui.

Il est beau, en aspirant à cette seconde vie qui est le besoin de tous, et sans laquelle nous ne comprendrions ni nous ni le monde; il est beau, en aspirant à cette immortalité que Dieu nous garde, de conquérir en même temps cette immortalité que l'homme se fait, et qu'il confie à l'admiration, à la reconnaissance, à la justice de ses semblables.

C'est beau, parce que cette immortalité, comme tout ce qui est grand, est faite avec de nobles labeurs, avec l'amour des peuples; parce qu'elle est faite avec nos veilles, avec nos sueurs, quelquefois avec le courage, avec le sang, toujours avec des larmes.

Isaure ne fut pas exempte de cette commune loi, et elle dut, comme tous, savoir ce que l'immortalité coûte avant qu'il nous soit donné d'en jouir.

Le temps ne nous a presque rien laissé de cette femme célèbre: nous n'avons d'elle qu'un chant, découvert par un de nos savants Collègues dans une antique abbaye, et ce chant est une élégie, une confidence douloureuse.

Ces vers, qui suffiraient à justifier le culte que nous rendons à la mémoire d'Isaure, ressemblent à tout ce que nous trouvons sur les traces des grands hommes, partout où la gloire et le génie ont posé leur pied; ces vers sont..... des larmes.

Il est visible qu'ils furent composés en face du tré-

pâs, avec le pressentiment d'une fin prochaine. C'eût été le chant du cygne, mais il fut triste.... Sur le seuil de l'immortalité, à l'heure où commençait le triomphe du génie, à l'heure où allait commencer le sien, cette noble femme, qui allait devenir une divinité, se sentit déchirée par le doute comme par un fer acéré; elle hésita devant sa gloire, et, jetant vers l'avenir un regard plein d'inquiétude, elle murmura ces paroles que vous me pardonnerez de vous citer telles qu'elles ont été prononcées, en langue romane. C'est la langue que nous avons parlée aux jours de nos grandeurs, celle que nous avons parlée au Jourdain, que nos soldats parlaient peut-être, naguère encore, sur les champs de bataille, quand l'éloignement rend si doux le souvenir de la patrie; c'est la langue de tous ces grands hommes dont les images nous entourent; c'est la langue d'Isaure, elle a le droit de se faire entendre ici.

Après avoir dit que l'homme, enivré par des illusions trompeuses, se flatte souvent d'abriter à l'ombre de sa lyre un avenir sans fin, mais qu'elle sait bien que tout passe, même l'immortalité des Poètes; elle ajoute qu'un jour viendra où les jeunes rivaux qui envient ses couronnes n'auront plus souci du nom de Clémence :

Mes jo sai ben qué los joens Trobadors  
Oblidaran la fama dé Clemensa ;

et elle développe son idée par cette mélancolique et ravissante comparaison :

« Tal en los camps la rosa primavera  
« Floris gentil quan torna lo gai teims,  
« Mes del vent de la nueg brancejado rabems,  
« Moris, et per totjorn s'oblida de la terra. »

Hélas ! qu'eût-elle dit, si elle avait vu l'envie accuser d'imposture son nom et sa mémoire en face de

quatre siècles tout pleins de son souvenir ; si elle l'avait vue s'acharner sur sa tombe , et lui faire expier , jusque chez les morts , le culte et les honneurs qu'on lui rend ?

L'avait-elle vu ?..... Avait-elle eu , en ce moment suprême , ce dernier regard des grands hommes qui perce quelquefois jusque dans l'avenir ? Y a-t-il dans ce chant plus que le pressentiment de l'oubli ? y a-t-il aussi le pressentiment de l'ingratitude ?.....

Je n'oserais le dire ; mais ce que je puis affirmer , c'est que ce dernier adieu , que le temps a respecté , est le débris d'une grande gloire ; car il en porte la double empreinte :... le génie et la douleur !

O Isaura ! consolez-vous. Et si nos traits sont arrivés à vos pieds , si nos murmures sont allés jusqu'à votre ombre... , qu'elle n'en soit point inquiète.

Il en est peu à qui l'envie ait fait des honneurs égaux à ceux que vous avez reçus d'elle. L'envie n'a jamais nié l'existence que de ceux à qui nous avons élevé des autels ; elle vous a traitée comme Linus , comme Orphée , comme Homère , comme tous ceux dont la gloire fut une auréole , dont la lyre fut un sceptre.

Consolez-vous..... Tant que ce Capitole , une fois relevé par vos mains , gardera son immortelle destinée , tant qu'il conservera ses grands hommes , il sera fier de vous abriter au milieu d'eux comme en votre sanctuaire ; tant que le mois de mai nous ramènera le printemps , tant que nous serons sensibles à l'harmonie , à la gloire , nous sourirons à votre gracieuse image. Les Troubadours viendront se disputer ces Fleurs que vous fîtes immortelles ; et au milieu de ces fêtes qui semblent garder encore tout le charme des anciens jours , ils vous proclameront la Reine , le Génie qui préside à leurs concerts.

C'est ainsi, Messieurs, que, par un juste conseil de la Providence, qui veille sur les mémoires comme sur les vies honorables, les détracteurs de la gloire d'Isaure en sont devenus les complices. Nous nous plaignons souvent de nos ennemis, et nous avons tort; c'est par eux que Dieu nous élève. On a voulu effacer Isaure de l'histoire, et on l'a mise dans l'imagination des hommes. On a voulu qu'elle n'ait pas été une mortelle illustre; et le peuple qui sait bien qu'elle a été quelque chose, le peuple a compris, avec ce bon sens qui le caractérise, qu'il ne l'avait pas placée assez haut; il a mesuré le mérite à l'injure; il en a fait une divinité.

Puisse ma Patrie, toujours fidèle à ses traditions, maintenir intact ce culte qui est celui des Arts, celui de son passé et de sa gloire! Puisse-t-elle porter toujours noblement ce sceptre qui a remplacé dans ses mains celui des rois, et qui, lui aussi, a une grande mission à remplir!

L'épée de nos anciens chevaliers a été ramassée par leurs dignes héritiers et portée par eux sur nos champs de bataille, toujours égale à sa renommée. Puisse la lyre d'Isaure être portée avec le même éclat!

Puissent, dans cette école, où se sont formés, sous les regards des Muses, des hommes que la France a souvent élevés à ses plus grands honneurs, puissent se former aussi des écrivains illustres, dignes de faire aimer les grandeurs de la Religion, de célébrer celles de la Patrie!

Puisse, un jour, Isaure trouver, parmi les heureux rivaux qu'elle couronne, la seule chose qui puisse désormais manquer à sa gloire: un Poète digne de la chanter!

### NOTES.

Ces vers font allusion à l'Ode ou (Canso) composée par Clémence (dictado per Dona Clemensa), et intitulée : *Le Printemps*. Elle a été découverte par notre savant compatriote M. Dumège.

Cette Ode ne dut pas être de beaucoup antérieure à la mort de Clémence, car la pièce porte la date de 1499, et le Recueil dont elle fait partie, imprimé à Toulouse en 1503, contient des choses qui démontrent, suivant l'opinion de M. Dumège, que sa publication fut postérieure à la mort de notre illustre bienfaitrice. Tout porte à croire que ce fut son dernier chant. En voici quelques strophes :

- « Soèn à tort l'ergulhos en el pensa
- » Qu'on drad sera los-temps dels aimadors :
- » Mes jo sai ben que los joens Trobadors
- » Oblidaran la fama de Clemensa.
- » Tal en los camps la rosa primavera
- » Floris gentil quan torna lo gai temps.
- » Mes del vent de la nueg brancejado rabems,
- » Moris, et per totjorn s'oblida de la terra. »

C'est sur ce même Recueil que se trouve l'Ode de la dame de Villeneuve, et celle de Bertrand de Roaix, qui gagna l'Églantine nouvelle, donnée par dame Clémence. ( Voyez Poitevin. )

Après la renommée qu'elle a laissée après elle, une des choses qui prouvent le mieux l'existence d'Isaure et de son influence sur nos Jeux et la poésie romane de son temps, c'est le récit de l'expédition de Duguesclin en Espagne, où il fut suivi par quatre cents nobles Toulousains.

Cette pièce fut évidemment lue en sa présence, au 3 mai. Elle commence ainsi :

- » Dame Clémence, si vous le permettez, je vous racon-
- » terai fidèlement tous les événements de la guerre entre
- » Pierre, roi de Léon, et Henri, son frère, roi d'Aragon,
- » secondé par Duguesclin. Je vous y parlerai des Toulou-
- » sains, dont un grand nombre périt dans cette guerre.
- » Un accueil favorable est l'unique objet de mon ambition.

» Je n'aspire pas aux Fleurs que distribue votre main libérale : mes vers ne méritent pas un tel prix ; il me suffit » d'obtenir votre bienveillance. »

Cette Ode, intitulée, *La Bertat* (la Vérité), et qui est le livre d'or de la noblesse toulousaine, est un monument précieux pour l'histoire de Toulouse et pour celle d'Isaure : elle finit ainsi : « Je m'arrête, Dame Clémence, m'apercevant que vous souffrez d'entendre raconter la mort de » tant de braves gens. » ( *Voyez Poitevin.* )

Nous n'essayons pas de démontrer ici l'existence d'Isaure. Comment aurait-on pu l'inventer ? Le peuple, dans son enthousiasme et sa reconnaissance, peut exagérer, il peut faire une divinité d'une femme, mais il faut pour cela que cette femme ait existé. Pour qu'on fit un dieu de Jupiter, il a fallu qu'il fût un homme.

On trouvera des détails qui constatent l'existence de cette femme célèbre, dans un travail aussi remarquable que consciencieux de M. Poitevin.

Messieurs

Nos yeux, si brillants aujourd'hui, répondraient  
mal, les autres jours, au nom qu'ils tiennent du passé,  
s'il n'y avait de fleurs que celles qui s'épanouissent,  
s'il n'y avait de poésie que là où il y a des poètes  
dignes du nom les poètes et du nom les couronnes. Les  
poètes sont rares ; il leur faut la forme avec le fond,  
l'expression en même temps que la pensée. La Poésie  
est partout dans l'œuvre divine ; et si l'art complet peut  
seul l'y prendre et la reproduire, l'art incomplet peut en  
faire vibrer quelque son, en faire luire quelque reflet.  
L'examen de chaque année ne nous la montre pas seu-  
lement dans les ouvrages que nous exposons au grand  
jour ; ceux que nous laissons dans l'ombre nous l'of-  
frent quelquefois aussi dans un mot, dans une phrase.  
Nous aimons à l'y reconnaître, à penser qu'elle a animé  
un moment celui qu'elle a délaissé bientôt, à prévoir

—ditil niam etoy quditib eb, ete fl zus saq etique n el e  
J'aurais aimé que l'homme qui a écrit ces vers

ne se fût pas contenté de dire :  
L'homme qui a écrit ces vers

inséparable de son **RAPPORT** dont la lecture

est un plaisir pour tous. L'homme qui a écrit ces vers  
est un homme qui a écrit ces vers.

sur le **SUR LE CONCOURS**, et sur tout  
ce qui a été dit sur ce concours.

L'homme qui a écrit ces vers  
est un homme qui a écrit ces vers.

—ditil niam etoy quditib eb, ete fl zus saq etique n el e  
J'aurais aimé que l'homme qui a écrit ces vers

ne se fût pas contenté de dire :  
L'homme qui a écrit ces vers

inséparable de son **Mainteneurs.** dont la lecture  
est un plaisir pour tous. L'homme qui a écrit ces vers

est un homme qui a écrit ces vers.

**MESSIEURS,**

Nos Jeux, si brillants aujourd'hui, répondraient mal, les autres jours, au nom qu'ils tiennent du passé, s'il n'y avait de fleurs que celles qui s'épanouissent, s'il n'y avait de poésie que là où il y a des poètes dignes qu'on les proclame et qu'on les couronne. Les poètes sont rares ; il leur faut la forme avec le fond, l'expression en même temps que la pensée. La Poésie est partout dans l'œuvre divine ; et si l'art complet peut seul l'y prendre et la reproduire, l'art incomplet peut en faire vibrer quelque son, en faire luire quelque reflet. L'examen de chaque année ne nous la montre pas seulement dans les ouvrages que nous exposons au grand jour ; ceux que nous laissons dans l'ombre nous l'offrent quelquefois aussi dans un mot, dans une nuance. Nous aimons à l'y recueillir, à penser qu'elle a animé un moment celui qu'elle a délaissé bientôt, à prévoir

pour lui des tentatives plus heureuses. Nous songeons aux heures qu'ont remplies ces louables efforts, à celles qu'ils rempliront encore, et ne pouvons-nous pas y songer sans scrupule ? Me tromperai-je en disant que le goût de la Littérature a bien plus souvent l'avantage de prendre des heures oisives, qu'il n'a l'inconvénient d'usurper des heures occupées ? et si de nos réunions, de nos recueils, des joies sonores de ce jour, qui est une fête pour tous, un triomphe pour quelques-uns, s'échappe une voix qui semble dire : Faites des vers ! n'est-il pas vrai que ce n'est pas la crainte d'être trop obéis que nous devons avoir ?

Ces rayons de poésie qui ont brillé par intervalle sur la route de nos recherches, j'en voudrais éclairer maintenant celle de mon Rapport : les vers des concurrents, mieux que la prose du Rapporteur, vous en feraient oublier l'étendue. Elle est variée, mais elle est longue ; elle le serait trop, si elle était complète. La Muse des jeunes émules de nos Jeux a les goûts de notre époque ; elle est voyageuse. Elle nous mènera, si nous l'écoutons, de continent en continent ; elle nous mène d'abord au bout du monde.

L'Ode intitulée *les Français à Pékin*, nous montre l'immense capitale du Céleste Empire et son immense population, tressaillant à l'approche de cette poignée d'hommes dont la supériorité Européenne a fait une armée de conquérants :

Il<sup>s</sup> tremblèrent de voir, en leurs âmes naïves,  
Des géants paraître soudain,  
Plus hauts que les Bouddah des pagodes massives,  
Plus hauts que les magots d'airain.

Une seconde, intitulée *Londres et Rome*, fait dialoguer les deux capitales, l'une se glorifiant du pré-

sent, l'autre du passé; l'une couronnant ses exposants,  
l'autre ses martyrs:

Mais quels puissants accords montent vers nos collines?

L'entendez-vous, chanté par cent mille poitrines,

L'éternel Te Deum, l'hymne aux grands souvenirs?

Vieillard du Vatican, non, non, plus de tristesse!

Le monde à tes genoux tressaille d'allégresse,

Martyr, tu sacres des martyrs!

Dans une troisième, intitulée, *Rome chrétienne*,  
ce n'est pas la ville qui parle, c'est le Poète qui parle  
à la ville; et après s'être ému à l'aspect de ses gran-  
deurs, il s'effraie à l'image de ses dangers. Il se ras-  
sure toutefois en songeant à tous ces orages du passé  
qui ont battu vainement la barque de Pierre, en son-  
geant à la protection de la France:

France de saint Louis, France de Charlemagne,

Que le drapeau du Christ sur tout bord accompagne,

La sève de l'honneur ne peut tarir en toi;

Sur ton trône jamais l'erreur ne s'est assise;

Ranime ton passé, gardienne de l'Eglise!

Et sois reine encor par la foi.

La nouveauté des acteurs et des scènes, des instru-  
ments de guerre comme des instruments de musique,  
la nouveauté de tout, soutient la première Ode; elle  
ne la soutient pas assez;

La forme du dialogue qu'a adoptée la seconde et  
qui dispense des transitions et motive les opposi-  
tions, est une forme commode, elle l'est trop;

Plus de justesse et de sobriété dans les images, plus  
de nerf et de correction dans le style, auraient donné  
à la troisième des droits à autre chose qu'à une  
mention dans un Rapport.

C'est la Grèce, c'est la Pologne, qui nous montrent  
deux autres de nos voyageurs poétiques.

La Grèce ; la Pologne ! ce qu'elles ont été , ce qu'elles voudraient être ! L'une essayant de redevenir elle-même avec l'aide ; et peut-être l'obstacle de l'assistance étrangère , l'autre essayant de se relever avec sa seule faiblesse , avec sa seule force !

Réussira-t-elle ? La sympathie de l'Europe mettra-t-elle quelque chose dans cette balance inégale où le courage ne pourra pas toujours compenser le nombre ? Elle a réussi du moins au martyre et à l'héroïsme ! Nous avons eu , l'année dernière , une Ode qui célébrait le martyre. Nous en avons une cette année qui montre l'héroïsme : *l'Ombre de Sobieski* — c'est le titre de la pièce — se dresse aux yeux des descendants de ses anciens soldats , et , braves comme leurs ancêtres , ils vont combattre , ils vont mourir. Dans la seconde , ce n'est pas un héros des anciens jours ; ce n'est pas Léonidas ou Thémistocle , c'est la Grèce elle-même , la Grèce personnifiée qui apparaît ; le Poëte la voit se redresser d'abord du tombeau ; faire un jeune berceau de sa funèbre couche , et jeter un cri de liberté ; mais il lui semble bientôt que cette liberté n'est qu'apparente :

Pour une barrière qui tombe ,  
Une autre surgit sur sa tombe ;  
Son trône est à l'encan des rois.

Et il ne voit de signe de salut pour elle que la croix , la croix dans ses mains redevenues catholiques.

L'Ode historique n'a pas eu moins de poursuivants que les années précédentes.

C'est une tentative difficile et sujette à des fortunes diverses que celle de faire revivre de glorieux morts ou de faire parler d'illustres vivants.

Quelquefois le sujet , porte , plus souvent il écrase  
Il arrive que la figure esquissée par le crayon du peintre

se) complète dans la mémoire du spectateur , et trop vivante là , elle ne l'est plus assez sur la toile. Il arrive que le nom évoqué retentit plus haut que les vers ; et l'on entend dans le seul titre plus que dans les strophes réunies.

Des vers heureux marquent l'Ode intitulée *Lacordaire* ; la couleur et l'accent biblique distinguent celle qui est adressée à *Pie neuf* ; mais quels traits assez frappants ; quand on a évoqué l'image du grand Dominicain , la figure du saint Pontife ; quels mots assez harmonieux quand on a réveillé dans la mémoire l'écho de cette éloquence sublime , de cette simplicité majestueuse !

Les deux Odes intitulées , *au Grand Napoléon* ; *Napoléon à Sainte-Hélène* , se sont heurtées au même écueil ; et le souffle leur manquait encore plus pour le leur faire franchir.

Il y a dans une troisième , sous ce titre , *la Captivité à Sainte-Hélène* , des vers qui semblent trempés dans la haine de l'Angleterre , et qui ont pris là un relief que n'ont point les autres :

..... Lorsque tu vins t'asseoir  
Au foyer dévorant des marchands de Carthage,  
De l'hospitalité gardais-tu quelque espoir ?

et plus loin :

Ce nom que tu voulais effacer de la terre,  
Tu l'entendras toujours résonner tristement,  
Et dans ton cœur meurtri , comme un nom de colère,  
Tu l'entendras encore à ton dernier moment.

Il y a dans une quatrième , intitulée , *le Règne de Napoléon trois* , deux strophes que relèvent malgré leurs taches ; la vérité et la force de la pensée , et que met à part la beauté du dernier vers :

..... Seigneur , est-ce une loi suprême  
Qu'il faille aux souverains comme un sanglant baptême . Il

Pour consacrer leur règne aux yeux des nations ?  
 Tous les rois de la paix s'éteignent dans la tombe ;  
 Mais quand un roi guerrier succombe,  
 Son nom vole au delà des générations.  
 Plus, la foudre à la main, il brûla de murailles  
 Et foula de pays, semant les funérailles,  
 Plus à son nom s'attache un prestige immortel ;  
 On dirait qu'il s'éclaire, au milieu des ruines,  
 D'un rayon des gloires divines,  
 En exerçant la mort, le droit de l'Éternel.

Mais elles sont précédées et suivies de strophes où les images s'entassent et se voilent les unes les autres, où les tableaux s'accumulent sans cette proportion dans la perspective qui seule permet de voir ; les règles mêmes de la prosodie ne sont pas toujours observées.

L'Ode héroïque, l'Ode des champs de bataille est une variété de l'Ode historique, et l'espèce ne manque pas plus que le genre. C'est le champ de bataille de *Solférino* que nous déroule un jeune poète qui, en prenant la lyre, semble encore tenir l'épée : les feux du bivouac brillent dans l'ombre, et l'on entend, mêlé au murmure des ruisseaux, le pas monotone des sentinelles. La description est chaude et animée ; quelques strophes ont la couleur et le mouvement, surtout celle où flottent les pelisses des Croates, et où se referme, dès que la mitraille l'a ouverte, l'inflexible muraille des cavaliers. Cette Ode a été lue dans la séance d'hier. Qu'aurait-il fallu pour qu'elle fût lue dans la séance d'aujourd'hui ? On a dit qu'il y a dans les batailles un moment où l'une des deux armées se sent portée en avant comme si elle était sur un plan incliné : il aurait fallu cet entrainement dans quelques-unes des strophes.

L'Ode religieuse n'a pas manqué cette année plus que les autres.

L'écueil des sujets religieux c'est le souvenir des textes où ils sont pris. Comment dire aussi bien en disant autrement ? La difficulté augmente, si c'est la sainte Famille qu'on veut peindre en partie. Enveloppera-t-on l'image des parures terrestres et des fleurs de l'imagination humaine ? La dégagera-t-on des ombres que le doute a essayé de susciter, et cherchera-t-on à donner au mystère une autre lumière que son obscurité divine ? le raisonnement ! le raisonnement où la foi brille, où la poésie doit briller avec et par elle !

C'est cet écueil que n'a pu surmonter tout à fait l'Ode intitulée : *la Vierge Marie*. Elle commence heureusement :

1 Dans le céleste Eden où fleurissent les âmes, 10  
2 Devant le vrai soleil aux éternelles flammes,  
3 Dont celui d'ici-bas n'est qu'un reflet obscur,  
4 Il est un lis si beau que dans la langue humaine  
5 Rien ne peut exprimer sa candeur souveraine,  
6 Son éclat noble et pur.

Plus loin, elle peint de couleurs délicates la Salutation angélique :

7 Vierge, candide enfant, sœur divine des anges,  
8 Quand vint ce messager pris aux saintes phalanges,  
9 Dont l'hosanna se mêle en un céleste accord,  
10 Lorsqu'il te salua de la grande nouvelle,  
11 Pour voiler ton beau front tu n'avais ni son aile  
12 Ni son écharpe d'or,  
13 Mais ta sainte pudeur, et ce noble courage,  
14 De la vertu seraine éclatant apanage ;  
15 Rien ne te fit trembler, rien ne te fit rougir.....

L'Ode allégorique, l'Ode symbolique, celle qui personifie des vertus ou des vices ; est à peu près abandonnée ; elle a quelque chose de froid et de factice qui est peu dans les goûts de notre époque. Il faut beaucoup d'art pour la mise en scène ; il faut indiquer sans détailler, sans donner en quelque sorte le signalement. L'auteur de *Devoir et Vérité* n'a réussi qu'à demi à triompher de cette difficulté.

L'auteur de *Prose et Poésie* semble d'abord avoir adopté une personnification semblable; on croit voir deux fées d'un caractère différent, venant douer, chacune à leur manière, l'enfant au berceau, et on continue de le croire, tant que se succèdent les exhortations et les conseils; mais quand ce ne sont plus des conseils, quand la voix qui parle tour à tour sous les deux noms du titre, ne dit plus ce que doivent faire, mais ce que font les jeunes hommes et les hommes mûrs. il semble que ce soit une méditation sur l'humanité, méditation appelée Prose, quand elle s'attache au côté sombre des destinées humaines, et intitulée Poésie, quand elle s'attache au côté brillant. Cette incertitude nuit à la pièce. Les chants alternés, avec un titre qui les sépare, ont, à côté de leur inconvénient, l'avantage d'éclairer la marche du sujet; mais si elle reste obscure, quel avantage reste-t-il? C'est dommage; il y a beaucoup de poésie dans l'exécution, des traits frappants, de beaux vers, et sans ce défaut, l'Ode de M. Bellier aurait pu lutter heureusement peut-être avec les deux dont il me reste à vous parler.

La première, intitulée : *Histoire et Peinture*, pèche par le plan comme celle que je viens d'examiner. L'auteur contemple le passé et ses grandes scènes; il s'en fait le contemporain par la sympathie, presque l'acteur par les regrets : il aurait voulu combattre aux Thermopyles.

Et quand il a parcouru ainsi les hauteurs de l'histoire, il laisse là son évocation du passé et son rôle rétrospectif, et il se retourne vers le présent; pour contempler encore, il est vrai, mais l'image au lieu de la réalité : il examine une suite de tableaux et place sur la tête de l'auteur la couronne de la peinture contemporaine.

C'est ainsi un sujet superposé à un autre , une seconde Ode sur la première, et la confusion empêche de sentir, comme on l'eût fait , l'éclat de plus d'un vers , de plus d'une strophe : on ne comprend pas la seconde partie au premier moment où l'on y arrive , et on n'est plus sûr alors d'avoir compris la première. L'Ode a bien et doit bien avoir son désordre ; mais ce désordre , c'est l'inattendu dans la succession des idées , ce n'est pas l'interversion de la route et du but. Ce défaut nous a empêché de donner à l'ensemble ce que nous aurions voulu donner partiellement à quelques-uns des détails. Chacune de nos Fleurs est une , et on ne peut les distribuer feuille à feuille ; on ne peut les gagner strophe par strophe. L'Ode de M. Adam a dû céder à celle de M. d'Audeville ; *l'Histoire* et la *Peinture* se sont effacées devant la *Bretagne*.

Nous avons reçu deux Odes sur la Bretagne : l'une peignant la Bretagne légendaire , l'autre la Bretagne historique. La supériorité n'est pas où on le croirait d'abord : l'histoire est plus poétique que la légende. Je laisse donc la première , dont la forme laisse beaucoup à désirer , et je passe à la seconde. Elle fait heureusement ressortir les lieux consacrés par les hauts faits du passé ; elle fait retentir heureusement les noms qui ont illuminé ces landes incultes , ces grèves arides. C'est bien *la terre de granit recouverte de chênes* ; c'est bien la Bretagne des grands hommes de mer et de grands capitaines. Il y a une lacune pourtant , le Poète s'arrête , et bien qu'on admire le beau vers qui marque cet arrêt , on regrette ceux qui eussent jailli de l'essor prolongé à travers l'époque la plus orageuse , mais non la moins glorieuse des annales bretonnes. La Poésie a-t-elle les mêmes règles que la politique ? Est-ce l'oubli qui est poétique , et n'est-ce pas le sou-

venir? L'Ode est bien conçue; les diverses parties en sont bien groupées: les vers sont bien faits, et cependant il y a quelque chose d'interrompu et d'inégal dans l'inspiration de l'ensemble, et quelquefois aussi dans l'inspiration partielle des détails. On ne trouve pas toujours dans la strophe le développement naturel qu'elle a quand le jet d'où elle sort est assez fort pour lui faire remplir tout son cadre: le mouvement s'arrête. Notre plus belle Fleur est restée dans notre corbeille, et M. d'Audeville, en emportant la Violette dont nous couronnons ses beaux vers, songera, j'espère, à l'Amarante.

*La Bretagne* avait d'abord une autre rivale, et le nom que cette rivale porte, *la Loire*, eût fait de leur lutte, dans l'arène, comme une guerre de vassale à souveraine. Nous avons fermé à la vassale le champ de bataille de l'Ode, et nous lui avons ouvert celui du Poëme, qui nous a paru lui convenir mieux. La strophe n'est qu'une apparence, quand elle a une longueur qui ne permet pas d'en saisir la symétrie répétée, et que d'ailleurs l'ensemble n'est qu'un récit continu.

C'est un vaste sujet que cette inondation de la Loire qui fut un événement, qui est encore un souvenir, trop vaste peut-être. Comment choisir dans des scènes également émouvantes? comment les isoler et comment les réunir? Ce drame inépuisable, répandu sur tant de points divers, semble pourtant un moment, dans les vers du Poëte, se concentrer dans une scène qui domine les autres: le fleuve va arriver aux Ardoisières d'Angers.

Au drame matériel se joint alors le drame moral. Qui sont-ils ces hommes que les flots menacent aujourd'hui? Ils menaçaient hier; ils menaçaient la société; ils sont de ceux qui en complotent la ruine, qui veu-

lent ce que le Poëte a admirablement résumé dans l'apostrophe qui finit par ces vers :

Et les flots, débordés vous apportent l'image  
Des conquêtes que vous rêviez.

Peut-être y avait-il dans l'idée déposée dans ces vers le germe d'un remède au vice du sujet, le défaut d'unité ; peut-être si, après avoir décrit le mouvement qui porte les habitants d'Angers au secours des fugitifs des Ardoisières, et le flot réparateur de la charité répondant au flot dévastateur du fleuve, il avait peint à la fin le fleuve rentrant dans son lit, comme si le spectacle de ce contraste entre la haine qui menace et la bonté qui secourt une fois donné, sa mission de colère était accomplie ; peut-être aurait-il trouvé là ce qui manque à ces scènes successives où les acteurs ne paraissent que pour faire place à d'autres. La Loire en eût été l'unité ; elle en eût été d'un bout à l'autre le grand acteur, et, présente au commencement et dans les développements, elle l'eût été à la fin ; à la fin où on ne la retrouve plus, où aucun vers n'en fait plus même entendre le murmure.

Ce défaut dans le plan laisse à l'ouvrage de M. Dailière le mérite de tableaux animés et saisissants, d'une versification large et harmonieuse, et nous n'avons pas hésité à lui donner la préférence sur un autre Poëme arrivé de même au Bureau général, et bien différent par les temps et par les mœurs. Ici nous sommes en plein moyen âge ; nous assistons à un combat judiciaire.

La scène est saisissante ; les vers ressortent ; ils ont le tranchant du glaive et la franche allure de l'époque. Mais ces qualités ne se trouvent pas dans toutes les parties de l'ouvrage, et il a des côtés faibles.

Quelques obscurités dans l'exposition qui est double, quelques détails de trop dans le texte primitif, quelques longueurs dans les paroles échangées entre les deux champions, dialogue où se fait trop sentir l'imitation, et pas assez la ressemblance — on ne peut toucher à Corneille sans qu'il se dresse aux yeux de tous, et que tout ne paraisse petit à sa mesure — : tels sont les défauts qui ont rejeté le Poème de M. Delphis de la Cour au second rang. L'Académie a donné un Souci à M. Daillière, heureuse de couronner en lui un nouveau *venant* dans la lice; et un OEillet à M. de la Cour, heureuse de reconnaître en lui un de ses *tenants* ordinaires.

L'examen de ces deux Poèmes, arrivés seuls au Bureau général, a pris le temps que je voulais donner à ceux qui en ont le plus approché, et je passe aux Epîtres.

*Au Tilleul de mon Village!*... est une suite de vers faciles et spirituels adressés à un vieil arbre que l'inconstance populaire avait voulu remplacer et renverser. Le *sublime entêté* a continué de lever sa tête, et d'étendre ses branches sur ses ennemis d'un jour. On comprend le sentiment qui anime M. Lestourgie pour le vieux témoin de son enfance, et l'expression en est digne du lauréat que nous avons plus d'une fois couronné.

*A une Inconnue* est une Epître dont le sujet a pu naître des relations ordinaires du monde, dont l'exécution a l'élégance qu'on y goûte. Elle est écrite avec la grâce d'une femme et les couleurs d'un poète; celle qui l'écrit ne veut pas qu'il y ait d'illusion dans la sympathie soudaine que lui a montrée une inconnue, et elle lui envoie ces vers comme on envoie son portrait. Nous avons été heureux, à la fin du Concours, d'y reconnaître celle dont les vers et la pré-

sence furent l'ornement de notre fête à pareil jour de l'année dernière ; l'Épître que M<sup>lle</sup> Blanchet nous a adressée cette année , nous fait retrouver son talent ; espérons que la Fleur que nous lui décernons nous fera retrouver sa présence.

Tous les ans , arrivés à l'Élégie , à ce champ de notre domaine académique , autrefois si riche , nous cherchons à expliquer la stérilité actuelle , à stimuler la fécondité future. On n'enseigne pas à faire des vers touchants ; on pourrait plus facilement indiquer la disposition d'âme où il faut être , que le travail d'esprit qu'il faut faire. Peut-être faut-il plutôt avoir senti que sentir , avoir vu que voir. Nous sommes plus propres à peindre les malheurs des autres que nos propres malheurs , au moins dans le premier moment. La sensibilité est bien la source , mais il ne faut pas qu'elle coule par une blessure personnelle ; la sympathie aux blessures des autres est plus propre à lui donner une issue favorable.

On croit un moment à une exception en lisant l'Élégie intitulée : *A mon Fils*. La douleur est profonde ; c'est la douleur d'un père : sa pensée va chercher son fils sur la terre étrangère , où la fièvre jaune a dévoré le jeune soldat :

D'autres , enveloppés dans les plis de leur gloire ,  
Plus heureux, sont tombés sur un champ de victoire  
Par un trépas plus beau ;  
Des nègres du Cayor la balle frémissante ,  
Vainement l'épargna dans la plaine brûlante ,  
A l'ombre du drapeau.

Il voudrait élever un monument à ce mort du désert , à ce mort sans tombeau et sans linceul ;

Non pas un monument ou d'airain ou de pierre ,  
Mais quelques vers creusés dans la douleur d'un père ,

et il s'écrie :  
Que des vents orageux la turbulente haleine  
Roule les flots mouvants de sable dans la plaine,  
Au confin des déserts.  
Dans ces lieux désolés quand mon enfant succombe,  
Ah ! puisse-t-il du moins retrouver une tombe  
Plus paisible en mes vers !

Si les autres strophes n'ont pas été un assez digne cortège de celles que j'ai citées, si la couronne a manqué par suite, la sympathie pour l'auteur n'a pas manqué du moins. Puisse le témoignage lui en être doux !

*Le Retour au vallon* exprime des sentiments personnels aussi ; mais d'une autre ordre, de l'ordre tempéré ; et il l'exprime en vers toujours coulants et faciles ; quelquefois gracieux.

Voici l'humble sentier où la main de ma mère  
Guidait en souriant mon pied novice encor,  
Quand mes doigts effeuillaient la couronne éphémère  
Du bluet des sillons ou du frais bouton d'or.  
Tous mes chers souvenirs m'attendent au passage,  
Comme de vieux amis, fidèles au retour.  
Les oiseaux dans les bois, les fleurs sur le rivage,  
M'ont envoyé leurs chants ou leurs parfums d'amour.

*La blanche Pluie* est une Méditation mélancolique sous une gracieuse image. La rêverie du Poète l'a conduit sous une aubépine en fleurs, et les branches que sa main secoue, font pleuvoir les fleurs dans son rêve : l'arbuste, sans événement, sans orage, reste dépouillé, et le poète dit alors :

..... Combien d'âmes heureuses,  
Belles d'illusions, ces fleurs mystérieuses  
Qui viennent embaumer le printemps de nos jours,  
Ont vu fuir le bonheur sans ressentir d'orage,  
Et ces fleurs de leur joie, ainsi qu'un blanc nuage  
S'envoler, mon Dieu, pour toujours !

Quelle main vient parfois, alors que l'existence,  
Pour le printemps du cœur à peine encor commence,  
Ravir brutalement toutes nos belles fleurs ?  
Quelle main, secouant et l'amour et la joie,  
Dissipe les parfums où notre âme se noie,  
Et jette l'hiver dans nos cœurs ?

Quelques légères taches altèrent par intervalle l'éclat d'une versification facile et brillante. Il y a aussi quelque chose d'incomplet dans le rapprochement de l'arbuste dépouillé et de l'âme flétrie. C'est la main du Poète qui a secoué l'arbuste, et il semble dire que c'est nous-mêmes qui effeuillons nos illusions.

Une fleur reste à l'arbuste cependant ; une fleur reste aussi à l'âme ; l'âme se souvient.

*Le Souvenir*, qui est ainsi le dernier mot de cette pièce, est le premier mot et le titre d'une autre Élégie qui a de même le mérite d'une fraîche harmonie et de douces couleurs ; mais la nuance est moins délicate ; le son n'a pas le même retentissement mystérieux et profond. Elle ne laisse rien à deviner, et l'on ne sait plus si le souvenir ainsi étendu et détaillé peut bien être l'Ange gardien que l'auteur place à son foyer. Elle a été lue dans la séance d'avant-hier.

Ce n'est pas au passé, ce n'est pas non plus à l'avenir, c'est au présent que l'auteur de *la Couronne nuptiale* veut qu'on s'arrête et qu'on s'attache. Il voit sous la blanche guirlande qui couronne le front pur de la jeune vierge,

Les longs cils abaissés voiler les yeux d'azur,

et il lui dit :

Pourquoi rêver en ton jour d'hyménée ?  
Quand le présent est beau, ne crains point l'avenir.

Le sujet était délicat, et il était difficile de s'y arrêter toujours à temps ; la pièce, toutefois, a dans son ensemble je ne sais quoi de naturel et d'affectueux, de triste et de gracieux en même temps.

L'Élégie intitulée *la Sœur de charité* a l'inconvénient des sujets poétiques à eux tout seuls, accessibles à tous par conséquent, et qui finissent par être un lieu commun où peuvent puiser seulement ceux qui rajeunissent, parce qu'ils donnent une vie supérieure ; qui raniment, parce qu'ils allument une plus vive clarté. J'avais cru, aux premiers vers, que l'auteur allait essayer d'individualiser le sujet. Il peint d'abord une jeune fille au pied des autels, répondant à l'appel d'en haut ; mais il rentre bientôt dans la généralité et il inscrit, après tant d'autres, des stances au bas de cet admirable type, *la Sœur de charité*. On peut y prendre cependant des vers heureux :

Sa joue, à la rose mystique  
Emprunte un reflet de pudeur,  
A son front, le lis séraphique  
Attache un nimbe de candeur.

C'est l'abri que la Providence  
Garde à l'exil du pèlerin ;  
C'est le trésor de l'indigence,  
Le refuge de l'orphelin.

Il y a le même mérite, mais un mérite insuffisant de même, dans une Élégie dont le sujet est pareil ; et dont le titre est : *l'Ange de charité* ; on peut aussi en extraire quelques vers gracieux :

Parmi les esprits purs qui viennent de la terre,

Dociles à la voix de leur maître éternel,

Il est un ange, ami des pleurs et du mystère,

Qui parle aux nobles fronts d'un accent fraternel,

Sur sa tête scintille une modeste étoile ;  
Son aile, d'un lis pur a la douce blancheur ,  
Et son œil azuré que la paupière voile ,  
Devient souvent humide à l'aspect du malheur.

*Le Vieux Manoir* tient ce que promet la généralité du titre , mais il ne la dépasse pas. Les tableaux qui se déroulent en vers harmonieux et faciles , ne contiennent pas ces traits distinctifs qui auraient donné au Manoir la personnalité et un caractère à part.

*Le Chapelet de buis* a la simplicité de son titre. Jeanne qui le porte s'agenouille et prie ; mais elle ne peut pas prier comme celles qui ont des robes de velours et des livres dorés , comme celles qui savent lire ; elle s'agenouille plus bas. Le Poëte la relève et la rassure : c'est le cœur que Dieu écoute. Rien de plus gracieux que ce tableau où nous trouvons de nouveau la main de M. Lestourgie. Mais ce tableau est-il bien une Élégie ?

*Fleurette* n'est pas une Élégie seulement , ce serait un Drame si l'on s'arrêtait au dénouement. Mais il est indiqué à peine , et l'imagination ne s'y porte pas ; elle reste fixée en deçà. *Fleurette* est si jeune et si naïve ! son amour pour Henri IV ; ce qui la charme d'abord , ce qui la désespère ensuite , théâtre , scènes , acteurs , tout cela est délicatement indiqué. Quelques négligences , un ou deux traits au commencement et dans le courant du récit , à la fin même , — traits qui conviendraient à une Ballade ou à une Idylle destinée à égayer et à bien finir , mais qui ne conviennent pas à une Élégie que la mort termine — , ont compromis le succès de cette pièce.

*Fleurette* est arrivée au bureau général cependant , et ce n'est qu'après avoir disputé la victoire qu'elle a cédé à une rivale qui lui ressemble bien peu : tout y est contraste. Au lieu des jardins de Nérac , un salon du

monde moderne, du monde même, qui n'est pas tout à fait le monde; au lieu de la chasse dans les bois, le jeu autour du tapis vert; au lieu de Fleurette, Magdeleine, et Magdeleine avant le repentir.

Devions-nous l'attendre?

Refuserons-nous au Poète d'avoir des larmes pour ceux qui n'en ont pas? Ne pourra-t-il pleurer sur Magdeleine, quand Magdeleine ne pleure pas encore? Ne pourra-t-il la prendre dans l'éclat trompeur de sa trompeuse félicité, sous l'ombre qui déjà s'y projette, et lui dire ce que sa conscience agitée commence à balbutier, lui montrer ce que son œil troublé commence à entrevoir; et si le tableau de ce qui est et de ce qui sera ne peut avoir de couleurs vives pour éclairer, sans en avoir de frappantes, de crues peut-être pour flétrir, faudra-t-il sacrifier l'avantage à l'inconvénient? Nous ne l'avons pas pensé, Messieurs; nous n'avons pas pensé que l'appel aux bons sentiments, l'éclair du vrai et du bien jeté dans une vie mauvaise dût être écarté, parce qu'il fallait réunir et peindre le nuage avant d'en faire jaillir l'éclair. L'Académie espère que la Fleur dont elle couronne aujourd'hui les vers pleins et colorés de M. Henri Villars, ne sera pas la dernière, et celles qu'y joindra l'avenir s'attacheront à des ouvrages où les détails n'auront pas besoin d'être justifiés par l'ensemble, et la route par le but.

L'Idylle, comme l'Elégie, a eu son beau temps à l'Académie, et bien plus près de nous; c'était hier: serait-il passé de même? Notre Midi n'a-t-il plus son soleil brillant; ses fruits qui se dorment, ses Poètes qui s'enflamment? Ne verrons-nous plus arriver la brune provençale, le sourire à la bouche et la corbeille sur la tête? La branche d'olivier s'est-elle séchée dans sa main, ou a-t-elle été remplacée par un signe contraire? Je ne reconnais dans les visiteuses de cette année que

cette Idylle qui observe plus qu'elle ne sourit, qui disserte plus qu'elle ne chante, qui s'occupe de nous montrer plutôt le côté utile que le côté agréable de la vie des champs, plutôt les jours graves des semailles que les jours joyeux de la moisson. Cette Idylle, qu'on pourrait appeler l'Idylle agronomique, a continué de nous arriver de l'Alsace : même nombre toujours dans le chiffre, même régularité dans le style, même mérite, mais même froideur en même temps. Cette froideur s'est animée une fois cependant, et il y a dans l'envoi de cette année un essai de peindre des scènes au lieu de décrire des procédés, essai qui, s'il n'a pas été complètement heureux, marque un progrès et en fait espérer d'autres.

Aucune Fleur donc sur le champ de l'Idylle. Sur celui de la Ballade, deux Fleurs également mais différemment douces, œuvre de lauréat toutes deux, et auxquelles il n'a manqué que quelques nuances pour que nous ayons échangé avec elles celles de notre corbeille ; l'une, Fleur de plaisir, colorée et fraîche ; l'autre, Fleur de tristesse, mélancolique et pâle.

La première, intitulée *Gironne*, par M. Viault, offre une scène d'amour qui ressort par sa naïveté sur le fond commun de ces scènes de tous les temps et de tous les pays. Gironne est riche, et elle offre sa main ; Lois est pauvre, et il n'ose la prendre ; Matelin est bon, et il donne sa fille. Les stances sont comme Gironne, avec sa taille fine et ses contours gracieux.

La seconde, intitulée *le Retour de la Morte*, par M<sup>me</sup> la Vicomtesse du Tertre, reproduit une de ces scènes de deuil qui se détachent par un détail de ce que le fond a d'universel et de semblable. Une mère est allée chercher au loin la santé de ses deux filles, et pendant que l'espoir la retient auprès de la survivante, la morte est ramenée avec cette rapidité,

qui ne rapproche pas seulement les retours joyeux , aux lieux où sa famille n'est plus , où il n'y a que la sympathie des choses , et celle du Poëte. Les vers sont gracieux dans leur coupe brisée , le sujet est poétique dans sa tristesse.

Rien ne verdoie sur le champ de l'Eglogue ; rien ne rayonne dans le sanctuaire de l'Hymne : quelques lueurs par intervalle , mais de cette obscure clarté des heures de la nuit , quand la lampe veille seule ; jamais l'illumination des jours de fête.

Jamais ! je me trompe , il y a une exception à faire pour l'Hymne intitulée : *le premier Mai à la campagne* ; les parures de l'église et l'éclat de la nature , l'encens des autels et la fleur des champs y répandent leurs rayons et leurs parfums ; et elle trouvait naturellement sa place dans la séance d'avant-hier.

Ainsi nous avons parcouru les Idylles et les Ballades , les Eglogues et les Hymnes , sans avoir rien à prendre dans notre corbeille. Plus heureux sur un plus étroit domaine , sur le plus étroit de tous , nous avons eu à couronner un Sonnet. Le Sonnet , malgré le soin qu'exigent et les quatrains et les tercets , est tout dans le dernier vers. Il s'y relève ou il s'y écrase ; il y trouve ce qui le distingue ou ce qui le laisse dans l'ombre. Celui de M. Delphis de la Cour y a trouvé sa supériorité sur ses deux rivaux , l'un de M. Georges Garnier , en qui nous saluons le souvenir des succès passés ; l'autre de M. Paul Ducos , qui nous fait saluer l'espérance de succès futurs , espérance sans mélange de crainte ; on hérite sans succéder au pays de la poésie , et là c'est le *vif* qui saisit le *vif*.

Le Sonnet était la borne étroite de notre domaine poétique avant que la main du Président Boyer l'eût déplacée. Le champ que sa générosité a ouvert serait-il déjà épuisé , et ce qu'on y cherchait , le nouveau ,

n'y est-il déjà plus? Le nouveau? peut-il y en avoir dans la Fable, qui a pour mission d'enseigner, et à qui il n'est permis d'enseigner que le bien? Toutes les leçons ont été données, et ont-elles été données assez utilement pour encourager à les donner une seconde fois?

Le nouveau dans la Fable, ou plutôt l'inattendu, ne peut être que dans cette forme, que dans cette manière de dire qui rajeunit le récit le plus usé; que dans ces bonnes fortunes de style qui dispensent de toute autre richesse: on n'a pas besoin d'inventer alors, on a trouvé. C'est le sceau du propriétaire, c'était le cachet de la Fontaine.

Ce sceau, ce cachet manquent aux Fables que j'ai à examiner. Malgré les qualités d'un récit clair, d'un style facile, qui en distinguent quelques-unes, les sujets qu'elles traitent sont encore à traiter. L'auteur n'a pas su s'en emparer.

*Les Requête des animaux*, — c'est le titre d'une de ces Fables, — sont présentées en vers qui plaisent, que rien ne dépare, mais où rien ne ressort. La Fourmi parle comme la Perdrix, la Perdrix comme le Renard.

Est-ce bien un Loup, je ne dis pas le Loup ordinaire de nos bois, mais le Loup ordinaire de nos Fables, que ce *Loup voulant se faire Ermite*, que ce Loup malade qui a un médecin, et quel médecin? le Renard; et qui veut avoir un confesseur, quel confesseur encore? la statue de saint Hubert. Les vers sont bien faits, bien coupés; mais les vers ne suffisent pas: il faut que l'action soit possible par un côté; il faut que par un côté les animaux soient des animaux encore; que ce qu'ils font de supérieur à leur intelligence, par l'idée et par l'exécution, rentre dans leur goût et dans leurs mœurs par le but et par les résultats.

Les Fables intitulées: *le Philanthrope*, *les deux*

*Gouttes d'eau*, évitent cette difficulté et cette nécessité. Ce sont des hommes qu'elles mettent en scène. Ont-elles bien les conditions de la Fable ? en ont-elles la simplicité qui attire, et le relief qui frappe ? Elles ont l'entrain d'un récit animé et de vers faciles ; elles sont une lecture agréable.

*L'Horloge* est une Fable bien racontée ; les vers sont bien faits , bien coupés. Mais l'analogie sur laquelle repose la moralité est-elle bien juste ? et quelle différence explicable entre la marche du timbre et la marche de l'aiguille dans une horloge ?

Il y a de la poésie , beaucoup de poésie dans *la Source et le Torrent*. Le fond en est ingénieux , la forme en est brillante. Mais la personnification est-elle heureuse , et ne mène-t-elle pas à des actions incompatibles avec la nature de la chose personnifiée ? Un torrent peut-il se cacher et se mettre en embuscade ?

La Fable *l'Os à ronger* nous montre une vérité qui n'est pas nouvelle : les plats flatteurs réussissant mieux que les francs serviteurs ; mais la forme relève le fond.

La Fable *les Amis de la Linotte* nous dit une fois de plus qu'il ne faut pas se fier à ses amis , et elle le dit à deux reprises , par les faits du commencement d'abord , et ensuite par le tableau et la morale de la fin ; car je crains que les lecteurs qui ont le plaisir d'une versification souple et élégante , n'aient pas le plaisir de la surprise , comme la Linotte en a le chagrin , lorsqu'au retour de ses excursions , elle trouve ses amies en ménage : il n'y a pas le nouveau , et il n'y a pas l'inattendu.

La Fable *le Pinson et le Serin* ne veut pas dire que l'esclavage vaut mieux que la liberté , comme on le croit d'abord ; mais que l'une et l'autre ont du bon , selon les caractères et selon les habitudes. La leçon n'est pas héroïque ; nous en aurions couronné l'au-

teur cependant , si sa Fable , spirituelle et bien dite , n'avait pas des longueurs.

C'est une leçon différente que donne l'auteur de la Fable *le Lion et sa Cour* : il veut montrer que là où la liberté n'est pas , il n'y a que des apparences : le silence n'y est pas l'approbation , la résignation n'y est pas le contentement ; c'est la crainte qui est le fond de tout , qui est la vérité. Il a enveloppé cette leçon d'une forme facile ; il l'a aiguisée de traits heureux , et il a relevé le commun de la scène par l'imprévu du dénouement. Le despotisme et les appétits du Lion , la terreur des animaux , la circonspection du Renard , tout cela n'est pas nouveau ; mais le cri du Corbeau est inattendu ; et l'inattendu , nous l'avons dit , est la seule nouveauté que nous pouvions espérer ; nous l'avons vainement cherché jusque-là : nous avons couronné la Fable qui nous le faisait trouver.

Nous voilà aux limites du domaine de la Fable , mais non aux limites de notre domaine poétique actuel. L'Académie , par une délibération de l'année dernière , y a ajouté une place pour ceux qui ont observé , qui ont médité , qui ont donné une forme à leurs observations , à leurs idées , mais qui n'ont pas trouvé dans nos programmes de nom applicable à cette forme. La place offerte n'est pas restée vide ; il y a eu encombrement de *Pièces diverses* , et plusieurs de ces nouvelles venues ne seront pas le moindre ornement de notre exposition poétique.

L'une de ces pièces est intitulée *l'Octave de la Fête-Dieu*. Aux idées exprimées , aux choses décrites , c'est bien , sauf quelques détails qui sont de tous les jours et de toutes les nuits , ce temps de fleurs répandues et de chants épanouis. Les images sont riantes et colorées , le rythme est facile et gracieux : une suite de vers

lestes et brefs, groupés en même nombre, et coupés à la même mesure, à son charme; mais elle a aussi son exigence; il faut que la rime soit riche, et que les deux derniers vers de chaque groupe terminent heureusement le tableau pour les yeux, et le couplet pour l'oreille. Cette double exigence n'est pas toujours également satisfaite. Reproche léger sans doute; mais, arrivés à cette partie de notre Concours, il n'y a que des choses légères dans la balance que nous tenons, et il suffit d'un trait, d'un son, d'une nuance pour la faire pencher d'un côté ou de l'autre; elle eût penché d'une manière bien décisive du côté de la plus belle de nos Fleurs si, après les révélations qui ont suivi la clôture de nos travaux, il nous avait été permis de mettre, à côté de l'*Octave de la Fête-Dieu*, le *Retour de la Morte*, et au-dessus, l'*Ode la Vierge Marie*. Le reflet que la poésie de ces trois pièces a jeté sur notre Concours, qu'elle jettera sur notre Recueil, nous laisse envers M<sup>me</sup> la Vicomtesse du Tertre une dette que l'avenir, j'espère, ne tardera pas à acquitter. | |

Une *Légende de la Mer* peint cette situation que le naufrage fait aux fugitifs du vaisseau, égarés sur l'Océan, et dont le radeau de la *Méduse* réveille à l'instant l'image complète. | |

Les premiers moments qui suivent la perte du navire sont peints avec une simplicité qui a sa poésie :

A courir l'Océan quand on s'est fatigué,  
Qu'on a sur un beau brick longuement navigué,  
C'est une chose triste et navrante et cruelle,  
De se voir si petit, sur une barque frêle,  
Avec les flots changeants pour mouvante prison,  
Sans qu'on puisse de haut embrasser l'horizon;  
De n'aller plus jamais dans les mâts, à leur cime;  
De se sentir toujours au niveau de l'abîme,  
Et comme un alyon par la mort aveuglé,  
De ramper sur la vague après avoir volé.

Les vers sous ce titre : *Résignation*, répondent au mouvement qui nous porte, dans les grandes épreuves, à chercher en haut le remède aux maux d'ici-bas, et à éteindre dans l'acceptation de la volonté divine le sentiment trop vif des misères de la condition humaine. Le cœur est ému du fond, l'esprit est satisfait de la forme.

La pièce dont il me reste à vous parler appartient à un autre ordre d'idées. Il y a une situation d'âme où la vie se déplace, où elle s'agrandit : on ne voit plus, on n'entend plus avec les sons ; au lieu des organes, c'est la faculté de voir, c'est la faculté d'entendre ; au dehors, la différence apparente des choses se fonde dans leur ressemblance réelle ; les choses elles-mêmes s'effacent : alors ce n'est plus le réel autour de nous, c'est le possible, c'est l'idéal ; ce n'est plus le fini ; c'est l'infini. Alors, si l'on veut nommer ce qui a tout effacé, tout remplacé, on ne trouve plus qu'un nom : Dieu ! si on veut le célébrer, on ne trouve plus qu'un langage : la prière ; et dans l'impossibilité d'exprimer l'inexprimable, de colorer l'invisible, on se tourne vers le visible ; ne pouvant dire ce que sont les biens et les plaisirs du monde nouveau où l'on est entré, on dit ce qu'étaient les biens et les plaisirs du monde ancien d'où l'on est sorti, et le mot *Vanité* est au bout de toutes les phrases.

Ce mot termine une Méditation riche d'une harmonie soutenue, de vers heureux, de traits brillants, que nous a adressée M<sup>lle</sup> Adolphine Bonnet ; et nous espérons que la nature de nos couronnes empêchera qu'elle ne l'applique à la Fleur que nous nous félicitons d'offrir à ses dix-huit ans.

L'examen de cette pièce complète ce que j'avais à vous dire du Concours poétique de cette année.

Ainsi, le désert quelquefois, rarement l'oasis, et

jamais complète ; dans l'intervalle , quelques jets de verdure , une fleur , une source ; habituellement un sol cultivé , mais une végétation qui ne s'élève pas , qui ne déborde pas , voilà ce que nous a montré la route complète de nos recherches , ce que vous a indiqué la route incomplète et cependant trop longue de mon Rapport. Un assez grand nombre de pièces s'élèvent à un certain niveau , peu le dépassent , aucune ne domine. Les vallées se sont élevées , les hauteurs se sont abaissées : c'est là , comme partout , l'avènement du nombre.

Nous avons reçu quatre-vingt-huit Odes , vingt-six Poèmes , vingt-trois Epîtres , huit Discours en vers , soixante-trois Elégies , vingt-cinq Idylles , deux Eglogues , vingt-trois Ballades , vingt-trois Hymnes à la Vierge , quarante-trois Sonnets , soixante-huit Fables ou Apologues , et quarante-quatre Pièces diverses.

Cette facilité , ou cette gêne du nombre que nous trouvons de plus en plus sur le champ de la Poésie , nous n'avons jamais à la craindre ou à l'espérer sur le terrain de la Prose. Trois Discours seulement nous ont été adressés cette année , et un premier examen les a bientôt réduits à un seul. Nous eûmes un résultat à peu près pareil quand nous proposâmes l'éloge de M. de Chateaubriand , et cela s'explique aujourd'hui comme alors , non par le défaut d'attrait pour le sujet , mais par la difficulté de le traiter. C'est par les faits qu'un homme comme M. de Villèle doit être loué , et les faits étaient nombreux et compliqués ; il fallait les apprécier , les disposer ; il fallait les étudier d'abord. C'est ce qu'a fait avec un soin infatigable et un incontestable talent l'auteur du seul Discours dont j'ai sérieusement à vous parler , M. Tancrède de Hauteville. Il a étudié avec soin , il a apprécié avec justice , il a ex-

posé avec clarté. Son style est facile, correct, et s'il n'a pas le jet du discours, il a le courant du récit. Sa manière claire, logique, se rapproche de celle de l'histoire, et en a presque les dimensions et les qualités. L'ensemble cependant est plutôt une biographie avec son ordre chronologique et sa marche successive, qu'un éloge avec son essor spontané et ses mouvements imprévus.

L'Académie, pleine d'estime pour une étude de ce mérite et de cette portée, a oublié, pour la couronner, les bornes qu'elle avait fixées, et que rappelaient le Rapport et le programme de l'année dernière. Elle a entr'ouvert la barrière qu'elle referme maintenant, et qui reste placée pour l'avenir.

La plus belle de ses Fleurs est restée dans sa corbeille cependant; elle n'a pas donné tout ce qu'elle pouvait donner, parce qu'elle n'a pas trouvé tout ce qu'elle espérait trouver, tout ce qu'elle voulait. Que voulait-elle donc? Elle voulait un éloge qui ne fût pas une biographie, un compte rendu, qui ne fût pas l'histoire; où ces divers éléments se trouveraient sans doute, mais fondus; elle voulait un portrait dont les événements seraient le cadre, mais le cadre réduit et non élargi et renforcé de manière à éteindre la figure et à l'effacer dans l'étendue; et ce cadre, les événements lui semblaient naturellement disposés pour en fournir les dimensions brèves et favorables.

Les députés de 1815 sont réunis: ils sont arrivés de tous les côtés, apportant des projets divers comme les points d'où ils viennent, ayant en majorité le même esprit, voulant au fond le même but, mais par des routes différentes, mais avec bien des nuances. L'ordre s'établira-t-il dans ces éléments divers? l'unité se fera-t-elle? Quelque temps s'écoule, et elle est faite: la majorité a un chef, et ce chef n'est aucun

de ceux qui ont été en avant de l'ardeur des autres , qui ont devancé et précipité.

Plus tard , la majorité est devenue minorité, et à la difficulté de s'entendre quand on est le plus fort, a succédé la difficulté de s'entendre quand on est le plus faible . elle s'entend ; elle a un chef, le même chef.

Plus tard encore , c'est la majorité de nouveau, et la majorité ayant le pouvoir. Après être restée unie dans le combat , il faut qu'elle reste unie dans la victoire ; elle reste unie ; elle a un chef, le même chef encore.

Quel est-il ? quel est celui qui a triomphé si longtemps de la difficulté d'arriver et de rester à la tête d'une grande opinion ?

Qu'a-t-il en lui pour avoir donné si vite à son nom ce retentissement , cette puissance , que ce nom soit dans toutes les bouches et dans tous les écrits , dans ceux des adversaires comme dans ceux des amis , qu'il réponde à toutes les craintes des uns, à toutes les espérances des autres , et cela bien avant qu'une ordonnance royale ait décidé que le Président du Conseil s'appellera Joseph de Villèle ?

Qu'a-t-il au moment de l'entrée en scène ? et ce moment touche à celui où son ascendant commence :

Le passé ?

Tout antécédent lui manque.

Le présent ?

Pas au moins celui qui se révèle à l'éclat de la voix, à l'éclat du regard.

L'avenir ?

D'autres , dans son parti , ont cette imagination qui donne un corps aux désirs, une réalité à l'espérance.

Qu'a-t-il donc ?

Ce qu'il a ?

Il a le bon sens à cette étendue où il est une puissance ;

Il a la pénétration à cette profondeur où elle est une science ;

Il a la raison à cette hauteur où elle est une lumière ;

Il a la modération à ce degré où elle est une force, et pas seulement une force pour soi, une force pour les autres, une force de cohésion qui neutralise la force contraire.

Ce qu'il a encore ?

Oh, mon Dieu ! ce qu'il n'a pas, peut-être ;

Il n'a pas les qualités brillantes, et leur absence fait ressortir les qualités solides qu'il a toutes ;

Il n'a pas l'éloquence et on l'écoute ; il n'a pas la théorie et il éclaire ; et c'est parce qu'il n'entraîne pas que, lorsqu'on l'a suivi une fois, on le suit toujours ; et c'est parce qu'il vient de saisir ce qu'il explique, parce que la lumière vient de jaillir pour lui du frottement des affaires, qu'il la fait briller aux yeux des autres : les questions administratives et financières, en passant par cet esprit lucide, perdent les ombres que leur auraient laissées les explications théoriques.

Il n'a pas de style ; — il avait reçu plutôt l'éducation des choses que celle des livres, plutôt l'enseignement de l'action que ceux de l'étude : l'officier de quatorze ans apprenait sur son banc de quart à relever le point et à *aller de l'avant* ; ce qui ne fut pas, comme règle d'action, même, comme maxime exprimée, inutile plus tard à l'homme politique. — Il n'a pas de style, et sans les articles signés Joseph de Villèle, sans ce simple langage de la raison, il man-

querait quelque chose à l'influence du Conservateur . Ses articles comptent à côté de ceux que couronne le plus beau nom de la littérature.

Il n'a ni l'éclat ni l'élégance ; mais ses idées se présentent si bien disposées , que , quelque costume qu'elles portent , elles frappent les regards ; elles s'avancent en si bon ordre , qu'elles se font place.

Il n'a pas l'essor imprévu ; mais il a la suite ; et le verre d'eau qui interrompt à la tribune l'enchaînement de ses phrases , n'interrompt jamais l'enchaînement de ses arguments et de ses idées.

Il n'a pas l'expérience ; mais il a la capacité , il a la mémoire , et les questions particulières comme les questions générales y restent pour s'y éclaircir ; les intéressés les y retrouvent dégagées , et apportant , en quelque sorte , leur solution avec elles.

Voilà ce qu'il n'a pas, et ce qu'il a, ce qu'il faut bien qu'il ait ; car il faut bien expliquer cet ascendant sur une grande opinion que n'a eu au même degré aucun des hommes de cette époque ; et de quelle époque ! De celle qui a initié la France au Gouvernement représentatif , qui lui a donné ces antécédents de liberté et de légalité, son honneur et sa force longtemps. Oui , parmi tant d'hommes éminents par la grandeur du rôle et la grandeur du talent , nul n'a été aussi longtemps , aussi réellement le chef de son parti ; nul n'y a occupé une aussi grande place , n'y eût laissé en se retirant un si grand vide , n'eût laissé ce contraste que laissa M. de Villèle entre ce qu'avait été la marche des affaires sous lui , et ce qu'elle fut sans lui. Sous lui , c'est une marche ascendante qui va de l'opposition au Ministère , qui aboutit à cet avènement des royalistes au pouvoir , qui fut comme une troisième Restauration , accomplie , celle-là , sans qu'il y eût prétexte à y voir autre chose que l'action de la France sur elle-même ;

sans lui , c'est une marche descendante qui aboutit au 25 juillet : on était arrivé d'une disposition incertaine à l'adoption complète , à la complète exécution de la Charte , même en temps de guerre ; on rétrograda à la disposition qui a fait les ordonnances.

Parlera-t-on de l'écrit de 1814 ?

La politique d'un homme d'Etat, c'est ce qu'il pense, ce qu'il dit quand le théâtre de la politique lui est ouvert , quand se déroule devant lui le seul horizon digne de l'étendue de son coup d'œil. La politique de M. de Villèle , c'est ce qu'il a dit quand il a été à la Chambre , ce qu'il a fait quand il a été au Ministère ; ce n'est pas ce qu'il a écrit avant la vie publique et dans la vie privée. Sa supériorité consiste non à avoir vu les dangers que pouvait contenir la Charte , mais à avoir vu les garanties de liberté et les moyens de bon gouvernement et de félicité publique qu'elle renfermait ; non à l'avoir blâmée et rejetée à l'avance , mais à l'avoir acceptée et exécutée ; et six ans d'action comme Ministre ont une autre valeur que quelques lignes de polémique comme particulier.

Dira-t-on que la marche descendante avait commencé avant sa retraite des affaires ; qu'elle date de sa séparation avec M. de Chateaubriand ; que le point culminant , c'est la situation qui avait précédé ? Voyez, la guerre d'Espagne est faite ; la France est apaisée à l'intérieur , relevée à l'extérieur !

Oh ! sans doute , l'union , la rencontre au pouvoir de ces deux hommes , cette alliance du génie des choses brillantes et du génie des choses utiles , fut la fortune de la Restauration , et leur rupture en fut la fatalité. Mais il ne faut pas oublier que l'événement de cette rupture doit être rapporté , même dans ses détails , même dans sa forme , à l'initiative royale ; que l'insistance du Monarque irrité ne laissait au

Ministre qui tenait la plume , et à qui les termes étaient dictés , d'autre alternative que de les écrire ou de briser cette plume.

Et puis , il y a ce retour dans les choses humaines : il avait été donné à M. de Villèle de triompher des difficultés plus grandes , il ne lui fut pas donné de triompher de difficultés moindres. Il avait pu , quand tout semblait perdu , se maintenir et maintenir les siens au poste choisi , et dans la vraie route ; il ne le put pas quand tout semblait gagné , et les dernières années de son ministère qu'il avait voulu abréger par sa démission , ne furent pas marquées par le même ascendant du chef , par la même sagesse des mesures. Mais ce retour , en montrant l'inconstance de la fortune , montra la constance de l'homme et de ses qualités. Elles ne subirent aucune altération ; seulement elles l'avaient servi et elles le desservirent ; elles lui avaient ouvert la porte du pouvoir et elles la lui fermèrent. Son dévouement au trône , sa modération toujours visible au sein de l'opposition , avaient rendu un premier ministère possible ; ce même dévouement , cette même modération en rendirent impossible un second. Ils lui firent , en janvier 1828 , accepter son exil de la Chambre des députés , son entrée à la Chambre des pairs : c'était accepter la mort politique. Ils lui firent , en mars 1830 , lorsque le seul bruit de son arrivée avait été un événement , lorsque les chefs des divers partis accouraient , précipiter son départ et repousser leurs avances : c'était repousser le retour à la vie publique et à la puissance.

Mais si l'on ne peut s'empêcher d'admirer ses qualités dans leur ensemble et dans ce qu'elles lui ont fait accomplir , ne faut-il pas les admirer encore dans ce qu'elles l'ont empêché même de tenter ? et s'il est

à part dans les hommes d'état par ce qu'il a fait dans la phase de la lutte et de la victoire, n'est-il pas à part aussi par ce qu'il n'a pas fait après ? Il laisse là son rôle dès qu'il y faudrait faire le moindre changement : il n'est plus le chef de la majorité, plus le chef du cabinet ; il ne cherchera pas à être autre chose. Il n'est plus à la Chambre, plus au Conseil du Roi ; il restera dans l'ombre. L'inquiétude de ses rivaux ou de ses adversaires n'a pas à se demander ce qu'il fait et où il est ; il est à Mourville ! à Mourville où l'attendent les paisibles occupations de l'agriculteur, mais où la pénétration de l'homme politique le suit ; à Mourville où la première nouvelle du coup d'Etat le frappe comme un coup de foudre ; sa douleur n'attend pas d'en savoir les suites.

Oh ! ce n'était pas un spectacle ordinaire à offrir, que le bon sens armé de tous les dons solides, d'aucun des dons éblouissants, faisant triompher la modération dans une opinion passionnée, faisant triompher cette opinion dans la France prévenue ; ce n'était pas une chose commune à faire ouïr que ce simple nom, que ne proclamaient ni les événements passés, ni la faveur royale, qui ne se proclamait pas lui-même avec la grande voix de l'éloquence, et qu'il faut mettre au bas de toutes ces questions tranchées, de toutes ces difficultés vaincues, de tous ces problèmes résolus !

M. de Villèle, en résumé, c'est l'homme de bien s'élevant tout à coup, et d'un seul essor, à la hauteur de l'homme d'État ;

C'est le sang froid dans le combat, et la modération dans la victoire ; la raison à la tribune, et le bon sens au pouvoir ;

C'est la Restauration exécutée par le Ministre comme elle avait été conçue par le Roi ; la Restauration avec sa liberté sage, son respect de la loi, son ordre dans

les finances , avec tout ce qu'elle a laissé et que n'avait pas laissé l'Empire ;

C'eût été la fortune de la France , si autour de lui on eût continué de le suivre , si loin de lui on eût commencé à le comprendre ;

C'est et ce sera toujours la personnification la plus complète du système résumé par la devise du Conservateur : Le Roi , la Charte, et les honnêtes gens.

J'ai abusé longtemps de votre attention bienveillante, Messieurs, et cependant je sens le besoin de la demander encore.

Je vous disais en commençant : Les Poètes sont rares : et je le disais avec les consolations de l'espoir , en songeant à ceux que l'avenir nous amène ; je le dis maintenant avec l'amertume du regret , en songeant à ceux que nous a ravis le passé. Il n'est plus là celui qui était pour l'Académie comme une réalisation des promesses de notre poétique nom ; qui lui avait apporté les fleurs de son printemps ; qui lui reporta plus tard les fruits de son automne ; qui lui renvoya dans l'intervalle le reflet de ses *Tableaux* et de ses *Prismes*, l'écho agrandi de son nom ! Qui rendra à nos réunions cette grâce d'écouter et cette grâce de dire , cet essor de la voix où l'on pouvait retrouver l'essor de la pensée , accoutumé qu'il était à suivre ses idées au retentissement du vers , et non à la trace de la plume ? Qui rendra à la lyre des inspirations intimes , à la lyre des salons et du foyer , à celle de la solitude , cette corde sonore et délicate ? Oh ! qui rendra à ses Confrères , à sa famille , à tous , ce qu'ils ont perdu ? A ceux qui l'abordaient , cette bienveillance et ces promesses de l'accueil , toujours si bien tenues ; à ceux qui l'écoutaient , la fécondité de cet esprit brillant où

semblaient éclore chaque jour toutes les fleurs de nos jours de fête ; à ceux qui s'adressaient à lui, cette obligation de l'action qui répondait à l'obligance de la parole ? Qui rendra à ses amis.....

Je m'arrête ; je ne peindrai pas ce que j'éprouve , et n'ai que trop longtemps retardé les joies et les triomphes que j'avais mission d'annoncer.



7  
18 11  
18 11

---

# TABLE

## DES OUVRAGES CONTENUS DANS LE RECUEIL DE 1863.

---

|                                          | Pages |
|------------------------------------------|-------|
| LISTE ACADÉMIQUE. ....                   | v     |
| Programme pour le Concours de 1864. .... | ix    |

### PREMIÈRE PARTIE.

#### Ouvrages couronnés, ou distingués dans le Concours.

|                                                                                                                    |    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| A la Bretagne, <i>Ode qui a obtenu une Violette réservée,</i><br>par M. G. D'AUDEVILLE. ....                       | 15 |
| Histoire et Peinture, <i>Ode qui a concouru pour le Prix ;</i><br>par M. F. E. ADAM. ....                          | 20 |
| Solférino, <i>Ode présentée au Concours ;</i> par M. Ernest<br>PERROSSIER. ....                                    | 29 |
| Prose et Poésie, <i>Ode présentée au Concours ;</i> par<br>M. Francis BELLIER. ....                                | 35 |
| L'Inondation des Ardoisières, <i>Poëme qui a obtenu un</i><br><i>Souci réservé ;</i> par M. Julien DAILLIÈRE. .... | 41 |
| Le Jugement de Dieu, <i>Poëme qui a obtenu un OEillet ;</i><br>par M. DELPHIS DE LA COUR. ....                     | 54 |
| A une Inconnue, <i>Épître qui a obtenu un OEillet ;</i> par<br>M <sup>lle</sup> Natalie BLANCHET. ....             | 63 |
| A Magdeleine, <i>Élégie qui a remporté le Prix du genre ;</i><br>par M. Henri VILLARD. ....                        | 67 |

|                                                                                                                                          | Pages |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| Fleurette, <i>Élégie qui a concouru pour le Prix ; par M<sup>lle</sup> Cécile DE VERFEUIL</i> . . . . .                                  | 71    |
| Le vieux Manoir, <i>Élégie qui a concouru pour le Prix ; par M. Paul FOURCHÉ</i> . . . . .                                               | 76    |
| Le Souvenir, <i>Élégie présentée au Concours</i> . . . . .                                                                               | 79    |
| Le Chapelet de buis, <i>Élégie présentée au Concours ; par M. LESTOURGIE</i> . . . . .                                                   | 82    |
| L'Octave de la Fête-Dieu à la campagne, <i>Idylle présentée au Concours ; par M<sup>me</sup> la Vicomtesse DU TERTRE</i> . . . . .       | 84    |
| Gironne, <i>Ballade présentée au Concours ; par M. Hippolyte VIAULT</i> . . . . .                                                        | 91    |
| Le premier Mai à la campagne, <i>Hymne à la Vierge présenté au Concours ; par M<sup>me</sup> FITTE née JAUBERT</i> . . . . .             | 96    |
| Sonnet en l'honneur de la Vierge, <i>qui a obtenu un Lis réservé ; par M. DELPHIS DE LA COUR</i> . . . . .                               | 100   |
| Le Lis d'argent, <i>Sonnet qui a concouru pour le Prix ; par M. Georges GARNIER</i> . . . . .                                            | 101   |
| La Pologne, <i>Sonnet à la Vierge, présenté au Concours ; par M. Paul DUCOS fils</i> . . . . .                                           | 102   |
| Le Lion et le Corbeau, <i>Fable qui a obtenu une Primevère réservée ; par M. Timoléon JAUBERT</i> . . . . .                              | 103   |
| Le Serin et le Pinson, <i>Fable qui a concouru pour le Prix ; par M. Casimir BESSON</i> . . . . .                                        | 105   |
| La Source et le Torrent, <i>Apologue qui a concouru pour le Prix ; par M. Louis DE COURMONT</i> . . . . .                                | 108   |
| Le Loup voulant se faire Ermite, <i>Fable présentée au Concours ; par M. Emile LABRETONNIÈRE</i> . . . . .                               | 112   |
| L'Horloge, <i>Fable présentée au Concours ; par M. ROUSSEL</i> . . . . .                                                                 | 116   |
| L'Infini, <i>Méditation qui a obtenu un OEillet ; par M<sup>lle</sup> Adolphine BONNET</i> . . . . .                                     | 119   |
| Résignation, <i>Méditation présentée au Concours ; par M. C. NAGEOTTE</i> . . . . .                                                      | 123   |
| Eloge du Comte Joseph de Villèle, <i>Discours en prose qui a obtenu un Souci réservé ; par M. Robert-Tanrède DE HAUTEVILLE</i> . . . . . | 127   |

SECONDE PARTIE.

Discours, Rapports et Travaux divers de MM. les Mainteneurs  
et Maîtres.

|                                                                                                                          | Pages. |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| Semonce ; par M. le Marquis D'AYGUESVIVES , un des quarante Mainteneurs.....                                             | 219    |
| Eloge de M. Decampe ; par M. François SACASE , un des quarante Mainteneurs.....                                          | 231    |
| Remerciement de M. HAMEL .....                                                                                           | 248    |
| Réponse au Remerciement de M. Hamel ; par M. Théophile DE BARBOT , Modérateur.....                                       | 267    |
| Stances élégiaques sur la mort du Comte Jules de Res-séguier ; par M. Florentin DCCOS , un des quarante Mainteneurs..... | 276    |
| L'Horloge du Palais , Fable ; par le même... ..                                                                          | 279    |
| Rapport sur les Poésies de M <sup>me</sup> Verdier-Allut ; par le même.....                                              | 281    |
| Eloge de Clémence Isaure ; par M <sup>sr</sup> DUBREUIL , Maître ès Jeux Floraux.....                                    | 286    |
| Rapport sur le Concours ; par M. Théophile DE BARBOT , un des quarante Mainteneurs.....                                  | 299    |

FIN DE LA TABLE.